Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14216 – 5 F

JEUDI 11 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La tuerie de Jérusalem et la crise du Golfe

Washington est prêt à condamner la violence israélienne

Deux jours après la tuerie de Jérusalem, le Conseil de sécurité des Nations unies devait reprendre, mercredi 10 octobre, l'examen de deux projets de résolution, l'un yéménite, l'autre américain. Ce dernier « condamne la violence et particulièrement la réponse excessive israélienne ».

Se déclarant « très attristé », le président américain George Bush a, mardi, « déploré » la fusillade de Jérusalem et appelé Israël à « une plus grande modération ».

Embarras

DANS le secret de ses bunkers, M. Saddam Hussein ne remerciera jamais assez Israël, son ennemi juré. Par le sang versé à Jérusalem, l'Etat juif a d'évidence offert au maître de Bagdad une précieuse victoire politique. Ce fameux « lien » entre la crise du Golfe et le conflit israélo-palestinien – déjà présent à l'esprit de nombreux Arabes – que M. Saddam Hussein s'escrimait à imposer depuis bientôt deux mois pour faire oublier sa forfaiture koweïtienne, le voilà donc désormais établi dans les discours des hommes d'Etat.

Autant qu'un crime, la fusillade de Jérusalem – qu'il y ait eu ou non provocation – apparaît donc comme une énorme faute. Comment, après avoir pris soin pendant des semaines de maintenir un « profil bas », Israël a-t-il pu tomber dans ce piège sanglant ? Une commission d'enquête, peut-être, tranchera. L'important, c'est que l'ordre des urgences proche-orientales s'en retrouve tourneboulé. La disparition du Koweït de la carte du monde, la violence de la répression irakienne dans l'émirat, le sort de milliers d'otages occidentaux : tout cela est – provisoirement ? – relégué au second plan. Avec l'aide objective d'Israël, la diversion fait son œuvre.

LA tuerie de lundi met les Etats-Unis dans un vif embarras. Partagée entre la stupéfaction et l'irritation envers Israël, l'administration américaine est totalement prise à contre-pied. Tout en exprimant sa « peine » et en appelant les autorités de Jérusalem à plus de « retenue » face à la révolte palestinienne, le président George Bush s'efforce – sur un plan politique – de limiter les dégâts. Soucieux de se ménager les pays arabes engagés à ses côtés contre l'Irak – et pour lesquels la Palestine est une « cause sacrée », – l'Amérique semble prête à condamner Israël, pour la première fois depuis son invasion du Liban en 1982, mais sans aller jusqu'à accepter l'envoi à Jérusalem d'une mission du Conseil de sécurité.

MAIS M. Bush refuse fermement, quant à lui, le « lien » Golfe-Palestine qui servirait tant la cause de l'Irak. Agir autrement serait, aux yeux du président américain, une sérieuse erreur. L'ouverture de tractations diplomatiques autour de cette équivalence entre les deux dossiers chauds du Proche-Orient permettrait au maître de Bagdad de gagner de nombreux mois qu'il mettrait sans nul doute à profit pour « digérer » définitivement sa proie. A terme, l'occupant du Koweït pourrait se présenter sinon en libérateur du moins en champion de la Palestine.

L'important pour les Etats-Unis est de maintenir la cohésion de la communauté internationale face à cette nouvelle épreuve. Tout en se refusant elle aussi à l'amalgame entre le Golfe et la Palestine, la France a une approche différente. Elle souhaite qu'on rouvre dès maintenant le dossier israélo-palestinien en relançant le processus devant conduire à une conférence internationale. L'idée est bonne, pourvu qu'on ne baisse pas sa garde à propos du Koweït.

Saddam Hussein et les sourds-muets

par Jacques Amalric

La guerre de Corée aurait-elle eu lieu si le secrétaire d'Etat de Truman, Dean Acheson, n'avait pas exclu, dans un discours prononcé en janvier 1950 devant le National Press Club de Washington, la péninsule coréenne du *« périmètre défensif »* des Etats-Unis en Asie ?

Personne ne peut répondre avec certitude à cette question, mais il est évident que les propos d'Acheson ont été interprétés par Staline – pour ne rien dire des responsables communistes de Pyongyang – sinon comme un feu vert américain à ses entreprises, du moins comme l'indice du peu d'intérêt que les Etats-Unis portaient à cette région du monde. On s'en était douté sur le moment mais on commence a en avoir la confirmation au fur et à mesure que s'ouvrent les archives du Kremlin et que se délient les langues de certains officiels soviétiques : s'il avait eu la certitude que l'invasion de la zone sud de la Corée par les troupes du Nord, qui étaient sous le contrôle des Soviétiques, serait considérée comme inacceptable par Washington, Staline y aurait regardé à deux fois.

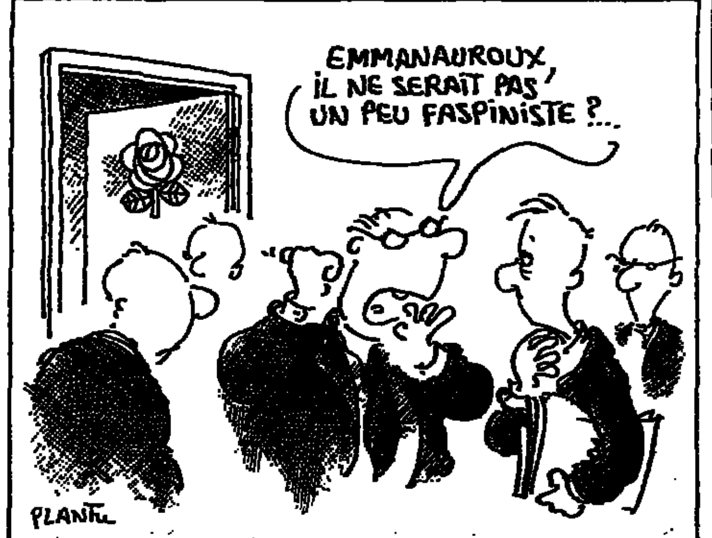
Saddam Hussein, en envahissant puis en annexant le Koweït, a-t-il lui aussi mal interprété les signaux venus « d'en face » ?

Lire la suite et nos informations page 6

La succession de M. Mermaz à l'Assemblée

M. Auroux devient président du groupe socialiste

M. Jean Auroux, ancien ministre, député de la Loire, a été élu, mercredi 10 octobre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Proche de M. Fabius, M. Auroux a recueilli, au troisième tour, 113 voix contre 109 à M. Emmanuelli, jospiniste. M. Auroux succède à M. Mermaz, nouveau ministre de l'agriculture. Il s'agit d'une victoire pour M. Fabius, dont les amis avaient menacé de quitter la direction du PS au cas où les partisans de M. Jospin l'auraient emporté.



Lire nos informations ainsi que l'article de PATRICK JARREAU, page 9.

Nouvel afflux d'étudiants à l'Université

Les universités françaises vont accueillir, en cette rentrée d'octobre, au moins cent mille étudiants supplémentaires.

Cette poussée sans précédent crée les conditions d'une rentrée difficile.

Malgré le plan d'urgence décidé en janvier dernier et de réels efforts budgétaires, le gouvernement a du mal à suivre le rythme. 230 000 m² de locaux nouveaux ont été aménagés en quelques mois. Mais près du tiers de ces constructions est destiné à des formations d'ingénieurs et de techniciens. Les universités *stricto sensu* ne gagneront cette année que 175 000 m² de surfaces nouvelles dont 35 000 m² en location. La grande masse des étudiants va donc se retrouver plus à l'étroit encore que les années précédentes.

Explosion des effectifs, manque de locaux et insuffisance d'enseignants créent les conditions d'une rentrée universitaire très délicate et expliquent l'extrême prudence du ministre de l'éducation nationale.

Lire dans « Le Monde Education » l'article de GÉRARD COURTOIS page 15 - section B

Les petits frères des beurs

Malgré une meilleure intégration culturelle, les enfants d'immigrés maghrébins sont plus désespérés que leurs aînés

par Robert Solé

Retour à la case départ ? Neuf ans après l'embrasement des Minguettes, la banlieue lyonnaise a connu depuis samedi de nouvelles scènes d'émeutes. Et, comme en 1981, les émeutiers étaient, pour la plupart, des enfants d'immigrés maghrébins. Il s'agit des petits frères des beurs d'alors. Parfois, de tout petits frères, transportant des pierres dans leurs cartables. Mais, surtout, des adolescents, de quinze, seize, dix-sept ans ou davantage dont l'environnement a changé et qui voient le monde avec d'autres yeux. *« C'est une nouvelle génération, sans mémoire »*, souligne le sociologue Adil Jazouli, qui vient de visiter une quinzaine de banlieues « chaudes » de Lyon, Marseille et Paris.

Ces jeunes ne se réclament pas du combat de leurs aînés : pour eux, la « Marche pour l'égalité » de 1983, c'est aussi loin que la guerre de 14-18. On a repeint les façades de leurs immeubles, on a réparé les cages d'escaliers, on leur a donné des centres socio-culturels. Ils trouvent cela normal et l'accueillent comme un dû, ignorant tout ce qu'il a fallu faire pour l'obtenir. Pas de mémoire, mais pas d'espoir non plus. Contrairement au début des années 80, où les fils de Maghrébins manifestaient une sorte de rage constructive et visaient une ascension sociale, les émeutiers d'aujourd'hui ont le sentiment qu'ils n'en sortiront pas.

Certains de leurs grands frères traînent encore dans ces cités de banlieue, sans travail, à la charge des familles. D'autres sont en prison. Mais d'autres encore ont réussi à s'intégrer, ne serait-ce qu'en décrochant un poste d'animateur socio-culturel après une vague formation.

Lire la suite page 14 - section B et page 2, un entretien avec M. ROLAND CASTRO

La mort d'Eugène Descamps

L'ancien secrétaire général de la CFDT, décédé lundi, laissera l'image d'un syndicaliste authentique

Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la CFDT, est décédé le lundi 8 octobre à son domicile, dans la Drôme, à l'âge de soixante-huit ans.

Quelle image retenir d'Eugène Descamps ? Celle du chrétien qui a été secrétaire général, « par intérim », de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) ou celle de l'humaniste qui, pendant dix ans à la tête de la CFDT, a été l'artisan de sa « déconfessionnalisation » puis de son option socialiste ?

Difficile de séparer les rôles, de distinguer « Gégène » de Descamps. L'homme était d'une pièce. Sa pensée ne se découpait pas. « *Optimiste tragique* », selon la formule d'Emmanuel Mounier, l'inquiétude et l'espérance semblaient toujours livrer combat chez lui. « *C'est parce que l'injustice a broyé nos pères et nos camarades que nous sommes entrés dans le combat pour la justice et la dignité humaine* », déclarait-il en 1963. L'injustice, il devait la découvrir rapidement. Né à Lomme le 17 mars 1922, dans la périphérie industrielle de Lille, Eugène Descamps est issu d'une famille ouvrière. Son père a deux cartes en poche : l'une de la CGT, l'autre de la SFIO. La tradition socialiste et laïque.

A treize ans, alors qu'il est apprenti coursier dans une entreprise de téléphone, son patron lui administre une paire de gifles. Il le quittera, sur ordre de son père. Humiliation.

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 34 - section D

M 0147 - 1011 0- 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Banlieues

Un entretien avec M. Roland Castro

« Il faudrait créer un grand ministère de la ville »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Roland Castro, délégué à la rénovation des banlieues (Mission Banlieues 89), explique pourquoi, selon lui, l'explosion de Vaulx-en-Velin était prévisible. Il faudrait, affirme-t-il, « créer un grand ministère de la ville ».

« Depuis l'explosion de l'été 1981 aux Minguettes à Vénissieux, non loin de Vaulx-en-Velin, rien n'aurait donc changé ? Pourtant, on a tenté de s'attaquer aux problèmes des villes et des banlieues en perdition. En pure perte, à votre avis ?

– Ce serait pire, peut-être, si l'on n'avait rien fait. La ville, c'est un ensemble qui concerne l'éducation, la santé, la culture, la police, le travail, l'urbanisme. Il suffit qu'un maillon de la chaîne soit mal tenu et tout craque. Aux Minguettes, par exemple, nous savions, la semaine dernière, que le climat se dégradait à cause d'une situation mal gérée par la police...

– C'est-à-dire ?

– Il y a eu une accumulation de frustrations liées à l'assassinat d'un jeune, à la mise en liberté provisoire d'un chauffeur de taxi auteur du meurtre d'un gosse qui ne voulait pas payer... Tout cela s'est accumulé. Il a suffi qu'un maillon lâche, le maillon policier en l'occurrence – comme la semaine dernière, à Massy, c'était le maillon pauvreté avec des bonbonnes de gaz, – et tout a sauté. La nouveauté, à Vaulx-en-Velin, c'est qu'il y a eu une petite émeute et que le réel a fait irruption dans le champ télévisuel.

– Vous n'avez pas l'air vraiment étonné par ce qui s'est passé à Vaulx-en-Velin ?

– Non. Cela fait très longtemps qu'ici, à Banlieues 89, on dit et on écrit qu'un vrai danger de guerre civile menace. Que la « question sociale » est devenue aujourd'hui la question urbaine. Dans beaucoup d'entreprises, le patronat a fait de réels efforts et l'oppression est moins forte qu'autrefois. En revanche, la question urbaine est plus grave que celle du travail.

– Qu'appelez-vous la question urbaine ?

– Il y a de plus en plus d'endroits qui sont de véritables réceptacles à problèmes : chômage, précarité de la langue, immigration récente. Tout s'accumule. La France paraît avoir découvert un de ces endroits au cours du week-end. Pourtant, on savait très bien que la police n'allait plus depuis longtemps dans certains quartiers de Marseille. On le savait, mais ce n'est jamais le moment d'en parler, parce que ça demande un temps fou. Et puis, soudain, on le voit à la télé. Avec de belles images de flammes en plus.

– Et l'on pense alors qu'on aurait dû regarder, écouter, savoir, prévoir, faire quelque chose. Mais quoi ?

– Beaucoup de gens, de maires notamment, y compris celui de Vaulx-en-Velin, se sont attaqués au problème et rament contre vents et marées. Nous devons comprendre que nous sommes en face de deux catégories de questions : celles d'ordre législatif, et celles qui relèvent de la déshérence idéologique. Depuis dix ans, nous sommes tous « bassinés » par le discours de la performance. Depuis dix ans, on nous répète qu'il n'y a plus que les gagnants qui comptent. Le Parti communiste s'est effondré et, pour le même prix, les gens sont passés de la dictature du prolétariat au stade de pauvres types paumés dans la société. Le social est bousillé. Depuis cinq ans, l'éducation en France se fait principalement avec les feuilletons de la Cinq.



» Ce bain idéologique a déchiré le tissu social et provoque une véritable crise morale qui empêche toute ambition affichée sur l'avenir de la ville. A Banlieues 89, et avec d'autres – avec la délégation interministérielle à la ville, dirigée par Yves Dauge, avec Gilbert Bonnemaison, – nous nous battons sur des concepts simples tels que l'égalité urbaine, le droit à la ville pour tous, le refus de l'enclavement. Nous voulons que toutes les parties de la ville soient belles. Et, pendant ce temps-là, on apprend qu'au congrès du PS, à Rennes, l'ambition politique se réduisait au choix entre Jospin et Fabius. Entre Aoun et Geagea...

» Et il n'y a pas que les élus politiques. L'administration française touche au pathétique : elle a atteint le degré absolu de l'incompétence. Le jour même où un projet de réhabilitation d'un quartier est lancé, il nous arrive d'apprendre que, dans la zone d'éducation prioritaire (ZEP), de ce même quartier, cinq professeurs sont retirés des effectifs ! ...

– Quels remèdes proposez-vous ?

– Six mesures d'ordre législatif. D'abord, organiser une vraie mobilisation politique. La gauche doit retrouver son identité ; elle doit secouer les organismes d'HLM et faire obéir les administrations au doigt et à l'œil sur ces questions-là. La suppression des poches de pauvreté, des poches d'exclusion, des poches de guerre civile, ce doit être une grande cause nationale qui mobilise tout le monde. On devrait même jumeler des villes françaises entre elles, Neuilly avec Montfermeil, par exemple...

» Deuxième mesure : renouer un peu avec le jacobinisme pour obliger toutes les communes – je dis bien toutes – à construire des HLM et à loger les étrangers. Les étrangers sur notre territoire, c'est notre destin, notre histoire, notre grandeur. On ne reviendra jamais là-dessus. Il faut organiser leur accueil partout.

» Le système d'aide au logement doit être revu pour ne pas « ghettoïser » des immeubles entiers. La réhabilitation est une dette sociale. Elle ne doit pas se traduire par une augmentation des loyers.

» La péréquation de la taxe professionnelle est nécessaire pour éviter que les communes pauvres deviennent de plus en plus pauvres, et l'attribution des dotations de l'Etat aux communes doit briser la routine.

» Pour ce qui me concerne, j'ajouterai, en sachant que j'ai peu de chance d'être entendu aujourd'hui, le droit de vote des résidents étrangers lors des élections municipales. Parce que c'est avec des citoyens qu'on fera des villes, et non avec des assistés.

» Enfin, pour authentifier ce projet, il faudrait créer un grand ministère de la ville. Actuellement, un contrat de ville met en jeu dix-huit ministères ! Les budgets seraient réunis en un seul. Douze milliards de francs suffiraient. L'équivalent de 1 % du budget total de la nation. Comme la culture, en somme.

– Après quasiment une décennie de pouvoir de la gauche, il serait temps...

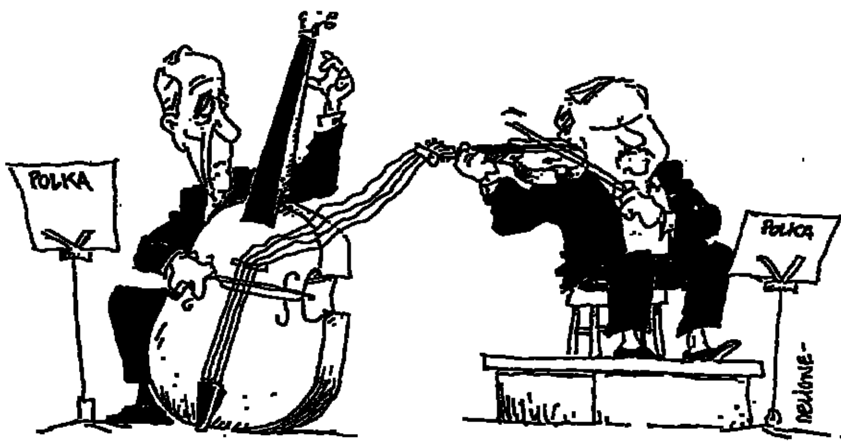
– Il ne faut pas exagérer. Nous ne sommes tout de même pas dans une situation de type américain. Les tribunaux de Vaulx-en-Velin ne siègent pas toute la nuit comme ceux du Bronx à New-York. Du travail a été fait, mais plutôt dans le genre bricolage catholique social. Deux grandes causes nous attendent : faire de l'école le creuset de la laïcité et le moyen d'accès à la culture, et transformer la ville en un lieu où se fabriquent les citoyens. Observez : plus les villes sont pourries, plus il y'a d'abstentions lors des élections et plus il y a de votes Le Pen. C'est qu'il y a une déshérence de la citoyenneté.

– La ville comme grand dessein, est-ce possible en temps de crise ?

– Nous sommes un pays riche qui pourrait consacrer 1 %, voire 2 % et pourquoi pas 3 % à la ville. Encore faut-il que les politiques comprennent l'enjeu et que les hauts fonctionnaires ne mettent pas de bâtons dans les roues. Quand je vois les gens du ministère du budget trancher de tout sans jamais aller sur place, quand je vois les énarques passer leur temps à s'entretuer pour faire avancer leur carrière, alors qu'ils devraient réinventer chaque jour le service public... Comment s'étonner alors que tout dans notre pays soit devenu froid, technique, sans âme, et qu'il faille des brasiers comme celui de Vaulx-en-Velin pour que les yeux se dessillent un peu ? »

Propos recueillis par
CHARLES VIAL

T R A I T L I B R E



Environnement

L'Etat ne peut pas tout

par Jacques Vernier

Il était grand temps de proposer un plan national pour l'environnement. Ce n'est pas l'opposition qui s'en plaindra, elle qui n'a pas eu à rougir de l'immense œuvre législative accomplie depuis vingt ans : loi de 1964 sur l'eau, loi de 1975 sur les déchets, loi de 1976 sur les établissements industriels polluants, loi de 1976 sur la protection de la nature et les études d'impact, loi de 1987 sur les risques majeurs, création des agences de l'eau, de l'agence pour les économies d'énergie, de l'agence des déchets, de l'agence pour la qualité de l'air, du conservatoire du littoral. Toute cette œuvre lancée au cours de la décennie 70 sous l'impulsion pionnière de Robert Poujade, notre premier ministre de l'environnement, a besoin aujourd'hui d'un nouveau souffle.

L'essentiel des débats en cours porte peu ou prou sur la question suivante : l'Etat et ses règlements feront-ils tout ? La politique de l'environnement ne doit-elle pas aussi reposer sur trois autres pôles : les citoyens, les collectivités locales, une incitation économique et fiscale ?

Une politique de l'environnement ne peut exclusivement reposer sur l'Etat, ses règlements et ses contrôleurs. Les citoyens doivent aussi être en mesure de défendre leur environnement. Ce qui implique d'abord une amélioration des enquêtes publiques, études d'impact ou études de danger (meilleure publicité de ces enquêtes ou études, organisation d'auditions publiques, possibilité pour des associations de demander des contre-expertises à un conseil national ou régional de l'environnement indépendant et doté de moyens financiers). Ce qui implique aussi que ces conseils national ou régionaux de l'environnement puissent prononcer rapidement un sursis à exécution, effectif, des ouvrages contestés. Ce qui implique, donc, qu'on abandonne le principe juridique qui veut que la justice ne puisse ordonner la démolition d'un ouvrage public, même « mal planté », car il est tout à fait choquant que les ouvrages publics bénéficient d'une sorte d'impunité.

Dans cette optique, il faut aussi créer un véritable droit à l'environnement ayant valeur constitutionnelle, dont chacun puisse se prévaloir, même s'il n'y a pas eu infraction à un règlement administratif, même s'il y eu passivité ou carence de l'Etat.

Il faudrait, enfin et plus que tout, une éducation à l'environnement, un véritable civisme de l'environnement.

Les collectivités locales (régions, départements, communes) doivent avoir un rôle d'acteur (traiter les eaux, éliminer les déchets, gérer les parcs naturels) ou de planificateur (schémas d'élimination des déchets, inventaires des paysages ou des sites à protéger...), mais il ne faut pas leur confier la police de l'environnement (ni la définition des normes ni leur contrôle sur le terrain). L'Etat, meilleur garant des intérêts lointains ou futurs, doit assurer le gardiennage du patrimoine naturel, comme il assure le gardiennage du patrimoine monumental.

On a créé les agences de bassin hydrographique pour éviter de découper les cours d'eau en rondelles départementales : il serait aberrant de faire peu ou prou le chemin inverse. Imagine-t-on d'ailleurs un président de conseil général sanctionnant les maires qui ne construiraient pas leur station d'épuration ou qui exploiteraient une décharge sauvage !

Enfin on courrait le risque que les régions, départements ou communes, eux-mêmes réalisateurs d'ouvrages publics importants, soient dans bien des affaires juge et partie. Seule exception peut-être, le bruit, phénomène très local, où l'on peut penser qu'un maire sera un bon arbitre entre des intérêts locaux divergents.

A propos des incitations économiques et fiscales, les redevances perçues par les agences de l'eau, ou sur les avions, ou sur certains polluants atmosphériques, ont fait la preuve de leur efficacité.

L'opposition n'est pas hostile à ces taxes ou redevances, à condition qu'elles viennent se substituer et non se rajouter à la fiscalité existante (à l'image de l'Allemagne qui a remplacé sa vignette sur les automobiles par une taxe assise sur la pollution). Par exemple un « libéral » ne peut pas être hostile au fait qu'on taxe toutes les matières plastiques chlorées (PVC ou autres) qui se disséminent dans l'environnement ou renchérissent sensiblement le prix d'incinération des déchets.

D'ailleurs, il peut s'agir, le cas échéant, non pas de taxes supplémentaires, mais de déductions de taxes ou de subventions pour des produits ou productions écologiques, comme on l'a fait pour l'essence sans plomb, comme certains pays le font pour des voitures allant au-delà des normes de pollution légales, comme certains voudraient en France supprimer la taxe foncière sur certains terrains pour protéger les zones humides ou les forêts, comme il existe des aides européennes pour les technologies industrielles propres ou pour des pratiques de production agricole moins intensives. Il peut s'agir, enfin, de mécanismes financiers de consignes, comme la consigne que le Danemark et l'Allemagne ont mise en place sur les bouteilles en plastique et comme celles que l'on pourrait imaginer sur les batteries ou sur bien des produits recyclables.

► Jacques Vernier, maire de Douai, est porte-parole de l'Union pour la France (UPF) pour les problèmes d'environnement.

Golfe

Les amis des opprimés

par André Bercoff

« MON Dieu, gardez-moi de mes amis : mes ennemis, je m'en charge. » L'aphorisme n'a jamais été aussi vrai qu'en cette crise du Golfe, devenue, comme tout événement d'importance, l'auberge espagnole des fantasmes géopolitiques, stratégiques ou idéologiques des glorieux combattants du front de Seine.

L'assimilation manichéenne bat son plein : on évoque la crise de Suez, l'expédition franco-anglo-israélienne, la lutte séculaire Occident-tiers-monde pour faire ressurgir l'image d'un peuple arabe uni et décidé derrière Saddam Hussein face aux visages pâles ayant renoué avec leurs vieilles tares coloniales. Il pleut des imbécillités premières, tendez vos rouges tabliers.

Quand M. Saddam Hussein gaze cinq mille hommes, femmes et enfants kurdes à Halabja, s'agit-il d'un conflit Nord-Sud ? Quand M. Hafez El Assad passe au fil de l'épée vingt-deux mille frères musulmans avec leurs familles dans sa bonne ville de Hama, est-ce un nouveau chapitre d'une guerre coloniale ? Quand le petit roi de Jordanie massacre des milliers de Palestiniens un certain mois de septembre 1970, porte-t-il la casquette du père Bugeaud ou l'uniforme des marines ?

Ne répondez pas tous à la fois. Il y a, dans cette manière d'évoquer « les Arabes », « le peuple arabe », « les masses arabes » quelque chose d'obscène ; pis : de radicalement méprisant à l'égard desdits Arabes dont on est censé être « les amis ». Car enfin, à les croire unis comme un seul homme derrière un dictateur monomaniaque, on les prend vraiment pour un conglomérat de moutons de Panurge en train de défiler martialement vers l'abattoir. Ce n'est pas parce que, aujourd'hui, en Orient, les voix des poètes, des intellectuels, des artistes, des chercheurs, des professeurs, des mères de famille sont complètement occultées par le fracas des armes, qu'il faut confondre les vessies du Raïs avec les lanternes d'une Renaissance perpétuellement avortée par ses rendez-vous manqués avec la bonne vieille démocratie.

Il faudrait enfin dire à ces tiers-mondistes qui, du haut de leur liberté d'expression et de leurs alvéoles fromagères, prétendent donner des leçons à la terre entière, que les vieux schémas d'affrontement Nord-Sud passent désormais par la nécessité d'en finir avec le règne des *Néron* pétroliers, des *Caligula* du désert ou des Mussolini de la fatwa et du djihad.

Quand j'entends certains expliquer que l'Irak, comme les jacobins, exporte la révolution à coups de baïonnette, je me demande s'il ne serait pas temps d'organiser un téléthon pour un certain nombre d'intellectuels qui ne se sont jamais consolés de la perte de leurs anciens maîtres à danser.

Il n'y a pas « les Arabes », « les juifs », « les Français », ou « les Papous » : il y a des Arabes, des juifs, des Français, etc. Bons et mauvais, lâches et courageux, fanatiques et tolérants : à chacun son destin et ses choix.

La vieille stratégie du Polaroïd totalitaire et réducteur a rendu l'âme à Berlin comme à Santiago, à Moscou comme à Buenos Aires. Il est tragiquement dérisoire qu'elle demeure encore dans les têtes de certains « zamis des zopprimés » qui ne se consolent pas de la perte brutale de leur fonds de commerce. Il est tout de même permis de préférer des changements d'attitude à des morts en foultitude.

► André Bercoff est écrivain.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Édité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

Après la tuerie de Jérusalem

M. George Bush appelle Israël à faire preuve d'une « plus grande modération »

Le président américain George Bush a *« déploré »* mardi 9 octobre la fusillade de Jérusalem. Il a toutefois refusé de lier les évènements de lundi – et plus généralement la question palestinienne – à ceux de la crise du Golfe.

***« Très attristé »* par *« ces pertes inutiles en vies humaines »*, qui *« ne doivent pas se reproduire »*, M. Bush a estimé que *« les forces de sécurité israéliennes doivent être mieux préparées et agir avec une plus grande modération, en particulier quand il est question de recourir à la force »*.**

Selon M. Bush, le bain de sang de Jérusalem ne devrait pas entamer le consensus international à propos de l'invasion du Koweït. « *Je ne crois pas que* [M. Saddam Hussein] *réussira à utiliser ce regrettable incident pour lier les deux questions (...) La logique* [du lien] *tombe complètement à plat.* » Appelant toutes les parties au « *calme* », le président américain s'est d'autre part déclaré confiant face au ton « *un peu plus belliqueux* » du dirigeant irakien. Mais il a affirmé que sa « *patience est de plus en plus entamée* » devant le refus de l'Irak d'évacuer le Koweït.

Sortant d'une rencontre avec M. Bush, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, a déclaré à Washington que les deux pays « *déplorent cet incident, qui accroît notre résolution à œuvrer ensemble et à coopérer pour mettre un terme à la crise du Golfe, afin que la communauté internationale et nos deux pays puissent se tourner vers la question de la paix et de la stabilité au Proche-Orient* ».

La modération de la réaction saoudienne contraste avec le ton employé dans les autres capitales arabes. Et surtout avec celui de l'OLP, qui a demandé une réunion d'urgence du Conseil ministériel de la Ligue arabe.

S'élevant contre le soutien américain à l'État hébreu, M. Yasser Arafat a demandé mardi au président Bush depuis Tunis s'il allait encore user de son droit de veto « *pour protéger Israël* ». Il a appelé « *la communauté internationale à soutenir le peuple palestinien dans sa tragédie et à assurer une protection urgente des Lieux saints de Jérusalem et des populations palestiniennes, victimes d'une vague de crimes les plus abjects, perpétrés par les colonisateurs sionistes et racistes* ».

Le chef du Front de libération de la Palestine (FLP), M. Aboul Abbas, a affirmé mardi à Bagdad que le Conseil central de l'OLP allait étudier ce mercredi l'éventualité d'armer les populations palestiniennes à l'intérieur des territoires occupés.

L'ambassadeur du Koweït aux Nations unies a comparé la tuerie de Jérusalem à l'invasion de l'émirat : « *Nous ne connaissons que trop bien les souffrances de peuples sans armes (...) Nous subissons une épreuve très douloureuse mais nous n'abandonnerons jamais le peuple palestinien à son sort.* » L'ambassadeur égyptien a déclaré qu'Israël ferait une « *grossière erreur* » en cherchant à « *utiliser la crise du Golfe pour déformer la réalité de la crise palestinienne. Le carnage de Jérusalem prouve indubitablement que l'occupation est la source de tous les maux au Proche-Orient* ».

A Téhéran, le président Rafsandjani a dénoncé mardi l'« *odieux crime commis par le régime sioniste* », s'étonnant de l'attitude de l'Occident qui, selon lui, n'a pas accordé « *l'importance nécessaire* » à ce problème alors qu'il l'a fait pour le Koweït. A Beyrouth, le chef spirituel des *musulmans pro-iraniens*, Cheikh Mohammed Hussein Fadlallah, a déconseillé aux Palestiniens de recourir aux armes pour lutter contre Israël « *dans la situation actuelle* » : « *Je ne pense pas qu'un recours aux armes convienne à la situation actuelle car il donnerait aux Israéliens un prétexte pour écraser l'intifada par la force* ».

Les événements de Jérusalem sont également dénoncés à travers le monde : Pékin et Moscou les ont « *condamnés* », le porte-parole de M. Gorbatchev demandant que l'ONU « *manifeste la même unanimité et la même cohésion dans son approche de la situation dans les territoires occupés que (...) sur l'agression irakienne contre le Koweït* ».

En Europe occidentale, où la plupart des capitales ont fait état de leur émotion, la CEE a reproché à Israël son « *usage excessif de la force* », qu'elle juge « *inacceptable* ». « *Consternés* », les Douze ont estimé que ce drame « *souligne une nouvelle fois la nécessité de résoudre le problème palestinien avec justice* », soutenant « *le principe de la convocation d'une Conférence internationale de paix* » au Proche-Orient sous les auspices de l'ONU. A Paris, la commission politique de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a exprimé « *son horreur et son indignation* » face à la « *répression meurtrière* », estimant que « *le droit international doit être respecté partout* ».

Enfin, à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé un « *appel pressant* » à Israël afin que « *cesse l'usage des munitions de guerre à l'encontre des civils* ». – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le silence embarrassé du gouvernement de M. Shamir

Les Palestiniens enterrent leurs morts et de nombreux Israéliens demandent des comptes à la police

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comme la consigne semble être de garder le profil le plus bas possible, aucun des hauts responsables de l'Etat n'a pris la parole, mardi 9 octobre, pour fournir de plus amples explications sur les événements de la veille sur le mont du Temple.

Si des silences ont valeur d'aveu, ce mutisme témoignerait que le gouvernement de M. Shamir est conscient qu'une tragique erreur d'appréciation a été commise par une police mal préparée à faire face à des milliers de manifestants.

La presse, plusieurs députés – de la majorité et de l'opposition – et certains responsables de la sécurité réclament des explications. La police avait bénéficié à l'avance, disent-ils, de suffisamment d'informations laissant entendre que la *journée allait être tendue*.

Depuis vendredi dernier, certains imams avaient bel et bien appelé à une mobilisation pour protester contre les agissements des « Fidèles du mont du Temple ». Chaque année, en cette même période de la fête juive de Sukkot, ce groupe d'extrémistes religieux ultra-nationalistes se livre aux mêmes gesticulations, manifestant son intention d'affirmer la souveraineté israélienne sur l'esplanade des Mosquées.

L'opposition et la majorité parlementaires acceptent en général la version officielle des événements, selon laquelle les policiers n'ont ouvert le feu que lorsqu'ils se sont estimés en danger de mort – vraisemblablement au moment où les manifestants ont submergé le commissariat de police se trouvant à l'une des entrées de l'esplanade après avoir bombardé à coups de pierres les fidèles juifs réunis devant le Mur des lamentations.

Mais éditorialistes et députés ne comprennent tout de même pas pourquoi le nombre de policiers et de gardes-frontières était ce jour-là plus réduit encore que celui des effectifs habituellement déployés en des circonstances « normales ».

Chacun savait – ou aurait dû savoir – que plusieurs milliers de pèlerins de Sukkot, israéliens ou étrangers, se rendraient au mur des Lamentations, cependant que plusieurs milliers de musulmans se *réuniraient au même moment*, quelques mètres plus haut, sur l'esplanade des Mosquées.

Le chef de la police, M. Yacov Terner, dont il n'est pas certain que la carrière à ce poste soit très longue, a démenti qu'il ait disposé à temps d'informations suffisamment claires sur la situation dans la Vieille Ville. Il a réfuté l'ensemble des critiques et affirmé que la police « *n'avait aucunement l'intention de servir de bouc émissaire dans cette affaire* ».

Etat d'alerte maximum

Peut-être s'agit-il moins, d'ailleurs, d'une question d'« informations » que de « perception ». Pour nombre d'Israéliens, les pitreries d'un groupe comme celui des « Fidèles du mont du Temple », dont les membres, déguisés en robe blanche, affichent leur intention d'aller reconstruire « le troisième Temple » sur l'esplanade des Mosquées, relèvent d'un folklore sans conséquence.

Après tout, la police n'a-t-elle pas toujours réussi – cette année encore – à les contenir et à leur interdire de manifester trop ostensiblement sur le Haram-Al-Sharif (nom arabe de l'esplanade des Mosquées) ? Après tout, la Cour suprême n'a-t-elle pas récemment fixé de nouveau des limites aux activités de ce groupe ?

Le problème est qu'il n'est pas certain que la population palestinienne lise avec attention les arrêts de la Cour suprême israélienne et que les « Fidèles du mont du Temple » ont, à ce jour, toujours bénéficié d'une extrême mansuétude de la part des autorités. Le problème est encore que la plupart des Palestiniens prennent très au sérieux les agissements de ce groupe, effectivement « perçu » par eux, à tort ou à raison, comme une menace immédiate pour les lieux saints musulmans – après tout, les « fous » n'ont pas manqué qui ont déjà tenté de s'en prendre aux mosquées du Haram...

Et il n'est pas impossible que la population palestinienne ait été renforcée dans ses convictions par M. Itzhak Shamir lui-même : quelques jours plus tôt, il avait publiquement annoncé qu'un nouveau quartier juif allait être édifié au beau milieu de la Jérusalem arabe, entre le mont des Oliviers et le mont Scopus. Pour avoir émis cette hypothèse, le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, s'est fait rudoyer par le premier ministre, qui a catégoriquement démenti que ses propos aient pu contribuer à une quelconque détérioration du climat. Affaire de « perception », sans doute...

Dans les heures qui ont suivi le drame du mont du Temple, les autorités n'ont eu qu'une seule *crainte, celle de réactions en* chaîne dans les territoires occupés, avec l'engrenage de la violence, de nouveaux morts et une situation politico-diplomatique intenable. Le déploiement militaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est à la mesure de l'inquiétude du gouvernement. C'est l'état d'alerte maximal avec près d'un million et demi de Palestiniens sous couvre-feu, alors qu'un tract de la Direction unifiée du soulèvement (l'OLP) appelle la population à « *tuer soldats et colons en Palestine* ».

Grève générale de deuil

Dans la partie arabe de Jérusalem, la grève générale de deuil était strictement observée : rues désertes, drapeaux noirs piqués çà et là. Alentour, les villages palestiniens de Silwan, Issawiya, Jebel-Moukaber – où depuis trois semaines des affrontements avec l'armée ont lieu presque chaque nuit – étaient sous quasi-couvre-feu. Dans la Vieille Ville, il y a eu de nouveaux accrochages, et des grenades lacrymogènes ont été tirées en direction du grand mufti de Jérusalem – un homme de quatre-vingts ans – avant que le gouvernement ne décide dans la soirée de rouvrir l'esplanade des Mosquées et d'en rendre les clés au Waqf (les autorités islamiques). Le quartier juif était, en revanche, en pleine activité et des milliers de personnes se pressaient au mur des Lamentations.

La tension était le plus sensible là où la population avait le droit de manifester : dans le secteur arabe d'Israël, principalement en Galilée, chez les Arabes israéliens. Sans que la situation ne dégénère en affrontements avec les forces de l'ordre, il y eut des attroupements, des cortèges et de brèves manifestations, à Nazareth entre autres. Des drapeaux de l'OLP, voire irakiens, ont été brandis par les manifestants, notamment à Haïfa.

Un même titre barrait la « une » des quotidiens palestiniens : « *Massacre sur l'esplanade des Mosquées, Vingt et un martyrs* ». L'engrenage de la violence a été amorcé par le climat de « *provocation* » suscité par les agissements des « Fidèles du mont du Temple » et par une réaction disproportionnée des forces de sécurité, qui « *ont ouvert le feu en plein dans la foule* », dit un communiqué signé par plusieurs personnalités et *institutions nationalistes*.

L'organisation palestinienne de défense des droits de l'homme Al Haq cite des témoins assurant que « *des soldats ont tiré sans avoir été provoqués et alors même qu'aucun désordre sérieux n'avait lieu* ».

La plupart des morts et des dizaines de blessés graves ont été touchés à balles réelles soit à la tête, soit dans la partie supérieure du corps, a-t-on indiqué de source médicale européenne. Deux femmes figuraient parmi les victimes, qui ont été enterrées dans la nuit de lundi à mardi.

« Chirurgie de guerre »

Le nombre des blessures à la tête a surpris les milieux médicaux occidentaux travaillant dans les deux principaux hôpitaux palestiniens de Jérusalem : « *C'était vraiment de la chirurgie de guerre.* » De même source, on a confirmé que des grenades lacrymogènes avaient été tirées dans la cour de l'hôpital Makassed et dans l'aile abritant la maternité lors des affrontements *entre soldats et familles des victimes*. On a aussi précisé qu'une ambulance a essuyé les tirs des soldats : une infirmière palestinienne qui se trouvait dans le véhicule a eu le bras déchiqueté par une balle.

ALAIN FRACHON

□ **La commission d'enquête de la police sera remplacée par un organisme « indépendant ».** – Le ministre israélien de la police, M. Ronnie Milo, a annoncé mardi soir la dissolution de la commission d'enquête de la police créée pour examiner les circonstances de la fusillade de lundi. Elle sera remplacée par une commission « indépendante », a-t-on appris de source officielle à Jérusalem. M. Milo, qui, quelques heures plus tôt, avait lui-même nommé les membres de la commission de la police, a estimé que les conclusions de celle-ci seraient fatalement considérées comme douteuses, compte tenu de sa composition. – *(AFP.)*

Le débat à l'ONU sur les territoires occupés

Les Etats-Unis prêts à condamner la « violence israélienne »

Le Conseil de sécurité des Nations unies après avoir poursuivi tard dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 octobre ses consultations sur l'éventuelle adoption d'une résolution après les incidents sanglants de Jérusalem qui ont fait 21 morts et 150 blessés, a remis à mercredi la suite des débats.

Deux textes étaient à l'étude, l'un émanant des Etats-Unis, l'autre du Yémen, bénéficiant du soutien de tous les pays non alignés du Conseil. Ces deux textes demandent, de façon différente, une enquête des Nations unies sur les affrontements de lundi entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes.

Le projet yéménite, tout en « *déplorant les actes de violence commis par les autorités israéliennes* », prévoit d'« *établir une commission de trois membres du Conseil de sécurité et de l'envoyer immédiatement afin d'examiner la situation présente à Jérusalem* ».

Le projet américain « *condamne la violence et particulièrement la réponse excessive israélienne* ». Il « *demande* » au secrétaire général de l'ONU « *d'envoyer une mission dans la région pour enquêter (...) ainsi que de lui faire un rapport rapidement, dès le retour de la mission* ».

Le texte américain est un « *grand pas en avant* », explique-t-on dans les milieux diplomatiques, dans la mesure où, pour la première fois depuis longtemps, il condamne en termes à peine voilés Israël. La dernière fois que Washington avait souscrit à une « *condamnation* » d'Israël, c'était en 1982 lors de l'invasion du Liban par l'armée israélienne.

Toutefois, note-t-on de même source, si les Etats-Unis vont plus loin qu'on ne s'y attendait, il n'est pas certain que leur texte soit accepté par les pays arabes. Le projet de résolution condamne en effet Israël mais préconise l'envoi d'une mission d'enquête par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar et non par le Conseil de sécurité, seul habilité à prendre des mesures contraignantes. – *(AFP, Reuter.)*

Sans établir de lien avec la crise du Golfe

La France souligne la nécessité d'une conférence internationale sur la question palestinienne

Les « *événements graves* » qui se sont produits à Jérusalem imposent que les Nations unies « *se prononcent rapidement* », a déclaré mardi 9 octobre le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine. « *On ne peut attendre pour cela que les résolutions du Conseil de sécurité concernant la question Irak-Koweït soient appliquées. C'est la responsabilité du Conseil de mettre en œuvre le droit qu'il a défini, là comme ailleurs* », a-t-il expliqué. L'important, a encore estimé M. Védrine, est d'engager le processus qui « *aboutira le moment venu à la réunion d'une conférence internationale* » englobant les problèmes palestinien, israélien et libanais. « *On n'a pas de raison d'établir un lien chronologique* [entre la question palestinienne et celle du Golfe], a encore précisé M. Védrine. *Si le problème se pose aujourd'hui, c'est dès aujourd'hui que la France dit qu'il souligne la nécessité absolue de cette conférence internationale.* »

Le porte-parole de l'Élysée a déclaré que cette position était différente de celle des dirigeants irakiens ou palestiniens qui réclament que l'ensemble des problèmes du Proche-Orient soient traités au sein d'une même conférence : « *Nous ne proposons pas plus qu'avant que, dans une grande conférence, on mélange tous les sujets. Plusieurs problèmes se posent ou se reposent en même temps. Cela ne veut pas dire que la thérapeutique soit la même et qu'on fasse une jonction des plans.* »

La « *différence d'approche* » avec les Etats-Unis sur la question israélo-palestinienne ne remet pas en cause la cohésion démontrée par le Conseil de sécurité de l'ONU à propos de la crise du Golfe, a encore dit M. Védrine. « *Malheureusement la cohésion de la communauté internationale reste à créer sur le problème du Proche-Orient. En attendant elle s'expose au reproche de faire deux poids deux mesures. On ne pourra pas reprocher cela à la France* », a-t-il enfin estimé.

Les amis des opprimés

par André Bercoff

PROCHE-ORIENT

Après la tuerie sur l'esplanade des Mosquées

M. Saddam Hussein a appelé à une « action arabe pour libérer Jérusalem »

Dans le discours lu, mardi 9 octobre, à la télévision par le présentateur habituel, le président Saddam Hussein a affirmé que l'Irak est parvenu à fabriquer un nouveau missile d'une portée de *« plusieurs centaines de kilomètres »*. Il a également appelé à une *« action arabe »* pour *« libérer Jérusalem, prisonnière et triste »*.

Le missile cité a été baptisé par le président irakien « Al Hijara », ce qui signifie « la pierre », en référence à l'Intifada. Le chef de l'Etat irakien n'a donné aucune indication sur les performances de ce nouvel engin.

Faisant référence aux affrontements sanglants survenus la veille sur l'esplanade des Mosquées, M. Saddam Hussein a ensuite estimé que *« Jérusalem, prisonnière et triste, ne sera pas guérie de ses blessures par des paroles ou des condamnations »*. *« Une action arabe est seule capable de soigner ses blessures, de briser le joug et de la libérer »*, a-t-il ajouté.

« Pour nous les Arabes, seule une action rapide, claire et bien déterminée est susceptible d'apaiser nos cœurs qui ont été affligés par ce qu'ont subi nos frères en Palestine », a-t-il poursuivi. *« Cette action est la seule qui peut bouter les occupants hors des lieux saints des Arabes »*, a-t-il conclu. Il a aussi sommé les Israéliens de quitter *« la Palestine »* et les forces de la coalition occidentale déployées en Arabie saoudite de quitter les *« sanctuaires sacrés de l'islam »*.

« Vous n'avez d'autre recours que celui de quitter la Palestine et les lieux saints des Arabes, comme les troupes américaines et leurs alliées n'ont d'autre choix que de quitter les terres saintes des Arabes et des musulmans » en Arabie saoudite, a-t-il encore déclaré. *« Quittez nos terres, vous les tyrans. Autrement, adviendra de vous ce qu'il adviendra »*, a-t-il menacé. *« Le sang ne vous permettra pas de conserver la terre de Palestine »*, a conclu le président irakien.

M. Saddam Hussein a encore affirmé que les Arabes et les musulmans n'ont pas *« à se préoccuper des équipements et des armes sophistiquées que les Américains ont installés dans la région, croyant qu'ils sont capables de vaincre la volonté des Irakiens et des Arabes »*.

Evoquant une réunion du commandement de l'armée irakienne qu'il a présidée lundi, il a déclaré avoir demandé à ses hommes *« de se creuser la cervelle au maximum pour faire face aux armes et aux équipements les plus complexes en ayant recours à des procédés simples »*. *« Plus vos armes sont lourdes, plus votre orgueil s'accroît et plus vos fautes s'accumulent, et ceux qui commettent des fautes tombent dans l'abîme où ont déjà chu le Crésus du Koweït* [l'émir Jaber] *et ses alliés lorsque leurs coffres-forts ont débordé de richesses illégales »*, a-t-il conclu.

De son côté, dans un communiqué, le ministère irakien des affaires étrangères a réitéré mardi son appel à un règlement *« global »* des problèmes du Proche-Orient, conformément à *« l'initiative »* proposée le 12 août par le président Saddam Hussein, et a exhorté les Arabes à *« ne pas se contenter de condamnations verbales »* au sujet de la tuerie de Jérusalem.

Le communiqué estime que *« le nouveau crime commis par le régime sioniste illustre la politique de deux-poids-deux-mesures pratiquée par les grandes puissances, et d'abord par les Etats-Unis. La protection américaine encourage l'entité sioniste à persister dans la pratique de ces crimes et dans le défi des droits de l'homme et du droit international. (...) L'Irak exhorte la nation arabe à ne pas se contenter de condamnations verbales* (car) *de tels procédés n'ont jamais pu mettre un terme aux crimes passés et ne pourront prévenir les crimes ultérieurs »*.

Le communiqué invite enfin *« les Arabes et tous les peuples et Etats épris de liberté à mettre l'accent, comme l'a fait l'Irak, sur la nécessité d'entamer tout de suite l'examen de tous les problèmes de la région conformément à des principes et des critères communs, et sur la base de l'initiative du président Saddam Hussein »*.

Le nouveau missile irakien

L'annonce de M. Saddam Hussein, selon laquelle l'Irak posséderait un *« nouveau missile balistique d'une portée de plusieurs centaines de kilomètres »*, a de quoi laisser perplexes les services de renseignement militaires. Toutefois les Irakiens disposant d'une panoplie de missiles de moyenne et longue portée – 300, 600 et 900 kilomètres – bien connue des spécialistes occidentaux, la menace ne peut être sous-estimée.

A l'époque où la première fusée de fabrication irakienne destinée à la mise en orbite de satellites a été lancée, en décembre 1989, de la base d'Al-Anbar, l'armée irakienne avait déjà annoncé la mise au point de deux types d'engins balistiques d'une portée de 2000 kilomètres, fabriqués *« sans l'intervention d'aucune partie étrangère »* (*le Monde* du 9 décembre 1989).

Composée de trois étages, la fusée lancée en décembre dernier doit sans doute beaucoup au missile soviétique Scud (un engin mono-étage de 63 tonnes de poussée à propergols liquides), et au missile argentin Condor-2. La nouvelle arme annoncée par Saddam Hussein pourrait être le missile Tamouz-1, de 2000 kilomètres de portée, dérivé de ce premier engin. Les Irakiens ne l'ont apparemment pas encore essayé.

Mais, selon des experts occidentaux, il pourrait être propulsé par des moteurs à propergol solide, d'utilisation très rapide. Les Irakiens développent également un autre missile à propergol solide, de 250 kilomètres de portée. Mais nul ne sait s'il est opérationnel.

Mais il ne suffit pas de savoir lancer un engin. Il faut encore lui assurer la capacité d'atteindre sa cible avec une précision suffisante. Autrement dit savoir le doter d'un système de guidage embarqué (centrale à inertie) réellement performant. Or le président irakien n'a fourni aucune indication sur les performances du missile Al-Hijara.

Les spécialistes, qui soulignent que les missiles irakiens envoyés sur l'Iran avaient une précision de l'ordre du kilomètre, en sont donc, sur ce point, réduits aux suppositions.

D'autre part, les Irakiens sont-ils capables d'équiper leurs missiles de têtes chimiques qui, selon certains spécialistes, ne seraient pas plus difficiles à mettre au point que l'arme à explosif gazeux dont ils disposeraient déjà selon le *Los Angeles Times* (*le Monde* daté 7-8 octobre).

Ca. V.

IRAN : l'élection de l'Assemblée des experts

Coup de force des pragmatistes menés par MM. Rafsandjani et Khamenei

L'élection le lundi 8 octobre de la nouvelle Assemblée des experts religieux (mojtaheds), chargés de choisir le « guide » de la République islamique, a été marquée par un net succès des pragmatistes. Cette victoire n'a cependant été rendue possible que grâce à un véritable coup de force préparé au cours des trois derniers mois par le tandem Rafsandjani-Khamenei au pouvoir à Téhéran depuis la mort de l'imam Khomeiny.

Elue pour la première fois en décembre 1982, l'Assemblée des experts, dont le mandat est de huit ans, est l'un des instruments essentiels mis en place par Khomeiny pour assurer la pérennité de la République islamique, de ses institutions et de leur orientation religieuse.

Bien que fort discrète, elle joue un rôle primordial puisqu'elle détient, théoriquement du moins, le droit de démettre le guide. Il était donc prévisible que les successeurs de l'imam fassent tout pour mieux la contrôler.

Les premières mesures dans ce sens ont été prises en juillet dernier, lorsque les experts religieux ont – à l'instigation probable du pouvoir – modifié le règlement intérieur de l'Assemblée et décidé que la candidature des mojtaheds désireux d'en devenir membres devait être avalisée par les six religieux qui font partie du Conseil des gardiens de la Constitution.

Ces derniers, qui appartiennent au courant conservateur du clergé et ont été désignés par l'ayatollah Khamenei, se sont aussitôt empressés de décréter que seuls ceux qui avaient des connaissances religieuses suffisantes et une réputation de vertu sans tache pourraient être désignés comme candidats... après avoir été au préalable examinés par eux.

Une exigence humiliante devant laquelle ont refusé de s'incliner nombre de mojtaheds aux savoir et vertus unanimement reconnus. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux, dont l'ayatollah Moussavi Ardebili, qui avait occupé pendant près de dix ans le poste de juge suprême de la République islamique, et l'ancien procureur, l'ayatollah Khoeiniha, le mentor des étudiants de la ligne de l'imam, ont refusé de comparaître devant leurs examinateurs et se sont désistés. D'autres, dont l'actuel président du Parlement Mehdi Karroubi et l'ancien ministre de l'intérieur, Ali Akbar Mohtachemi, l'un des chefs de file des radicaux, ont piteusement échoué à l'examen et ont été recalés.

L'ayatollah Khalkhali, dont les connaissances religieuses ne pouvaient être mises en cause, a été écarté pour ses activités passées de juge des tribunaux révolutionnaires, non sans avoir rappelé opportunément qu'il avait été nommé à ce poste par l'imam Khomeiny, dont il n'avait reçu que des encouragements. En revanche, le fils de l'imam, Ahmed Khomeiny, qui n'a jamais fait d'études religieuses, a été dispensé de l'examen.

Ce concours pour adultes a créé dans les milieux politiques et religieux de Téhéran un climat de vive tension. Des véritables empoignades se sont déroulées au Majlis (Parlement) où les radicaux majoritaires ont crié à l'arbitraire et ont accusé le tandem Rafsandjani-Khamenei de vouloir éliminer les religieux indésirables, c'est-à-dire susceptibles de faire preuve d'indépendance à l'égard du pouvoir. Au cours d'une bousculade au Majlis, le président du Parlement, Mehdi Karroubi, a glissé, s'est fracturé une cheville et a dû être hospitalisé.

Une victoire à la Pyrrhus

En fin de compte, les refus et retraits de candidatures ont laissé près d'une centaine de protagonistes en lice pour les quatre-vingt-trois sièges à pourvoir à l'Assemblée des experts, alors qu'il existe en Iran près de cinq mille mojtaheds. Dans plusieurs circonscriptions, le vote n'a pu avoir lieu faute de candidats et, dans près de la moitié des circonscriptions, il n'y a eu qu'un seul postulant. Un projet de loi stipulant qu'aucun vote ne pouvait avoir lieu avec un candidat unique avait auparavant été rejeté par le Parlement.

La victoire de MM. Rafsandjani et Khamenei, qui malgré leurs divergences passées ont fait preuve d'une remarquable solidarité, constitue cependant une victoire à la Pyrrhus. Elle a jeté le discrédit sur un scrutin visiblement préfabriqué et a entraîné une désaffection populaire qui s'est manifestée par un taux de participation extrêmement faible. Elle a surtout approfondi le fossé qui s'est créé entre le pouvoir et l'établissement religieux après la disparition de l'imam.

La désignation de M. Khamenei, au lendemain de la mort de Khomeiny, comme guide spirituel de l'Iran, grâce à une lettre attribuée à l'imam défunt, avait jeté une ombre sur la légitimité du successeur : il ne disposait d'aucune des qualifications requises par la Constitution et avait été réélu, deux mois après, aux termes d'une nouvelle Constitution, *« en vue de dissiper les doutes malveillants qui auraient pu subsister »*.

Religieux emprisonnés et exécutés

La manière cavalière dont a été conduite l'élection de la deuxième Assemblée des experts ne manquera pas d'intensifier la bouderie de l'ensemble des religieux demeurés fidèles à l'imam. En particulier, l'affront fait à l'ayatollah Moussavi Ardebili, qui n'a rien d'un radical et est unanimement respecté par le clergé, sera interprété comme faisant partie d'un processus de « dékhomeinisation » qui n'ose dire son nom.

Dans le but de rétablir les ponts avec les religieux, alors que la base sociale et idéologique du régime se retrécit de jour en jour, l'ayatollah Khamenei avait récemment adressé une lettre amicale et conciliante à l'ayatollah Montazeri, en disgrâce depuis son limogeage de ses fonctions de successeur désigné de l'imam en mars 1989. Le patriarche de Qom aurait, selon ses proches, répondu sur un ton désabusé : *« Les croyants ne croient plus ni en moi ni en vous. »*

Depuis cette disgrâce, les tribunaux créés spécialement en vue de juger les religieux ont condamné à diverses peines d'emprisonnement près de 2 800 membres du clergé, dont près de 400 sont enfermés à la prison d'Evine. Selon M. Rayshahri, l'ancien ministre des renseignements, environ une quinzaine de religieux ont été exécutés, sous diverses accusations dont celle d'homosexualité.

JEAN GUEYRAS

La Jordanie met en garde contre toute exploitation de la colère populaire

Dans un communiqué officiel publié, mardi 9 octobre, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, le gouvernement jordanien, tout en renouvelant sa condamnation de l'*« abominable tuerie »*, a exhorté les Jordaniens *« qui ont toujours su faire face aux ennemis de la nation »* à *« empêcher que quiconque exploite cette colère nationale sincère »* et à *« rester vigilants pour protéger leur patrie »*.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

C'est dans le calme et l'unité qui caractérisent la situation politique depuis le début de la crise du Golfe que la Jordanie a réagi mardi 9 octobre au massacre des Palestiniens sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Toute la journée, dans les camps palestiniens comme à l'université ou dans les rues d'Amman, des manifestations ont eu lieu pour dénoncer ce *« crime »* et exiger du Conseil de sécurité des mesures adéquates pour condamner Israël et protéger les Palestiniens, ou appeler à la guerre sainte pour libérer la Palestine.

Tôt le matin, ils étaient environ cinq mille, portant des portraits du président Saddam Hussein, du leader de l'OLP Yasser Arafat et de son adjoint assassiné en 1988, Abou Jihad, au camp de Baka, le plus grand de Jordanie, à défiler dans les rues pour réclamer justice et appeler, Coran brandi dans les mains des femmes, à la guerre sainte, *« seule voie pour libérer la Palestine »*. Majoritairement proches des islamistes, les manifestants, hommes et femmes séparés par un cordon de sécurité, ont brûlé des drapeaux israéliens, américains, soviétiques, et malmené les journalistes étrangers dont certains ont dû rapidement fuir devant la foule en colère. A l'université, plusieurs milliers d'étudiants ont défilé dans le calme alors qu'une centaine de femmes, massées devant les bureaux des Nations unies, ont poursuivi un *sit in* et une grève de la faim engagés lundi.

Largement déployées dans le centre d'Amman pour éviter tout incident, les forces de l'ordre n'ont eu à aucun moment à intervenir comme si un accord tacite avait régi le comportement des uns et des autres. Aussitôt après la tuerie, les autorités jordaniennes avaient, semble-t-il, pris contact avec toutes les forces politiques du pays pour éviter le renouvellement des graves incidents qui avaient eu lieu après le massacre de Rishon-le-Sion en mai dernier.

Armer la population ?

Certains officiels ne cachent pas en privé leurs craintes d'une exploitation du ressentiment populaire très fort en Jordanie, à propos d'une affaire qui, quoi qu'il en soit, renforce les thèses irakiennes sur la nécessité de lier directement la crise du Golfe à la question palestinienne. Convoquant par ailleurs les ambassadeurs des cinq pays membres du Conseil de sécurité, le ministre des affaires étrangères par intérim, M. Ibrahim Izzeddine, leur a fait part de la profonde inquiétude du gouvernement et du peuple jordaniens devant ce massacre et a exprimé l'espoir que le problème palestinien serait examiné avec *« le même enthousiasme que les autres questions traitées par le Conseil de sécurité »*.

Les deux chambres du Parlement jordanien, qui ne siègent pas officiellement, se sont enfin réunies en session informelle pour, elles aussi, condamner cet acte. Principal groupe parlementaire avec vingt des quatre-vingts sièges, les Frères musulmans avaient, auparavant, appelé dans un communiqué *« à la guerre sainte et au martyre »* demandant en outre *« la création de l'armée d'Al Aqsa »*.

Une délégation parlementaire représentant tous les groupes de la chambre devait être reçue mercredi par le premier ministre, M. Moudar Badrane, pour lui faire part des décisions prises lors de la session à huis clos de mardi. La chambre demanderait au gouvernement *« d'entraîner et d'armer la population »* pour faire face à toute éventualité.

Exprimée il y a quelques jours par le député islamiste Laïth Choubeylat, cette revendication placerait toutefois le gouvernement dans une position difficile, à un mois de la rentrée parlementaire au cours de laquelle le bloc islamiste entend bien monnayer avec plus de fermeté son soutien.

FRANÇOISE CHIPAUX

La politique syrienne au Liban

Pour Damas, le temps n'est pas encore venu de combattre le général Aoun

DAMAS

de notre envoyé spécial

La Syrie passera à l'action – c'est-à-dire à l'assaut – pour éliminer le général Michel Aoun au Liban si c'est indispensable, à condition de recevoir un appel clair et solennel du gouvernement libanais et en temps opportun. En d'autres termes, elle tiendra les engagements pris auprès des autorités légales libanaises. Mais on considère à Damas que le temps n'en est pas encore venu, en raison de l'implication syrienne dans la crise du Golfe contre le vieil ennemi irakien. En attendant, le blocus du territoire du général « rebelle » continue...

Telle paraît être, en substance, la position de la Syrie face au dilemme auquel elle est confrontée au Liban. *« Aoun ne pourra se maintenir à Baabda* [le siège de la présidence de la République] *que quelques semaines, quelques mois au plus »* : cette petite phrase du ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El-Charch, a aussitôt donné lieu à deux interprétations contradictoires.

Les uns en ont retenu que *« Aoun ne pourra se maintenir à Baabda »*, les autres – les aounistes – n'ont pris en considération que les *« quelques mois »*, qui semblent renvoyer l'intervention syrienne aux calendes grecques. La réalité est que, pour Damas, une intervention militaire au Liban ne pourrait plus mal tomber en raison de l'exploitation qu'en ferait le président Saddam Hussein.

Pourquoi donc les Syriens ont-ils autorisé le blocus – car il a bien fallu qu'ils permettent aux autorités légales libanaises de l'entreprendre pour que celles-ci s'y risquent ? Pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il fallait bien que le président Elias Hraoui fasse quelque chose pour sortir de l'impasse et cesse de se morfondre dans son absence de pouvoir, au siège « provisoire » de la présidence à Beyrouth-Ouest.

Ensuite, parce que si la Syrie a pu se satisfaire durant près d'un an – l'élection d'un président libanais remonte à novembre 1989 – d'un général Aoun bloquant les institutions libanaises et constituant l'élément central de la guerre des chrétiens – et donc de leur affaiblissement si utile à Damas, – elle ne peut plus s'en accommoder parce que l'on est parvenu trop près du point de désagrégation du Liban et de sa structure politique. Or les Syriens, dans la conjoncture actuelle, craignent fortement l'effondrement du Liban. Le chaos libanais qui, s'il s'installait de nouveau, serait aujourd'hui plus grand qu'il ne le fut jamais, deviendrait en effet, en quelque sorte, contre-productif pour la Syrie.

« Ligne rouge »

« On nous a tant et plus parlé de ligne rouge *israélienne au Liban ; nous allons vous fixer cette fois une* ligne rouge *syrienne : celle où le maintien du général Aoun à Baabda ferait voler en éclats le gouvernement et menacerait l'existence du régime du président Hraoui. »* Cet avertissement a été donné par les autorités syriennes à un gouvernement occidental.

Dans le même temps, M. Assad ne cesse de répéter la question suivante : *« Le Liban et la Syrie sont une nation et un peuple, soit. Mais sont-ils bien deux Etats ? »* Non sans avoir pesé ses mots : *« Oui, je suis le premier dirigeant syrien à être en mesure de le dire. »* Tels sont, aujourd'hui, les deux fondements de la politique de Damas au Liban. La Syrie a signé les accords de Taëf – du moins les passages la concernant. Si elle a pu, après cela, garder deux fers au feu, ces temps paraissent révolus.

Au cas où le choix consisterait, pour les Syriens, entre la chute du général Aoun et celle du gouvernement dit de Taëf – or on se dirige tout droit vers cette alternative, – ils n'hésiteraient pas finalement à intervenir, le plus tard possible – *« quelques semaines ou quelques mois »* – mais à intervenir quand même.

LUCIEN GEORGE

LA CRISE DU GOLFE

Le mouvement d'évacuation des ambassades à Koweït se poursuit

Le président George Bush, répliquant au message de M. Saddam Hussein diffusé quelques heures plus tôt par Radio-Bagdad, a déclaré, mardi 9 octobre, lors de sa conférence de presse, que sa patience était de plus en plus entamée par le refus des forces irakiennes de quitter le Koweït. M. Mikhaïl Gorbatchev devait adresser mercredi une lettre au président américain, pour lui rendre compte de la visite d'un émissaire soviétique, M. Evgueni Primakov, à Bagdad la semaine dernière.

Le mouvement d'évacuation des ambassades à Koweït se poursuit. A Bruxelles, le ministère des affaires étrangères a ainsi fait savoir mardi que les deux derniers diplomates belges encore présents quitteront leur ambassade dans les jours prochains en raison de conditions de vie devenues insupportables. Les Allemands et les Néerlandais avaient annoncé lundi qu'ils allaient faire de même, et l'Italie a évacué samedi sa mission.

Après ces départs, généralement pour Bagdad, il ne restera plus à Koweït qu'une poignée de diplomates : le chargé d'affaires, M. Jean-Pierre Galtier, et cinq autres diplomates français, deux diplomates britanniques, sept Américains, cinq Canadiens et deux Indonésiens.

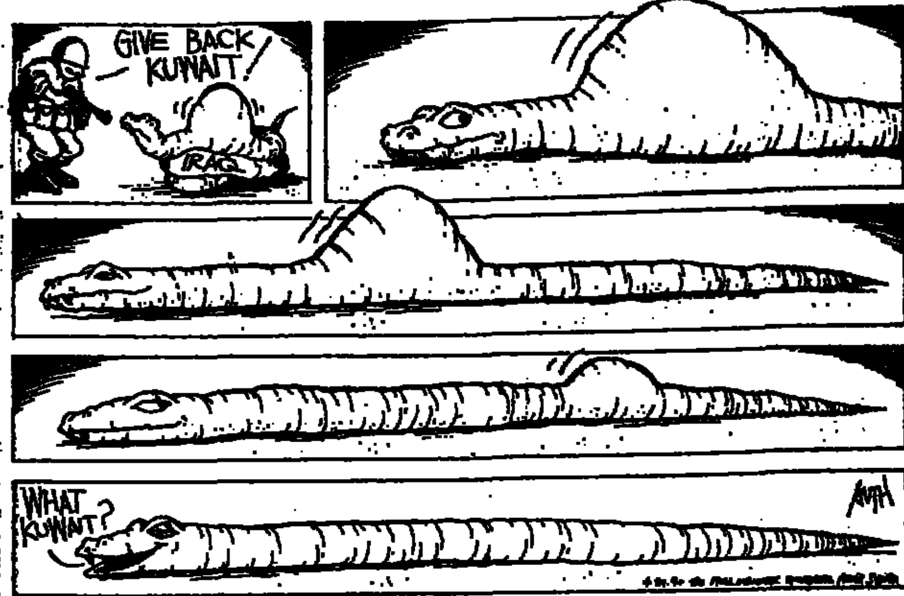
L'ambassade de France *« sera une des dernières à fermer »*, a déclaré mardi M. Roland Dumas, tout en reconnaissant que ce moment viendrait car *« la résistance humaine a des limites »*. Il a rappelé qu'à chaque évacuation les clés de l'ambassade concernée étaient remises *« à une ambassade amie »* et qu'une protestation était élevée auprès de Bagdad, pour signifier que la mission restait officiellement à Koweït, *« de façon à ne pas admettre le fait accompli de l'annexion »*.

Moins de réfugiés en Jordanie

D'autre part, le Quai d'Orsay a confirmé mardi qu'un ressortissant français à Koweït avait été transféré à Bagdad dimanche par l'armée irakienne. C'est le Foreign Office qui avait annoncé lundi qu'un groupe de vingt-trois étrangers – vingt Britanniques, deux Américains, un Français – avaient ainsi été emmenés de force à Bagdad. Il reste, selon le porte-parole du Quai d'Orsay, un peu moins de quatre cents Français à Koweït.

En revanche, quatre cents Américains et leurs familles devaient être évacués mercredi du Koweït et d'Irak, à bord d'un Boeing-747 de la compagnie irakienne affrété par le gouvernement américain. L'avion devait décoller de Bassorah et gagner la Caroline-du-Nord après une escale à Londres dans la soirée.

Les autorités jordaniennes et un responsable de l'ONU à Genève ont fait savoir mardi que le nombre des réfugiés ayant fui le Koweït et l'Irak et transitant dans des camps en Jordanie est en constante diminution et atteignait en début de semaine son niveau le plus bas depuis le début de la crise. Le rapatriement de ces réfugiés, pour la plupart asiatiques, s'est en effet accéléré sous l'égide de leur gouvernement ou d'organismes internationaux. Ils n'étaient plus que vingt mille en Jordanie mardi, contre quarante-trois encore au milieu de la semaine dernière. – *(AFP, Reuter.)*



« Rendez le Koweït ! » « Quel Koweït ? » (International Herald Tribune du 10 octobre)

Saddam Hussein et les sourds-muets

Suite de la première page

Ces signaux étaient-ils, une fois encore, plus qu'ambigus ? Pouvait-il se douter que le rapt d'un émirat allait déclencher une riposte américaine d'une telle ampleur ? Autant de questions légitimes, même si elles n'excusent en rien le comportement du maître de Bagdad.

Le dossier a été ouvert il y a trois semaines par la presse américaine et britannique (1). Le moins qu'on puisse en dire, à ce stade, c'est qu'il est accablant pour le pouvoir politique américain. Non que les éléments dont on dispose accréditent la théorie du « complot », courante dans certains milieux français, selon laquelle Washington aurait poussé Saddam Hussein à la faute afin d'avoir un prétexte pour le supprimer. Mais parce qu'ils montrent, au-delà de l'imaginable, que les responsables américains ont pris pendant des mois leurs désirs pour la réalité : toujours traumatisés par leur expérience iranienne et la longue prise en otage de leurs diplomates à Téhéran, ils ont voulu se persuader que Saddam Hussein se normalisait, rentrait dans le rang des interlocuteurs raisonnables. Bref, ils ont commis un contresens total sur ses intentions.

On a déjà beaucoup épilogué sur la « bourde » de Mme April Gaspie, l'ambassadrice américaine à Bagdad, qui, reçue le 25 juillet par Saddam Hussein, lui tient un langage *« inspiré par l'amitié, non pas par la confrontation »*, affirme que son gouvernement ne veut pas prendre parti dans la querelle frontalière qui oppose l'Irak au Koweït et ne pipe mot lorsque son interlocuteur, poliment prié de s'expliquer sur les concentrations de troupes irakiennes à la frontière de l'émirat, laisse clairement entendre que *« quelque chose arrivera si* [on est incapable] *de parvenir à une solution »* par la négociation avec son voisin. Un semblant de négociation eut bien lieu le 1er août à Djeddah, entre un proche collaborateur du président irakien et le prince héritier du Koweït, mais il n'aboutit à rien. Le même jour, Mme Gaspie, apparemment rassurée, quittait Bagdad pour prendre ses vacances aux Etats-Unis. Le lendemain, les troupes de Saddam Hussein entraient au Koweït.

Le rôle de Mme Gaspie n'est certes pas glorieux. Il serait cependant injuste de lui faire porter seule le chapeau. Comme devait le reconnaître le département d'Etat à la suite de la publication par Bagdad du transcript de sa conversation avec Saddam Hussein, elle n'a fait à cette occasion que suivre à la lettre les consignes reçues. Jusqu'au dernier moment, les politiques à Washington n'ont pas voulu croire à la possibilité d'une invasion de l'émirat. Au courant depuis la fin juillet, grâce à leurs satellites, des concentrations de troupes irakiennes, ils ont toujours pensé que le dictateur bluffait et n'ont jamais pris au sérieux les mises en garde israéliennes. Ils n'étaient pas les seuls, il faut le reconnaître, puisque jusqu'au 2 août nombre de dirigeants arabes n'ont pas cru, eux non plus, au risque d'une invasion, notamment le roi Fahd d'Arabie saoudite, le président Moubarak et même l'émir Jaber.

Une autre preuve de l'aveuglement américain est fournie par le témoignage donné le 31 juillet, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, par M. John Kelly, secrétaire d'Etat adjoint chargé du Moyen-Orient. Lui aussi déclara aux parlementaires, dont certains voulaient imposer des sanctions commerciales contre Bagdad en représailles aux menaces de Saddam Hussein de *« détruire par le feu la moitié d'Israël »*, que le régime irakien évoluait dans le bon sens et que les Etats-Unis ne s'étaient pas engagés à défendre le Koweït en cas d'agression. Il fut entendu, notamment par les parlementaires du Middle West, préoccupés essentiellement de continuer à vendre blé, poulets, maïs et produits laitiers à Saddam Hussein (pour environ 1 milliard de dollars par an depuis 1983).

Plusieurs d'entre eux s'étaient d'ailleurs illustrés, au mois d'avril, en se rendant à Bagdad pour expliquer à Saddam Hussein qu'il n'avait aucun problème avec le peuple américain et que son handicap médiatique provenait seulement de quelques journalistes occidentaux *« gâtés et prétentieux »*. Cette dernière expression appartient au sénateur Alan Simpson, républicain du Wyoming, mais des hommes comme Robert Dole (Kansas), le leader républicain au Sénat, connu pour ses ambitions présidentielles et son influence, le sénateur Howard Metzenbaum, démocrate de l'Ohio, étaient eux aussi partie de cette peu glorieuse équipée. Leurs intérêts mercantiles faisaient tout à fait l'affaire d'un Brent Scowcroft, conseiller pour les affaires de sécurité du président Bush, et adepte de la même Realpolitik que Henry Kissinger lorsque ce dernier conseillait, il y a quelques années, une entente américano-syrienne pour imposer une solution au conflit israélo-arabe.

Tous ces épisodes sont d'autant plus troublants que, depuis le début de l'année, Saddam Hussein avait multiplié déclarations et gestes pour le moins inquiétants. Le 24 février, lors de la réunion du Conseil de coopération arabe à Amman, il met en garde les dirigeants de la région contre la disparition de l'influence soviétique et l'arrivée massive des juifs d'URSS en Israël, il dénonce les projets de mainmise américaine sur le Golfe, réclame le retrait de l'US Navy de la région et dénonce le président Moubarak comme tête de pont de cette offensive américaine. Le discours ne retient guère l'attention de Washington ni d'ailleurs d'autres capitales occidentales.

De la même manière, les réactions internationales sont étrangement modérées lorsque le maître de Bagdad fait exécuter un journaliste de l'*Observer* d'origine iranienne, accusé d'espionnage, et se fait surprendre en train d'essayer d'acheter les détonateurs nécessaires pour l'utilisation d'armes nucléaires. Le mois d'avril est également agité puisque c'est le 2 de ce mois que Saddam Hussein menace Israël de destruction grâce à ses armes chimiques. Et, à la fin du mois de mai, après que l'Irak eut fait longtemps la « une » des journaux britanniques avec l'affaire du canon géant, ce sont les « Etats frères » de la région qui sont accusés par Saddam Hussein, lors d'une réunion de la Ligue arabe à Bagdad, de mener une *« guerre économique »* contre l'Irak pour avoir refusé une hausse du prix du pétrole. Ces accusations seront dûment explicitées lors du discours prononcé par Saddam Hussein le 17 juillet, à l'occasion de la fête nationale irakienne.

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. L'adage s'applique parfaitement au comportement américain – mais aussi français, si l'on se souvient du voyage que M. Chevènement fit à Bagdad au début de l'année, – durant le premier semestre 1990. Rien ne prouve que Saddam Hussein ne se serait pas lancé dans de nouvelles aventures militaires si les Etats-Unis avaient parlé haut et clair dès les premiers signes de dérapage. Force est de constater, cependant, que ce réaliste cynique avait toutes les raisons de penser que l'invasion du Koweït ne serait, pour lui, qu'un mauvais moment à passer mais qu'elle serait finalement tolérée par Washington. Les Etats-Unis n'ont-ils pas été humiliés naguère au Vietnam puis en Iran ? Hier au Liban ?

Mais il y a une autre leçon, plus inquiétante, à retenir des six mois qui ont précédé la crise du Golfe : Saddam Hussein est peut être un joueur d'échecs, mais certainement pas de poker. Il ne bluffe pas. Il finit toujours par essayer de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés. Il faut donc prendre au sérieux non seulement ses actes mais aussi ses déclarations.

JACQUES AMALRIC

(1) Voir notamment *Newsweek* du 1er octobre, *Time* du 1er octobre et *The Economist* du 29 septembre.

□ **M. Chirac sera reçu vendredi 12 octobre par M. Mitterrand.** – M. Jacques Chirac sera reçu *« à sa demande »* vendredi matin 12 octobre à l'Elysée par le président de la République. Le président du RPR avait écrit le 4 octobre au chef de l'Etat pour lui demander un entretien sur l'évolution de la situation dans le Golfe et les initiatives françaises. Au terme de cet entretien, M. Chirac réunira le bureau politique du RPR.

□ **Rencontre sur les conséquences de la crise.** – La revue *les Cahiers de l'Orient* organise les 11 et 16 octobre deux petits déjeuners-conférences consacrés aux conséquences économiques de la crise du Golfe et auxquels participeront notamment une trentaine de chefs d'entreprise. Entrée sur invitation. Téléphoner au 47-34-58-52.

AFRIQUE

RWANDA

Les opposants réclament le départ des troupes étrangères

Les forces gouvernementales ont repris, mardi 9 octobre, Gabiro, une localité située en bordure du parc naturel de l'Akagera, a-t-on appris auprès de l'état-major de l'armée rwandaise. Les rebelles continuent, toutefois, de contrôler le Mutara, dans le nord-est du pays, une région de chasse traversée par une route stratégique par laquelle arrive une partie des importations qui transitent par le Kenya et l'Ouganda, notamment le pétrole.

Toute la région du Mutara est zone interdite. Son accès est soumis à une autorisation du ministère de la défense que celui-ci ne délivre pas. A Kigali, en revanche, hormis le maintien du couvre-feu nocturne, la situation semble revenir à la normale. Le seul signe visible de la tension des derniers jours est la présence de véhicules blindés aux principaux carrefours de la capitale.

Malgré tout, le gouvernement français a demandé *« très instamment »* aux Français de quitter le pays. *« L'hypothèse d'une nouvelle détérioration est envisagée »*, a expliqué, mardi, le porte-parole du Quai d'Orsay en soulignant *« qu'il valait mieux prendre les devants »* pour éviter que des Français puissent être pris dans d'éventuels troubles.

De son côté, une association de Rwandais réfugiés en Belgique a demandé, mardi, la fin des interventions étrangères au Rwanda. M. Jean-Baptiste Ndahumba, porte-parole du Front patriotique national (Inkontanyi), a déclaré *« comprendre l'aspect humanitaire de ces interventions »*, tout en précisant que celles-ci devaient *« s'effectuer dans un délai raisonnable »*. Passé ce délai, les troupes étrangères devront quitter le pays sinon le Front *« prendra des mesures »*. Le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, vient de proposer, quant à lui, que des organisations humanitaires comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) puissent intervenir au Rwanda pour s'y assurer du respect des droits de l'homme. Il a *« une fois de plus exprimé sa préoccupation quant aux circonstances dans lesquelles sont emprisonnés les détenus »*. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : huit Blancs blessés par un illuminé.** – Huit Blancs, trois hommes et cinq femmes, ont été blessés, mardi 9 octobre à Durban, par une vingtaine de jeunes Noirs qui avaient, peu de temps auparavant, dérobé des couteaux dans une boutique. Le chef de cette bande, un illuminé qui se prend pour le fils de Dieu, a été abattu. Selon la police, cette attaque n'avait pas de motivation politique. – *(Corresp.)*

CENTRAFRIQUE : l'ouverture politique

Le procès exemplaire d'un avocat contestataire

Me Nicolas Tiangaye, avocat centrafricain et opposant notoire, devait comparaître, mardi 9 octobre, devant la cour d'appel de Bangui pour « faute professionnelle ». Le président de l'Union internationale des avocats (UIA), un représentant de la Commission internationale des juristes et un bâtonnier du barreau de Paris assisteront à son procès à titre d'observateurs.

BANGUI

de notre envoyée spéciale

« Une armée dont on se sert pour asservir les autres est déjà elle-même asservie. Le marteau reçoit autant de coups que l'enclume. » Est-ce pour cette citation à l'emphase poussiéreuse, extraite d'un obscur pamphlet d'Antoine de Rivarol, que Me Tiangaye risque d'être radié du barreau ? En utilisant le vieil auteur français pour défendre, en juin, deux officiers centrafricains accusés d'*« atteinte à la sécurité de l'Etat »*, le jeune magistrat était loin de penser qu'il serait accusé en retour de *« faute professionnelle »*.

Certes, il admet avoir eu, lors de ce procès, des mots un peu rudes à l'égard des deux soldats de deuxième classe qui avaient dénoncé leurs supérieurs, traitant les délateurs de *« va-nu-pieds »* et de *« rigolos »*. Cet incident, ajouté à la sulfureuse citation, lui a valu de comparaître devant les magistrats de la cour d'appel de Bangui.

Ce procès disciplinaire – premier du genre contre un avocat centrafricain – n'abuse personne. Tel ministre qui fulmine à voix haute contre *« ce petit ambitieux qui ne rêve que de prendre la place du chef de l'Etat »* masque avec peine son désir (partagé par le gouvernement ?) de « casser » le jeune avocat, dont le nom figure en bonne place parmi les 253 premiers signataires de la « Lettre ouverte » adressée, en mai, au président André Kolingba. Le document, qui a recueilli entre 800 et 1 000 signatures, demandait la tenue d'une conférence nationale en vue de l'instauration du pluralisme politique. Dans ce petit pays enclavé, dont la population – essentiellement rurale – ne dépasse pas les 2,7 millions d'habitants, et où le kaki des uniformes – plus de mille militaires français, basés à Bangui et à Bouar, surveillent les frontières du Tchad – se confond avec le vert indolent de la brousse, une telle initiative a fait l'effet d'un pavé dans le marigot. Le chef de l'Etat, pâle successeur de David Dacko et de Jean-Bedel Bokassa, semble avoir été pris de court.

Le processus d'ouverture politique, entamé avec plus ou moins de bonheur au Bénin, au Gabon ou au Zaïre, représenterait-il donc un péril pour le gouvernement ? En tout cas, un grand nombre des signataires de la « Lettre ouverte » ont inopinément perdu leur emploi, sous couvert des *« redéploiements exigés par le Fonds monétaire international »*. Selon Me Tiangaye, *« plusieurs centaines de fonctionnaires »* auraient ainsi été sanctionnés. *« Exception faite jusqu'à présent des enseignants du supérieur et des médecins »*, dont la mise à l'écart aurait pu provoquer des remous dans les universités et les hôpitaux, milieux traditionnellement contestataires.

Vague de répression

Cette vague de répression n'a pas suffi à calmer les esprits. Les autorités ont, en tout cas, jugé utile de faire arrêter, à la mi-septembre, une vingtaine de personnes réunies à titre privé dans une maison de Bangui. Les suspects, toujours détenus, font tous partie du comité de coordination pour la convocation d'une conférence nationale, à l'origine de la fameuse « Lettre ouverte ». Parmi les interpellés figurent le Professeur Adel Goumba, dirigeant clandestin du Front patriotique oubanguien, M. Henri Maïdou, ancien premier ministre de l'ex-empereur Bokassa, ainsi que divers autres politiciens déchus, comme MM. François Pehoua et Simon Narcisse Bozanga. Assigné à résidence depuis le 24 juillet, Me Tiangaye affirme être l'objet d'une surveillance serrée : *« Je continue à travailler, mais il m'est interdit de sortir de Bangui »*, explique-t-il d'une voix calme. *« Des policiers en civil suivent toutes mes allées et venues et mon téléphone a été placé sur écoute, ce qui ne me dérange pas : je n'ai rien à cacher ! »* Quant à son avenir, il le résume d'une boutade ironique : *« Si je suis radié et que je ne peux plus exercer mon métier, eh bien ! je deviendrai un opposant professionnel... »*

Me Tiangaye se défend avec force du qualificatif de *« subversif »* que les cercles officiels aimeraient lui coller sur le dos. *« Je n'ai jamais milité dans quelque parti que ce soit. Le seul camp auquel j'appartiens, c'est celui du droit et de la liberté »*, insiste-t-il. Au nom de ces nobles principes, il avait accepté de figurer parmi les six avocats de l'ancien empereur Bokassa. Au nom de ces mêmes principes, il défend, aujourd'hui, le général François Bozizé, opposant centrafricain emprisonné depuis plus d'un an sans jugement, et dont les rumeurs d'assassinat lancées par l'opposition en exil n'ont pas été démenties formellement par le gouvernement.

Le jeune magistrat considère comme irréversible le *« bouleversement démocratique mondial »*. *« Ce n'est pas de gaieté de cœur que les Bongo, les Houphouët ou les Mobutu se soumettent à l'ouverture »*, constate-t-il. Le président Kolingba finira-t-il par y venir aussi ? Le prochain – et premier – congrès du parti unique au pouvoir, le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC), qui doit se réunir du 18 au 23 octobre, donnera peut-être un début de réponse.

CATHERINE SIMON

مكرر من الأصل

AFRIQUE

RWANDA

... le départ des troupes étrang...

... d'un avocat contestat...

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : les discussions sur la réduction du déficit budgétaire

Le pas de deux de M. George Bush

WASHINGTON

de notre correspondant

Avancer d'un pas sur un terrain miné par les démocrates, pour *battre en retraite* précipitamment quelques heures plus tard sous la pression des républicains : le mardi 9 septembre n'aura pas été un bon jour pour le président Bush, qui a décidément bien du mal à reprendre les choses en main après n'avoir pas réussi à faire accepter par le Congrès un compromis susceptible de réduire le déficit budgétaire des Etats-Unis.

La journée avait commencé sans surprise, M. Bush apposant sa signature à une autorisation provisoire de dépenses votée la nuit précédente par les deux Chambres du Congrès : l'administration pouvait fonctionner, les frayeurs du week-end étaient dissipées pour un temps et les musées réouverts. Un peu plus tard, le président apparaissait dans la salle de presse de la Maison Blanche, et, lui que l'on avait entendu quelques jours plus tôt exprimer d'amères récriminations à l'égard du Congrès, affichait des intentions très pacifiques et conciliatrices.

Tout particulièrement à propos des impôts : interrogé sur une éventuelle hausse du taux d'imposition des plus hauts revenus, en échange d'une réduction de la taxe sur les gains en capital, M. Bush expliquait que *« l'affaire était sur la table »*, et indiquait qu'il était prêt à accepter un tel arrangement, à condition qu'il soit *« proprement équilibré »*.

Position de faiblesse

Sous des dehors anodins, c'était une nouvelle concession de taille aux démocrates : une hausse des taux d'imposition directe heurte de front la doctrine républicaine, et, beaucoup plus que diverses taxes à la consommation, consacrerait dans l'image du public le revirement forcé d'un président qui pour se faire élire avait juré de ne pas augmenter les impôts.

Cette hausse – et donc cette défaite politique – était le prix exigé par les démocrates en échange d'une baisse sur les plus-values en capital, mais les dirigeants républicains avaient vu dans l'affaire un marché de dupes, et dans la dernière phase des négociations budgétaires, la Maison Blanche y avait renoncé.

Les déclarations de M. Bush changeaient tout cela, ou plutôt elles auraient changé tout cela. Mais quelques heures plus tard, le président recevait un groupe de sénateurs républicains en émoi, et, selon toute apparence, faisait machine arrière toute. A l'issue de l'entretien, le sénateur Packwood, le principal membre républicain de la commission des finances, était catégorique : *« Nous avons tous dit : pas de marché sur les taux d'imposition, et il* (M. Bush) *a acquiescé.* (...) *Notre position uniforme est que nous n'accepterons pas de hausse des taux, quoi qu'il arrive... »*

Le dernier mot n'est peut-être pas dit, d'autant que les démocrates, sentant la faille, ne vont pas manquer de pousser leur avantage. Mais en attendant, M. Bush s'est révélé en position de faiblesse. Il semble hésiter sur la conduite à tenir, au point de donner l'impression de changer de position entre le matin et l'après-midi. Et il est forcé de laisser l'initiative aux démocrates car ce sont eux qui ont élaboré le nouveau projet de réduction du déficit qui a permis de débloquer la situation (*le Monde* du 9 octobre). Reste à sauver les apparences, à faire semblant de croire que les choses évoluent selon ses vœux : *« Le Congrès a fini par agir et nous sommes à nouveau sur le bon cap »*, a expliqué le président au cours de sa conférence de presse. Un cap que M. Bush semble désormais suivre, plutôt que déterminer.

JAN KRAUZE

Un ancien agent du FBI reconnu coupable d'espionnage

Pour la première fois, un ancien agent du FBI a été reconnu coupable, mardi 9 octobre, d'espionnage par le tribunal de Los Angeles, *après avoir* fourni des documents internes de la Sureté fédérale américaine à sa maîtresse soviétique. Arrêté il y a six ans, M. Richard Miller avait déclaré qu'il n'avait pas voulu faire de tort à son pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le juge David Souter a prêté serment devant la Cour suprême.** – M. David Souter, nouveau juge à la Cour suprême des Etats-Unis, a prêté serment mardi 9 octobre, devant la plus haute instance judiciaire américaine. Avec sa nomination, les conservateurs disposent en théorie d'une confortable majorité *de six voix sur neuf. Cet ancien* magistrat de l'Etat du New-Hampshire devient ainsi le cent cinquième juge de la Cour suprême des Etats-Unis. David Souter a été désigné en juillet dernier par George Bush pour remplacer le libéral William Brennan, qui a siégé pendant trente-quatre ans. – *(Reuter.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : un an après les manifestations de Leipzig et de Dresde

Les frustrés d'une révolution non violente

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont célébré ces derniers jours, à Leipzig et à Dresde, l'anniversaire des journées *décisives du 4 au 9 octobre* 1989, qui précédèrent la chute du régime communiste en RDA.

DRESDE

de notre envoyé spécial

A Leipzig, où la prière de la paix du lundi soir était, voilà un an, le point de ralliement hebdomadaire des contestataires, des offices ont été célébrés, lundi 8 octobre, dans toutes les églises du centre-ville. *Les participants se sont ensuite* retrouvés sur le Ring, haut lieu des manifestations. Le président allemand, M. Richard von Weizsäcker, avait pris la parole dimanche à l'église Saint-Nicolas. A Dresde, après un office œcuménique à la Kreuzkirche, une cérémonie s'est déroulée près de la gare, théâtre des premiers affrontements en RDA. Quelques milliers de personnes y ont pris part, en silence, avec des bougies.

En ce dimanche 8 octobre *1989*, le régime communiste choisissait le dialogue pour obtenir la dissolution pacifique d'une manifestation plutôt que de recourir à la force brutale. Cette offre avait toutes les chances de n'être qu'un piège, mais les manifestants n'avaient rien à perdre.

Depuis quelques jours, Dresde était en proie à une dangereuse escalade. M. Erich Honecker, qui ne voulait pas gâcher le quarantième anniversaire de la *RDA*, célébré en grande pompe à Berlin, le samedi 7 octobre, en présence de M. Mikhaïl Gorbatchev, avait cédé devant les milliers de personnes réfugiées dans l'ambassade de RFA à Prague, qui exigeaient de se rendre en Allemagne de l'Ouest. Il avait donné son feu vert aux autorités tchécoslovaques pour les laisser partir et avait mis pour seule condition que les trains les transportant transitent par la RDA. Cette condition, qui devait permettre aux autorités de garder la tête haute, se révéla fatale.

Trains de réfugiés

Sitôt la nouvelle du passage des trains connue, dans la nuit du 4 au 5 octobre, des milliers de personnes prenaient d'assaut la gare de Dresde. Certaines par curiosité, comme l'ingénieur Herbert Wagner, aujourd'hui maire chrétien-démocrate de la ville. Beau*coup d'autres dans l'espoir de pou*voir prendre le train au vol. *« Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase »*, se rappelle aujourd'hui Dieter Brandes, cinquante-huit ans, qui était sur place. Les policiers qui chargaient violemment pour dégager la gare se sont heurtés pour la première fois à une résistance de gens qui n'avaient rien à perdre. Les pierres ont volé. Ce fut le début d'une répression brutale.

*Le 7 octobre, le jour des cérémo*nies officielles du quarantième anniversaire, des manifestations ont lieu également à Berlin. Le même jour, à Dresde, le premier rassemblement organisé pour protester contre la brutalité de la répression se termine près de la gare par des centaines d'arrestations. La tension culmine lundi 9 octobre. La rumeur se répand qu'Erich Honecker est prêt à un bain de sang à Leipzig si la *« prière de la paix »* tourne à la manifestation de masse. Ils seront 70 000... Après les interventions angoissées de personnalités de la ville, y compris de quelques dirigeants communistes, la journée se termine dans le calme. On comprend alors que quelque chose a basculé. Le matin, le maire communiste de Dresde, M. Wolfgang Berghofer, avait rencontré une délégation de vingt personnes invitées à présenter les demandes des manifestants.

Tout s'était décidé la veille, le dimanche soir 8 octobre. Non loin de la gare, sur la rue de Prague, une nouvelle manifestation de plusieurs milliers de personnes, menaçait de tourner à la tragédie. Les forces de l'ordre encerclaient la foule. Les gens s'étaient assis sur la chaussée, résignés, se tenant par les bras. C'est alors que vint l'offre de dialogue, retransmise à l'aide d'un mégaphone par un diacre catholique, Frank Richter.

Un an après ces événements, les Allemands de l'ex-RDA savourent leur liberté, même s'ils ont le sentiment d'avoir été floués par un processus d'unification trop rapide à leur goût. Ils auraient souhaité que l'ex-RDA apporte plus de sa personnalité dans la mariage, au lieu d'être purement et simplement avalée.

Les orateurs de ces derniers jours, dans les églises de Dresde et de Leipzig, ont multiplié les mises en garde contre la montée du radicalisme, de l'intolérance, contre le rejet des étrangers, et souhaité que la révolution non violente de 1989 continue à servir de modèle dans la difficile situation actuelle.

HENRI DE BRESSON

□ **Signature du traité réglant le départ des troupes soviétiques de l'ex-RDA.** – L'Allemagne et l'URSS ont signé, mardi 9 octobre, à Bonn, un traité réglant les conditions financières du séjour et du retrait de l'armée rouge des territoires de l'ex-RDA d'ici à la fin de l'année 1994. Le gouvernement allemand versera à l'URSS près de quarante milliards de francs en quatre ans et lui accordera un crédit sans intérêts de près de dix milliards de francs. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Malgré des coupes budgétaires

Le Haut Commissariat pour les réfugiés ne parvient pas à redresser sa situation financière

GENEVE

de notre correspondante

La détente actuelle offre des *« possibilités inédites »* d'action au HCR – le Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU – mais encore faudrait-il que ce dernier dispose de ressources nécessaires, ce qui est loin d'être le cas. Une dure cure d'amaigrissement lui a été imposée cette année. Dix-neuf bureaux régionaux ont été fermés (sur une centaine) et trois cents postes – soit 15 % des effectifs – supprimés. Des programmes qui ne sont plus considérés comme d'intérêt vital, tels l'éducation des enfants et adultes réfugiés, ont disparu.

Ces mesures n'ont pas suffi à redresser la situation financière du HCR. Sur les 550 millions de dollars prévus dans le budget de 1990, 400 millions seulement ont été récoltés jusqu'à présent. Vingt-cinq millions ont été promis par des pays donateurs au cours de cette session. Il manque donc encore 125 millions pour boucler l'exercice de cette année. Pour 1991, 345 millions de dollars sont prévus au titre des programmes généraux. Il faudra y ajouter des montants que l'on n'est pas en mesure de préciser, pour les programmes spéciaux nécessités par les événements, comme ce fut le cas cette année pour le Libéria. Si les négociations en cours sur le Cambodge et sur le Sahara occidental aboutissent, le HCR devra en outre assumer de nouvelles responsabilités de rapatriement qui se chiffreront en millions de dollars supplémentaires.

L'Afrique principale victime

Le continent noir est sans doute la principale victime des difficultés financières du HCR. Le haut commissaire a dénoncé *« le peu d'empressement international à venir en aide aux populations démunies »* des pays de la corne de l'Afrique. M. Stoltenberg a également fait état de sa *« profonde inquiétude quant à l'effet paralysant, dû à la nature instable et imprévisible du financement »* de l'organisme qu'il dirige.

Contrairement à l'ONU, à l'UNESCO, à l'OMS, dont le fonctionnement est assuré par les contributions obligatoires des Etats, le HCR subsiste, au mois le mois, en dépendant de la bonne (ou mauvaise) volonté des pays donateurs. Avec tout ce que cela implique comme conséquences sur ses activités. On compte officiellement quinze millions de réfugiés de par le monde... En fait, il y en a davantage. Car le problème *« n'est pas tant celui des réfugiés dont le statut et les droits sont clairement reconnus par des conventions et résolutions internationales, mais plutôt celui de savoir comment régler rapidement et efficacement mais de manière sûre et digne* [le sort de] *ceux qui ne répondent pas aux critères de réfugié »*.

Ce point de vue a été exprimé par le haut commissaire norvégien Thorvald Stoltenberg, devant les quarante-trois membres du comité exécutif du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), réunis du 1er au 5 octobre. Cette session a donné lieu à une prise de conscience de l'ampleur du drame des migrations massives. Phénomène nouveau, l'URSS, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui, pendant des décennies avaient marqué une hostilité – il est vrai décroissante – à l'égard du HCR, et n'y ont jusqu'à nouvel ordre que le statut d'observateur, ont cette fois-ci délégué à Genève des représentants de haut niveau qui ont pris une part active aux travaux.

ISABELLE VICHNIAC

M. Jean-Marie Le Breton ambassadeur au Portugal

M. Jean-Marie Le Breton a été nommé ambassadeur de France au Portugal en remplacement de *M. Pierre Hunt*, a annoncé mardi 9 octobre le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1927, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Le Breton a été en poste à Moscou (1967-1970), à Bucarest (1970-1974), à Ottawa (1974-1978), puis sous-directeur pour les affaires francophones à l'administration centrale (1978-1982). Il a été ensuite *ambassadeur à Sofia (1983-1986)*, puis à Bucarest depuis janvier 1987 et jusqu'en juillet 1990.]

ASIE

VIETNAM

Procès de trente-huit personnes accusées de haute trahison

Le procès de trente-huit Vietnamiens accusés de *« haute trahison »* et d' *« activités subversives »* s'est ouvert, mercredi 10 octobre à Hanoï. Premier du genre dans la capitale vietnamienne depuis une quinzaine d'années, ce procès intervient quelques jours après l'annonce par les autorités du démantèlement, en juillet, d'un parti politique clandestin fort de trente-quatre membres et dont le but était de *« renverser le Parti communiste »*.

Selon la presse vietnamienne, les trente-huit inculpés, âgés de vingt-cinq à trente ans, appartenaient à une organisation d'opposition armée des Vietnamiens exilés, basée en Thaïlande, intitulée Front national uni pour la libération du Vietnam et dirigée par un ancien contre-amiral de l'armée sud-vietnamienne, Hoang Cò Minh, tué au Laos en 1988. Ils ont été capturés au Laos en septembre 1989 par les troupes laotiennes avec l'aide des forces vietnamiennes quand deux de leurs commandos, forts de soixante-huit personnes, tentaient de s'infiltrer avec des armes au Vietnam. Vingt-neuf de ces opposants avaient été tués en territoire laotien et un seul membre des deux groupes avait réussi à regagner la Thaïlande. Après avoir été condamnés à de lourdes peines de prison par la Cour suprême de Vientiane en janvier, ils ont été extradés au Vietnam, où ils sont passibles de la peine de mort. – *(AFP.)*

CHINE : la catastrophe aérienne du 2 octobre

Pékin exprime son « profond regret » une semaine après...

PEKIN

de notre correspondant

Les autorités chinoises auront mis une semaine à exprimer publiquement leur *« profond regret »* pour la catastrophe survenue le 2 octobre à l'aéroport de Canton à la suite d'une tentative de détournement d'avion vers Taïwan, dans laquelle une trentaine de «compatriotes» de l'île nationaliste et quelques étrangers ont trouvé la mort. Ce n'est que mardi 9 octobre, une fois éteints les *feux de la fête des Jeux asiatiques*, que la direction de l'aviation civile a rendu publiques ses conclusions attribuant l'entière responsabilité du drame à un pirate unique, répondant au nom de Jiang Xiaofeng, petit fonctionnaire de la province du Hunan, qui aurait été poursuivi pour prévarication.

A en croire Pékin, le pirate aurait refusé l'offre du pilote de se poser à Hongkong, faute de réserves de carburant suffisantes pour gagner Taïwan. Il aurait provoqué l'accident en attaquant le pilote lors de l'atterrissage à Canton. Mais cette version officielle comporte tant de failles – à commencer par l'incertitude sur le fait de savoir si le pirate était ou non armé – qu'elle ne dissipe en rien les soupçons nés du flou des informations antérieures : l'ordre était vraisemblablement venu de très haut de tout faire pour que l'avion se pose en Chine populaire.

Les autorités se sont engagées à accorder, dans de telles circonstances à l'avenir, la priorité absolue à la sécurité des passagers. La catastrophe aura en tout cas fourni l'occasion d'un nouveau petit pas dans la détente entre les deux Chines, l'île nationaliste ayant annoncé qu'elle refuserait désormais l'asile politique aux pirates de l'air du continent. Pékin s'en est félicité et s'est empressé de le faire savoir à sa population...

FRANCIS DERON

EN BREF

□ **INDE : plus de soixante morts dans l'incendie criminel d'un train.** – La presse indienne a rapporté, mercredi 10 octobre, que plus de soixante personnes avaient été brûlées vives dans l'incendie d'un train, mardi soir, par des Naxalites, qui se veulent les défenseurs des castes les plus défavorisées. L'incendie criminel s'est produit à une trentaine de kilomètres de Hyderabad, capitale de l'Andrha-Pradesh. Les Naxalites ont bouclé les issues d'un wagon de passagers avant d'y mettre le feu. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : deux membres présumés de l'IRA tués.** – Un responsable présumé de l'IRA et un ancien élu local membre du Sinn Fein, la branche politique de l'organisation, ont été tués lundi 8 octobre par une patrouille de l'armée britannique au sud de Belfast, a annoncé la police d'Irlande du Nord. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ROUMANIE : grève d'étudiants à Bucarest.** – Une partie des 45 000 étudiants de Bucarest se sont mis en grève, mardi 9 octobre, pour *« une durée illimitée »*, afin de protester, selon la Convention des étudiants, contre la crise du logement qui sévit dans la capitale. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : obsèques d'un ancien député social-démocrate.** – Plus de dix mille personnes ont assisté, mardi 9 octobre, à Ankara, aux obsèques de Mme Bahriye Uçok, dirigeante du Parti d'opposition populiste social-démocrate (SHP), tuée samedi 6 octobre dans un attentat au colis piégé revendiqué par des fondamentalistes musulmans (*le Monde* du 9 octobre). – *(AFP.)*

Nouvelle affaire d'espionnage politique au profit de l'ancienne RDA

BONN

de notre correspondant

Une femme de quarante-sept ans, haut fonctionnaire des services de renseignements ouest-allemands (BND), a été arrêtée le 30 septembre dernier et inculpée d'espionnage *aggravé au profit de l'ancienne* RDA. Le porte-parole de l'Office fédéral de protection de la Constitution a confirmé, mardi 9 octobre, les révélations du magazine *Stern* pour qui l'affaire serait *« la plus importante depuis l'affaire Guillaume »*.

Cette femme, dont le nom n'a pas été rendu public, était chargée d'établir les synthèses hebdomadaires destinées au chancelier. Elle avait donc accès à tous les rapports des agents du BND, exerçant leurs activités à l'étranger, y compris en RDA. Il ne semble pas toutefois qu'elle ait pu mettre en danger ces agents infiltrés : la division du travail, habituelle aux services secrets, lui donnait accès à ces rapports sans qu'elle ait à connaître l'identité de leurs rédacteurs.

On se demande maintenant si M. Erich Honecker et son ministre de la police, M. Erich Mielke, n'étaient pas au courant avant le chancelier *lui-même des analyses de* situation élaborées par le BND. Cette hypothèse ne trouble pas outre mesure les services compétents de la chancellerie où l'on n'a jamais eu pour le travail du BND une très grande estime.

La télévision allemande indiquait par ailleurs qu'une autre affaire d'espionnage de haut niveau était sur le point d'éclater. Il s'agirait cette fois d'un fonctionnaire de l'Office de protection de la Constitution, chargé du contre-espionnage sur le territoire de la RFA. Ces révélations surviennent après l'arrestation, suivie d'une mise en liberté immédiate, de M. Herbert Grossmann, le dernier chef de l'espionnage est-allemand, qui avait succédé en 1990 à Markus Wolf.

L. R.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

VIII – Des intellectuels pris de vitesse

Nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrés à l'unité allemande (*le Monde* des 2,3,4,5,6,9 et 10 octobre) avec les réflexions des intellectuels de l'ancienne RDA, inquiets des conséquences d'une réunification trop rapide à leurs yeux.

BERLIN

de notre envoyé spécial

« Quand je suis partie en République fédérale, en juin 1988, j'avais un peu peur. Peur de ne pas pouvoir m'adapter car la RDA était un tout autre monde : on nous faisait croire qu'après quarante ans de dictature communiste, une autre Allemagne, avec ses valeurs propres, avait été réellement créée. Mais mes appréhensions se sont vite évanouies et le passage à l'Ouest s'est fait sans problèmes, et ce sera la même chose pour la plupart des intellectuels. Il faudra simplement attendre quelques mois car les choses sont allées très vite depuis la chute du mur. » Monika Maron, écrivain et fille d'un ancien dignitaire du régime communiste, installée aujourd'hui à Hambourg, fait partie de ces intellectuels de RDA pour qui il n'y a jamais eu vraiment de culture est-allemande mais seulement une sorte de variante provinciale, façonnée par des contraintes politiques, d'une littérature « allemande ». *« La RDA*, dit-elle, *n'était pas un Etat mais seulement une parenthèse. »* Contrairement à la plupart de ses collègues, elle n'a jamais douté de cette identité commune.

« Comme des lions au zoo... »

En Allemagne de l'Est, les intellectuels jouissaient de conditions de vie relativement confortables. Ceux qui vantaient les mérites du régime et construisaient, dans des livres tirés à des dizaines de milliers d'exemplaires, le *« socialisme nouveau »*, n'avaient aucune crainte à se faire. Fidèles serviteurs de leurs commanditaires, ils étaient des fonctionnaires choyés. Avant la chute du mur, l'Union des écrivains de RDA, présidée par Herrmann Kant, touchait chaque année de l'Etat l'équivalent de 2,3 millions de deutschemarks qui étaient distribués parmi ses quelque mille membres. « Emoluments » auxquels venait s'ajouter une impressionnante variété de bourses. Pour les chantres de l'ancien système, compromis parfois avec la sinistre Stasi, l'avenir se présente forcément sous un ciel sombre : leur raison d'être s'est effondrée avec Erich Honecker. Pièces de musée, ils n'ont plus qu'une issue : le recyclage.

Les intellectuels contestataires, toujours traqués par la censure, avaient eux aussi une vie matérielle décente. Ils étaient d'une certaine façon tolérés par un régime soucieux de son image de marque « culturelle » à l'étranger. Publiés à l'Ouest où ils avaient toujours un « réservoir » de lecteurs (même s'ils étaient interdits dans leur pays), ils y détenaient de solides comptes en banque. Autre privilège de taille dans une dictature fermée : ces écrivains, comme Stephan Heym ou Christa Wolf, pouvaient se déplacer à l'étranger. Malgré eux peut-être, ils appartenaient à l'élite du pays. Ils écrivaient autant pour leurs compatriotes de RDA qui devaient deviner leur pensée entre les lignes que pour le public de la République fédérale. *« Nous vivions comme des lions au zoo*, explique un musicien de jazz, *on nous donnait à manger, à boire ; nous avions tout, mais à quel prix ? Il n'y a jamais eu de joie en RDA... »* Et quel soulagement à présent, explique Monika Maron, *« de ne plus toujours avoir à dire, comme il y a cinq ans, ce que les autres n'osaient pas dire (...). Un écrivain doit écrire des lignes et non entre les lignes. »*

Ceux qui croyaient qu'il était possible d'instaurer un socialisme démocratique en RDA, après des années de lutte contre le nazisme et le communisme, ont été balayés par cette majorité qui souhaitait la réunification « tout de suite » et qui est plus préoccupée aujourd'hui par son niveau de vie et le chômage menaçant que par les états d'âme des intellectuels. Ces écrivains représentaient une culture qui s'était développée sous le règne de la dictature et de la censure. Pour Franz Schirrmacher, rédacteur en chef du supplément littéraire de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *« c'étaient des privilégiés dans un monde extra-territorial ; c'est comme s'ils avaient vécu trente ans dans une ambassade et que subitement ils sortaient »*. Ils écrivaient pour un public restreint et vendaient sous le manteau. Aujourd'hui, ils admettent leur *« coresponsabilité »* et, comme Christa Wolf, que leur attitude était *« un peu naïve »*. Deux attitudes prévalent : celle des « vieux » qui se demandent comment ils ont pu vivre pendant quarante ans dans ces conditions et qui regrettent que les idées de la révolution de novembre et de Neues Forum pour une démocratisation de la RDA aient disparu, que la RFA ait plus ou moins annexé le pays. Et celle des « jeunes » qui, eux, n'ont qu'un désir : voyager, voir, lire.

Deux littératures, oui. Une d'Etat (en RDA) et une autre « commerciale » (en RFA) soumise aux lois du marché et de la concurrence. L'Allemagne de l'Est avait quelques spécialités locales : une prose sur les femmes, les anciens combattants, les peurs et les angoisses de chacun, la vie auprès des hauts-fourneaux et dans les usines. Une littérature *« auf dem Boden »* (sur le plancher) réaliste et morale, très « terre à terre ». Bref, socialiste : on écrivait pour les masses.

Heiner Müller, l'un des auteurs est-allemands les plus joués, reconnaît dans *Der Spiegel* que les écrivains étaient *« des clowns et des bouffons du régime ; ils devaient être d'abord communistes et ensuite romanciers. Il n'y avait pas d'intellectuels au sein du Parti communiste, c'était une tragédie, le SED a réussi à coloniser l'intelligence »*. Il s'agissait toujours pour l'Allemagne de l'Est, plus nationaliste, de montrer sa différence par rapport à la RFA, la dérive de celle-ci vers l'Occident, de dénoncer l'opulence capitaliste et une société de consommation toujours plus éloignée des valeurs morales. De fustiger ce que ses intellectuels appelaient, avec leurs collègues de l'Ouest d'ailleurs, *« la société des deux tiers »*, qui mettait en quelque sorte au rebut le *« troisième tiers »* de la population. Aujourd'hui, après la réunification, ils parlent de la *« société d'un tiers »*.





La « mauvaise conscience » des écrivains

Le changement a été fulgurant et la révolution de novembre a rapidement échappé aux intellectuels. A Berlin-Est, le « cabaret » politique qui, voici un an encore, florissait, est devenu muet. Il n'y a plus de censure, et c'est tant mieux, mais les maîtres de la satire sont désorientés et manquent subitement d'inspiration.

L'affaire Christa Wolf illustre ce dilemme des intellectuels. En novembre de l'année dernière, au moment de la chute d'Erich Honecker, cette romancière publiait un récit écrit dix ans plus tôt, *Was bleibt* (Ce qui reste), qui raconte comment elle a été l'objet d'une surveillance permanente de la Stasi. Pourquoi avoir attendu dix ans ? Pourquoi ne pas avoir essayé, à l'époque, de faire publier un texte « sensationnel » ?, lancent ses détracteurs qui soulignent que Christa Wolf était membre du SED. N'est-ce pas là un manque de courage ? Le débat, très virulent, en particulier en RFA, illustre cette « mauvaise conscience » de nombre d'écrivains est-allemands dont les qualités littéraires sont pourtant reconnues. Si le régime communiste était prudent avec les écrivains qui jouissaient d'une certaine notoriété à l'étranger, et plus sévère à l'égard des jeunes talents, il a toujours en revanche contrôlé étroitement la presse, qui ne pouvait se permettre le moindre écart. Depuis la chute du mur, les journalistes de la radio et de la télévision ont été remplacés à Berlin-Est.

Dans les journaux, en revanche, il n'y a pas eu de grand chambardement ; on s'est contenté de remplacer les états-majors. Les anciens rédacteurs sont restés en place et se livrent parfois à des autocritiques du genre : *« Ai-je ou non bien fait durant toutes ces années ? »* L'ancien organe du Parti, *Neues Deutschland*, a vu ses ventes chuter de 80 % depuis un an. Le quotidien en vogue aujourd'hui à Berlin-Est est le *Berliner Zeitung* qui tire à 450 000 exemplaires et a été repris par Maxwell et un groupe de presse de Hambourg.

Pour nombre d'artistes, la chute du régime d'Erich Honecker s'est traduite par une catastrophe financière : les subventions ont été supprimées, aucune entreprise n'a aujourd'hui les moyens de faire appel aux services d'un peintre ou d'un sculpteur pour décorer son hall d'entrée. Les maisons d'édition des deux Allemagnes se disputent les droits des écrivains (car ils avaient deux éditeurs, à l'Est et à l'Ouest). *« La RFA*, déplore-t-on, *ne va s'intéresser qu'aux grands, qu'adviendra-t-il des petits... »*

Même inquiétude parmi les cinéastes et les gens de théâtre menacés de chômage ou déjà licenciés. Les plus connus d'entre eux ont été embauchés par des institutions ouest-allemandes. Les unions officielles d'écrivains et d'artistes sont en cours de dissolution, les Allemands de l'Ouest ne souhaitant pas fusionner avec des organisations soupçonnées d'avoir collaboré avec l'ancien régime.

A l'Ouest, c'est Günter Grass qui a le plus vigoureusement dénoncé la politique d' « annexion culturelle » de la RDA et la précipitation avec laquelle l'*Anschluss* a été mené par le chancelier Kohl. A ses yeux, les Allemands de l'Ouest se sont comportés comme des *« colonisateurs »* imposant leur modèle à l'autre partie de l'Allemagne alors qu'un temps de « réflexion » eût été nécessaire pour se rapprocher progressivement dans le cadre d'une « confédération ». Selon l'auteur du *Turbot*, on assiste actuellement, sur le plan culturel, à l'émergence d'une nouvelle Allemagne, certes, mais sans âme.

Si, depuis l'érection du mur de Berlin, en 1961, les écrivains est-allemands n'ont jamais abordé, à de rares exceptions près, cette barrière tabou (*« parce qu'on avait accepté la fin du monde*, dit Monika Maron, *parce qu'on s'était habitué à ne plus envisager ce qu'il y avait au-delà »*), aucun livre n'est encore sorti sur sa chute et ses conséquences. *« Tout a été si vite*, remarque Holger Haase, *journaliste du* Berliner Zeitung, *les écrivains ont apparemment des difficultés de réflexion. La culture est-allemande, si elle a jamais existé, ne survivra pas longtemps parce que les lois du marché vont jouer et que les échanges vont s'accélérer. La culture, en RDA, était faite pour les gens sur place. »* Ce que lisent cet automne les Berlinois de l'Est, avec une délectation mêlée d'effroi, est un document signé Erich Mielke, ancien patron de la Stasi, intitulé *« Je vous aime tous encore ! »*

ALAIN DEBOVE

Prochain article :
Un entretien avec M. Jacques Delors

POLITIQUE

L'élection de M. Jean Auroux à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale

Le soutien du premier ministre à M. Emmanuelli avait provoqué la colère des fabiusiens

Les députés socialistes, réunis mercredi 10 octobre, ont élu M. Jean Auroux (fabiusien) président de leur groupe à l'Assemblée nationale, où il succède à M. Louis Mermaz, nommé ministre de l'agriculture le 2 octobre. M. Auroux l'a emporté par 113 voix contre 109 à M. Henri Emmanuelli (jospiniste), 16 à M. Michel Coffineau (proche de M. Chevènement) et 4 bulletins blancs. Ce vote avait été précédé par d'intenses manœuvres de couloir auxquelles avaient été mêlés, bon gré mal gré, M. Rocard et M. Mitterrand.

M. Louis Mermaz entré au gouvernement, MM. François Mitterrand et Michel Rocard ont soudainement fait leur apparition au groupe socialiste. Les députés PS n'ont pas supporté de rester orphelins, même pendant une semaine. On ne parlait donc que du premier ministre et du président de la République, mardi 9 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Le parrainage du premier en faveur de M. Henri Emmanuelli, proche de M. Jospin, avait le mérite de la clarté. M. Rocard lui-même s'était donné la peine de l'annoncer, la veille, en évoquant la *« logique de restructuration »* du parti, engagée au lendemain du congrès de Rennes. Le parrainage du second était déjà plus subtil. Faute de déclarations publiques, on devait se contenter d'interpréter des signes. M. Jean Auroux, candidat des fabiusiens, en avait reçu un de taille : une *« conversation téléphonique »* avec le président en personne, le matin même. Cela donnait à M. Auroux un petit air serein et détaché en début d'après-midi.

Mais voilà que les amis de M. Emmanuelli annoncent à leur tour que leur candidat avait lui aussi reçu un appel élyséen. Un partout. Restait à en connaître le contenu. M. Auroux, de plus en plus serein, plaisante devant les caméras de télévision et les micros. Le président lui a déclaré, affirme-t-il, que *« pour la sérénité du groupe, il valait mieux que ce soit* [lui] *qui soit élu »*. Et pour être sûr que le message est bien entendu, M. Auroux confie : *« Si le président était aujourd'hui député, j'aurais une voix de plus. »*

Quelques instants plus tard, on prie ceux qui ont entendu ce que M. Auroux a dit de bien vouloir comprendre que ce n'était pas du tout ce qu'il avait voulu dire et que tout le monde avait mal entendu. Certes, apprend-on d'abord dans un démenti écrit, il y a bien eu conversation téléphonique, mais elle s'est en fait limitée à de banales considérations constitutionnelles. En fait de soutien, le président de la République, *« conformément aux usages républicains et en vertu de la séparation des pouvoirs, n'a à aucun moment affirmé un choix ou une opposition à l'égard de tel ou tel candidat »*.

Déjà moins serein, M. Auroux se donne la peine de venir distribuer et expliquer le démenti dans les couloirs et propose même spontanément aux caméras de télévision de recommencer sa prestation. Pour les partisans de M. Emmanuelli, l'occasion est trop belle de saisir cette *« gaffe »*. Alors, ils font savoir, comme ça, l'air de rien, que leur poulain tient, lui, *« à maintenir le président de la République en dehors de cette désignation, qui est du seul ressort des députés du groupe »*.

Qu'à cela ne tienne : le soutien du président de la République s'étant révélé moins facile que prévu pour les fabiusiens, il leur reste à dénoncer celui apporté par le premier ministre au candidat jospiniste. Vers 19 heures, l'air grave, M. Claude Bartolone, lieutenant de M. Fabius, vient à son tour devant les micros et les caméras. *« Ce qui pose problème, c'est la prise de position du premier secrétaire et l'affirmation d'un axe* [Jospin-Rocard] *par le premier ministre. Il y a une situation de crise parce qu'on nous dit : Jean Auroux est un excellent candidat mais il a le péché originel d'être proche de Laurent Fabius. Nous en tirerons les conséquences en ce qui concerne notre participation au secrétariat national du PS. »* Encore plus grave, M. Bartolone ajoute : *« Nous ferons tout pour sauvegarder l'unité du groupe socialiste. »* Et il explique que M. Auroux est prêt à se retirer en faveur de M. Georges Lemoine, candidat de compromis proposé l'après-midi même par les proches de M. Louis Mermaz, à la condition bien sûr que M. Emmanuelli fasse de même.

Ces dernières amabilités échangées en public, chaque courant est ensuite retourné à ses conciliabules : les rocardiens autour du premier ministre, les poperénistes avec le ministre chargé des relations avec le Parlement, les chevènementistes avec le ministre de la défense et les fabiusiens avec le président de l'Assemblée nationale. Ce sont ces derniers qui ont eu la réunion la plus longue : trois heures et demie.

Les proches de M. Chevènement avaient eux aussi pas mal de choses à se dire. Dans l'après-midi, leur candidat s'appelait M. Jean-Paul Planchou et prônait le ralliement au deuxième ou au troisième tour à M. Henri Emmanuelli. En fin de journée, on apprenait que ce serait en fait M. Michel Coffineau, vice-président de l'Assemblée nationale, qui défendrait les couleurs de Socialisme et République, mais cette fois jusqu'au bout. M. Jean-Pierre Chevènement, confiaient ses proches dans les couloirs, n'avait pas apprécié du tout l'intervention de M. Rocard qui considérait son courant comme la *« cinquième roue du carrosse »*. Quant aux poperénistes, ils décidaient de ne surtout rien décider.

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Rocard force l'allure

par Patrick Jarreau

C'EST l'escalade. Partis du niveau groupe parlementaire, les socialistes sont arrivés, en une semaine, en passant par celui des stratégies de courant, à l'étage de la relation centrale du système institutionnel, celle du président de la République et du premier ministre. Ceux d'entre eux qui espéraient échapper à cette logique infernale ne pouvaient que constater, mercredi 10 octobre, qu'elle était la plus forte. Certains observaient qu'on pouvait s'y attendre, et qu'il aurait peut-être mieux valu éviter d'y prêter la main en ne nommant pas au gouvernement M. Louis Mermaz, quitte à beaucoup le décevoir...

La place qu'occupait le nouveau ministre de l'agriculture à la tête du groupe socialiste de l'Assemblée nationale était une des rares survivances de l'avant-congrès de Rennes. M. Mermaz avait accédé à cette fonction, fin juin 1988, à la demande du président de la République, dans un contexte déjà marqué par la division des mitterrandistes – M. Pierre Mauroy, soutenu par M. Lionel Jospin, l'avait emporté un mois et demi plus tôt sur M. Laurent Fabius dans la compétition pour le poste de premier secrétaire du parti – mais où cette division n'avait pas encore produit tous ses effets. Pendant près d'un an et demi encore, le courant issu de la conquête du PS par M. Mitterrand au congrès d'Epinay, en 1971, demeurait la référence commune des frères ennemis jospinistes et fabiusiens, jusqu'à son éclatement en janvier dernier.

Le congrès de Rennes allait montrer, à la fois, qu'était révolu le temps où la vie du PS était dominée par la tension entre le bloc mitterrandiste et le bloc rocardien, mais qu'il était trop tôt pour redistribuer les cartes et que la « synthèse » générale était de rigueur. Faute de celle-ci, en effet, le premier ministre, avec sa cinquantaine de députés sur deux cent cinquante, serait apparu minoritaire au sein du groupe, et M. Mitterrand, par M. Fabius interposé, minoritaire au sein du parti. Une construction aussi baroque n'est pas dans le goût de la Vᵉ République.

M. Chevènement hors de l'« axe »

M. Mauroy, premier secrétaire de « synthèse » à la barre du PS ; M. Mermaz, homme du président, à celle du groupe : le couvercle était ainsi maintenu sur le chaudron, à condition que chacun fût d'accord pour y faire baisser la température. C'était le cas jusqu'à ce que le départ de M. Mermaz révélât l'insuffisance des circuits de refroidissement mis en place. Et la pression qui s'exerce sur la présidence du groupe – fonction « institutionnelle », selon M. Mauroy – menace aussi la direction du parti. L'élection de M. Henri Emmanuelli par une coalition jospiniste et rocardienne aurait été considérée par le président de l'Assemblée nationale et ses amis comme devant entraîner leur départ du secrétariat national du PS, autrement dit la rupture de la synthèse imposée après Rennes et l'apparition d'une minorité ou d'une opposition dans le parti.

Ce scénario avait fait hésiter plus d'un député parmi les amis de M. Rocard et ceux de M. Jean-Pierre Chevènement. Les fabiusiens eux-mêmes, mis en difficulté par les propos inconsidérés de leur candidat, M. Jean Auroux, sur le soutien que lui apportait le président de la République – une fois encore, comme à Rennes, le chef de l'Etat risquait de faire les frais de l'affrontement entre ses héritiers, – s'étaient précipités sur la perche tendue par M. Mermaz et ses amis, celle du « troisième homme » que se proposait d'être un autre compagnon mitterrandiste de toujours, M. Georges Lemoine, le ministre de l'agriculture n'étant plus disponible pour ce rôle. En annonçant que M. Auroux était prêt à se retirer en faveur de M. Lemoine si M. Emmanuelli en faisait autant, les fabiusiens cherchaient à se laver du soupçon qu'une fois encore, comme à Rennes, ils se couvraient du patronage présidentiel.

En retournant la carte de l'« axe majoritaire » avec M. Jospin, alors qu'il aurait pu invoquer plus simplement, comme M. Mauroy, la répartition des responsabilités entre les différents courants, M. Rocard a embarrassé ses amis et ses alliés. M. Chevènement, qui a gardé un mauvais souvenir des rumeurs qui avaient cours à Matignon, en août, sur son attitude dans la crise du Golfe, n'est pas disposé à s'inscrire benoîtement dans cet « axe »-là. M. Jean Poperen ne s'y est, quant à lui, jamais vu.

Depuis trois semaines, M. Rocard force l'allure dans ses rapports avec le PS. Les uns disent : il se croit tout permis. Les autres murmurent : pas pour longtemps.

□ **M. Puech rencontre les élus socialistes.** – M Jean Puech, sénateur (UDF-PR) de l'Aveyron, président de l'Association des présidents de conseils généraux, a déclaré, mardi 9 octobre, *« ne pas comprendre les raisons »* qui avaient motivé les récentes déclarations, le concernant, du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe (*le Monde* du 6 octobre). M. Puech, qui venait de rencontrer les présidents socialistes de conseils généraux, démissionnaires de l'association depuis juillet dernier, et doit les revoir le 6 novembre, a ajouté : *« La rupture n'est pas consommée. »* Les élus socialistes, dont M. Jean-Pierre Joseph, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, ont exprimé le souhait de parvenir à *« une représentation suffisante au sein des organes directeurs »* de l'association.

Sept heures de débat au Sénat

M. Mermaz promet d'« écouter les agriculteurs » et de « leur dire la vérité »

Les sénateurs ont longuement évoqué, mardi 9 octobre, les *« difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française »*, au cours d'un débat auquel a participé M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt. Près de cinquante orateurs se sont succédé à la tribune pendant plus de sept heures, sous le regard attentif de nombreux responsables paysans, parmi lesquels M. Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

Une fois la séance levée, M. Mermaz a eu, dans les couloirs du Sénat, ce commentaire placide : *« Finalement, c'est moins terrible qu'à Luxembourg. Ici, on se sent presque entre amis* (1). » Le débat marathon auquel il venait de participer n'avait eu que très rarement, en effet, l'âpreté des longues négociations communautaires. Pour ses grands débuts parlementaires, le nouveau ministre a été, en fait, un peu gâté. S'ils sont souvent lénifiants, les débats d'actualité, puisqu'ils ne comportent pas de vote sur la politique du gouvernement, ne se prêtent guère aux attaques en règle. Mise à part une pique de M. Christian Bonnet (Rép. et ind., Morbihan), qui a contesté à *« la culture de parti »* du ministre socialiste *« la fibre paysanne »*, il n'y a eu, malgré la surreprésentation des agriculteurs, ni bataille ni guérilla.

La négociation GATT

Les sénateurs s'étaient déplacés en nombre pour entendre le nouveau ministre plancher sur le délicat dossier agricole français. M. Mermaz n'étant en fonction que depuis une semaine, la discussion a porté, en fait, sur la politique de son prédécesseur, M. Henri Nallet, qu'il a assumée sans faillir.

Matois, le ministre a pris soin, de surcroît, de délivrer un message sans aspérité. Il en a aussi profité, face à ce domaine encore nouveau pour lui, pour faire le tour du propriétaire. Dans son parcours, minutieux mais fade, M. Mermaz n'a pas épargné aux sénateurs le florilège des ministres néophytes. *« Il faut écouter les agriculteurs, il faut leur dire la vérité, mais il faut, aussi, rechercher avec eux la réponse aux questions ardues qui se posent à nous tous »*, a-t-il commencé, avant d'analyser la mécanique des deux maux responsables de la crise endurée actuellement par une partie des agriculteurs français : la baisse des cours et la sécheresse.

Le ministre a expliqué à des sénateurs volontiers sceptiques que l'effondrement des marchés résulte en grande partie d'une *« rumeur »* à propos de *« braderies massives des viandes est-allemandes »*. *« Nous savons, aujourd'hui, que* [ces] *tonnages ne sont pas importants*, a-t-il ajouté. *En outre, des interventions communautaires ont enrayé la baisse des prix, et le gouvernement a réagi rapidement et efficacement. »*

Après un éloge cursif de la politique agricole commune (PAC), M. Mermaz a procédé à l'inventaire des dysfonctionnements du secteur agricole (vieillissement de la population active, endettement des jeunes, charges excessives, etc.), avant de dresser, en regard, la liste des actions engagées par son prédécesseur rue de Varenne. Tout y est passé : *« La suppression progressive des taxes frappant certaines productions »*, *« la réforme des appellations contrôlées »*, mais, aussi, *« l'aide aux agriculteurs en difficulté »*, sans oublier *« la réflexion sur la réforme de la taxe sur le foncier non bâti »*.

Le ministre en a terminé, au petit trot, après un détour obligé par l'aménagement du territoire, par l'énoncé de la position de la France en matière de commerce international : *« Tout pays a le droit d'être exportateur de produits agricoles et alimentaires, sur un marché mondial équilibré, où les règles du jeu sont explicites et s'appliquent de la même manière à toutes les parties. »*

A propos des subventions, pomme de discorde entre l'Europe et les Etats-Unis dans les discussions du GATT, qui doivent aboutir à la fin de l'année, M. Mermaz s'est voulu clair : *« L'Europe s'apprête à faire une offre de compromis*, a-t-il admis, *mais il va de soi que la Communauté ne pourra consentir à des concessions qu'à condition que la totalité des soutiens soit prise en compte et que tous ses partenaires commerciaux, Etats-unis compris, consentent des concessions équivalentes. »*

M. François-Poncet : une crise profonde

L'estimation faite par les sénateurs de la situation agricole française a été, globalement, plus pessimiste que celle du ministre. La majorité des élus a souscrit aux propos de M. Jean François-Poncet (Rass. dém., Lot-et-Garonne), président de la commission des affaires économiques, pour qui la sécheresse n'a été *« que le révélateur d'une crise beaucoup plus ancienne, grave et profonde »*. Elle *« a fini par ébranler la confiance des agriculteurs dans leur avenir, dans la volonté des pouvoirs publics de l'assurer, dans l'attitude de la nation elle-même, qui paraît lointaine et indifférente au drame qu'ils vivent »*, a ajouté M. François-Poncet, qui préside une mission sénatoriale d'information sur l'avenir de l'espace rural. De nombreux sénateurs, parmi lesquels M. Roland du Luart (Rép. et ind., Sarthe), ont appelé de leurs vœux une meilleur compréhension entre les agriculteurs et les hommes politiques, de même qu'avec l'opinion publique.

Les intervenants, quand ils n'ont pas limité leur propos à une plate défense d'intérêts départementaux (de l'oie landaise au mouton des Pyrénées, en passant par le canard gras du Lot...), ont divergé de la description du ministre à propos de la négociation du GATT, les uns et les autres demandant la plus grande fermeté, ainsi que sur la PAC. M. François-Poncet n'a pas fait l'unanimité de la majorité sénatoriale lorsqu'il a affirmé qu'*« il n'y a pas de substitut à la PAC »*.

Quand le président de la commission des finances, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), après avoir protesté contre la faiblesse des crédits du ministère, a vitupéré, l'index accusateur, *« contre les ukases des eurocrates »*, MM. Jean Huchon (Un. cent. Maine-et-Loire) et Félix Leyzour (PC, Côtes-d'Armor), autres pourfendeurs de la Commission de Bruxelles, se sont sentis en terrain familier. M. Jacques Chaumont (RPR, Sarthe) a regretté, pour sa part, que la PAC ne soit plus, selon lui, *« le pilier de la construction européenne »*.

La diversité des situations que connaissent les agriculteurs s'est, en revanche, progressivement imposée à tous. M. Fernand Tardy (PS, Alpes-de-Haute-Provence) a observé, ainsi, que la crise actuelle ne touche ni les producteurs de vin de qualité, ni les producteurs végétaux hors-sol, ni les producteurs de fruits, et M. Gérard Delfau (PS, Hérault) a prôné *« le recours à l'aide différenciée »*.

M. Paul Girod (Rass. dém., Aisne) a poussé la logique de cette approche différenciée à son terme en évoquant la crainte d'une agriculture à deux vitesses et de l'abandon d'une partie du territoire. M. René Régnault (PS, Côtes-d'Armor) a tenté de faire la synthèse de ces perspectives en évoquant la combinaison de deux types d'agriculteurs : les premiers plus performants, responsables de la compétitivité de l'agriculture, et les seconds plutôt tournés vers des prestations d'intérêt général, pour contenir la réduction du nombre d'exploitants et assurer la gestion de l'espace rural.

GILLES PARIS

(Lire page 33 un entretien avec M. Guy Le Fur, porte-parole de la Confédération paysanne.)

(1) M. Mermaz a participé, avec les principaux ministres de l'agriculture de la CEE, lundi 8 octobre, à Luxembourg, à une réunion sur les propositions de la Commission européenne en matière de commerce international, que la Communauté présentera au GATT dans le cadre de l'Uruguay-Round.

PRINTEMPS



Modèle plissé d'Issey Miyake photographié par Tyen.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les travaux de l'Assemblée nationale

Le plan de M. Lalonde pour l'environnement est bien accueilli par l'opposition

Le ministre délégué chargé de l'environnement, M. Brice Lalonde, a présenté, mardi 9 octobre, à l'Assemblée nationale, son plan national pour l'environnement. Au terme d'un débat d'orientation de près de huit heures, le ministre a indiqué qu'il souhaitait revenir rapidement devant les députés afin de leur présenter les projets de loi qui découleront de ce plan.

Seul au banc du gouvernement, en attendant de présenter son plan national pour l'environnement, mardi 9 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Brice Lalonde songe-t-il vraiment à la distance qui sépare, comme le lui dira M. Philippe de Villiers, député (app. UDF) de Vendée, *«les mirages de la révolution des rivages de l'action concrète»*? Depuis qu'il y a tout juste un an, quasiment jour pour jour, il a proposé au premier ministre d'élaborer un tel document, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a pu mesurer en tout cas qu'*«un ministre connaissant les questions, assisté d'une équipe compétente et s'appuyant sur un ministère léger et mobile»* ne peut suffire à *«faire progresser les problèmes de l'environnement»*. Il propose désormais *«un changement d'échelle»*, à la fois dans les objectifs de sa politique, les structures et les moyens de son ministère.

«Nous ne sommes plus à l'époque où la politique de l'environnement pouvait se réduire à la réparation plus ou moins efficace des dégâts écologiques du progrès, explique le tout nouveau ministre délégué chargé de l'environnement. *Aujourd'hui l'écologie devient une régulation majeure [qui] nourrit notre éthique collective et personnelle. Nous adhérons progressivement à l'idée que la planète doit être protégée et gérée comme un bien fragile.»*

Dans les cinq à dix ans qui viennent, l'objectif proposé par M. Brice Lalonde est d'amener la qualité de l'eau, de l'air et du sol au niveau des normes européennes les plus avancées; de donner une isolation aux deux cent mille logements qui subissent encore des nuisances sonores inacceptables; de créer un millier de déchetteries et huit nouveaux parcs régionaux.

Cette politique suppose un renforcement de l'administration relevant du ministère et une intégration de la dimension écologique dans l'ensemble des politiques conduites par le gouvernement, qu'il s'agisse de l'agriculture, du tourisme, de l'éducation ou des transports. Elle passe enfin par une *«fiscalité écologique»*, telle qu'une taxe de 1 centime par kilomètre parcouru sur les autoroutes, et par l'application du *«principe pollueur-payeur»*. Au total, la mise en œuvre du plan national pour l'environnement se traduirait par une progression de la part des dépenses nationales consacrées à l'environnement de 1,3 % à 1,9 % du produit intérieur brut.

L'ampleur de la tâche laisse sceptiques bon nombre de députés, et pas seulement de l'opposition. Le premier, M. Michel Barnier (RPR, Savoie), rappelle, en effet, que, pas plus tard que l'an passé, le premier ministre avait omis de compter l'environnement parmi ses *«onze travaux d'Hercule»*. Lui-même auteur, au printemps dernier, d'un rapport sur l'environnement – *Chacun pour tous* –, M. Barnier se garde bien, cependant, de trop ironiser. *«Si l'écologie est restée jusqu'ici l'affaire des écologistes, c'est parce que tous les autres s'en sont moqués»*, reconnaît-il, en soulignant les convergences qui se dégagent des grands objectifs avancés par M. Brice Lalonde. *«Nous voulons même marquer notre accord avec l'ambition d'une nouvelle culture qui sous-tend votre discours et qui serait fondée sur un autre type de croissance»*, ajoute-t-il complaisamment.

Entre autres propositions, le député de la Savoie, applaudi jusque sur les rangs socialistes, demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'énergie nucléaire, la sûreté des installations et leur coût réel. Il suggère, enfin, la création d'un grand ministère de l'environnement, chargé de la recherche et des négociations internationales, mais qui laisserait aux collectivités locales la gestion des ressources et des espaces naturels. Assurément, c'est «le duc de Savoie» qui parle à ce moment : *«Faites un peu plus confiance aux collectivités locales. La France est mieux gérée près du terrain, et l'Etat fait mieux les choses quand il en fait moins.»*

«Tout le monde est bienvenu...»

Après M. Barnier, la plupart des députés de l'opposition ont repris cette invitation à la décentralisation, qu'ils avaient combattue du temps de Gaston Defferre. Ainsi pour M. René Couanau (UDC, Ille-et-Vilaine), l'efficacité commande de laisser *«presque tout»* à l'échelon local, pour *«soigner à l'endroit de la plaie»*. M. Philippe de Villiers propose de faire une plus grande place à l'initiative privée et de développer un véritable civisme écologique, grâce auquel *«les papiers gras disparaîtraient»*. Mais, à de rares exceptions près, les représentants de l'opposition se félicitent du plan Lalonde, du moins du constat et des objectifs qu'il établit, tandis que les députés socialistes, par comparaison, apparaissent souvent réservés.

Tour à tour, deux anciens ministres de l'environnement vont ainsi faire la leçon à leur jeune successeur. Mme Huguette Bouchardeau (app. PS, Doubs) n'est *«pas certaine qu'un nouveau corps de fonctionnaires soit indispensable»*. *«Vous serez un vrai ministre de l'environnement, quand vous serez le ministre des arbres et le ministre de l'eau»*, professe de son côté M. Michel Crépeau (app. PS, Charente-Maritime). Le président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, M. Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) regrette que le projet d'agence de l'environnement et des économies d'énergie ait été mené *«en catimini, sans concertation»*. M. Jean-Marie Bockel (PS, Haut-Rhin), président de la commission de la production et des échanges, estime même que, dans le domaine des paysages, le plan est *«faible»*. *«Confier simplement les paysages aux collectivités régionales, c'est un peu rapide. La politique du paysage n'est pas un gadget»*, affirme-t-il.

Se plaint-on que la forêt ait si peu de place dans son plan? Lui fait-on remarquer l'absence du premier ministre à ses côtés, et celle d'une grande émission de télévision qui serait consacrée, à une heure de grande écoute, à l'écologie? M. Lalonde se déclare *«frappé par l'enthousiasme de la plupart des interventions»*. Les bras ouverts, l'air angélique, il dit simplement : *«Tout le monde est bienvenu dans la défense de l'environnement.»* Rejoint dans la soirée par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, il reçoit, il est vrai, le soutien charmeur de Mme Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) : *«J'aime votre façon de parler, monsieur le ministre, gardez votre liberté d'expression.»* Et aussi ce conseil : *«Il ne faut surtout pas de loi de décentralisation en matière d'environnement.»* Dans sa conclusion, le ministre délégué saura s'en souvenir. Il a retenu du débat qu'il faudrait clarifier les compétences entre l'Etat, les régions, les départements et les communes, saisir le Conseil supérieur des impôts pour éviter une inflation de nouveaux prélèvements et simplifier tout ce qui peut l'être dans la réglementation sur le bruit. Mais, sensible au plaidoyer de Mme Royal en faveur du marais poitevin, M. Lalonde a aussi estimé que ce parc naturel régional pourrait être transformé en parc national.

JEAN-LOUIS SAUX

Les nouveaux services sur le terrain

Depuis sa création il y a près de vingt ans, le ministère de l'environnement souffrait d'un handicap insurmontable : il n'avait pas de services extérieurs bien à lui pour le relayer sur le terrain. C'était en quelque sorte un ministère manchot. Grâce aux décisions prises lundi 8 octobre en conseil interministériel, cette infirmité a disparu. Les ministères de l'industrie, de l'agriculture, de l'équipement et de la recherche ont dû céder chacun une part de leurs prérogatives pour permettre à l'environnement de disposer de ses propres troupes d'intervention.

Chaque région disposera désormais d'une direction régionale de l'environnement (DREN), qui regroupera les anciennes directions régionales de l'architecture et de l'environnement (DRAE), les services régionaux d'aménagement des eaux (SRAE) qui dépendaient de l'agriculture, les services hydrauliques du ministère de l'équipement, et les délégations de bassin. Ces DREN seront dirigées par des hauts fonctionnaires de même niveau que dans les autres services extérieurs de l'Etat. Quant aux directions régionales de l'industrie et de la recherche (DRIR), elles s'appelleront désormais DRIRE, car on y ajoute l'environnement, sous forme d'un service dirigé par un «adjoint à l'environnement». Les fonctionnaires de ces nouvelles DRIRE, et notamment les inspecteurs des installations classées, exerceront leurs missions *«sous mon timbre»*, a précisé M. Lalonde.

Au plan départemental, on se borne pour cette année à une expérimentation. Dans une quinzaine de départements, on va adjoindre aux actuelles directions départementales de l'équipement (DDE) et de l'agriculture (DDA) une cellule chargée de la protection de l'environnement. A terme, ces directions tripartites devraient se rapprocher pour ne plus former qu'une seule entité dont la mission environnementale sera *«clairement identifiée et personnalisée»*.

R. C.

A Strasbourg

Le Parlement européen a manqué l'occasion de débattre de la lutte contre le racisme

Le Parlement européen a examiné, mardi 9 octobre, le rapport de sa commission d'enquête sur le racisme et la xénophobie qui demande notamment que soit créée une carte de résident européen pour les ressortissants des pays tiers vivant dans les douze pays de la Communauté et que soit accordé à ceux-ci le droit de vote aux élections locales. Les débats ont été perturbés par une polémique née après la diffusion d'un communiqué du groupe socialiste injurieux pour M. Valéry Giscard d'Estaing.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

La discussion aurait dû être approfondie, passionnée; elle fut passionnelle. Le racisme et la xénophobie ne sont pas, malheureusement, des maladies propres à la France, et l'assemblée de Strasbourg se devait d'en dresser un diagnostic sérieux et comparatif en proposant des remèdes qui soient du ressort de la Communauté européenne. Déjà, en 1985, une de ses commissions d'enquête s'était penchée sur le sujet et son rapport avait été à l'origine d'une déclaration commune signée le 11 juin 1986 par son président, celui du conseil des ministres et celui de la Commission.

Le mal n'a pas cessé pour autant de se répandre et les députés européens ont donc décidé de rouvrir le dossier. D'où la création, en octobre 1989, d'une nouvelle commission présidée par le radical français membre du groupe libéral, M. Jean Thomas Nordmann, dont le rapport a été confié au leader travailliste du Parlement, M. Glyn Ford. Le fruit de ce travail a été examiné mardi 9 octobre et la résolution qui en tire les conséquences devait être soumise au vote mercredi.

Le rapporteur et ses amis ne comprenant pas pourquoi M. Nordmann avait été le seul membre de la commission à voter contre son rapport, ils en donnèrent une explication dans un communiqué diffusé sous l'en-tête du groupe socialiste. Dans sa version britannique, ce texte expliquait que M. Ford avait déclaré que pour *«sauver sa carrière politique»*, M. Valéry Giscard d'Estaing voulait devenir président du Parlement européen et que *«le seul chemin»* pour cela passait par l'obtention des voix des *«fascistes»* de l'extrême droite; le responsable travailliste ajoutait que c'était pour cette raison que M. Nordmann, solidaire de M. Giscard d'Estaing, avait trouvé *«des arguments fallacieux»* pour s'opposer au rapport.

Cette analyse était soutenue par M. Léon Schwartzenberg (socialiste français), qui déclarait dans ce texte : *«La lutte contre l'inégalité humaine que représentent le racisme et la xénophobie passe, pour M. Giscard d'Estaing, après la campagne pour la présidence de l'assemblée européenne et le désir de ne pas s'opposer à M. Le Pen.»* Mme Marijke van Hemeldonck (socialiste belge) ajoutait même que l'on pouvait reprendre pour l'ancien président de la République française la formule de Napoléon parlant de Talleyrand : *«De la merde dans un bas de soie.»* La version française de ce communiqué, édulcorée, se contentait d'évoquer cette phrase sans la citer.

«Un procès d'intention»

L'émoi fut considérable. Au cours du débat, M. Nordmann affirma qu'il s'agissait d'un *«procès d'intention injurieux et outrancier»* et traita M. Ford de *«politicien médiocre»*. Mme Nicole Fontaine (démocrate-chrétienne française) parla d'un *«intolérable procès d'intention»*, et M. Yves Galland, président du Parti radical (libéral français), d'un *«communiqué indigne qui déshonore le groupe socialiste»*. M. Giscard d'Estaing se contenta d'écrire à M. Ford pour lui demander : *«Quelles sont les démarches de ma part auxquelles vous faites allusion et quels sont les propos que j'aurais tenus en ce sens?»*

Bien des socialistes français ne comprirent pas non plus la violence de cette attaque contre l'ancien président de la République. A la réunion du bureau du groupe socialiste, mardi en soirée, M. Claude Cheysson la critiqua avec virulence. Cette instance adopta à l'unanimité un communiqué affirmant que *«les opinions»* émises dans le texte contesté *«ne reflètent en aucune manière la position du groupe socialiste»*.

Le mal était fait. M. Galland profita de la situation pour s'en prendre sèchement aux démocrates-chrétiens qui, suivant Mme Fontaine, s'apprêtaient à voter le projet de résolution de M. Ford, car il leur paraissait impossible de s'opposer à un texte traitant d'un tel sujet sinon après l'avoir fortement amendé. Il n'était plus question de *«souscrire au rapport»* ni de demander à la Commission, au conseil des ministres et aux Etats membres d'y *«donner suite»*.

M. Ford avait dû faire cette concession pour obtenir le soutien des démocrates-chrétiens dont il avait besoin, son rapport étant approuvé par les Verts et par les deux groupes communistes, mais ni par la droite ni par les régionalistes. Bien des intervenants soulignèrent qu'ils ne reconnaissaient pas la situation de leur pays dans les descriptions du rapport. La proposition d'octroi du droit de vote aux étrangers non communautaires fut particulièrement critiquée, ainsi que le souhait du rapporteur que l'accès à la nationalité se fasse par *«le droit du sol»*, c'est-à-dire par le lieu de naissance, conformément à la législation française, mais contrairement à la tradition allemande.

Le résultat de tout cela fut que M. Nordmann put assurer qu'il ne s'agissait pas d'*«un bon rapport»* tant la présentation des choses y était *«partisane»*, et accuser M. Ford d'avoir ainsi *«porté un mauvais coup à la lutte contre le racisme en en ayant fait un instrument de lutte partisane»*. Le Parlement européen venait de commettre un faux pas en passant à côté d'une œuvre utile.

THIERRY BRÉHIER

Les amendements du groupe socialiste au projet de loi de finances pour 1991

Les deux réunions du groupe socialiste, mardi 9 et mercredi 10 octobre, ont été consacrées à l'examen des amendements au projet de loi de finances pour 1991. En présence de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, les députés ont rappelé leur volonté d'instituer une réforme de la taxe professionnelle, fixant une cotisation minimum pour toutes les entreprises (*le Monde* du 9 octobre).

● **Taxe professionnelle** : les députés socialistes ont accepté la baisse du plafond de 4 % à 3,5 % mais ils déposeront des amendements instituant la cotisation minimum sur une base de 0,2 % ou 0,3 % de la valeur ajoutée, à partir de 1992.

● **Taxation des plus-values financières des entreprises** : un accord est intervenu entre le groupe et le ministre de l'économie et des finances pour élever le taux de taxation des plus-values financières des entreprises de 23 % à 25 %. Comme dans le projet de budget, les actions seraient exclues. Mais M. Bérégovoy s'est opposé fermement à la volonté des députés de prendre en compte les biens immobiliers dans le calcul des plus-values. Il a également demandé que cette hausse de deux points soit compensée par une mesure supplémentaire en faveur des entreprises.

● **Droits de succession** : là encore, le ministre et le groupe sont parvenus à un accord pour relever de 275 000 francs à 300 000 francs le seuil de l'abattement à la base pour favoriser les petites et moyennes successions. M. Bérégovoy ne se serait pas non plus montré hostile au principe de l'indexation, souhaité par le groupe socialiste.

● **Fiscalité agricole** : les députés socialistes introduiront par amendements plusieurs mesures tendant à réformer la fiscalité agricole, afin de mieux tenir compte du revenu réel des agriculteurs. A long terme, ils proposent une imposition des revenus agricoles basée sur la valeur ajoutée de l'exploitation. Cette réforme ne devrait entrer en application qu'en 1993. Mais, d'ici là, les députés demandent au gouvernement de réaliser des simulations sur les conséquences de ce nouveau mode de calcul et de remettre un rapport au Parlement, dès le printemps 1991.

Deux mesures nouvelles devraient en revanche être introduites par les députés, dès la loi de finances pour 1991 : d'une part, l'exonération du foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs (sur le modèle de l'exonération de la taxe professionnelle dont bénéficient les jeunes entreprises) afin de lutter contre le surendettement des agriculteurs; d'autre part, des mesures spécifiques d'allégement des droits de succession pour les entreprises agricoles.

● **Aides à la création et à la reprise d'entreprise** : plusieurs amendements, déposés par M. Jacques Roger-Machart, renforcent le dispositif d'aide à la création d'entreprise. Pour favoriser l'épargne de proximité, le député socialiste propose de faire passer de 20 000 francs à 50 000 francs par ménage, le plafond annuel de placements dans les entreprises créées depuis trois ans, donnant droit à un crédit d'impôt de 25 %. Un autre amendement prévoit de faire passer de deux à trois pour mille le montant de leur chiffre d'affaires que les entreprises peuvent consacrer à du mécénat pour la création d'entreprise.

Pour l'aide à la reprise d'entreprise, un amendement prévoit d'autoriser le salarié repreneur à étaler le paiement de son impôt sur le revenu sur trois ans, afin de tenir compte de ses difficultés de trésorerie pendant les premières années. Pour faciliter le rachat d'entreprises par les salariés (RES), M. Roger-Machart déposera un amendement supprimant le seuil actuellement obligatoire de vingt salariés.

P. R.-D.

Perturbé par l'entrée de M. Durieux au gouvernement

M. Méhaignerie s'efforce d'assurer la cohésion des centristes

Conscients du risque d'éclatement de son groupe UDC à l'Assemblée nationale, M. Pierre Méhaignerie s'est attaché, mardi 9 octobre, à démontrer que *«la volonté d'innover»* de ses troupes était indemne. *«Nous sommes sur une ligne de fermeté vis-à-vis du gouvernement et d'indépendance d'esprit, tout en souhaitant être une force de proposition»*, a-t-il dit.

Pour bien traduire cette ligne «d'opposition constructive», le groupe UDC veillera dorénavant, très en amont de la discussion des textes, à faire savoir à l'opposition, comme au gouvernement, sous quelles conditions il est prêt à voter les projets de loi. La liste des amendements sera présentée : si le gouvernement les accepte, les députés centristes voteront pour le projet; s'il les refuse, ils le repousseront. Ils sont d'ailleurs prêts à voter le projet Soisson sur l'intéressement et la participation si, finalement, le ministre du travail, en nouvelle lecture, leur donne satisfaction. Il semble que cet accord soit en bonne voie. Mais M. Méhaignerie refuse en revanche la logique du *«débauchage individuel»* qu'il accuse le gouvernement de pratiquer.

Toutefois et quoiqu'en dise le président de l'UDC, les amertumes et les tensions internes au groupe n'ont pas totalement disparu. Elles sont notamment le fait de ceux qui craignent une absorption lente mais inéluctable du CDS au sein de l'Union pour la France (UPF).

Devant ses pairs soucieux de panser les plaies liées à l'entrée de M. Bruno Durieux au gouvernement, attentif à calmer le triomphalisme un peu trop ostentatoire de ceux qui estiment que ce départ confirme la nécessité d'un ancrage très fort au sein de l'opposition, M. Méhaignerie a souhaité, mardi, *«qu'un maximum d'écoute réciproque et une plus grande tolérance»* permettent aux différentes sensibilités de coexister au sein de l'UDC. Il s'est montré extrêmement rétif à voir des clubs ou des chapelles se multiplier, au risque de miner la cohésion d'un groupe auquel *«tous les députés centristres sont attachés»*. *«Stop aux clubs passés et à venir»* a-t-il dit, en faisant allusion à celui qui regroupe déjà les tenants de l'UPF et à celui qui est en cours de constitution pour rassembler les tenants d'une ligne centriste plus affirmée.

M. Edmond Alphandéry (Maine-et-Loire), dont le nom avait été cité comme partie prenante dans la constitution de ce dernier groupe, une amicale à noyau barriste, nous a affirmé, mardi 9 octobre, qu'il n'avait *«jamais envisagé d'en faire partie et qu'il n'a pas du tout l'intention de prendre la moindre initiative qui puisse diviser le groupe»*. En revanche, M. Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), l'un des piliers du groupe UDC, estime souhaitable que se regroupent ceux qui souhaitent affirmer plus nettement *«la personnalité du centre»*, à un moment où *«la tendance à l'alignement semble prévaloir»*. *«Nous ne le faisons pas contre M. Méhaignerie et nous ne roulons pour personne»*, affirme-t-il, en réponse à ceux qui, suspectant ce groupe d'une douzaine de députés (parmi lesquels Mme Boutin, MM. Vignoble, Jégou, Grignon, Virapoullé, Jean-Baptiste) d'être piloté par M. Raymond Barre.

PIERRE SERVENT

هكذا من الاصل

...s du groupe socialiste
... de finances pour 1991

...rie s'efforce d'assu...
...sion des centristes

La lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme

Le Sénat examine à partir du jeudi 11 octobre le projet de loi contre l'alcoolisme et le tabagisme *défendu* par M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité. Après de nombreuses et importantes personnalités du monde médical (*le Monde* du 6 octobre), Mme Simone Veil, député européen, apporte, dans l'entretien qu'elle a accordé au *Monde*, son soutien total à ce projet. L'ancien ministre de la santé des gouvernements de MM. Chirac et Barre, qui avait été à l'origine d'un important texte de loi contre le tabagisme, se prononce par ailleurs en faveur du projet gouvernemental controversé de contribution sociale généralisée.

De son côté, M. Bruno Durieux inaugure la troisième semaine européenne contre le cancer. Cette manifestation lancée le mardi 9 octobre sur le thème « tabac et alcool », et qui doit se poursuivre jusqu'au 14 octobre, a été l'occasion pour le nouveau ministre délégué chargé de la santé, de faire sa première intervention publique.

Avant le débat au Sénat, Mme Simone Veil dans un entretien au « Monde » soutient le projet gouvernemental

« Vous avez été à l'origine, il y a une quinzaine d'années, de l'adoption d'un texte de loi important qui porte votre nom, et qui visait à lutter contre le tabagisme. Quelle est aujourd'hui votre position vis-à-vis du projet gouvernemental de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme ?

– Ce projet s'inscrit dans la ligne des dispositions que nous avions fait prendre en matière de lutte contre le tabac. Pour ce qui touche à l'alcool, nous avions commencé plus timidement en souhaitant renforcer le Comité de lutte contre l'alcoolisme, mais nous n'avions pas touché à ce moment-là au code des débits de boissons. Nous savions en effet que le Parlement risquait fort d'opposer, à cette occasion, des dispositions beaucoup plus laxistes que celles que nous souhaitions voir prises. Cela dit, il faut s'interroger sur les raisons qui font par exemple que la France est encore largement en tête *pour ce qui concerne la consommation* moyenne d'alcool par habitant.

– Qu'en est-il, selon vous, pour la consommation de tabac ?

– Lorsque j'ai commencé, il y a quinze ans, la lutte dans ce domaine, certains disaient que la nocivité de cette consommation n'était pas prouvée scientifiquement. Aujourd'hui, ils n'osent plus le dire. On entend aussi souvent l'argument selon lequel la publicité en faveur des marques de cigarettes n'inciterait pas à la consommation et ne ferait qu'orienter les choix. En réalité, toutes les enquêtes qui ont été faites sur ce thème démontrent que la publicité a une action sur la consommation. D'ailleurs, quand on voit ces publicités, on comprend sans mal qu'il s'agit d'une incitation directe à fumer puisqu'elle valorise cette pratique en l'associant notamment au sport, à la virilité, à l'évasion, etc.

» Je ne vois pas pourquoi on dépenserait dans la publicité si elle n'avait pas pour but d'inciter à la consommation... Je crois qu'il faut insister très fortement sur les actions de prévention chez les jeunes et les très jeunes. Le programme d'action du Parlement européen pour les années 1991-1995 met au maximum l'accent sur ce thème et à une très forte majorité, le Parlement a suivi la demande d'une interdiction totale *de publicité qui existe d'ores et déjà* dans certains pays européens.

« Le lobby des publicitaires »

– Avez-vous, au moment de l'adoption de la loi Veil contre le tabagisme, été directement aux prises avec certains lobbies ?

– A cette époque, j'ai été confrontée au lobby du tabac et surtout à la SEITA qui fut alors extrêmement agressive, disant notamment que l'on privilégiait les tabacs étrangers, essayant aussi de soutenir que les tabacs bruns n'étaient pas plus forts en nicotine et répandant l'idée que ces tabacs bruns étaient moins nocifs que les tabacs blonds. Maintenant, quand je regarde rétrospectivement la situation, je me rends *compte qu'au fond* il y avait bien sûr les lobbies du tabac mais qu'il s'agissait en fait bien davantage de celui des publicitaires. Ces derniers avaient été à l'origine d'un certain nombre d'articles qui étaient, ni plus ni moins, de la désinformation sur la nocivité du tabac. J'ajoute que le poids très fort du président de la République, qui avait tout à fait *soutenu la campagne, avait* permis que le ministère des finances ne cherche pas à freiner notre action.

– On a vu rapidement, dans les années qui suivirent, de nombreuses initiatives publicitaires réussissant sans mal à contourner les interdictions qui avaient été mises en place. Craigniez-vous dès le départ un tel phénomène ?

– Bien sûr, c'est un sujet très difficile. On avait déjà dans le texte vu une échappatoire importante au principe avec l'autorisation de la *publicité pour les courses automobiles*. Il y avait eu là en effet certains soutiens du Parti socialiste à de certaines compétitions automobiles et de personnalités directement concernées par cette activité...

– Sur ce sujet, les parlementaires sont donc, en définitive, selon vous, très sensibles, très perméables à l'action des lobbies professionnels ou des intérêts privés ?

– Je trouve que les parlementaires ont beaucoup changé. Les choses me semblent beaucoup moins difficiles. Aujourd'hui, il est quand même très satisfaisant d'observer que le poids de l'opinion publique compte davantage. L'opinion publique aujourd'hui a un rôle. Elle peut convaincre les parlementaires de voter des textes courageux.

– Pour résumer, si vous siégiez au Sénat actuellement, voteriez-vous le texte que défend M. Claude Evin ?

– Certainement. J'ajouterai que pour être crédible, puisqu'on parle beaucoup aujourd'hui d'économies *en matière de santé, il faut en même* temps lutter contre les principales causes de pathologies et de mortalité prématurée. Tout cela forme un tout.

– Quel est votre point de vue sur cet autre projet gouvernemental, la contribution sociale généralisée ?

– Je crois que l'idée de restructurer le financement de la Sécurité sociale va tout à fait dans le sens de ce qui se passe dans les autres pays européens. J'y suis tout à fait favorable. Si l'on analyse la structure du financement de la Sécurité sociale, on voit que la France a le système qui pèse le plus sur les cotisations patronales et le moins sur la fiscalité. On n'a pas en son temps, à cause de diverses oppositions, budgétisé le financement des allocations familiales. Il est bon de commencer dans ce domaine à condition d'accompagner cette mesure de réformes comme la séparation financière des différentes branches. C'est une réforme favorable et favorable entre autres aux entreprises . Elle devrait aussi permettre un contrôle parlementaire beaucoup plus rigoureux.

» Quand j'ai quitté le gouvernement, je me souviens d'avoir fait une note au premier ministre expliquant que l'on n'échapperait pas à une réforme très importante du système de couverture sociale. Tous les facteurs démographiques, technologiques ou sociologiques poussent à une augmentation des dépenses de santé. Il faut, comme l'explique le gouvernement, voir dans la contribution sociale généralisée une nouvelle répartition du financement mais pas une solution au problème de l'évolution des dépenses de santé ou de la retraite. On ne pourra d'ailleurs faire de réforme que si l'on sépare totalement les différentes branches. *On y verra beaucoup plus* clair dans les comptes et on pourra traiter différemment des problèmes qui sont de nature différente. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

□ **Deux organisations féministes contre la nomination de M. Bruno Durieux.** – Deux organisations féministes, la Ligue du droit des femmes et le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), protestent à leur tour contre la nomination de M. Bruno Durieux à la fonction de ministre délégué à la santé. Elles rappellent que M. Durieux est cosignataire, avec le Front national, d'une proposition de résolution prenant position contre la pilule abortive RU 486 (*le Monde* du 10 octobre). Le planning familial se demande *« quelle politique en matière de droits des femmes pourrait élaborer un gouvernement qui devra composer avec des courants sensibles aux arguments de l'extrême droite »*. La Ligue du droit des femmes estime de son côté que *« la présence de Bruno Durieux est incompatible avec des options de gauche, ou alors ce gouvernement perdra le peu de crédit qui lui reste auprès de celles qui ont contribué à le porter au pouvoir »*.

M. Bruno Durieux inaugure la semaine européenne contre le cancer

Pour sa première sortie publique, M. Bruno Durieux, le nouveau ministre délégué chargé de la santé, avait choisi de lancer la Semaine européenne contre le cancer, consacrée cette année à la lutte contre le tabac et l'alcool.

S'accordant, comme il l'avait déclaré dès sa nomination, trois semaines pour *« l'examen attentif des dossiers »* dont il aura la charge, M. Durieux s'est refusé à toute déclaration spectaculaire. Il a simplement apporté son *« soutien inconditionnel »* aux promoteurs de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, qu'ils soient français ou d'autres pays européens. *« Il faut,* a-t-il déclaré, *éradiquer le tabagisme en France. »* A cette fin, M. Durieux estime indispensable *« l'interdiction absolue de la publicité pour le tabac ». « Lors de la discussion au Sénat,* a-t-il expliqué, *je serai au côté de M. Evin, mais c'est à lui que reviendra de défendre ce texte. Un texte qui, nous l'espérons, sera le plus proche possible de celui qui a été déposé en première lecture au Parlement. »*

Comme l'a rappelé le professeur Maurice Tubiana, le président du Comité des cancérologues de la Communauté européenne, au cours de cette même conférence de presse, les mesures prévues dans cette loi s'inscrivent dans la politique communautaire de lutte contre le cancer. Quant au choix du tabac et de l'alcool comme thème de la Semaine européenne contre le cancer, il se justifie, selon le cancérologue, par ce seul constat : en Europe, aujourd'hui, un tiers des cancers sont dus au tabac. D'autant plus, explique-t-il, que les effets nocifs du tabac s'exercent à l'encontre non seulement des fumeurs, mais aussi des non-fumeurs exposés à la fumée des autres. Le professeur Tubiana ajoute que, parmi les adultes non fumeurs, la proportion de cancers serait trois fois plus élevée chez ceux dont les parents sont fumeurs.

En ce qui concerne l'alcool, la situation européenne est plus nuancée : si, dans la plupart des pays, il n'est directement responsable que de 3 à 4 % des cancers, en France et au Portugal, pays traditionnellement grands consommateurs d'alcool, 10 % environ des cancers lui sont imputables.

La corrélation prix-consommation

Dans un tel contexte, la Communauté européenne *et le Parlement* européen ont adopté depuis cinq ans plusieurs mesures importantes, notamment l'étiquetage des produits nocifs pour la santé contenus dans les cigarettes, la limitation de leur teneur en goudrons (d'abord à 15 mg, puis à 12 mg) et l'harmonisation des taux de TVA. Cette dernière mesure doit avoir pour conséquence, en France, une hausse sensible du prix du tabac. Elle est d'autant plus indispensable que plusieurs études, en particulier auprès des adolescents, ont montré le lien entre la consommation et le prix du tabac. C'est en France, en Grèce, en Espagne et au Portugal, pays où le prix du tabac est le plus bas, qu'on fume le plus. L'objectif des autorités européennes est donc d'aligner le niveau des taxes sur celui des pays où le prix du tabac est le plus élevé (Danemark et Irlande).

Reste enfin le problème de l'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool. Là encore les résultats des études sont sans appel : il existe une nette corrélation entre l'agressivité des publicités et la consommation du tabac, surtout chez les jeunes. *« Ces publicités qui font appel à la séduction, au succès, au sport, aux voyages, etc., sont intolérables tant elles violent la personnalité des plus jeunes »*, estime le professeur Tubiana.

Dès lors, on comprend l'importance de la discussion qui s'engage jeudi au Sénat. De son issue dépendra la crédibilité de la politique française de lutte contre le cancer et l'avenir de l'« Europe de la santé ».

FRANCK NOUCHI

RÉGIONS

A propos de la révision du schéma directeur

Le conseil régional d'Ile-de-France prend ses distances avec l'Etat

Le conseil régional d'Ile-de-France marque un coup de frein à sa participation dans la préparation du futur schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Réuni mardi 9 octobre en séance exceptionnelle pour examiner le rôle qu'il entend jouer dans la conception de l'avant-projet, prévu pour le printemps prochain, le conseil a choisi d'emprunter *une voie* moyenne.

Entre la corédaction d'un texte avec les représentants de l'Etat et la pratique de la « chaise vide », la majorité RPR-UDF a décidé que l'exécutif régional sera *« présent partout où l'on se concerte, absent partout où l'on rédige »*. Autrement dit, le conseil reprendra sa participation aux commissions « techniques » chargées d'examiner les solutions aux problèmes de transports, de logement, d'environnement, d'équipements publics, etc., ainsi qu'à la commission consultative plus politique. « Reprendra » car, après l'annonce, le 1er août par M. Delebarre, du plan d'extension du quartier de la Défense, le conseil régional avait marqué un *« temps d'arrêt »* en guise de protestation (*le Monde* daté 9-10 septembre).

« Non à la cogestion »

Mais, désormais, les élus de la majorité RPR-UDF refusent toute responsabilité et tout rôle actif dans la rédaction de l'avant-projet de schéma directeur. Les experts de la région Ile-de-France, qui avaient participé à l'élaboration du Livre blanc l'an dernier, seront eux-mêmes dispensés d'intervenir dans cette rédaction. Ils seront, en revanche, mobilisés pour mettre au point le propre texte du conseil régional. Ainsi y aura-t-il deux textes de « brouillon » de schéma directeur.

En fait, la majorité RPR-UDF a cherché comment se dégager, sans laisser la place à d'autres – comme les représentants des départements, – d'une participation qui, à ses yeux, la liait trop au gouvernement, *à dix-huit* mois des élections régionales. Au terme du débat sans vote, au cours duquel se sont exprimés tous les groupes qui composent l'assemblée régionale, le président, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), a livré la clef de la stratégie de sa majorité : *« Oui au dialogue, non à la cogestion »*, en déclarant : *« Si nos idées ne plaisent pas au gouvernement, les électeurs jugeront, et l'occasion leur en sera donnée bientôt. »*

CHARLES VIAL

(Lire page 36 notre rubrique Paris-Ile-de-France.)

RELIGIONS

Un nouveau projet d'implantation de la secte divise la ville

Louviers dans la main de Jéhovah

LOUVIERS
de notre envoyé spécial

Louviers, c'est encore la grande banlieue, à une heure de Paris, et déjà la petite province, chère à Balzac ou Maupassant. Les histoires de sectes n'y datent pas d'aujourd'hui. Les archives locales font remonter à Louis XIV une sombre affaire de possession. L'ordre ésotérique des Rose-Croix a ses quartiers près de là, au Neubourg. La célèbre voyante, Marita Carington, a un commerce florissant dans la ville, à quelques kilomètres de Bernay, le fief de Mme Soleil.

Au marché de la croyance, les Témoins de Jéhovah prospèrent aussi dans l'Eure. Dans un rayon de 40 kilomètres autour de Louviers, ils sont déjà plus de 2 000, répartis en vingt-trois congrégations et leur imprimerie nationale, orgueil des 110 000 Témoins de Jéhovah français, se trouve aux portes de la cité.

Les deux célèbres publications de la secte *la Tour de garde* et *Réveillez-vous*, à raison de plus de 600 000 exemplaires chacune (14 millions dans le monde en 108 langues), sortent deux fois par mois des rotatives offset dernier cri, en quadrichromie, de Louviers. Dans cette imprimerie sont employés 350 adeptes, qui ont droit, en tout et pour tout, à un pécule de 400 francs par mois et ne cotisent pas à la Sécurité sociale. A condition de rester célibataires ou mariés sans enfants, ils sont entièrement pris en charge, logés, nourris et blanchis par la secte.

Depuis une quinzaine d'années, les Témoins de Jéhovah vivaient à Louviers sans se faire remarquer, y déployant un prosélytisme actif, mais ni plus ni moins qu'ailleurs. *« Nous n'avons jamais eu de descente de police »*, plaide, tout miel, Claude Cousi, un converti, ancien directeur commercial de Thomson. Mais un projet de regroupement de la secte et d'extension de l'imprimerie en centre national de formation a provoqué l'étincelle.

« Inoffensifs et surtout collants »

Après des tentatives infructueuses à Mardié, près d'Orléans, et dans la banlieue de Louviers, à Vironvay et Incarville, les promoteurs de ce projet ont fini par trouver une oreille attentive auprès de la municipalité de la ville. Le 11 juillet dernier, en effet, le conseil municipal de Louviers acceptait une modification du Plan d'occupation des sols (POS) et une levée du droit de préemption de la ville sur la Zone à aménagement différé (ZAD) des Oiseaux. La communauté de Jéhovah va pouvoir y acheter 14 hectares de terrain, construire 300 studios et 8 hectares de bureaux.

La quarantaine, élancée, longue chevelure blonde, Odile Proust occupe le fauteuil de Pierre Mendès France, maire de Louviers de 1935 à 1958. Cette Parisienne, spécialiste du droit du travail, avait à Louviers sa maison de campagne, avant de se piquer au jeu de la politique locale. Avec bonheur, malgré son étiquette gaulliste dans une ville sociologiquement de gauche, puisqu'elle a été élue maire en 1983, réélue six ans après. Elle a une grand-mère catholique d'origine polonaise. Elle se définit à la fois comme *« voltairienne »* et *« pascalienne »*, aux antipodes donc de cet avatar du protestantisme américain que sont les Témoins de Jéhovah.

« Ils sont dans la ville depuis longtemps. Je les trouve plutôt gentils, inoffensifs, et surtout collants, dit Odile Proust. *Je n'ai aucune compétence sur leur doctrine. Quelle raison objective avions-nous de leur refuser ce projet d'urbanisme, alors que des modifications du POS, nous en faisons tous les jours ? »* Les Témoins de Jéhovah ne votent jamais. Le statut associatif de l'imprimerie leur permet d'échapper à la taxe professionnelle. *« Il est complètement faux de dire que je leur ai déroulé le tapis rouge »*, affirme le maire de Louviers. *Ajoutant, avec un brin* d'agacement : *« J'en ai assez de jouer les Jeanne d'Arc de causes qui ne sont pas les miennes. »*

La récupération politique de l'affaire crève les yeux. Un seul conseiller de la majorité de droite (sur 24) était en désaccord et a démissionné. L'opposition de gauche a foncé dans la brèche ouverte, passant aujourd'hui à la guerre contre les sectes, soutenue par une partie du clergé catholique local, proche de Mgr Gaillot, évêque du diocèse.

« Vos enfants seront contaminés ! »

Dans une salle archicomble et surchauffée, vendredi soir 5 octobre, elle avait invité d'ancien Témoins de Jéhovah et des spécialistes de l'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI). Devant une poignée d'adeptes de la secte, venus en kamikazes, le député de gauche de la circonscription, François Loncle, s'est écrié : *« On ne va tout de même pas faire de la ville de Mendès France la capitale française de la secte de Jéhovah ! Qu'ils exercent leur foi, mais pas en faisant main basse sur une ville de 18 000 habitants. »*

Louviers n'est pas à un paradoxe près : face à son opposition de gauche, c'est Madame le maire, femme de droite, qui fait figure de championne des droits de l'homme, de la tolérance et de la liberté religieuse. Mais elle qui rêve de voir sa bonne ville de Louviers, ville de conflits et de procès, soixante-huitarde et *« un peu schizophrène »*, devenir une cité comme les autres, aura cette fois fort à faire. Si les riverains du futur centre jéhoviste préfèrent, à tout prendre, dit-on, ce voisinage à *celui d'une mosquée, les yeux* s'ouvrent aujourd'hui dans la ville sur les pratiques d'une secte dont celle-ci ignorait presque l'existence.

S'il n'est pas exact de dire qu'ils vivent *« en autarcie »* (*« ils achètent pour 3 millions de francs par an aux commerçants locaux et comptent une centaine de fournisseurs »*, explique t-on à la mairie), la ville découvre les *« nègres »* qui travaillent sans salaire ni couverture sociale à *l'imprimerie de Louviers.* Elle apprend que 700 jeunes Témoins de Jéhovah sont en prison en France parce qu'ils refusent le service militaire, le service civil et même le statut d'objecteur de conscience, et que la rupture de tout lien familial et amical est promise à tout « exclu » qui a enfreint la loi de Jéhovah.

« Dans dix ou quinze ans, vos enfants seront contaminés, menace Robert Carbonnel, exclu au bout de trente ans passés chez les Témoins de Jéhovah, *et vous serez un jour comme moi privé de leur affection. »* A Louviers, ce n'est pas encore la chasse aux sorcières, mais les « mauvais » esprits s'affolent.

HENRI TINCQ

ASTRADI...

Les violences dans la banlieue lyonnaise

Deux témoins contestent la version policière de l'accident de moto qui a provoqué la colère des jeunes de Vaulx-en-Velin

La reconstitution de la collision entre une moto et une voiture de police dans laquelle Thomas Claudio a trouvé la mort samedi 6 octobre à Vaulx-en-Velin, dans *la banlieue lyonnaise*, provoquant une explosion de violence parmi les jeunes d'origine arabe ou antillaise, *a eu lieu dans la matinée* du mercredi 10 octobre. Un second témoignage est venu contredire la version des faits donnée par la police.

M. Claude Evin, ministre des Affaires sociales, accompagné de MM. Gilbert Bonnemaison (PS) et André Diligent (CDS), vice-présidents du Conseil national des villes, s'est rendu le 9 octobre à *Vaulx-en-Velin. Lors d'une réunion* à la préfecture du Rhône en présence d'une délégation de jeunes du quartier du Mas du taureau, le ministre a confirmé la volonté du gouvernement de voir la lumière faite rapidement sur les circonstances controversées de *cet accident. Pour les jeunes*, c'est l'une des conditions essentielles d'un retour au dialogue.

Répondant aux attaques des* jeunes contre la police, M. Evin a admis que *« tous les acteurs ne s'étaient pas sentis concernés au même niveau ». « Les jeunes ont manifesté un message à leur manière, avec violence. Qu'ils sachent qu'il a été entendu*, a-t-il ajouté. *Il faut renouer le dialogue rompu et éviter que cela se reproduise ailleurs. »

***MM. Bonnemaison et Diligent* ont été chargés d'animer sur place une commission d'enquête publique afin de dégager des solutions complémentaires à celles déjà mises en œuvre dans la commune.**

Pour la quatrième nuit consécutive, des incidents ont éclaté à Vaulx-en-Velin, où ont eu lieu des scènes de pillage, ainsi que dans des communes proches. Une dizaine de voitures ont été incendiées.

Les petits frères des beurs

Suite de la première page

Que d'animateurs socio-culturels d'origine maghrébine! La filière est saturée, et les adolescents d'aujourd'hui savent qu'ils n'y accéderont pas. Ils se sentent condamnés à de petits boulots, à un statut d'ouvrier non qualifié, de garçon de courses ou d'aide-cuisinier. C'est un nouveau prolétariat urbain, né de l'échec scolaire et égaré dans des stages de formation sans vrais débouchés. Un prolétariat qui, dès le plus jeune âge, baigne dans le chômage, le travail précaire et les allocations.

Même si elle a été «réhabilitée», Vaulx-en-Velin reste l'une des zones les plus pauvres de l'agglomération lyonnaise. Ce n'est pas tout à fait un hasard si le drame de la semaine dernière y a dégénéré en explosion. La plupart des émeutiers appartiennent à des familles très démunies. Beaucoup d'entre eux ont l'habitude de «gagner» leur argent de poche par des vols d'autoradios et de vélomoteurs ou du chapardage dans les magasins. Un nouveau pas a été franchi le week-end dernier avec le *pillage d'un supermarché*. Image inédite et troublante de ce qu'on ne voyait jusqu'à présent que dans le tiers-monde – à la télévision. Eux aussi, *ils sont passés à la télé*, et d'ailleurs s'en vantent : ils ont fait reculer les forces de l'ordre...

« Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est la haine », dit Christian Delorme que l'on surnommait «le curé des Minguettes». Haine de la police essentiellement. Il ne suffit pas de quelques commissaires intelligents, associés aux entreprises de réhabilitation dans les quartiers, pour régler ce problème-clé. Les jeunes beurs se sentent victimes en permanence d'un délit de faciès. Chaque contrôle d'identité est, pour eux, une humiliation. Il ne faut pas oublier qu'au cours des années 80, une dizaine de beurs ont été tués dans la banlieue lyonnaise, soit par des policiers, soit par des voisins déclarant ne pas supporter le bruit.

« La situation n'est pas très différente ici de celle de Paris ou de Marseille, remarque Andrée Chazalette, déléguée du Fonds d'action sociale dans la région Rhône-Alpes. *Mais, à Lyon, les choses sont toujours plus sourdes. Et quand ça explose, c'est plus fort qu'ailleurs. »*

Les foulards et Carpentras

Les petits frères des beurs de 1981 n'ont ni leaders ni modèles. Un certain nombre d'entre eux avaient vibré aux premiers appels de SOS-Racisme. Mais ils auraient plutôt tendance aujourd'hui à traiter les responsables d'associations de «vieux» ou de «pourris». Ils ne se reconnaissent pas en Harlem Désir (*« c'est un Bounty, noir dehors et blanc dedans »*, lancent ironiquement certains). De SOS-Racisme, ils ont surtout retenu les slogans première manière : une exaltation de la différence culturelle qui a glissé, dans leur tête, vers une ethnicité combattante. Dans beaucoup de banlieues, tout n'est-il pas vécu désormais en termes de différenciation ethnique?

On a beaucoup débattu en France ces dernières années des problèmes de citoyenneté. Mais les petits frères des beurs de 1981 sont quasiment tous nés ici ; ils sont titulaires de la nationalité française et ne connaissent qu'une seule langue, le français. Culturellement assimilés, ils ne sont intégrés ni économiquement ni socialement.

Arabes? Ils s'affichent comme tels, selon les jours, et sans trop savoir ce que cela signifie. La manière dont ils se réclament de la «révolte des pierres» dans les territoires occupés par Israël laisse sceptiques ceux qui les connaissent bien. Cependant, un *certain nombre d'événements récents* en France leur sont restés en travers de la gorge. Notamment l'affaire des foulards islamiques et les réactions à la profanation du cimetière juif de Carpentras. Ils ont assisté, impuissants et silencieux, à une avalanche de mots, alors que le meurtre d'un beur, *soulignent-ils*, ne provoque jamais autant d'indignation. S'y est greffée la crise du Golfe dans laquelle, sans oser le dire ouvertement, nombre d'entre eux se sentent solidaires de Saddam Hussein.

L'intégrisme musulman? Quelques leaders de la révolte de 1981 y avaient basculé. La plupart en sont revenus. L'attrait pour l'islamisme est un phénomène qui se manifeste par vagues. Ces jeunes, prêts à se raccrocher à tout ce qui passe, baignent dans un univers sans règles morales. Le petit trafic de drogue, qui s'est beaucoup développé depuis 1981, ne *semble pas leur poser de problèmes* de conscience. Dans ces poches de misère, le *deal* appartient à l'économie de survie. Cela ne veut pas dire *que la drogue fasse nécessairement* des ravages parmi eux. Nourris de feuilletons télévisés violents, amateurs de sports de combat et soucieux de leur «*look*», ces beurs n'ont que mépris pour les «loques» que sont, à leurs yeux, les drogués. L'alcool, en revanche, les attire. Ils peuvent passer des soirées entières au pied d'un immeuble à vider des canettes de bière.

Et les parents, dans tout ça? *« Absents, perdus, complètement largués*, remarque Adil Jazouli. *Les parents sont fatigués... »* Ils n'ont plus aucun contrôle sur leurs garçons. Les filles, elles, ne «zonent» pas et passent leur vie entre l'école et la maison. Des filles qui, parfois, étouffent, font des tentatives de suicide ou sombrent dans la prostitution. Mais qui, beaucoup plus souvent, réussissent dans leurs études et ont une farouche envie de s'émanciper. Elles trouveront du travail beaucoup plus facilement que les garçons, parce qu'elles auront un diplôme et n'inquiètent guère les employeurs. Le décalage entre les sexes ne cesse ainsi de s'accentuer dans les familles maghrébines. Un phénomène étrange dont on mesure encore mal les conséquences...

Ce tableau assez noir est heureusement contredit par de nombreuses exceptions. Tous les petits frères des beurs ne sont pas des émeutiers en puissance, loin de là. Quelques-uns font leur chemin, silencieusement, et s'apprêtent à collectionner des diplômes. Il faut s'attendre, dans les années qui viennent, à quelques réussites individuelles spectaculaires. Elles seront indispensables pour fournir aux marginaux des banlieues ce qui, outre les emplois, leur manque le plus : des modèles et de l'espoir.

ROBERT SOLÉ

Questions

LYON

de notre bureau régional

En attendant les résultats de la reconstitution judiciaire qui a eu lieu dans la matinée du mercredi 10 octobre, il fallait s'en tenir à ce constat sommaire sur l'accident à l'origine des émeutes : la version avancée par la police diffère totalement de celle du conducteur de la moto et de deux témoins. L'autopsie pratiquée mardi 9 octobre sur le corps de la victime a apporté peu d'éléments susceptibles d'aider les enquêteurs : elle révèle simplement une fracture du crâne.

Samedi 6 octobre, un peu après 15 heures, avenue Maurice-Thorez à Vaulx-en-Velin, une collision entre une voiture de police et une moto Honda 1000 cm³ a provoqué la mort de Thomas Claudio, vingt et un ans, le passager de la moto.

D'après les policiers, la moto avait été signalée pour avoir commis une infraction routière, quelques minutes avant l'accident. Ils affirment, de plus, que sur la Honda, qui arrivait en face d'eux, ni le pilote ni son compagnon, ne portaient de casque.

A la vue de la police, le conducteur aurait été pris de panique et aurait perdu le contrôle de sa moto. Ejecté, Thomas Claudio aurait alors été blessé mortellement à la tête en heurtant la chaussée. *« Ce n'est qu'un banal accident de la circulation »*, avait conclu dimanche le cabinet du directeur départemental des polices urbaines.

Pour le conducteur de la moto, Laurent Assebille, vingt ans, et la famille de la victime, c'est d'une *« bavure »* qu'il s'agit. Le jeune homme, interrogé sur FR 3 lundi 8 octobre, accuse : *« Ils n'avaient ni gyrophare ni feux pour m'intercepter. Ils ont attendu qu'on soit au même niveau et ils se sont mis en travers. Je les ai percutés légèrement, on a tapé le trottoir de gauche, la moto est tombée par terre. Voilà. (...) Ils se sont mis volontairement au milieu de ma route. »*

Laurent Assebille a également déclaré, lundi soir, qu'il portait un casque, que les policiers auraient conservé dans les locaux du commissariat, contrairement à leurs affirmations. Le jeune homme a ainsi démenti sa propre déposition et il a expliqué que, intimidé lors de sa garde à vue, il avait *« signé sans le faire exprès »*.

D'après la famille de la victime, les deux jeunes devaient justement, cet après-midi-là, aller chercher un casque pour Thomas.

Le pilote affirme bien connaître le conducteur de la voiture de police : *« Je le tutoie et il me tutoie. Il m'a déjà contrôlé avec ma moto. Quand il m'a vu arriver, il savait que c'était moi. »* D'après les premiers éléments de l'enquête, Laurent Assebille serait bien propriétaire de sa moto, mais il n'avait pas son permis.

Les policiers ne se privent pas de rappeler qu'il avait déjà été condamné pour cela, même si le jeune homme a, depuis, bénéficié d'une amnistie.

Les déclarations de Laurent Assebille sur les circonstances de la collision sont aujourd'hui confirmées par deux témoins.

« Juste » révolte ou « manipulation » ?

Le premier s'était manifesté dès lundi à Lyon : *« Je circulais derrière la voiture des policiers, et en face une moto arrivait. Le pilote tenait sa voie normalement. Sans gyrophare, sans clignotants, la voiture de police a littéralement coupé la route au motard. »*. Le quotidien *la Nouvelle République*, de Tours, publie, dans son édition de mercredi, un second témoignage, celui d'un Tourangeau qui, en déplacement samedi à Vaulx-en-Velin, affirme avoir vu, depuis la fenêtre d'un immeuble, une voiture de police barrer la route à la moto sur laquelle avait pris place Thomas Claudio.

Selon ce témoin, M. Bernard Naudon, employé dans un laboratoire pharmaceutique, demeurant à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), qui se trouvait chez des amis au dixième étage d'un immeuble situé en face du centre commercial, *« une voiture de police a poursuivi la moto, l'a rattrapée par la droite et s'est placée brusquement en travers de la rue, devant le deux-roues, qui a heurté le véhicule ». « Dans le choc, la moto s'est couchée. Le passager a été éjecté et sa tête a heurté le sol »*, ajoute-t-il, précisant que le passager de la moto ne portait pas de casque.

Une autre voiture de police est ensuite arrivée sur les lieux de l'accident. Ses occupants ont dressé le constat, selon ce témoin, et, alors que la foule commençait à prendre à partie les policiers et les pompiers, *« la première voiture s'est éclipsée discrètement »*.

Au-delà, les autorités s'interrogent aujourd'hui sur *l'origine et la nature* des violences qui depuis plusieurs jours se sont produites à Vaulx-en Velin et dans d'autres communes.

Les incidents de samedi ont éclaté aussitôt après la mort de Thomas Claudio. Elus, policiers et éducateurs, pour beaucoup, sont prêts à admettre que la réaction des jeunes Vaudais, ce jour-là, était presque une *« juste »* révolte. Mais, depuis dimanche et les scènes de pillage, tout le monde a été surpris par l'ampleur des événements et leur brutalité.

Mardi 9 octobre, le maire de la ville, M. Maurice Charrier (PCF), a fait état de témoignages concordants signalant la présence d'éléments extérieurs à la commune. Mais quand M. Charrier parle *« des manipulations provenant d'une pègre extérieure à la commune »*, il vise bien évidemment une autre catégorie d'individus : ceux qui auraient été repérés au volant de voitures équipées de radios CB, ou d'autres qui auraient incité vivement les manifestants à la surenchère.

Dans les couloirs de la mairie, on est persuadé que certains groupes, qui n'ont pas intérêt à ce que le quartier s'en sorte, profiteraient de la tension pour régler quelques comptes avec la police.

Celle-ci rappelle volontiers qu'elle a en effet mené un certain nombre d'opérations qui ont permis, depuis le début de l'année, l'arrestation, sur la *commune de Vaulx-en-Velin*, d'une vingtaine de personnes mêlées à des vols divers ou des trafics de grosses cylindrées. Le SRPJ de Lyon a, de son côté, interpellé récemment cinquante-cinq personnes pour usage de stupéfiants, sept pour usage et vente.

Ces actions, estime-t-on de source policière, auraient en quelque sorte coupé les vivres des réseaux qui s'enracinent dans les quartiers de cette banlieue, le Mas du Taureau mais aussi Saint-Jean, à Villeurbanne.

Les éducateurs, cependant, ne sont pas convaincus que cette hypothétique *« manipulation »* pourrait suffire à expliquer le comportement de ces jeunes qui puisent leur imaginaire de combattants nocturnes dans l'Intifada ou les émeutes raciales des banlieues anglaises.

MARIE-NOELLE TERRISSE et BRUNO CAUSSÉ

Crédit gratuit pendant l'accalmie

VAULX-EN-VELIN

de notre envoyé spécial

Kamel, le gourmand, se rem*plit les poches de Malabar.* Mourad, l'élégant, déniche des lunettes de soleil. Aziz, le fan de Michael Jackson, cherche *des cassettes vierges. Et l'opu*lente Huguette, mère de famille nombreuse, garnit son chariot de « briques » de jus d'orange *(pour les enfants)* et de bouteilles de beaujolais (pour le mari).

En ce mardi 9 octobre, au soir du quatrième jour des « événements », le quartier du Mas du taureau, à Vaulx-en-Velin, profite d'une relative accalmie pour faire ses dernières emplettes à des tarifs défiant toute concurrence.

Devant la discrétion des forces de police – soucieuses d'éviter tout incident, des dizaines de gamins se faufilent dans les décombres du magasin Intermarché, incendié lors des pillages de dimanche.

Entre les poutres métalliques, les tôles défoncées et les flaques de cendre boueuse, ils dénichent des trésors d'après-émeute, souvent crasseux et noircis. Ils les brandissent comme des trophées de guerre conquis de haute lutte dans la pénombre d'une carcasse nauséabonde.

L'heure est au pillage toléré, euphorique et bon enfant. Deux Antillais qui traversent la place *Guy-Moquet* déclenchent les vivats de la foule : dans un entrepôt voisin, ils ont trouvé une machine à laver qu'ils transportent en équilibre sur un chariot. Une mère de famille déboule d'une tour voisine en chaussons. Elle tient dans sa main droite la savate paternelle qui punira un gamin attardé.

« Pacifistes » et irréductibles

Les réserves du supermarché s'épuisant rapidement, les jeunes s'attaquent bientôt à un bureau de tabac et à un magasin d'optique, déjà sérieusement malmenés deux jours plus tôt. Les rideaux de fer n'opposent qu'une timide résistance *aux pillards, soudain exaltés*. Le ton change sensiblement. Les gamins se font agressifs. Ils se ruent sur les cartouches de cigarettes. Les aînés commencent à critiquer leurs excès, tentent de les raisonner. En vain. Divergences dans les rangs. Certains veulent la paix. *D'autres souhaitent encore en* découdre avec les forces de l'ordre. Là-bas, à côté de *l'école maternelle*, un car de *police-secours se tient prêt à* déguerpir. CRS et gendarmes mobiles restent camouflés de l'autre côté du boulevard.

Le Mas du taureau s'offre une nouvelle soirée de tension. Un incendie allumé par l'un des pil*lards ravage deux magasins et* nécessite l'intervention des pompiers. Mais ces derniers sont applaudis par les « pacifistes » qui souhaitent se démarquer des irréductibles. Les dernières scènes de pillage, par leurs excès, ont coupé les émeutiers d'une partie de leurs troupes, soudain blasées.

Plus tard dans la soirée, des *incidents mineurs éclateront* malgré tout çà et là, à Vaulx et à Vénissieux, une commune voisine, comme pour rappeler qu'une accalmie est toujours fragile sur le front des banlieues.

PHILIPPE BROUSSARD

Meurtrier d'un jeune homme à Villeurbanne

Un chauffeur de taxi condamné à quatre ans de prison avec sursis

LYON

de notre envoyé spécial

Marc Mongenot, cinquante-quatre ans, chauffeur de taxi, a été condamné le mardi 9 octobre à quatre ans d'emprisonnement avec sursis par la cour d'assises du Rhône, qui *l'a déclaré* coupable de *« coups et blessures volontaires, avec arme, ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* et de *« détention illégale d'arme »* pour avoir, le 21 janvier 1989, à Villeurbanne, tué un jeune homme de dix-huit ans, Farid Omrani, qui venait de lui lancer un jet de gaz lacrymogène (*le Monde* du 10 octobre).

L'insécurité, la violence, la montée de la délinquance, Mᵉ André Soulier, défenseur de Marc Mongenot, a largement exploité le thème de la peur pour demander l'acquittement de son client au nom de la légitime défense. Mongenot, *« isolé, pouvait craindre pour sa vie »* lorsque l'un des trois clients qui ne voulaient pas payer leur course lui a aspergé le visage avec une bombe lacrymogène. En tout cas, Mᵉ Soulier a affirmé que le chauffeur de taxi avait tiré accidentellement, dans un spasme provoqué par les effets du gaz. Ce faisant, il invitait les jurés à répondre « non » à la question sur *« les coups et blessures volontaires »*.

Le représentant du ministère public a rejeté la notion de légitime défense en faisant aux jurés un véritable *cours de droit terminé* par cette phrase : *« Admettre ici la légitime défense, ce serait revenir à la primitive et cruelle justice privée. »* Mais, tenant compte des circonstances, des faits et de la personnalité de l'accusé, l'avocat général a demandé cinq ans d'emprisonnement, sans s'opposer au sursis, *« afin de montrer que notre société accorde une valeur à la vie humaine »*.

Pour Mᵉ Myriam Picot, conseil de la famille de Farid Omrani, le jeune homme a surtout été une nouvelle victime *« de ce phénomène sécuritaire qui ronge notre société et arme des pères tranquilles comme celui-ci »*. Et, tout en demandant *« un arrêt équitable qui tienne compte de la personnalité »* de Mongenot, l'avocat avait souhaité une décision *« qui ne constitue pas un encouragement aux porteurs d'armes »*.

M. P.

Le Monde

EDUCATION

L'heure de vérité pour les universités

La rentrée va voir affluer 100 000 étudiants supplémentaires dans les amphithéâtres. Le ministère de l'éducation a bien du mal à suivre le rythme

TOUS les augures se seraient-ils trompés? Il y a quelques mois encore, ils prédisaient au ministre de l'éducation nationale une rentrée universitaire 1990 catastrophique, évoquaient la *« poudrière universitaire »* et spéculaient sur l'incapacité des pouvoirs publics à faire face, dans des délais aussi courts, à l'explosion brutale et sans précédent des effectifs d'étudiants.

M. Lionel Jospin n'avait pas été le dernier à sentir le vent du boulet : dès le mois de janvier, il obtenait l'adoption d'un plan d'urgence pour la rentrée 1990, décrochait 500 postes supplémentaires d'enseignants du supérieur et annonçait la construction, pour l'automne, de 200 000 m² de locaux nouveaux. En attendant la réalisation du plan à moyen terme, adopté en mai dernier et qui prévoit la construction, entre 1991 et 1995, de 1,5 million de m² pour accueillir les *flots croissants d'étudiants*.

Secret d'Etat

Au premier abord, cet effort aura été payant. Depuis la fin septembre, les étudiants ont commencé à reprendre, en douceur, le chemin des amphis. Si le gros des effectifs ne rentre que ces jours-ci, tout se passe, pour l'instant, sans anicroche. Et le ministre de l'éducation peut – comme la semaine dernière à *Saint-Denis*, *Villetaneuse*, Créteil ou Orléans – visiter ses chantiers en faisant preuve d'un optimisme prudent. Certes, souligne-t-il depuis des mois, les problèmes sont exceptionnels, le retard accumulé depuis quinze ans est accablant et les besoins sont considérables si l'on veut ouvrir largement les postes de l'enseignement supérieur. Mais l'effort engagé est indéniable et les grues, les sacs de ciment et les corps de métier qui s'activent sur les chantiers témoignent assez, aux yeux du ministre, de la volonté du gouvernement de tenir ses engagements.

Optimisme de façade? En réalité, le moment de vérité est proche. D'ici deux à trois semaines, quand les universités auront fait le plein, on mesurera mieux si les investissements consentis sont suffisants pour permettre l'accueil des nouveaux étudiants. Or le ministère, à l'évidence, tend le dos. M. Jospin n'a pas prévu d'intervenir avant la fin du mois, préférant attendre que la rentrée soit terminée pour en dresser le bilan. Plus symptomatique encore, aucun chiffre officiel n'est avancé, ni sur les prévisions d'effectifs ni sur la construction ou l'aménagement des locaux supplémentaires annoncés. Comme s'il s'agissait d'un secret d'Etat...

Il est vrai que le calme actuel est trompeur. Tout indique en effet que la rentrée sera cette année, aussi tendue que l'an dernier, sinon plus. Pour des raisons simples. La poussée des effectifs tout d'abord. Il y a un an, déjà, les prévisionnistes du ministère de l'éducation avaient été brutalement pris à *contre-pied : ils annonçaient* 45 000 à 50 000 étudiants supplémentaires, il en vint en réalité 80 000, dont 46 000 pour les seuls premiers cycles. Ils prévoyaient une hausse de l'ordre de 5 %, elle fut en réalité de près de 8 %, portant le nombre total des étudiants à 1 111 000 dans les seules universités, sans tenir compte du reste de l'enseignement supérieur (classes préparatoires, grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, etc.). Echaudés par cette bévue, les services du ministère semblent *avoir tablé, cette année, sur une* augmentation du même ordre (+ 80 000 étudiants).

Mais tout permet de penser que l'on sera, à nouveau, loin du compte et que l'on devrait dépasser allègrement la barre des 1,2 million d'étudiants. Tout y concourt. Les résultats au baccalauréat de juin 1990 accentuent à nouveau la pression. Nombre de candidats record (plus de 500 000) et taux de succès très élevé (73,3 %) ont produit un cru exceptionnel dans les séries générales et technologiques : 360 000 élèves ont été reçus contre 340 000 à peine l'an dernier.

Ce sont donc quelque 20 000 bacheliers supplémentaires que l'enseignement supérieur doit accueillir en cette rentrée, pour l'essentiel dans les universités. La plupart des prévisions effectuées localement par les rectorats tablent, de fait, sur une augmentation d'au moins 10 % des flux d'entrée à l'université, c'est-à-dire des premières inscriptions en première année. Dans l'académie d'Orléans-Tours, par exemple, on s'attend à une croissance de 13 %; dans celle de Versailles on prévoit 15 %.


D. SIMON/GAMMA

M. Jospin en visite à l'université de Créteil le 4 octobre dernier

Une pression cumulative

Or cette poussée s'ajoute à celle des deux années précédentes : pour l'ensemble des premiers cycles universitaires, l'augmentation du «stock» d'étudiants a été de 6 % à la rentrée 1988 et de 8,6 % à la rentrée 1989. Elle devrait se situer autour de 12 % cette année, soit une croissance de l'ordre de 60 000 étudiants en un an. Dès lors, le nombre total d'étudiants pour les seuls premiers cycles universitaires (les deux premières années de DEUG et d'IUT) a toute chance d'atteindre 650 000 étudiants... soit l'équivalent de la population universitaire globale il y a vingt ans.

Cette crue exceptionnelle se poursuit dans les deuxième et troisième cycles. L'an dernier, on avait déjà constaté, en deuxième cycle, une augmentation du nombre d'étudiants équivalente à celle des DEUG (+ 8,6 %). Le mouvement général de prolongation des études, la volonté de plus en plus affirmée des jeunes de poursuivre leur formation, quitte à redoubler, jusqu'aux niveaux de qualification les mieux reconnus sur le marché du travail (bac + 4), tout contribue à gonfler les effectifs des licences et maîtrises. La croissance avait été de 27 000 étudiants à la rentrée 1989; elle devrait se situer autour de 40 000 cette année. Le troisième cycle lui-même n'est plus à l'abri : il a enregistré une croissance de 6 700 étudiants l'an dernier (+ 4 %); il devrait en accueillir environ 7 000 de plus cette année.

Au total ce sont donc, au bas mot, 100 000 à 110 000 étudiants supplémentaires qui tenteront, dans les prochaines semaines, de trouver leur place dans les amphithéâtres, les salles de travaux dirigés ou les bibliothèques. Le coup de boutoir est d'autant plus spectaculaire qu'il porte exclusivement sur les disciplines classiques (lettres, sciences et droit), les disciplines médicales voyant, au contraire, leurs effectifs stagner ou régresser. Enfin, on peut noter que si les lettres et le droit continuent à supporter, en masse, le plus gros de cet afflux, les universités scientifiques sont désormais soumises à une pression très forte, liée à la croissance rapide des bacheliers scientifiques depuis trois ou quatre ans. A l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, par exemple, l'on a enregistré cette année une augmentation de 35 % des premières inscriptions dans l'ensemble des disciplines scientifiques.

175 000 m² ou 235 000 m² de locaux nouveaux?

Pour faire face à cette explosion des effectifs, le ministère de l'éducation nationale s'efforce, depuis des mois, de mettre les bouchées doubles. M. Jospin l'a rappelé lors du conseil des ministres du 19 juin dernier : *« Tout a été mis en œuvre pour que les 200 000 m² de surfaces nouvelles annoncées soient prêtes pour la rentrée. 66 000 m² correspondent aux mises en service d'opérations antérieurement programmées ; 96 000 m² sont des constructions supplémentaires : 38 000 m² seront des locaux loués. »*

Ce programme de constructions, d'aménagement ou de location de locaux a-t-il été tenu? Le ministère entretient sur ce point le plus grand mystère. Il laisse même entendre que l'on atteindrait 250 000 m² de surfaces supplémentaires livrées d'ici la fin de l'année. Ce faisant, il joue en réalité sur les mots.

Les responsables, au ministère, des constructions universitaires estiment en effet à 230 000 m² environ l'ensemble des locaux nouveaux qui ouvriront cet automne. Ce chiffre n'est évidemment pas négligeable, mais il englobe toutes sortes de réalisations. Il comprend notamment environ 70 000 m² destinés aux IUT (Instituts universitaires de technologie) et aux écoles d'ingénieurs dépendant des universités. Rien de surprenant quand on sait que la formation des ingénieurs et techniciens est devenue une priorité du gouvernement. Mais ces établissements sont loin, à l'évidence, d'accueillir la grande masse des étudiants, une centaine de milliers tout au plus.

Si l'on s'en tient strictement aux constructions destinées aux filières classiques des universités, le résultat incite moins à l'optimisme. Aux 60 000 m² de locaux prévus dans des programmes arrivant normalement à échéance (en particulier dans le cadre des contrats de plan Etat-région), devraient s'ajouter de l'ordre de 80 000 m² au titre des mesures d'urgence et 35 000 m² en location. Soit 175 000 m² au total pour les universités, hors IUT et écoles d'ingénieurs. Sans oublier quelques milliers de mètres carrés pour les restaurants universitaires ce qui représente évidemment une amélioration appréciable, mais n'offre pas pour autant de locaux d'enseignement.

Des enseignants surchargés

A partir de ces données, la bataille de chiffres est inévitable. Le ministère ne manquera pas d'évoquer les chiffres globaux (230 000 m² de locaux construits ou aménagés et 35 000 m² en location, soit plus de 260 000 m²) et de mettre en avant un effort sans équivalent depuis une vingtaine d'années. D'autres retiendront en priorité les 175 000 m² de locaux d'enseignement destinés aux seules universités et qui paraissent bien minces pour endiguer l'essentiel de la marée étudiante. D'autant qu'une part non négligeable de ces locaux nouveaux (de l'ordre de la moitié) est composée de constructions légères, pour ne pas dire de modernes «préfabriqués».

Enfin, l'analyse de l'évolution au cours des trois dernières années démontre que le ministère aura pu, au mieux, ralentir cette année la dégradation des conditions d'accueil dans les universités. En 1988, 1989 et 1990, l'on aura construit de l'ordre de 300 000 m² supplémentaires. Dans le même temps, l'augmentation des effectifs aura été d'environ 230 000 étudiants. Le constat est sans ambiguïté : on a construit environ 1,5 m² pour chaque nouvel étudiant, alors que les normes moyennes du ministère sont de l'ordre de 5 m²...

Dernier point délicat : la même analyse peut être faite pour le nombre d'enseignants. Considérables au regard des années antérieures comme du vivier trop maigre de jeunes chercheurs, les 1 500 créations de postes prévues pour 1990 dans l'enseignement supérieur ne permettent pas de faire face à l'afflux exceptionnel d'étudiants. Cette année encore, les universités feront feu de tout bois pour parvenir à «passer» le cap : travaux dirigés transformés en cours, suppression d'initiatives liées à la politique de rénovation des premiers cycles, appel à des agrégés du secondaire pour assurer bon nombre d'enseignements de DEUG, recours à des vacataires, multiplication des heures complémentaires. L'arsenal est connu et sera employé à fond. Mais jusqu'où sera-t-il possible de tirer sur la corde?

GÉRARD COURTOIS

Leçons de santé

Enseignants et médecins veulent développer la prévention dans les établissements scolaires

MONTPELLIER

de notre correspondant

SE brosser les dents protège l'enfant contre les caries, c'est une chose entendue. Mais surveiller son alimentation, ou éviter de boire et de fumer, peut lui sauver la vie. Cette évidence aux allures de slogan, promue désormais au rang de certitude scientifique, incite de plus en plus le milieu médical à favoriser la prévention et à militer pour l'instauration d'une véritable éducation à la santé dans les établissements scolaires. Ainsi, pour le professeur Pujol, président de la Fédération des centres de prévention contre le cancer, l'éducation nationale constitue *« un outil puissamment égalitaire en matière de santé, car elle permet de transmettre à tous les bons messages, alors que ceux-ci varient selon que le milieu familial est plus ou moins aisé ».*

L'enfance et l'adolescence sont en effet une période essentielle pendant laquelle il est possible d'intervenir pour éviter que l'enfant n'adopte des comportements dommageables, et pour lui donner des clés qui lui permettront de préserver par la suite son capital santé. Ainsi, 35 % des causes de décès par cancer sont dues à une mauvaise alimentation, et 30 % au tabac. Or il est aujourd'hui prouvé que 60 % des fumeurs commencent à treize ans, et que 90 % d'entre eux le font avant vingt ans. Autant tenter de sensibiliser les jeunes le plus tôt possible, comme le démontre une enquête réalisée en Angleterre sur deux promotions d'élèves de collège, l'une issue d'un collège de fumeurs et l'autre de non-fumeurs : quinze ans après la sortie des élèves, il y avait 50 % de fumeurs en moins dans le groupe qui ne fumait pas au collège.

Médecins et enseignants reconnaissent que l'éducation à la santé ne peut constituer une matière autonome. Elle peut en revanche être envisagée comme une discipline transversale, intéressant aussi bien le français, les langues, la biologie, l'économie sociale, que l'éducation physique et sportive.

«A bas la clope!»

Le lycée technique de Bagnols-sur-Cèze (Gard) est l'un des premiers à avoir tenté l'expérience. Il y a deux ans, dans le cadre d'un plan d'action santé, il a mis sur pied une campagne de prévention contre le sida reposant sur des débats hebdomadaires au cours desquels huit élèves, choisis à tour de rôle, discutaient avec des membres du corps éducatif ou médical, puis rendaient compte de leurs entretiens devant la classe. Le même lycée avait organisé une campagne anti-tabac portant sur la réalisation d'affiches hautement suggestives montrant des poumons noircis dessinés sous des slogans du type «A bas la clope!». Là encore, des débats avec des personnalités du milieu médical ont été organisés.

M. François Saurel, le proviseur de l'établissement, ne cache pas, cependant, les limites de ce genre d'intervention. *« Ça a marché sur le coup, mais nous sommes vite rendus à l'évidence. Nous avions pesé les mégots ramassés sous le préau et fait des mesures scientifiques de la pollution. Les résultats n'ont pas été meilleurs qu'avant la campagne. »* Le lycée persévère cependant. Cette année, plusieurs professeurs, toutes des femmes, ont souhaité participer à des stages de formation à l'éducation à la santé. On projette aussi de réaliser un «parcours santé» dans l'enceinte de l'établissement. Les enseignants qui le désirent peuvent enfin disposer d'un guide consacré à «l'éducation sur les cancers dans les établissements scolaires à l'usage des maîtres» que vient de rééditer, sous une forme rénovée, l'Union internationale contre le cancer.

A l'école primaire, on ne parle pas encore, de cancer, de drogue ou de sida. Les instituteurs essaient simplement de faire prendre conscience aux enfants qu'ils sont en bonne santé, pour les engager ensuite à préserver ce capital. Mme Claude Cabrol, institutrice détachée par l'académie de Montpellier pour intervenir dans le primaire, tente depuis deux ans de transmettre ce message à travers toutes sortes d'initiatives. Que ce soit par l'étude de textes, de publicités, la rédaction d'affiches, de badges ou la réalisation de jeux consacrés aux habitudes d'alimentation, elle va d'école en école à la demande des enseignants, afin de les aider à développer leurs projets santé. *« Au départ, ils ne se sentaient ni la compétence ni l'autorité nécessaires,* reconnaît-elle. *Les instituteurs ne considèrent la santé que comme contrepartie de la maladie, sans parvenir à penser en termes positifs, de bien-être ou de confort. Alors que notre propos n'est pas de savoir comment éviter une maladie mais simplement d'intégrer l'éducation à la santé dans une éducation globale de l'enfant. C'est un facteur de réussite scolaire, mais aussi de réussite tout court. »*

JACQUES MONIN

Lire la suite page 16

REPÈRES

ALLOCATIONS. Les étudiants de douze académies, de France métropolitaine (Amiens, Besançon, Caen, Créteil, Grenoble, Lille, Nancy-Metz, Reims, Rouen et Versailles), de la Guyane et de la Réunion, peuvent obtenir des allocations d'études s'ils s'engagent à préparer et à passer un concours de recrutement de l'éducation nationale. Au total, 4 500 bourses de ce type sont proposées cette année, dont 3 000 pour le second degré et 1 500 pour le premier (départements de Seine-et-Marne, du Nord, du Val-d'Oise et de Seine-Saint-Denis, des Yvelines, de l'Eure, notamment). Le montant annuel de ces allocations est fixé à 49 000 F pour les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 désirant préparer une licence, et de 68 000 F pour les licenciés qui s'engagent à préparer le CAPES.

Renseignements dans les rectorats.

BEAUX-ARTS. M. Jack Lang a présenté, mardi 9 octobre, ses «nouveaux projets» pour l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. L'école de la rue Bonaparte accentue son exigence de qualité en révisant, tout d'abord, son mode de recrutement. Les candidatures seront dorénavant examinées par un jury collégial de professeurs et non plus par des enseignants isolés. D'autre part, le régime des études est modifié pour accorder aux nouveaux élèves une année d'orientation et pour laisser plus de place aux stages dans la scolarité. Un mastère accueillera, en outre, des jeunes artistes à l'orée de la vie professionnelle. Enfin, des artistes «visiteurs» transmettront leur expérience aux élèves durant des périodes de trois mois à un an. Ces innovations seront en partie financées par l'Etat (1,3 million de francs supplémentaires en 1991 pour les budgets d'investissement et de fonctionnement), mais aussi par une politique nouvelle de mécénat, de grandes entreprises s'engageant dans des partenariats à long terme pour soutenir l'établissement.

HISTORIENS. L'eau est le thème choisi cette année par les Archives de France pour le 38e concours «Historien de demain», organisé avec l'éducation nationale et l'association des professeurs d'histoire et de géographie. Il s'agit, pour les élèves du cours moyen à la terminale, d'établir un dossier individuel ou collectif illustrant un cas concret vécu localement. Les meilleurs dossiers, envoyés avant le 3 avril prochain, seront récompensés par des voyages et des livres.

Renseignements au (1) 40-27-60-00.

LANGUE ARABE. L'Association arabe et pédagogie publie TextArab, une revue bimestrielle destinée à ceux qui, apprenant la langue arabe, souhaitent avoir accès à des textes courts et vivants, extraits de la presse, d'ouvrages littéraires, de films et de chansons. Chaque texte est précédé d'une présentation en français et accompagné d'un lexique en français et anglais. Une cassette et un cahier d'exercices complètent chaque numéro.

Renseignements et abonnements au (1) 42-37-69-50.

NORMALE SUP. – *On ne prête qu'aux riches!* Si l'ENS de la rue d'Ulm est bien la seule à porter le titre d'Ecole normale supérieure, *sans indication de son lieu d'implantation*, elle partage en revanche avec les autres écoles normales supérieures, Fontenay-Saint-Cloud notamment, le privilège de voir son directeur nommé par le président de la République, contrairement à ce que nous avons écrit par erreur dans le Monde du 20 septembre.

PRETS ETUDIANTS. La ville de Chaumont (Haute-Marne) vient d'adopter un système de prêts d'honneur aux étudiants, accompagné d'un mécanisme original de prime à la réussite et au retour au pays. Ce prêt de 12 000 francs par an pendant trois ans sera accordé aux jeunes résidant à Chaumont, déjà bénéficiaires de bourses d'enseignement supérieur ou disposant d'un revenu individuel ou familial ne dépassant pas 20 % du plafond de ressources donnant droit aux bourses. Ce prêt sans intérêt, remboursable à partir de la deuxième année d'exercice de l'emploi, pourra être cumulé avec une bourse. Le montant de remboursement sera réduit de 25 % lorsque les études auront été couronnées de succès sans redoublement, et de 25 % également lorsqu'un emploi sera trouvé dans l'arrondissement de Chaumont.

POINT DE VUE

Du bon usage des sciences expérimentales au collège

par Philippe Nozières

LA suppression de la physique et de la chimie en 6e et 5e, annoncée au début de l'été, soulève des tempêtes. Le Conseil national des programmes (CNP) a approuvé cette mesure, estimant que le maintien d'enseignements séparés de sciences et de technologie était artificiel à ce niveau, qu'il fallait intégrer des notions élémentaires de physique dans l'enseignement de technologie. Sur le fond, je souscris entièrement à ces vues. Mais, dans les faits, on peut lire cette décision de manière très différente : soit comme la suppression pure et simple des sciences physiques au profit de la technologie ; soit comme un regroupement des deux disciplines au sein d'un enseignement rénové unique. Le débat reste ouvert au sein du CNP. En tant que physicien, il me paraît utile de préciser ma position personnelle.

Nul ne conteste la nécessité d'une introduction aux sciences expérimentales dès les premières années de collège. Un tel enseignement ne répond pas seulement à des besoins évidents en personnel scientifique et technique. Il introduit aussi une dimension nouvelle dans la formation des jeunes : savoir observer et porter un jugement critique sur un phénomène concret, apprendre à agir sur ce phénomène, à réaliser un objectif précis – autant de qualités trop souvent occultées dans un enseignement traditionnel axé sur la transmission des connaissances. Les sciences et la technologie devraient être une école de pragmatisme et d'ingéniosité, l'occasion aussi d'éveiller la curiosité des enfants face au monde qui nous entoure, de maintenir la part de rêve et d'imagination qui, plus tard, les rendra créatifs.

Les programmes actuels de 6e et de 5e offrent trois enseignements : biologie, physique-chimie, technologie. Pour m'en tenir aux deux derniers, pour lesquels j'ai un minimum de compétences, j'en trouve le contenu quelque peu dogmatique. Pis encore, une telle parcellisation rend chacun des enseignements inopérant, surtout pour des enfants de 6e, qui viennent de quitter le maître unique de l'école élémentaire. Par sa dimension sociale et culturelle, la biologie reste prioritaire, surtout à l'aube de l'adolescence. En revanche, un enseignement unique de sciences et techniques paraît bien préférable à ce niveau. Cet enseignement, comme celui de la biologie, devrait être groupé sur un semestre : il faut une demi-journée entière pour faire un travail expérimental significatif.

Une telle réforme n'est pas une solution de facilité, bien au contraire. Avant d'en examiner les modalités, il est bon de prendre un peu de recul.

Tout le monde souhaite alléger les programmes d'enseignement, trop lourds et ambitieux. Mais chaque discipline revendique son pré carré avec la dernière énergie. Diminuer, oui, à condition de le faire aux frais du voisin. Si l'on ajoute à cela l'absence de certains domaines qui pourraient utilement susciter l'intérêt des élèves (je pense à l'astronomie, ou à l'environnement), on arrive à une situation complètement bloquée. On ne réduira pas le poids de l'enseignement sans faire des choix.

Gavage des oies

La solution «radical-socialiste» consistant à amputer chaque discipline de x% pour faire un minimum de peine à chacun est la plus mauvaise. Pour qu'un enseignement soit significatif, il faut qu'il ait une plage horaire suffisante. Si l'on veut élargir, c'est par le biais d'options : l'éducation n'est pas le gavage des oies!

Ma seconde remarque a trait au cloisonnement des disciplines et au dogmatisme qui entoure leur définition. Chacun s'emploie à démarquer physique et technologie : l'une «observe et comprend», l'autre «réalise». Mais enfin, de qui se moque-t-on? Il s'agit d'enfants de onze ou douze ans, fraîchement émoulus de l'école primaire! Ce n'est pas demain qu'ils vont entrer dans la vie active. Faut-il vraiment leur parler de la structure d'un système de production? A cet âge, il faut surtout acquérir le sens du concret, apprendre à observer, à agir sur des systèmes simples. Où est alors la différence? Existe-t-il des interrupteurs ou des va-et-vient «physiques» et «technologiques». Le fonctionnement d'un treuil ou d'un pédalier de bicyclette est-il différent selon le corps de rattachement du professeur? Ici encore, chaque communauté défend son pré carré, soignant la spécificité du contenu et du langage : c'est absurde au niveau de la 6e et de la 5e.

Au-delà de ces remarques d'ordre général, je voudrais ajouter quelques commentaires plus précis sur ce que devrait être cet enseignement unifié.

a) C'est un enseignement de découverte, pas un enseignement de connaissances. Les programmes doivent donc être très succincts, limités à un tronc commun nécessaire pour poursuivre au niveau suivant. Pour le reste, il faut laisser une large latitude aux enseignants dans le choix de leurs sujets, en fonction de leurs compétences, des intérêts de leurs élèves, des possibilités de l'établissement, de l'environnement local, etc. L'important est d'apprendre à l'enfant à observer, à réfléchir et à réaliser quelque chose de lui-même et peu importe quoi.

Formation et sélection

b) C'est un enseignement concret, et donc d'une certaine manière manuel. C'est là aujourd'hui un mot tabou. Il est de bon ton de décrier cette forme d'intelligence, pourtant aussi noble que l'intelligence abstraite. C'est pour moi une hérésie. La réalisation d'un projet exige que l'on mette la main à la pâte. Nous vivons à une époque qui privilégie ceux qui causent au détriment de ceux qui font. Je défends ceux qui font. (sans grande illusion sur leur poids dans la hiérarchie sociale). Le travail manuel, c'est avant tout savoir se battre avec une réalité concrète qui ne se laisse pas faire. C'est faire preuve de jugement, de responsabilité et d'initiative – des qualités bien étrangères à notre enseignement par trop livresque. Bien sûr, cet enseignement pratique doit s'adapter aux progrès technologiques et en particulier à l'informatique.

c) Cet enseignement ne doit pas être un instrument de sélection qui est trop facile dans une discipline où le vrai se distingue (en principe) du faux. On retombe sur le vieux problème qui mine notre système éducatif : formation ou sélection. Qu'on le veuille ou non, l'enseignement est toujours défini en fonction de l'examen qui le sanctionne. Pour que l'enfant retrouve goût à l'école, il faut éveiller sa curiosité, pas organiser une course d'obstacles.

d) Un encadrement efficace au travail expérimental exige de toute évidence des moyens : dédoublement des classes, équipement des laboratoires, etc.

e) Enfin, cet enseignement suppose une étroite collaboration des professeurs de sciences physiques et de technologie au niveau d'un établissement (au niveau des élèves, un seul intervenant est préférable). C'est probablement là que le bât blesse, car les deux communautés ont des formations différentes, des traditions qui bien souvent les opposent. Pourtant, les deux sont nécessaires : c'est ensemble qu'ils doivent définir le contenu des enseignements, partager le travail, chacun acceptant d'oublier son affiliation pour ne voir que l'intérêt des enfants.

Savoir observer, raisonner est autrement plus important que l'acquisition d'un programme qui pour beaucoup sera un repoussoir. Mieux vaut un enseignement unique de sciences du concret – les leçons de choses de notre époque, – à condition qu'il soit bien fait et qu'il dispose du temps nécessaire.

► Philippe Nozières est professeur au Collège de France.

Leçons de santé

Suite de la page 15

Bien que ces expériences soient encore sporadiques, le ministère de l'éducation nationale semble tendre une oreille de plus en plus attentive à ces préoccupations. Il vient d'obtenir, à partir de janvier 1991, la tutelle complète des postes de médecins scolaires, jusque-là gérés par le ministère de la santé. Le ministère de l'éducation nationale a également demandé et obtenu la création de cent cinquante postes de médecins scolaires supplémentaires, dont quatre-vingt-dix avaient en fait été gelés par le ministère de la santé. Ce changement de tutelle devrait s'accompagner d'un changement de statut et d'une nouvelle définition des missions du médecin scolaire qui donnent lieu en ce moment à d'âpres discussions. L'objectif est ambitieux : le nouveau statut devrait, à terme, permettre aux établissements de s'attacher les services de professionnels de la santé de façon permanente, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui dans un secteur où les vacataires sont légion. Plus floues sont aujourd'hui les évolutions prévisibles des programmes. L'éducation à la santé doit pour l'instant se plier aux PAE (projet d'action éducative) et autres projets d'action santé. Pour André Legrand, directeur général des lycées et collèges, *«nous souhaitons développer une vision transversale en la matière pour permettre à l'élève de faire le lien entre les différentes connaissances qu'il acquiert parfois de façon parcellaire. Mais nous n'en sommes qu'au stade des questions»*.

Aujourd'hui, l'éducation à la santé dans les lycées reste souvent le domaine de prédilection du professeur de biologie, perçu comme le plus apte à traiter le sujet. En outre, constate André Legrand, *«plus on monte dans le niveau scolaire, plus le principe de la transversalité devient difficile à appliquer»*. Beau sujet de réflexion pour le Conseil national des programmes...

La santé de l'enfant – et du futur adulte – ne s'arrête cependant pas aux portes de la classe. Les établissements devront sans doute apprendre aussi à gérer leurs propres contradictions. A ne pas prôner, par exemple, une nourriture riche en fibres pour servir ensuite trop fréquemment des féculents à la cantine. Cet aspect des choses pourrait être discuté avec les collectivités en charge de la gestion des repas lors de la négociation des projets d'établissement, ce qui est encore aujourd'hui rarement le cas.

L'exemple doit encore passer par les adultes eux-mêmes, estime le professeur Tubiana, président du comité des experts européens sur le cancer auprès de la CEE. *«Quand on pense qu'il y a encore des établissements où les élèves sont autorisés à fumer, et où des professeurs fument devant les élèves, c'est monstrueux»*, s'exclame-t-il. Avant d'ajouter : *«Beaucoup plus que de voir un médecin fumer devant un malade, car l'enfant, lui, est influençable.»*

Enfin, l'école ne peut pas être une église d'où l'on ressortirait la conscience tranquille en oubliant d'accorder sa pratique quotidienne aux principes. C'est au prix de cette conscience-là que le nombre des cancers pourrait chuter. Quoi qu'il en soit, les chercheurs estiment que les premiers effets d'une stratégie d'éducation à la santé en milieu scolaire ne pourront pas être mesurés avant dix ou quinze ans.

JACQUES MONIN

Epidaure

UN immense cône métallique fiché en terre pour moitié, flanqué d'une sculpture moderne, avec un mur perpendiculaire recouvert de crevasses colorées : c'est dans ce bâtiment futuriste que s'est installé il y a un an Epidaure, l'espace de prévention contre le cancer de Montpellier. Initiative unique en France, Epidaure est né d'un partenariat entre le conseil général de l'Hérault, qui y a investi 15 millions de francs, et la Ligue contre le cancer, qui en assure le fonctionnement.

Outre des activités de recherche et de communication (1), cet outil de promotion de la santé a noué d'emblée des liens privilégiés avec l'académie de Montpellier. Celle-ci a accepté d'y détacher en permanence trois enseignants : une institutrice à temps plein et deux professeurs à mi-temps. L'un intervient dans les écoles, les autres dans les collèges et lycées de l'académie afin d'y faire la promotion de la santé. Plus de trois mille enfants ont déjà participé à des projets d'action pédagogiques soutenus par Epidaure.

A l'inverse, le centre organise dans ses locaux des journées de formation pédagogique au cours desquelles les enseignants peuvent rencontrer le personnel médical et se perfectionner à l'éducation à la santé. L'an dernier, le centre de prévention contre le cancer a organisé une session de formation à l'école normale de Montpellier. Vingt-cinq personnes ont pu la suivre alors que cent soixante en avaient fait la demande. L'expérience devrait être renouvelée.

Epidaure ouvre également ses portes aux élèves des collèges et des lycées. Sous les voûtes de verres et de métal, où toute cigarette est proscrite, huit mille enfants de l'académie ont déjà visité l'exposition permanente et joué avec des bornes ordinateurs qui proposent des jeux consacrés à la santé. L'une permet de réaliser ses menus avec une alimentation équilibrée. Avec une autre, l'élève peut s'identifier à une tierce personne et choisir à sa place les comportements qu'elle adopterait en matière de santé (au restaurant, dans sa vie professionnelle, chez lui...). Les résultats s'affichent à la fin sur l'écran. Des outils de communication plus ludiques devraient permettre, à l'avenir, d'accueillir également les enfants des écoles.

J. M.

(1) C'est ainsi que s'est tenue à Epidaure, du 4 au 6 octobre, la conférence nationale sur l'éducation à la santé dans les écoles.

SOCIÉTÉ

Une enquête commandée à la COFREMCA par le barreau de Paris

Avocats, modes de vie

Avec cinq cents nouveaux stagiaires chaque année, le barreau de Paris, qui compte sept mille avocats, se renouvelle à une allure telle qu'il a paru indispensable à l'ordre de commander une étude approfondie à la COFREMCA pour mieux connaître ses administrés et mieux comprendre leur attente (1). Cette enquête devait être communiquée le 10 octobre au barreau de Paris.

La COFREMCA n'est pas allée jusqu'à demander aux avocats parisiens ce qu'ils prennent au petit déjeuner, mais c'est tout juste. L'enquête que lui a commandée l'ordre des avocats de Paris, du temps du bâtonnat de Mᵉ Philippe Lafarge et sous la conduite de l'ancien bâtonnier Mᵉ Guy Danet, explore, en effet, les jardins secrets d'une profession pourtant habituée à faire parler d'elle et qu'on pouvait prétendre connaître.

Qui sont-ils? Comment vivent-ils? Pour la somme de 750 000 francs, l'ordre s'offre ainsi une photographie, que certains pourraient juger coûteuse, d'une profession au bord d'une mutation importante et controversée, en attente de réformes, qu'il s'agisse de la fusion avec les conseils juridiques – dont l'examen est prévu début novembre au Sénat, – de l'aide légale ou de la procédure pénale.

S'il est anecdotique d'apprendre que les avocats parisiens se marient moins que l'ensemble des Français, sont plus souvent locataires que propriétaires, vont près de deux fois plus souvent au cinéma, lisent plutôt plus de livres, mais regardent moins la télévision, achètent plus de quotidiens et moins d'hebdomadaires, jouent plus au tennis, mais sont exactement aussi religieux que la moyenne des Français (30 % disent ne pas avoir de religion), en revanche il est surprenant de constater qu'ils ne sont pas, loin s'en faut, *«en voie de démocratisation»* et que, de plus en plus, ce sont des jeunes gens de catégories socioprofessionnelles élevées qui sont attirés par la profession.

Ils sont ainsi plus nombreux que les élèves-magistrats à avoir un père exerçant une profession libérale, ou patron, ou cadre supérieur. 62 % possèdent soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs parents, une résidence secondaire. Leurs revenus, pour 28 % d'entre eux, sont inférieurs à 150 000 F par an, 35 % gagnent entre 150 000 F et 270 000 F, et 36 % plus de 270 000 F par an. Les plus hauts revenus font du juridique – ce qui ne surprend guère – et non du judiciaire.

Ils ont *«un sentiment d'aise global très fort»*, paraissent *«bien dans leur peau»* et *«plus optimistes»* que la moyenne des Français *«quant à l'évolution de la société»*.

Ils privilégient le risque et ont *«un fort besoin d'expériences émotionnelles»*. S'ils affirment que leur but premier est de s'épanouir, de développer leur personnalité et d'être utiles, 25 % d'entre eux, *«si c'était à refaire»*, ne choisiraient pas la même profession. 13 % ne conseilleraient même pas à leurs enfants de devenir avocat. 50 % affirment d'ailleurs être venus au barreau *«par hasard»*.

Dans l'ordre, les plaisirs du métier sont : *«trouver des solutions qui n'étaient pas évidentes»*, gagner et convaincre, être utile et, en quatrième position seulement, bien gagner sa vie. 40 % ne pourraient se passer de plaider. Les avocats à Paris travaillent beaucoup : 46 % passent le week-end avec leurs dossiers, et 51 % travaillent plus de cinquante heures par semaine.

Une majorité pour la fusion

S'ils sont à 48 % optimistes sur leur avenir, ils ressentent de *«fortes menaces»*, dont la hiérarchie réserve quelques étonnements. Au premier rang : la dégradation de l'exercice judiciaire et, notamment, les délais d'attente jugés exaspérants devant les tribunaux; le respect de moins en moins grand de la déontologie entre confrères. Viennent ensuite : la concurrence des experts comptables, l'implantation des cabinets étrangers en France et le conservatisme de la profession. Le projet de fusion ne vient qu'en neuvième position... juste avant l'extension de l'aide judiciaire. 67 % des avocats sont favorables à cette fusion, mais 52,9 % ne voient pas bien ce qu'ils ont à y gagner. 31 % estiment, d'autre part, qu'elle fera d'eux des commerçants.

Les avocats placent une grande confiance dans leur ordre (72 %), mais en attendent une meilleure défense de leur profession face aux pouvoirs publics. Se sentant incompris et mal aimés, ils aimeraient à 89 % que l'ordre lance une campagne publicitaire pour restaurer leur image. Ils ont aussi d'autres souhaits plus cocasses : *«le contrôle des médias»*, puis la création d'une centrale d'achat pour obtenir de meilleurs prix de matériel de bureau...

AGATHE LOGEART

(1) : 501 avocats ont été interrogés pendant plusieurs mois, de février à juin 1990, par la COFREMCA, société spécialisée dans l'étude des modes de vie. L'institut de sondage Démoscopie, qui a participé à l'étude, a travaillé selon la méthode des quotas, à partir d'une liste exhaustive fournie par l'ordre, et en utilisant comme critères l'âge, le sexe et le mode d'exercice professionnel.

EN BREF

□ **Un convoyeur de fonds tué, deux autres grièvement blessés par des malfaiteurs près de Lyon.** – Trois convoyeurs de fonds ont été victimes d'une attaque à main armée commise, mardi 9 octobre, par quatre malfaiteurs contre un fourgon blindé de la société Transval à Lentilly, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Lyon. Les trois hommes ont été atteints par de nombreuses balles, et l'un d'eux est mort peu après. Le véhicule blindé a été pris dans une véritable embuscade. Les malfaiteurs l'ont écrasé entre une tracto-pelle et un camion de travaux publics avant d'ouvrir le feu sur ses occupants. Les auteurs de cette agression n'auraient pas réussi à s'emparer de l'argent contenu dans le fourgon.

□ **Mme Simone Weber définitivement renvoyée devant la cour d'assises.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, à mardi 9 octobre le pourvoi formé par Mᵐᵉ Simone Weber contre l'arrêt rendu le 3 juillet par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy (*le Monde* du 4 juillet). L'inculpée, âgée de soixante ans, incarcérée depuis le 9 novembre 1985, est donc définitivement renvoyée devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle pour y répondre de deux assassinats.

□ **Une mère condamnée à une peine de prison ferme pour «non-représentation d'enfant».** – Une Brestoise âgée de quarante-quatre ans, Mᵐᵉ Evelyne Greiner, mère d'un enfant de sept ans, a été condamnée, mardi 9 octobre, par le tribunal correctionnel de Brest (Finistère) à deux mois de prison ferme pour «non-représentation d'enfant». Mᵐᵉ Greiner s'oppose depuis deux ans, malgré une douzaine de décisions de justice, à ce que son fils rende visite à son père, dont elle est séparée. Elle accuse ce dernier de se livrer à des attouchements sur le petit garçon. Le père a, de son côté, porté plainte pour *«dénonciation calomnieuse»*. Déjà condamnée en mai 1989, Mᵐᵉ Greiner s'était pourvue en cassation. Le pourvoi ayant été rejeté elle avait déposé un recours en grâce. La cour d'appel ayant été saisie pour cette dernière condamnation doit se prononcer le 22 octobre.

RADIO-TÉLÉVISION

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 10 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Avec Yves Duteil, Dominique Webb, Kaoma, Les Vagabonds, Mécano, Pacific, Pet Shop Boys.
22.40 Série noire : Mort aux ténors. De Serge Moati.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.
21.35 Série : La loi est la loi.
22.25 Magazine : Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Bernard Tapie.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.40 Magazine : La marche du siècle. Thème : «Homo, comme ils disent».
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Etats-Unis : Le Grand Canyon ; France : Le garage des Rolls ; Suisse : Les boîtes à musique.
23.35 Est-Ouest, l'Europe dans tous ses états.
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le choix du destin. ■■ Film néerlandais de Paul Verhoeven (1977).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : I want to go home. ■■ Film français d'Alain Resnais (1989).
0.45 Cinéma : Lady Paname. ■■ Film français d'Henri Jeanson (1949).

LA 5

20.40 Histoires vraies. Sauve-toi Julie ! Téléfilm de Christian Bruyère, avec Robin Stevan, Diana Stevan.
22.10 Débat : Les fugueurs. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
23.50 Rallye des Pharaons.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Dans la peau d'une autre. De Karen Arthur.
22.20 Téléfilm : Casse-tête australien. De Donald Crombie.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : William Burroughs. De Howard Brookner.
22.25 Documentaire : Les documents interdits. De Jean-Teddy A. Filippe.
22.30 Cinéma : Le premier maître. ■■ Film soviétique d'Andrei Mikhalkov-Kontchalovsky (1965).
0.10 Documentaire : Bonjour Djaïlo. De K. Yousoupjanova.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 30 juin au Grand Théâtre de Genève) : Les contes d'Hoffmann, opéra fantastique en trois actes, d'Offenbach, par l'Orchestre de la Suisse romande, le chœur du Grand Théâtre de Genève.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club, en direct du Latitudes Saint-Germain à Paris.

Jeudi 11 octobre

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Téléfilm : Gaston Lapouge.
15.55 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Evry.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Paparoff.
22.10 Magazine : Ex libris. D comme déprime, D comme drogue. Invités : Kim Wozencraft (*Rush*), Margaux Lünel (*Les anges dansent et les anges meurent*), Adélaïde Blasquez (*la Ruche*), Philippe Sollers (pour *Face aux ténèbres*, de William Styron).
23.10 Documentaire : La saga du lion.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.35 Série : Sentiments.
16.00 Feuilleton : Fabien de la Drôme. De Stellio Lorenzi (dernier épisode).
17.00 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
18.00 Magazine : Eve raconte. Jean Gabin (9ᵉ partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.50 Divertissement : Drôles de têtes.
19.05 Série : Mac Gyver.
19.59 Journal et Météo.
20.35 INC. Le crédit à la consommation.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. La vie quotidienne en URSS ; Les enfants de la pub ; Méditerranée, danger.
21.50 Cinéma : La guerre des polices. ■ Film français de Robin Davis (1979). Avec Claude Brasseur, Marlène Jobert, Claude Rich.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Documentaire : La fin des paysans. Série proposée par Marie-Claire Amblard, Dominique Martineau et Michel Fauster. 1. Des années entières sous les arbres, de Francis Bouchet.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Jeanine Cherif-Cheik.
14.05 Magazine : Océaniques. Les arts, d'Alain Jaubert (rediff.).
15.05 Feuilleton : L'or et le papier.
15.50 Variétés : Bons baisers de francofolies.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invités : Toumé Kunda, les Valetins, Jane Manson, Charlotte de Turckeim.
17.30 Allô Bibizz. Bouli ; Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Cinéma : Agent trouble. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Tom Novembre.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Cinéma : Etats d'âme. ■■ Film français de Jacques Fansten (1986). Avec Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, François Cluzet.
0.15 Musique : Carnet de notes. Prélude et fugue sur le nom de Bach, de Liszt, par Daniel Chozempa (piano).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La fille de Jack l'éventreur. ■ Film britannique de Peter Sasdy (1970). Avec Eric Porter, Angharad Rees, Jane Merrow.
14.55 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : I want to go home. ■■ Film français d'Alain Renais (1989). Avec Laura Benson, Adolph Green, Gérard Depardieu.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : Ratboy. ■■ Film américain de Sondra Locke (1986). Avec Sondra Locke, Robert Towsend, Sharon Baird.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Nashville lady. ■ Film américain de Michael Apted (1980). Avec Sissy Spacek, Tommy Lee Jones, Bervely D'Angelo (v.o.).
0.20 Cinéma : Rouge Venise. □ Film franco-italien d'Etienne Périer (1989). Avec Vincent Spano, Wojtek Pszoniak, Massimo Dapporto.

LA 5

13.35 Série : Kojak.
14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Secrets de femmes, passion hantée. De John Korty, avec Jane Seymour, Gerald McRaney.
22.25 ▶ Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Rallye des Pharaons.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Charlie et ses deux nénettes. ■■ Film français de Joël Seria (1973). Avec Jean-Pierre Marielle, Serge Sauvion, Jeanne Goupil.
22.20 Téléfilm : L'or des Viets. De Romano Scavolini, avec Clive Wood, Baird Stafford.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Sexy clip.
0.25 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (23).
16.00 Opéra : Elektra. De Richard Strauss.
17.50 Danse : Les raboteurs de Caillebotte.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (5).
18.30 Série : Objectif amateur (5).
18.55 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (10).
19.50 Série : Grafic.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (6).
20.30 Série : Objectif amateur (6).
21.10 Opéra : Elektra. De Richard Strauss.
22.05 Musique : Claudio Abbado dirige Haydn.
22.30 Court métrage : La valse des médias. De Luc Moullet.
23.00 Danse : Les raboteurs de Caillebotte.
23.10 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
0.05 Série : Grafic.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie. De Thomas Moore à Orwell.
21.30 Profils perdus. Georges-Henri Rivière.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (en direct de Vienne) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, Le tombeau de Couperin, La valse, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Jean-Philippe Collard, piano.
23.07 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
«ZAPPINGE»
Une émission de GILBERT DENOYAN présentée par ANNICK COJEAN avec la collaboration du «Monde».

Audience TV du 9 octobre 1990

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers — Le Monde / SOFRES NIELSEN

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,2	Roue fortune 14,3	McGyver 12,3	Act. région. 20,5	Bande ann. 1,8	Je compte... 2,0	Fête maison 3,4
19 h 45	60,6	Roue fortune 23,4	McGyver 14,9	19-20 Info 13,8	Nulle part 3,5	Journal 1,4	Roseanne 3,0
20 h 16	69,9	Journal 29,9	Journal 18,1	La classe 10,1	Nulle part 3,1	Journal 3,1	Mad. servie 5,7
20 h 55	71,2	Le Solitaire 32,7	3 hommes... 20,2	Invité cland. 8,8	Double dét. 4,6	Faucons nuit 6,0	Trésor fant. 3,0
22 h 8	69,7	Le Solitaire 34,7	3 hommes... 20,3	Invité cland. 7,4	Double dét. 4,4	Faucons nuit 6,2	Clandestines 0,9
22 h 44	31,4	Ciel mardi 16,9	Copains... 5,2	Télé région. 2,1	Moonraker 0,7	Goool 3,0	Clandestines 3,2

AGENDA

AUTOMOBILE

Soyez, madame, assurée de notre considération...

L'année d'un Salon de l'automobile, mais aussi la concurrence effrénée que se font compagnies d'assurances, organismes de crédit et banques inspirent des « produits » particuliers qui peuvent être parfois originaux. Ainsi le groupe Azur, une mutuelle dont le siège est situé dans la bonne ville de Chartres propose-t-il depuis quelques semaines une assurance réservée aux femmes au volant. Le raisonnement est simple : les femmes sont plus prudentes que les hommes, elles ont beaucoup moins d'accidents graves qu'eux, elles ne prennent pas autant de plaisir que le sexe fort dans la vitesse. Elles considèrent qu'une voiture est d'abord un moyen de se déplacer, en tout cas, pas, ou moins, un moyen de « draguer » *(sic)* etc ! Pour tout dire, au fond, les femmes coûtent sur la route moins cher aux ... compagnies d'assurances que les hommes. Cela, pour Azur, mérite un effort.

Aussi ces contrats réservés aux dames permettent-ils 15 % à 20 % d'économie sur les tarifs, le malus n'est plus automatique, la « franchise » moins coûteuse (800 francs). Qui plus est, l'assurance dépannage n'éxige plus que l'incident mécanique intervienne au-delà des fatidiques 50 kilomètres qui séparent la conductrice de son domicile. Fichtre ! Il est vrai qu'une sorte d'examen de passage accompagne la proposition : il faut être la conductrice habituelle du véhicule, ne pas avoir été condamnée depuis vingt-quatre mois pour un accident, ne pas avoir été coupable d'un délit de fuite, ne pas avoir été surprise ivre au volant...

L'histoire ne dit pas, si, parallèlement aux propositions d'Azur destinées aux conductrices, le tarif des polices réservées aux hommes est resté au même niveau.

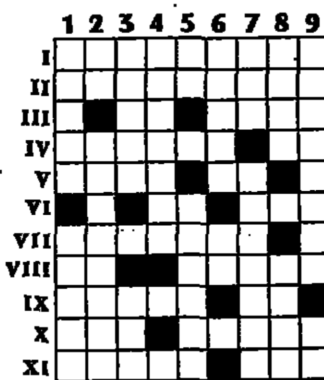
Côté banques, une initiative due à la BNP mérite également attention. A ses programmes habituels de crédit personnalisé, la Banque du boulevard des Italiens, à Paris, offre désormais la possibilité à tout acquéreur en puissance de financer l'achat de sa voiture sans attendre la revente préalable de l'automobile qu'il veut remplacer. Ce « crédit relais », de trois mois, peut en effet faciliter, sans précipitation, les négociations en tous genres qui accompagnent généralement ce type d'opération. Bien vu !

C. L.

► Azur : (16) 37-28-88-38. BNP : (1) 40-14-65-14.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5366



HORIZONTALEMENT

I. Marmotter tout en fumant. – II. Quand on l'améliore, il peut y avoir plusieurs entrées. – III. Dans la Côte-d'Or. Quand il est bon, se mesure en pintes. – IV. – Peuvent être trouvées sur des charmes anciens. En France. – V. Une certaine méchanceté. Préposition. – VI. Bande d'étoffe. On lui fait faire un tour avant de rentrer. – VII. N'est parfois qu'une nouvelle. – VIII. Dieu. Sont plus avantagés que les quadrupèdes. – IX. En Savoie. Saint. – X. Sans changement. Bien vrais. – XI. Utiles. Dans certains commerces. Eau douce.

VERTICALEMENT

1. Peut faire beaucoup d'effet. Frappe fort quand elle est grande. – 2. Évoque une bonne façon de parler. Traces laissées naguère par des vapeurs. – 3. En Italie. Pronom. – 4. Une mousseline qui ne fait pas du tout purée. – 5. Pronom. Traversent des marais. – 6. Panier percé. Pas annoncé. – 7. N'admit pas. Quand on les pose, ça ne manque pas de cachets. – 8. Coule dans une île. Ne manquait pas de souffle. – 9. Garnies comme des coussinets. En Suisse.

Solution du problème n° 5365

Horizontalement

I. Joggeur. – II. Arroi. Eon. – III. Me. Adouci. – IV. Billets. – V. Elu. Râ. Or. – VI. Slip. Rase. – VII. Escrime. – VIII. Osa. Heurt. – IX. Néo. Saï. – X. Déca. Rein. – XI. Eteule. Es.

Verticalement

1. Jambes. Onde. – 2. Oreilles. Et. – 3. Gr. Luisance. – 4. Goal. P.C. Eau. – 5. Eider. Rhô. – 6. Otarie. Ré. – 7. Reus. Amuse. – 8. Oc. Oseraie. – 9. Enivre. Tins.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 OCTOBRE

« Une heure avec Victor Hugo », 12 h 15, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

« L'Opéra Garnier », 13 h 30, hall d'entrée.

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 h 30, parvis de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« Chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay, d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« Art minimal dans la collection Panza », 11 heures, Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson.

« Albert André, l'ami des nabis », fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (G. Marbeau-Caneri).

« De la gare au musée, visite générale d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« Du quartier du Val-de-Grâce à Saint-Jacques-du-Haut-Pas », 14 h 30, RER Port-Royal (Paris pittoresque et insolite).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *Tibet en exil*, film de B. Dechet ; 16 heures : *Sept femmes au Tibet sur les traces d'Alexandra David-Neel*, film de M. Jaoul de Poncheville. Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Laurent le Magnifique, Boticelli et Savonarole : Florence à l'apogée de la Renaissance », par A. Congnard (Clio-Les Amis de l'histoire).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « A Venise, la musique des couleurs au quinzième siècle », par S. Saint-Girons (Regards sur l'art de la Renaissance).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « La télépathie », débat avec A. Lasserre (*Usfipes*).

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Guy Bayet,
son épouse,
Christine, Alain et Stéphane,
ses enfants,
Alain Bokobza,
M. et Mme Jacques Bayet
et leurs fils,
Mlle Denise Bayet,
M. et Mme Bernard Bayet
et leurs enfants,
Mlle Yvonne Prouff,
M. et Mme Jean-Pierre Uguen,
leurs fils et petites-filles,
M. Lucien Prouff,
M. et Mme François Léon
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Pastor,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mme André L'Héritier,
sa tante et marraine,
Les familles Boucourechliev, Salomon-Bayet, Mandosse, L'Héritier, Depin, Dubout,
ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Guy BAYET,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur agrégé de géographie,
président de la Société des agrégés de l'Université de 1960 à 1990,

survenu le 3 octobre 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 octobre, à 8 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour à Commana (Finistère) et sera précédée d'une célébration en l'église paroissiale.

121, avenue d'Italie,
75013 Paris.

– *Mme Geneviève Zehringer*,
présidente,
Et le bureau national de la Société des agrégés de l'Université,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Guy BAYET,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur agrégé de géographie,
président de la Société de 1960 à 1990,
puis président d'honneur,

survenu le 3 octobre 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

Ils vous prient d'assister aux obsèques qui seront célébrées le vendredi 12 octobre, à 8 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour à Commana (Finistère).

Société des agrégés de l'Université,
25, rue Descartes,
75005 Paris.

(*Le Monde* du 10 octobre.)

– Mme Jean Henri Cheymol,
née Kerhardy,
son épouse,
Le docteur et *Mme Jacques Cheymol*,
ses enfants,
Cédric, Mélanie,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Cheymol
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
Ainsi que toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Henri CHEYMOL,

survenu le 8 octobre 1990, à Paris-13e.

Le service religieux sera célébré le vendredi 12 octobre, à 15 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Charenton (Val-de-Marne).

86, boulevard de la République,
92100 Boulogne.

– Les familles Rahal,
Bouzid et Si-Ahmed
ont le regret de faire part du décès de

Rahal HACHEMYA,

survenu dans la nuit du 5 au 6 octobre 1990, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu à Tanger, le 7 octobre 1990.

Merci à tous ceux qui ont manifesté leur soutien et réconfort.

Qu'elle repose en paix.

Mme Françoise H. Girard,
sa fille,
Ses neveux, petits-neveux,
Et arrière-petits-neveux,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande GIRARD,
ancien directeur
au ministère du travail,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur du Mérite social,

survenu le 7 octobre 1990 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La messe sera célébrée, le vendredi 12 octobre à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, Paris (5e), *suivie de l'inhumation à Sermizelles* (Yonne).

Ils y associent le souvenir de son époux,

Me Charles GIRARD,
avocat à la cour d'appel de Paris,
conseiller général de l'Yonne,

(1898-1976)

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à l'ASCA Val-de-Grâce, CCP 7931 91 V Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

Née en 1899, Mme Girard est affectée au ministère de l'hygiène en 1922, où *elle accomplit toute sa carrière*. Elle est la première femme à avoir exercé les fonctions de directeur dans une administration centrale.

– Mme Yvonne Hayek Skaf,
Docteur Désirée Hayek,
Diana Hayek,
Dorine Hayek,
M. et Mme Toufic Hayek, au Liban,
M. et Mme Maroun Rizk-Hayek,
leurs enfants et petits-enfants, aux Etats-Unis,
M. et Mme Antoine Skaf,
leurs enfants et petits-enfants,
au Canada,
Mme Charlotte Nourcy,
ses enfants et petits-enfants, au Canada,
M. et Mme Fayez Abouchalback,
leurs enfants et petits-enfants, à Paris,
Mme Marie Chalhoub,
ses enfants et petits-enfants, à Paris,
Ainsi que les familles Hayek, Skaf, Nourcy, Debs, Rizk, Aboujaoude, Sarkissian-Taher, Cavoll,
Parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ezzat HAYEK,
ancien consul honoraire
du Liban à Genève,

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 7 octobre 1990, à l'âge de soixante-huit ans, muni des sacrements de l'Église.

Le défunt repose en la chapelle des Rois.

La messe de sépulture sera célébrée en la basilique Notre-Dame, le jeudi 11 octobre, à 10 h 30.

L'inhumation suivra au cimetière du Petit-Saconnex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

« On n'apprend rien que par l'amour.
On ne peut savoir qu'en se donnant. »

Domicile : 24, parc Château-Banquet,
1202 Genève.

– Claude Heymann,
son mari,
Danièle Heymann-Bertola,
sa fille,
Stéphanie et Agnès,
ses petites-filles,
Dominique Bertola,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Eve HEYMANN,
née Marx,

le 1er octobre 1990.

Elle a désiré que l'on associe à son souvenir, celui

de son père,
Bernard MARX,
de sa mère,
Andrée MARX,
de sa sœur,
Marie-Louise MARX,

déportés et morts à Auschwitz.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 5 octobre.

Ris-Orangis.

M. Maurice HOUIS,
directeur d'études à l'EPHE,

est décédé le 4 octobre 1990, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques, *suivies de l'inhumation*, ont eu lieu dans l'intimité familiale, le samedi 6 octobre, à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Atlantique).

Une messe sera dite le jeudi 11 octobre, à 18 h 10, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

De la part de
Mme Houis
Et ses enfants.

1, rue des Eglantines,
91130 Ris-Orangis.

– Janine Mossuz Lavau,
sa femme,
Brigitte et Emmanuelle Lavau,
ses enfants,
Maurice et Thérèse Lavau,
Serge et Janine,
Pierre et Dominique Lavau,
Catherine, Mathilde, Jean et Antoinette Lavau,
Isabelle, Michel et Caroline,
Dominique Lavau,
ses frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Lucienne Mossuz,
sa belle-mère,

ont l'immense douleur d'annoncer la mort de

Georges LAVAU,
professeur émérite
à l'Institut d'études politiques de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 octobre 1990, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4e, où l'on se réunira à 10 h 30, suivie de l'incinération au columbarium du Père-Lachaise, entrée place Gambetta, *Paris-20e, à 15 h 30.*

17, rue de Douai,
75009 Paris.

– Anne de Corlieu-Lavau,
Ses enfants,
Jacques Lavau
et Geneviève Letellier,
son épouse,
Florence Lavau
et Derek Russell,
son époux,
Ses petits-enfants,
Cécile, Bertrand, Audrey Lavau,
Yves, Serge, Frédéric Russell,
font part de la mort, le 7 octobre 1990, de leur père et grand-père,

Georges LAVAU.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Merri, jeudi 11 octobre, à 10 h 30, suivie de l'incinération au Père-Lachaise, à 15 h 30.

Ils remercient le personnel de l'Hospitalisation à domicile du dévouement constant et du réconfort témoignés.

22, rue de Montessuy,
75007 Paris.
14, rue de l'Est,
02100 Saint-Quentin.
45, rue Perronet,
92200 Neuilly.

– Le président de la Fondation nationale des sciences politiques,
Le directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
Le président de l'Association française de science politique,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 octobre 1990, de

Georges LAVAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de la *Revue française de science politique*,
professeur émérite à l'IEP,
ancien directeur d'études
et de recherches à la Fondation.

Une messe à son intention sera célébrée *le jeudi 11 octobre, à 10 h 30, en* l'église Saint-Merri, Paris-4e.

L'incinération aura lieu le jeudi 11 octobre, à 15 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

27, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 9 octobre.)

– **Jacky LHOMME**

est décédé, le 23 septembre 1990, entouré de ses proches.
Il avait trente-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Pierre Jouanny,
168, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Sammuel et Jérémy Lodéon,
ses enfants,
Mme Jeanne Lodéon,
Mme Jenny Lodéon,
née André,
sa mère,
Mlle Henriette André,
sa tante,
M. André Lodéon et Mme Liliane Camouilly-Lodéon,
ses frère et sœur,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge LODÉON,

survenu dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 10 octobre à Fort-de-France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Fondation Erik-Satie,
représentée par sa présidente par intérim,
Mme Ornella Volta,
et par son administrateur,
M. Pierre Joseph-Lafosse,
a la douleur d'annoncer la disparition subite de son président fondateur,

M. André MOREL.

Nous n'oublierons jamais ses grandes *qualités humaines, ses conseils éclairés*, ni son généreux appui.

56, rue des Tournelles,
75003 Paris.

– M. Jean-Benoit Morla,
Et toute sa famille,
Les familles Delfau de Belfort, Morla, Penduff, Boulic, Liège, Choquet, Mercier, Philippon, Guerri,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette MORLA,

survenu le 9 octobre 1990.

– M. Patrick Cartoux,
Mlle Simone Palas,
Mlle Bernadette Palas,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Daniel PALAS,

survenu, le 5 octobre 1990, dans sa cinquante-quatrième année.

Le service religieux sera célébré, le jeudi 11 octobre, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Maud, Georges, Michel, Suzanne Peters,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Sacha PETERS,

décédé accidentellement à Munich, le 7 octobre 1990, à l'âge de vingt-quatre ans.

La Bastide des Royères,
13540 Puyricard.

– Mme Xavier Yacono,
son épouse,
M. et Mme Pierre Janoueix,
M. et Mme Charles Yacono,
ses enfants,
Anne-Sophie,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Xavier YACONO,
ancien professeur à l'université d'Alger,
professeur honoraire de l'université
de Toulouse-Le Mirail,

survenu le 4 octobre 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

43, rue Fontaine-Grelot,
92340 Bourg-La-Reine.

Erratum

– Suite au faire-part de décès, bien lire

HADJ KHALED KAHLOULA

et non

HADJ KAHLOULA MOURAD.

Remerciements

– *Mme André Morel*,
M. et Mme Philippe Morel,
Me Bernard Morel et Mme,
Et toute la famille,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Me André MOREL.

Anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire du décès accidentel de

Françoise ABACH-JAUFFRET,
(1er septembre 1939-11 octobre 1970),

Ses parents
demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir une douce et affectueuse pensée.

– *Pour le huitième anniversaire du* décès de

Jean FIHMAN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 16 octobre, à 11 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, à la mémoire de

André CHASTEL,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le mercredi 18 juillet 1990.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Une décision qui fait l'unanimité

Le contrôle des spots publicitaires va être confié au BVP

Les télévisions préfèrent les chaînes, fussent-elles apparement moins lourdes, à la liberté totale. Après avoir réclamé à cor et à cri et obtenu la fin du contrôle *a priori* des films publicitaires qu'elles diffusent, les voici qui font prestement machine arrière

En effet, depuis le 15 septembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a supprimé l'obligation du contrôle *a priori* des spots, tout en gardant le droit de dénoncer les errements de certains d'entre eux lors de leur passage à l'écran et, en bon gendarme, d'en ordonner le retrait et la refonte. Cette suppression, emportée après moultes tractations entre annonceurs, agences de publicité et télévisions, rompait avec vingt-deux ans d'un contrôle exercé par toutes les instances de régulation de l'audiovisuel, de la RFP au CSA. Un contrôle que les plus timides décrivaient comme *« tatillon »* et les plus enragés comme une *« censure déguisée »*.

Mais sans doute les télévisions ont-elles été prises de vertige à l'idée du champ soudain élargi de leurs responsabilités. Compte tenu de la bataille qu'elles se livrent sur le plan des recettes publicitaires, le risque de diffuser un spot qui aurait le malheur de déplaire au CSA et l'obligation de le retirer pourrait leur coûter cher et brouiller leurs relations avec les annonceurs.

Les télévisions ont donc appelé à nouveau à des réunions avec l'Union des annonceurs (UDA) et l'Association des agences conseil en communication (AACC), pour trouver une parade qui les dégagerait de cette responsabilité. Certains de ceux qui se sont adonnés à cette version télévisuelle de l'arroseur arrosé, ont même lancé l'idée de créer leur propre commission de visionnage des spots. Mais cette nouvelle commission aurait recréé le même univers procédurier que celui du CSA sans fournir à l'annonceur une garantie sûre.

Jouant les juges de paix dans ces *« discussions plus qu'agitées »*, l'AACC et l'UDA ont rallié tout le monde à l'idée de confier l'examen des scénarios des spots au Bureau de vérification de la publicité (BVP). Cette vénérable association régie par la loi de 1901, créée en 1935 et qui regroupe annonceurs, régies et agences publicitaires, médias et représentants des consommateurs, a déjà en charge le contrôle de la véracité des publicités paraissant dans la presse et à l'affichage. Cette solution a l'avantage d'unifier le contrôle de la publicité.

Mais les annonceurs gagneront-ils au change ? Le BVP, présidé depuis peu par M. Jean Autin, ancien membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et PDG des éditions Dargaud, a demandé l'an dernier la modification de 23 % des 1310 dossiers qui lui ont été soumis et a exigé la cessation de parution de 3 % des campagnes (*le Monde* du 29 mai). Or, fin novembre 1989, le CSA avait refusé 0,3 % des scénarios qui lui avaient été présentés. Une liberté *n'en cache pas forcément une autre.*

YVES-MARIE LABÉ

Après l'engagement par le CSA d'une procédure devant le Conseil d'Etat

Les chaînes se conforment davantage à la réglementation du parrainage

Durant tout l'été, le dossier du parrainage a mené les télévisions et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au bord du divorce. La plupart des télévisions privées étaient accusées de ne pas respecter la réglementation en la matière. Les infractions, recensées par le CSA sont légion. La coupe déborde lorsque dans « Sacrée soirée », Jean-Pierre Foucault cite cinquante-quatre fois le nom du parrain de l'émission.

Mi-septembre, une fois passée la période des avertissements et compte tenu de l'échec du « code de bonne conduite » proposé aux chaînes, le CSA engage une procédure de sanction devant le Conseil d'Etat à l'encontre des deux télévisions (TF 1 et la Cinq) qui ne respectent pas la réglementation en vigueur (*le Monde* du 15 septembre). Dans le cas spécifique de Canal Plus, l'instance de régulation écrit au gouvernement afin de lui faire part de sa préoccupation. Mais celui-ci n'a pas répondu.

Les sanctions pouvant aller de la suspension de l'autorisation du programme pour un mois à une sanction pécuniaire équivalente à 3 % du chiffre d'affaires annuel de la chaîne incriminée, voire au retrait pur et simple de l'autorisation, les télévisions ont obtempéré.

Depuis quelques semaines, le CSA a noté que les chaînes avaient commencé à *« nettoyer »* leur écran, en se conformant davantage à la réglementation du parrainage (apparition du nom ou de l'emblème de la marque en début et en fin d'émission en lui ajoutant le cas échéant, comme le CSA l'a concédé en juillet, son secteur d'activité ou sa signature). Prenant acte de cette évolution, le CSA a donc indiqué que la procédure engagée devant le Conseil d'Etat pourrait ne pas être menée à terme. A condition que la mise en conformité des écrans soit permanente et ne constitue pas une parade temporaire...

Y.- M. L.

Dans une lettre à M. Jack Lang

L'ARP s'élève contre le projet de directive sur les droits d'auteur

« Les auteurs, réalisateurs et producteurs français n'ont rien à espérer d'une harmonisation communautaire [des droits d'auteur], *dont la finalité ne peut être qu'une révision en baisse de leurs droits, par rapport à une législation nationale qui (...) est la plus favorable au développement de la création. »* Dans une lettre adressée au ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, l'ARP, la société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs de cinéma, vient de prendre une position très ferme contre la proposition de directive communautaire sur les droits d'auteur (*le Monde* du 9 octobre).

L'ARP refuse par avance toute *« gestion collective obligatoire »* des droits pour le câble et redoute les conséquences de la directive pour les droits satellites. *« De telles conceptions auraient, si elles étaient adoptées, des conséquences très graves sur l'exploitation des œuvres cinématographiques (...). Elles sont par contre acceptables pour les sociétés de perception et de répartition de droits musicaux qui fonctionnent sans appliquer ces principes »*, et qui espèrent *« en contrepartie de leur soutien aux projets de la Commission, obtenir sa mansuétude dans le domaine du droit de la concurrence. »*

« Les auteurs réalisateurs que nous représentons ne sauraient accepter un tel compromis », poursuit l'ARP, qui estime que *« les sociétés de perception ont (...) montré, en France même, leurs limites dans la défense des intérêts réels des auteurs français et européens. »* Le front uni des créateurs européens face à la Commission de Bruxelles, qui avait caractérisé les récents débats sur les droits d'auteur, à Rome, a donc vécu.

EN BREF

□ **La Générale des eaux entre dans TCT Actualités télévisées.** – La Générale des eaux et le groupe France Construction entrent dans le capital de l'agence audiovisuelle TCT Actualités télévisées à l'occasion d'une augmentation de capital – de 1 000 000 de francs à 1 961 500 francs, – assortie d'une prime d'émission de 24 millions de francs. Le nouveau conseil d'administration, présidé par M. Elie Davidson, comprend six représentants du groupe fondateur (51 % des parts), trois du groupe Générale des eaux (32,66 %), et un du groupe France Construction (16,33 %). Cette augmentation de capital intervient après le retrait du groupe Maxwell du capital de TCT.

□ **FAUST, entre art et technologie à Toulouse.** – La troisième édition de FAUST (Forum des arts de l'univers scientifique et technique) se tiendra à Toulouse du 23 au 28 octobre. A la fois salon, marché des technologies de la création, lieu de colloques variés (sur la télévision haute définition ou le décloisonnement économie-culture, entre autres), FAUST verra plusieurs créations de spectacles dans divers espaces de la « ville rose ». Point commun à toutes ces manifestations : elles cherchent à concilier progrès technologique et création artistique, qu'il s'agisse de musique, danse, langage ou images.

► **Renseignements : FAUST, Mairie de Toulouse, (61) 21-44-74.**

□ ***Réseau câblé pour Strasbourg et le Parlement européen.*** – Le réseau câblé de télévision de Strasbourg a été inauguré lundi 8 octobre au Parlement européen. Les députés européens sont les premiers résidents strasbourgeois à pouvoir bénéficier de dix-neuf chaînes de télévision, pour 50 francs par mois (prix de l'abonnement collectif, l'abonnement individuel étant fixé à 99 francs). Construit et exploité par Communication Développement, filiale de la Caisse des dépôts; le réseau de l'agglomération strasbourgeoise comptera à terme plus de 600 kilomètres de fibre optique.

Création d'une nouvelle chaîne cryptée

Computer Channel une télévision pour les professionnels de l'informatique

Dès le mois de janvier 1991, les professionnels de l'informatique et des télécommunications disposeront d'une nouvelle télévision à péage : Computer Channe. Le lancement de cette chaîne sera annoncé lors du Forum informatique et télécommunication qui se tiendra au CNIT du 9 au 12 octobre prochain.

Le principal maître d'œuvre de ce projet, la société Vidéospace, une filiale de France Télécom, n'en est pas à son premier essai. Elle avait déjà participé à Canal santé, un projet similaire destiné à l'Assistance publique. Pour développer Computer Channel, Vidéospace s'est associée à Industry Television International, une jeune société luxembourgeoise à capitaux européens, qui souhaiterait s'atteler à d'autres projets de chaînes thématiques si ce premier essai est une réussite.

Computer Channel sera diffusé par le satellite européen Eutelsat II-F1, lancé en septembre 1990, et qui « couvre » l'ensemble de l'Europe occidentale. Pour autant, les deux animateurs de la chaîne, Jean-Marc Harion, de Vidéospace et Frédéric de Goldschmidt, de IT 1, n'envisagent pas dans l'immédiat de diffuser leurs programmes hors de l'Europe francophone.

« Interactivité et convivialité »

« Intèractivité et convivialité » sont les deux leitmotivs des directeurs : Computeur Channel s'adresse en priorité aux spécialistes en informatique de l'entreprise (directeurs informatiques, ingénieurs systèmes, directeurs télécom...), qui seront à la fois clients et animateurs . *« Le fil rouge de notre projet, c'est de donner le plus souvent possible la parole à nos clients, ce sont eux qui décideront des thèmes à traiter et ils interviendront dans nos émissions »*, assure M. de Goldschmidt.

La chaîne se propose de diffuser deux types de programmes. Tout d'abord un programme de base de douze émissions mensuelles de 20 à 40 minutes chacune, diffusées en milieu ou en fin de journée et axées autour d'un thème précis. Ces programmes, disponibles pour 3 300 francspar mois (plus un droit d'entrée de 6 000 francs), sont accessibles dès la pose d'une antenne et d'un terminal. Mais le signal satellite étant aussi individuellement adressable à chaque terminal, les utilisateurs pourront acheter, au coup par coup, des émissions spéciales comme des séminaires ou des séances de formation. Ils pourront même se servir du réseau pour véhiculer des informations de nature privée à des personnes de leur choix.

Quelles sont les perspectives de cette opération ? *« Nous considérerions avoir réussi notre projet si, d'ici un an, nous pouvions compter sur 450 abonnés en France »*, explique M. de Goldschmidt. Une prévision qui pourrait être vite atteinte, le marché potentiel dépassant largement les seules entreprises d'informatique et de télécommunication pour englober toutes les sociétés disposant d'un parc informatique important.

CULTURE

MUSIQUES

Une chevauchée au petit trot

Trop malin pour qu'on y croie, « The Black Rider », du trio Wilson-Waits-Burroughs passe l'obstacle du Châtelet, sans plus

L'idée d'une association Bob Wilson-William Burroughs-Tom Waits en vue de la réalisation d'une œuvre comique – *The Black Rider* est présenté comme une comédie rock – reste quand même le meilleur gag de la soirée.

Car l'argument ne prête pas plus à rire que les tempéraments du metteur en scène, de l'auteur et du compositeur. Au Châtelet, les mélomanes ont reconnu dans *The Black Rider* le livret du *Freischütz*. Les autres, par suite d'une panne du système de surtitrage (le texte parlé est en allemand, les chansons en anglais), se sont débrouillés comme ils ont pu avec Wilhelm, l'amant lamentable qui pactise avec le diable pour surmonter ses déficiences de tireur afin de convaincre son beau-père qu'il ferait un bon gendre.

Cette vieille légende allemande est arrivée entre les mains de William Burroughs par l'intermédiaire de son ancêtre en littérature, Thomas De Quincey. L'auteur de *Junkie* y a glissé quelques considérations sur Hemingway, des métaphores psychotropes (*« il s'est mis aux balles magiques et ça l'a mené tout droit au diable, aussi sûr que la marijuana mène à l'héroïne »*), sans jamais tenter de détourner la légende de son cours catastrophique, sans non plus descendre jusqu'au premier degré.

Parallèlement, Tom Waits composait treize chansons et un peu de musique de scène. Pas de quoi faire un opéra, à peine une comédie musicale. Waits, responsable de la présence d'une bonne partie du public, n'a même pas voulu traiter par l'ironie les origines germaniques du texte. Il les a superbement ignorées en faisant résolument du Tom Waits, c'est-à-dire des *show tunes* qui parodient Broadway avec tant d'affection qu'on s'y croirait presque, un peu de jazz, de musique de cirque, un faux thème de western télé pour la chevauchée de Wilhelm avec le diable et une partition-bruitage pour la musique de scène que n'aurait pas reniée Carl Stalling, le compositeur des *Looney Tunes* de la Warner. Le bric-à-brac habituel de Tom Waits, moins l'intensité, moins la douleur.

The Black Rider, cependant, est un beau spectacle, dessiné, mis en lumière par Bob Wilson avec une science confondante d'exactitude. Chaque idée est menée à terme, accouche de tous ses sens. La boîte noire d'où sortent les personnages au début du spectacle aurait pu appartenir aussi bien à Pandore qu'aux anthropoïdes de *2001*. Et les comédiens-chanteurs, l'orchestre du Thalia Theater de Hambourg lui font justice avec une énergie qui irradie à travers tous les filtres que Wilson dispose pour façonner son monde.

Mais ces trois Américains-là sont trop malins pour croire tout à fait à leur histoire, et l'histoire est passée par trop de moulinettes pour croire encore en elle-même. Les Américains et les Allemands communiquent par signes de chaque côté d'un abîme, leurs relations sont cordiales, mais jamais très émouvantes. Malgré la somme d'intelligence et de talent qui est entrée dans *The Black Rider*, il n'en sort qu'un moment plaisant, qui ne porte pas à conséquence.

THOMAS SOTINEL

► **Jusqu'au 14 octobre, à 20 heures, au Châtelet, Théâtre musical de Paris. Tél. : 40-28-28-40.**

EN BREF

□ **Mort du créateur de Betty Boop.** – Myron « Grim » Natwick, créateur de Betty Boop, est mort le lundi 8 octobre à Santa-Monica (Californie). Il était âgé de cent ans. Le dessinateur avait conçu sa pin-up de dessin animé en 1930. *« Sans être jamais vulgaire ou obscène, Betty était une suggestion que vous pouviez épeler en trois lettres : S-E-X »*, disait-il. Betty Boop avait connu un regain de popularité en 1988, lorsqu'elle était apparue avec d'autres personnages classiques du dessin animé dans *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?*. – *(AFP.)*

□ **Leonard Bernstein ne dirigera plus.** – Léonard Bernstein a décidé d'arrêter la direction d'orchestre pour des raisons de santé. Agé de soixante-douze ans, le chef d'orchestre américain, auteur de *West Side Story*, souffre de complications pulmonaires. Il se consacrera désormais à la composition et à l'enseignement. Leonard Bernstein a été le premier américain à diriger le New York Philharmonic, de 1958 à 1969. Au cours de sa carrière, il a ensuite dirigé tous les grands orchestres américains et européens. Il est président du London Symphony Orchestra depuis 1987. – *(Reuter.)*

□ **M. Thierry Fouquet nommé à la présidence des commissions nationales consultatives pour la danse.** – M. Thierry Fouquet, directeur de l'Opéra-Comique, vient d'être nommé, à compter du 1er janvier 1991 et pour un an, président des deux commissions nationales consultatives pour la danse – aide aux projets de création chorégraphique et aide aux compagnies indépendantes. Il remplacera à ce poste M. Georges-François Hirsch, administrateur général de l'Opéra de Paris-Bastille.

□ **Précision.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à la reconquête des marchés perdus par le cinéma français (*le Monde* du 9 octobre), c'est le C. N. C. (Centre national du cinéma) qui finance à 70 % le G. I. E. France Cinéma Diffusion.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

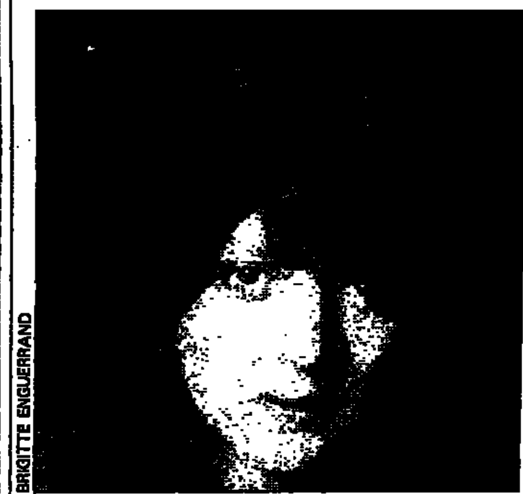


MARION KALTER



CLAUDE SCHWARTZ

Cinéphile endurci, Georges Perec fut aussi scénariste, dialoguiste, producteur et réalisateur. *Un homme qui dort*, le film tiré de son livre homonyme et dont il signa l'adaptation avec le réalisateur Bernard Queysanne, reflète les relations complexes entre son travail d'écrivain et le cinéma.



BRIGITTE ENGUERRAND

Metteur en scène grenoblois, Chantal Morel est invitée par le Théâtre de l'Athénée où elle met en scène *Un jour, au début d'octobre*, d'Agueev. C'est l'occasion de vérifier la manière singulière qu'a cette femme d'explorer la solitude et la douleur de tous les êtres privés de parole en autant de spectacles au rythme, à la beauté troublants.



R.M.N.

Grâce aux œuvres reçues à l'occasion de la donation Lionel Fournier, industriel fortuné épris d'art himalayen, le Musée Guimet de Paris se hisse au premier rang mondial dans le domaine encore mal connu et pourtant fabuleusement riche de l'art tantrique et bouddhique. Et tient à le faire savoir en une exposition-séduction qui ouvre le 13 octobre.

LES CHANGEMENTS DE CAP DE LA MUSIQUE VIVANTE ET DE LA MUSIQUE ENREGISTRÉE

Une ère passe

SEPT ans déjà que le laser harcèle la cire ! Au moment où le disque compact parvient à l'âge de raison, on peut s'interroger sur les bouleversements qu'il a introduits dans l'attitude de ceux qui le fabriquent et de ceux qui l'achètent. On ne soupçonnait pas que la précision redoutable de l'enregistrement numérique susciterait tant d'imprécisions chez les éditeurs de musique et d'hésitations chez les amateurs de disques.

Les premiers, forts du succès fulgurant du disque argenté, sont partis à l'aveugle – éditions, rééditions, séries économiques, jusqu'aux séries à prix sacrifiés dans les grandes surfaces – à l'assaut d'un marché inespéré. Or voilà que celui du disque compact se retourne et flirte aujourd'hui avec la croissance zéro tandis que les éditeurs continuent de publier chaque mois entre 300 et 500 nouveaux titres au seul rayon classique. Incohérence dangereuse, sinon meurtrière. Dans le même temps, on n'en finit pas de mesurer la relation circonspecte de l'amateur de musique et du disque compact. Même s'il peut surmonter le handicap d'un prix élevé, il a bien du mal à se retrouver dans le foisonnement des catalogues où enregistrements indispensables et attrape-gogos se côtoient (*lire page 22 l'article d'Anne Rey*).

Re, le nouvel album des Rita Mitsouko, paraît appartenir d'emblée à la première catégorie. Profitant au maximum des techniques de pointe, Catherine Ringer et Fred Chichin ont *re*-visité les titres de leurs succès et les ont passés aux filtres de machines sophistiquées. *Andy* a ainsi subi l'épreuve d'échantillonneurs, flangers et égaliseurs numériques pour un remix qui part le 15 octobre à la conquête des adeptes de la dance-music (*explications page 23 dans l'entretien accordé par les Rita Mitsouko à Thomas Sotinel*).

La grande concurrente de la musique enregistrée – à moins qu'elle ne soit devenue l'outil de sa promotion – reste la musique vivante. Un événement prend à Paris cette année un essor remarquable : le Forum international du quatuor à cordes, troisième édition. Alors que vont se relayer sur la scène du Théâtre des Champs-Élysées les formations les plus prestigieuses, le germaniste Gerald Stieg fait l'éloge de cette forme musicale qui, au siècle des Lumières, s'affranchit des pouvoirs civils et religieux, transposition sur partition des valeurs exemplaires du dialogue socratique (*page 24*). Comme un rappel à l'exigence, à la passion.

OLIVIER SCHMITT

UN CAP DANS L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE ENREGISTRÉE

Le disque compact a l'âge de raison

Sept ans après sa naissance, le disque argenté a pris toute la place sur le marché de la musique classique, éliminant définitivement son aîné, le microsillon. La victoire fut acquise dans l'euphorie. De nouveautés banalisées en rééditions parfois douteuses, le monopole semble difficile à gérer aujourd'hui.

MICHEL LE NAHOUR, inspecteur d'académie, quarante-sept ans, écoute huit heures de musique classique par jour quand il est chez lui, achète des disques depuis l'âge de seize ans, possède huit mille microsillons, trois cents disques compacts environ, et il lui est arrivé, à une période un peu particulière de sa vie, de consacrer 1 500 francs par mois à l'achat d'enregistrements. Classiques, exclusivement.

Cet auditeur de France-Musique et de Radio-Classique, lecteur de toutes les revues de critique de disques existantes, se rappelle, comme si c'était hier, qu'il écoutait, adolescent, Stern et Ormandy sur 45 tours, et que le premier CD qu'il a consenti à acheter était le *Boléro* de Ravel dirigé par Dutoit.

Consenti ? Il se méfiait en effet du disque argenté. Collectionneur de raretés sur microsillons, il lui semblait que la qualité de l'interprétation perdait en nuances et en subtilité sur CD. Logiquement, ce sont d'autres raretés qui l'attirent aujourd'hui dans la production numérique : œuvres jamais enregistrées (*Guercœur* de Magnard, *Œdipe* d'Enesco), récitals de grands pianistes du passé. Mais il écoute toujours ses 33 tours de derrière les fagots, continue à acheter des incunables dans les magasins spécialisés, et ne se sent vraiment poussé à investir dans le CD *que lorsque ses microsillons préférés sont réédités* sur ce nouveau support.

FÉTICHISME ET MARKETING

Michel Le Nahour est, typiquement, le mélomane éclairé, le connaisseur incollable, l'acheteur curieux et passionné que le CD aurait dû convertir, et qui est resté athée. *« Cela me choque,* dit-il, *que l'on puisse acheter des disques dans des caddies de supermarché. Cela heurte ma conviction que la musique doit être une fête, pas un produit banalisé de simple consommation. Ma réaction a été très nette : j'ai recommencé à aller au concert, à y consacrer un gros budget. Et quand je suis chez moi, j'écoute moins de musique. »*

Voilà, sans aucun doute, une réaction limite, un phénomène de génération. Dominique Grenier, qui termine ses études de droit, et qui s'apprêtait à aller voir *Jojo* d'Aperghis quand nous l'avons rencontré, se constitue, lui, sans états d'âme, une discothèque numérique. Il n'a certes pas cessé d'écouter ses microsillons, ne va peut-être plus aux concerts de rock mais fréquente assidûment ceux de musique contemporaine. Et admet comme postulat que *« le disque n'est pas un objet de marketing, il doit rester le témoignage d'instants exceptionnels »*. Or ce jeune homme, qui se destine à la carrière d'administrateur d'établissements lyriques, qui est donc déjà presque un professionnel, comprend mal *« les rapports fétichistes aux pochettes ou au son des disques noirs »*. Il déclare le CD *« plus agréable à toucher, à regarder »* ; et ses aigus un peu métalliques *« lui plairaient plutôt »*.

Voici enfin le cas d'un *« lyricomane intoxiqué »* de soixante-cinq ans. Il n'écoute jamais, sauf accident *« regrettable »*, de musique contemporaine. Ses goûts se bloquent *« au milieu de Richard Strauss et avant Maurice Ravel »*. L'avalanche de coffrets d'opéra enregistrés en numérique lui était donc destinée. Il y a sacrifié, le temps de se constituer une discothèque de base (Bellini-Donizetti-Rossini-Verdi). Mais il se plaint aujourd'hui que *« l'on repique tout et n'importe quoi »* et ne trouve pas de mots pour stigmatiser *« certaines grossières erreurs de marketing : tout ce tapage autour de la* Carmen *de Jessye Norman ! Elle s'est ridiculisée, l'enregistrement est saboté. Quand une maison de disques en arrive à ces excès, il faut tirer la sonnette d'alarme »*.

Mais pour ce lyricophage en manque, l'affaire est finalement réglée : il n'achète plus de CD ou à peu près. Grâce au câble, il reçoit sur son téléviseur et enregistre *« deux opéras par semaine, et ce qu'il y a de mieux : la* Marie Stuart *de Glyndebourne dernièrement. Si l'on possède un magnétoscope performant, l'image est parfaite, le son plus qu'acceptable. Cette collection de vidéocassettes me procure des plaisirs que je n'imaginais pas. Je me fais venir la Reine de la nuit chez moi »* .

Annoncé comme la révolution technologique attendue par un marché classique asthénique, présenté comme l'œuf de Christophe Colomb par quelqu'un comme Karajan (si c'est numérique, c'est beau), paré d'emblée de toutes les séductions du design et de la miniaturisation, accompagné par une diminution régulière du prix des lecteurs à laser (plus de 6000 francs il y a sept ans, moins de 1500 francs aujourd'hui), le disque compact aborde en cette rentrée la période difficile de l'âge de raison. Quand on appartient comme Patrice Fichet aux instances officielles du SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), on parle à son sujet de *« net ralentissement de la croissance en 1989 »*. Mais si, comme Laurent Worms, on est passé pendant ces sept ans de chez RCA à la maison Decca pour aboutir à la direction du marketing d'EMI-Pathé Marconi (la valse dans les états-majors des multinationales est elle aussi un symptôme qui ne trompe pas), on reconnaît *« avoir mangé son pain blanc »* et en être arrivé, entre le 1er janvier et le 1er septembre de cette année, à *« une croissance zéro »* (0,5 si l'on prend en compte la vente, embryonnaire, des vidéodisques et des cassettes vidéo musicales).

Pourquoi ? *Banalisation* est le maître mot. Le « produit », pourtant si jeune, si élégant, est devenu objet usuel. Et puis, l'acheteur n'a pas les moyens de se repérer dans l'abondance, l'anarchie, les volte-faces éditoriales. Tous les labels qui veulent « faire du chiffre » enregistrent ou rééditent les mêmes œuvres, par les mêmes interprètes, alors que l'acheteur moyen de CD en est encore à s'« équiper » (comme on dit dans l'électro-ménager) et n'achète qu'une version de chaque titre, pour se constituer un fonds. Une nouveauté vendue au prix fort (150 francs environ) réapparaît un an après dans la catégorie *« middle price »* (autour de 100 francs) ou se glisse même dans une série de rééditions. Certes, reconnaît Laurent Worms, le baroque se vend bien, mais il n'est pas *« un panier sans fond. Si Hogwood vend Beethoven, Norrington le vendra moins. Rares sont les boulimiques qui achètent plus de deux CD par mois. Plus rares sont ceux qui, en classique, sont poussés à acheter par la publicité. J'ai vu des disques lancés par des campagnes d'un million qui, finalement, ont été rejetés »* .

Voici un mois que les 33 tours ont été supprimés des rayons « classique » des FNAC parisiennes (le disque noir ne représentait plus que 3 % de ce marché, alors qu'il constitue encore 15 % du volume des ventes en jazz, rock, variétés françaises et internationales). Que la musique classique soit définitivement identifiée au disque compact aura été un atout extraordinaire : attirée par l'objet CD, poussée par la mode que cet objet a suscitée, la génération des dix-huit-vingt-cinq ans s'est initiée, grâce à lui, aux « tubes » d'une musique qu'elle s'était, depuis toujours, appliquée dans l'ensemble à ignorer.

A cette génération s'adressent les compilations, style « les triomphes de Monsieur X », ou « la harpe enchantée de Madame Y ». Soit à un public « bas de gamme », celui qui achète deux ou trois compacts par an. Et comme toutes les grandes marques s'y sont essayées, à ces fameuses compilations, le rapport est à diviser d'autant.

Car on n'en sortira pas : Maurice André ne se vendra jamais comme Michael Jackson. Si la trompette miraculeuse du premier a atteint le score remarquable de 230 000 exemplaires en trois ans, les scores du second se chiffrent, sur une même période, par dizaines de millions. 110 000 personnes ont acheté Karajan dans les valses de Vienne, 70 000 seulement se sont laissé convaincre par les triomphes de Placido Domingo. Le record des ventes lyriques en France revient vraisemblablement à *la Voix du siècle*, l'album publié par EMI-France pour le dixième anniversaire de Maria Callas : 200 000 exemplaires. On comprend que les heureux gagants tentent à nouveau le gros lot et publient ce mois-ci *D'art et d'amour*, avec un inédit de la Callas, enregistré en juin 1964 Salle Wagram : le duo du Nil d'*Aïda*. Radamès : Franco Corelli. Chef d'orchestre : Georges Prêtre (1). Le bingo. Bingo au demeurant modeste. Car passer le cap du million d'exemplaires en un an est, pour le classique, un exploit dont ne peuvent guère s'enorgueillir que Pavarotti, Bernstein avec *West Side Story*, exploit qui semble promis, sauf accident, au *Concert des trois ténors* (Placido, Carreras, Pavarotti toujours) grâce au football (le concert a été enregistré par Decca à la veille de la finale du Mondiale), grâce à la Mondovision, grâce à *la Vie en rose* et à *O Sole Mio*. *« Trois voix immenses qui poussent la chansonnette : le disque s'adresse au public de Nana Mouskouri »* ... Laurent Worms, hélas !, doit avoir raison.

Oui, le CD a des difficultés parce que le consommateur est déboussolé. Par l'abondance des doublons, par des nouveautés de catégorie Z. Troublé aussi par des rééditions *non datées* (c'est le cas des opéras russes récemment ressortis chez Chant du Monde). Troublé enfin parce que le disque laser est cher... sauf si on l'achète dans les hypermarchés.

DES DISQUES À 8 FRANCS

Les grands magasins ou les grandes surfaces représentent 30 % du chiffre de vente des grands labels classiques. Or on trouve actuellement, dans certains hypermarchés, des CD à 8 francs, de marques et d'origines incertaines. Concurrence déloyale ? Effondrement en vérité. Chez NTI, qui distribue traditionnellement ces points de vente, on en est tout retourné. Pour ces vieux routiers du caddie, en effet, 15 francs restait le « prix d'appel » pour des « produits » enregistrés (numériquement) dans les pays de l'Est, par des interprètes rémunérés une fois pour toutes par leurs États. On rachetait les bandes pour 5 000 dollars maximum, on en faisait des tirages importants (entre 10 000 et 20 000) et on pouvait s'attendre à 20 % ou 30 % de bénéfices.

« Ces disques à 8 francs sont généralement des enregistrements analogiques camouflés en numériques, explique-t-on chez NTI. *Ceux qui les distribuent ne sont pas des gens du métier, ils ne disposent que d'une vingtaine de titres, ils travaillent sans représentants, sans suivi, et établissent généralement un* deal *avec une centrale pour ne garder, comme bénéfice, que 1 franc ou 50 centimes par exemplaire. »* Et les scandales s'ajoutant au marasme, certaines usines de pressage, désireuses de ne pas laisser leurs employés inoccupés dans l'actuelle période de récession, achèteraient des bandes tchèques, hongroises ou soviétiques à leur propre compte pour vendre à perte, directement aux grandes surfaces. Quelles usines ? Lordisc, à Saint-Michel-sur-Meurthe ? Prova Records en Belgique, que dirigerait M. Pelgrims, ancien patron de chez Decca ? N'ayant pu joindre que M. Guilleminot chez Lordisc, nous l'avons entendu nier tout net. Et ajouter qu'en revanche, à l'usine Pilz, à Kranzberg, en Allemagne, peut-être...

Technique de pointe, le disque compact aura ainsi favorisé la distribution massive d'enregistrements beaucoup plus douteux, d'une qualité sonore plus médiocre, que n'aura jamais vu naître l'ère du microsillon. Autre paradoxe, réjouissant celui-là : ses vertus de clarté, de fidélité, de haute définition dans la reproduction ont d'emblée été mises, sans que nul s'en étonne, au service de la restauration d'enregistrements historiques, dont certains n'en demandaient pas tant. Philippe Morin, champion des vieilles cires et producteur sur France-Musique, vient ainsi de changer de casquette le temps de produire sur CD une série d'antiquités, vestiges de grands talents d'avant-guerre scientifiquement repiqués : Supervia, Huberman, Germaine Lubin (2). La fierté de notre collectionneur est d'avoir su reconstituer pour la lecture au laser, en notre fin de siècle, le son exact d'un 78 tours neuf, ce son qui émouvait nos grands pères dans les années 20...

ANNE REY


ANDRÉ KERTÉSZ

Paris, 1927 : Paul Dermée, Enrico Prampoloni, Michel Seuphor et leur radiophone photographiés par André Kertész.

(1) Cette *Aïda* n'a jamais vu le jour car les interprètes se sont fâchés en cours d'enregistrement.

(2) EPM « The Classical Collector », distribution Adès (la marque EPM produit Léo Ferré, Sapho).

La semaine prochaine : le compact au secours de la musique contemporaine

« RE », L'HISTOIRE REMIXEE DES RITA MITSOUKO

La philosophie dans le studio

Quand Fred Chichin et Catherine Ringer remixent leurs tubes, c'est pour toucher un autre public, celui qui danse. Et pour faire la fête. La « fête foraine des sons ». Jusqu'à Hongkong.

Depuis Marcia Baila, *leur premier succès public, les Rita Mitsouko se sont toujours distingués sur la scène française comme le seul groupe de dance-music. Le genre – même s'il ne suffit pas, de loin, à les définir – a des lois auxquelles Fred Chichin et Catherine Ringer accordent toute l'importance qu'elles méritent. Ils viennent de passer plusieurs mois à remixer quelques-uns des titres qui ont marqué leur parcours, de* Marcia Baila *au* Petit Train, *en passant par* Andy.

Le résultat, sobrement intitulé Re, *six chansons anciennes et neuves à la fois, sera chez les disquaires le 15 octobre. En plus des formats classiques, on trouvera un coffret de cinq maxi-45 tours, le calibre favori des disc-jockeys, en édition limitée. Ils ont fait appel à des producteurs prestigieux, l'Américain Jessie Johnson ou le Britannique William Orbit, mais ils ont aussi passé eux-mêmes leurs compositions dans ces machines mystérieuses qui s'appellent compresseurs, flangers ou MIDI. Ils expliquent ici les principes et les méthodes de ce travail musical d'un type nouveau qui ne cesse de se transformer au fur et à mesure de l'évolution technologique. Fred Chichin a assuré la continuité du travail sur les remix tout comme celle de l'entretien qu'on lira ci-dessous. Catherine Ringer n'y a participé que de manière intermittente.*

« La fonction première du remix, c'est d'allonger la durée des titres et de marquer la rythmique pour qu'ils passent mieux en boîte.

– **Fred Chichin.** Nous avons tout à fait gardé cette idée, ainsi que celle de jouissance du son. Les boîtes sont les seuls endroits où les gens peuvent écouter de la musique fort. Dans un appartement, on ne peut pas pousser le volume. Et puis les remix jouent sur la stéréo, les sons se baladent. C'est une espèce d'amusement pour l'oreille, une fête foraine pour l'oreille. La voix qui fait a-a-a, qui bégaie en rythme, c'est pour amuser les gens.

– **Quelles sont les bases de la technique du remix ?**

– FC. Notre matériau de base, c'est la bande originale en 24 pistes ou 48, non mixée. On en fait une copie pour ne pas travailler sur l'original et l'on élimine les éléments dont on ne veut pas. Sur tous les remix, il y a toujours moins que sur les albums. C'est aussi une question de technique : le son est plus fort et moins on a d'éléments, plus le son peut être fort. Pour avoir un gros son, très dynamique, il faut mettre beaucoup d'informations sur la bande. Si tu veux une énorme grosse caisse, il ne faut pas qu'il y ait de basse, autrement ça ne passe pas sur le disque, ni sur le haut-parleur.

» Je passe à peu près une semaine à choisir les sons, à nettoyer, à trouver une ambiance, à faire la stéréo. Une fois que c'est prêt, je fais une vingtaine de mix, je laisse reposer. Ensuite je monte. Je fais l'intro et le reste selon la structure que j'ai dessinée ou écrite. Je rebalance tout ça sur 24 pistes. Je prends par exemple la piste de la voix et je la déplace à tel endroit. Sur *Andy Live*, il y a cinq générations : j'ai mixé instrumentalement, j'ai remonté, j'ai remis sur le 24, j'ai rajouté les voix, j'ai mis les applaudissements, j'ai remixé, j'ai remis sur le 24, j'ai accéléré la vitesse, j'ai ajouté des samples (échantillons) de voix, j'ai rajouté des guitares, j'ai rajouté des réverbs, j'ai mixé, on a rebalancé sur le 24, on a passé le tout dans un flanger – c'est un appareil qui déphase, – on a encore rajouté des échos, on a remixé, on a encore passé deux heures à équaliser, pour sortir certains éléments. Au dernier moment, à la gravure, avec des equalizers numériques, tu peux arriver à sortir juste la guitare, la caisse claire ou la voix. Ça se fait mesure par mesure. Il y a cinq générations de copies.

– **Vous aviez une idée de départ pour chaque morceau ?**

– FC. On avait une idée assez précise.

– **Catherine Ringer.** Nous travaillons toujours de la même façon. Avec une impulsion de départ. Et puis au fur et à mesure que le mille-feuille monte, une chose en entraîne une autre. Au départ, le résultat final n'est pas dans nos têtes.

– FC. Oui, mais l'ambiance doit être là.

– **Il y a une grosse différence entre la recherche d'une ambiance nouvelle pour une chanson qui existe déjà et la composition d'un nouveau titre ?**

– FC. C'est plus difficile. Tu peux bousiller une chanson. C'est tellement facile de mouliner tous les instruments, ça m'est arrivé plusieurs fois de tout effacer.

– CR. La difficulté du remix, c'est de sortir de l'original tout en le gardant. C'est très facile de faire une autre chanson.

– **Quand Jessie Johnson remixe *Andy*, ça se passe comment ?**

– FC. On lui a donné la bande, c'est ce qu'on a fait aussi avec William Orbit, on lui a donné *Hip Kit*. On lui a simplement dit qu'il n'avait le droit de changer que 40 % de la chanson et 20 % du rythme. D'ailleurs on travaille bien avec Orbit, on se fait des notes, on lui donne des contraintes. C'est lui qui a fait *Singing in the Shower* aussi. On lui a dit qu'on ne voulait pas de rythme américain, c'est-à-dire pas funky, qu'il garde le côté européen. Et qu'il aille plutôt dans la direction de Kraftwerk, vers un rythme lourd. Catherine et moi aussi nous nous imposons des limites. Sinon, tout est possible. C'est très contraignant, les remix. D'ailleurs on avait donné à remixer *Nuit d'ivresse* à un groupe de Miami, ils nous ont rendu un torchon. Finalement, c'est moi qui l'ai fait. Ils avaient mis une boîte à rythmes disco, enlevé les cuivres, enlevé les percussions, ils avaient remplacé la basse par une séquence de basse à trois notes qui tournait, et ajouté de la réverb sur la voix et une caisse claire. Et vas-y, roule. Une minute de batterie en intro, une minute de batterie en « outtro ». C'était un bâclage complet. On dérape très vite.

– **Au départ, l'idée était de partager le travail entre des remixers extérieurs et vous ?**

– FC. De toute façon, c'est bien d'avoir un point de vue extérieur. Je n'aurais pas pu les faire tous. J'en ai fait quatre, ça suffit, après tu banalises. Si j'avais plus d'expérience, peut-être. Je le ferais bien pour d'autres musiciens, je reçois plein de cassettes, mais il faut établir une relation de confiance. Quand on donne la bande 24 à William Orbit, on lui fait confiance.

– **Est-ce que le résultat vous surprend ?**

– FC. La première fois, oui.

– CR. La première fois, nous étions plutôt réticents.

– FC. En plus, Orbit est un remixer radical. Quand le morceau est revenu – c'était *Andy*, – il nous a bien fallu un mois et demi pour nous y faire. On s'est dit, quelle catastrophe !, il a détruit la chanson. Finalement, c'était assez chouette.

– CR. En lui envoyant, on s'était dit que ça sonnerait plus comme Bootsy Collins.

– FC. On aurait dû l'envoyer à Bootsy Collins.

– CR. Orbit est rentré plus dans une chose carrée. C'était il y a longtemps, cette version n'est pas sur l'album.

– FC. Il a fait sept remix de *Andy* qui sont sortis sur un *picture disc*. Ça marche comme ça aux Etats-Unis. Ce remix était numéro dix dans les *charts* (catégorie danse). Quand ça marche, toutes les semaines, les DJ veulent une nouvelle version.

– CR. Ça devient très vivant. C'est comme les différentes versions de la cathédrale de Rouen chez Monet. La chanson devient un thème qu'on développe. Dans l'industrie du disque, le côté mercantile est très fort. Pour ces gens, un disco remix, c'est simplement remettre une caisse claire et une grosse caisse très fortes, ce qui est plutôt fait pour guider ou obliger les gens à marcher ou à danser au pas. Pour nous, quelque chose de dansant n'a pas forcément une batterie très forte – comme le remix de Jessie – puisque ce sont tous les instruments qui donnent le rythme.

– FC. Donc, c'est un peu gratuit, un cadeau. C'est beaucoup de travail et ce n'est pas tellement rentable, parce que les gens n'achètent pas de maxi. Le plus souvent, on les envoie dans les boîtes gratuitement.

– CR. Les boîtes de nuit sont quand même des endroits faits pour les gens.

– FC. On ne peut pas y imposer un titre. A la radio on peut matraquer, en boîte, si les gens ne dansent pas, le patron ne passe pas le disque. En revanche, quand un titre n'est pas poussé, les gens vont voir le DJ en lui demandant : *« Dis donc, c'est quoi le titre que tu as passé samedi dernier ? »* Et les DJ le jouent.

– CR. *Marcia Baila* a démarré comme ça. On a des chansons qui se baladent à travers le monde sans promotion, sans maison de disque. C'est très humain, c'est grâce aux DJ qu'on se retrouve numéro un dans les clubs à Hongkong, en Grèce sans avoir de disques là-bas. C'est une grande fierté. Là, au moins, on sait que c'est vraiment le public qui le veut, ça n'a rien à voir avec le matraquage ou la promotion.

– FC. Les DJ sont des mélomanes, des gens qui achètent et écoutent beaucoup de disques. Ils mettent leur fierté à faire danser les gens sur des trucs pas connus. Ce sont des découvreurs.

– **Est-ce qu'il n'y a pas un moment où la forme risque de cacher le fond des chansons ?**

– CR. Il y a des chansons qui ne sont pas remixables. Qui ne peuvent prendre qu'une seule forme.

– FC. Ce sont les chansons qui ne sont pas dansantes, à texte. On peut toujours faire des décompositions de rythmes sur une chanson dansante, très rythmée, la faire voir d'une autre couleur. Quand le texte prime sur la ligne mélodique, on ne peut mettre le rythme en avant, ça n'a aucun intérêt. Il faut que le rythme soit déjà important dans la chanson, sinon on la détruit. On peut aussi créer un rythme de toutes pièces et le rajouter. Alors, il faut mettre la batterie très fort, sinon ça ne passe pas. Tu prends une boîte à rythmes, tu mets la batterie en avant, tu joues le disque en calant la batterie sur le tempo, mais ce n'est pas un remix.

– **Quel est le rapport entre le travail que l'on fait sur une chanson pour la jouer en public et un remix ?**

– FC. Le remixage m'a donné plein d'idées pour la scène. Avant, j'essayais plutôt de reproduire l'album sur scène. Après avoir fait les remix, je prendrais plutôt la scène en posant les mêmes questions : Qu'est-ce qu'on fait avec cette chanson ? Combien on est ? Prendre chacun des instruments et leurs lignes et dire on garde ça, on enlève ça. Avant, on se contentait de reproduire la chanson du disque. On se retrouvait à neuf musiciens. Par rapport à vingt-quatre pistes, il n'y a jamais assez de monde. Mieux vaut épurer, mettre les choses importantes en avant et les déplacer dans le temps, laisser tomber certaines parties et travailler avec beaucoup d'effet sur les instruments. C'est exactement comme ça qu'on va faire sur scène.

– **Sur les remix, avez-vous réparti le travail de la même façon que sur un album de matériel inédit ?**

– CR. Moi, je comprends le fonctionnement des machines, je sais ce qu'elles font. Je ne sais pas forcément arriver à tel délai, à tel écho. Je peux amener des idées, des visions esthétiques, mais je ne suis pas à la technique.

– FC. Il y a deux styles de producteur. Il y a les techniciens, comme Tony Visconti (qui a produit les deuxième et troisième albums du groupe), qui peut ouvrir la console, réparer, souder. Il connaît parfaitement les machines, il sait écrire des arrangements, il connaît un peu les instruments. Il y a aussi les producteurs qui ne sont que musiciens, George Martin, Nile Rodgers, qui ne touchent pas un potentiomètre, mais qui savent exactement ce qu'ils veulent. Dans ce cas, la personne qui fait l'ingénierie est très importante, on ne peut pas prendre n'importe quel ingénieur.

» Ça ne suffit pas de prendre quelqu'un à qui on dit : un peu plus aigu, et qui tourne le bouton.

– **Dans le travail en studio, que reste-t-il du jeu de l'instrument ?**

– FC. On joue sur la console. C'est elle l'instrument de musique. C'est la console qui produit le son. On ne joue pas de la guitare de la même manière quand on sait qu'ensuite la partie sera traitée. On se sert mal d'un studio ou d'une console parce qu'on ne joue pas avec, parce qu'on ne s'en sert pas comme d'un instrument de musique. Les Noirs américains sont très forts pour ça. C'est ce qui donne le côté complètement fou et débridé de Prince. Il n'y a pas de rapport de force avec la machine, c'est une relation d'apprivoisement.

– CR. Pour reprendre un équivalent avec la peinture, c'est comme un peintre qui va chercher ses couleurs lui-même. C'est le travail artisanal que nous faisons ici, ce n'est pas la même chose que d'acheter des couleurs au magasin.

– FC. Ici, je n'ai que des machines ouvertes, pas fermées. C'est quand même incroyable que les synthétiseurs de Yamaha aient coulé les Moog et les Oberheim, qui étaient des synthés ouverts. Même un amateur qui n'était pas pianiste pouvait se servir d'un Moog. Il pouvait jouer d'une main, tourner des boutons, créer des sons. Maintenant, avec un synthé, si tu ne joues pas de piano ça n'a aucun intérêt, parce que tu changes simplement de registre comme sur un orgue. On est revenu en arrière, au vieil orgue, au Farfisa des années 60. »

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

★ Les Rita Mitsouko seront pour quatre semaines à la Cigale, 120, bd Rochechouart, Paris 18e à partir du 4 décembre. Locations 3FNAC.



RAYMOND DEPARDON

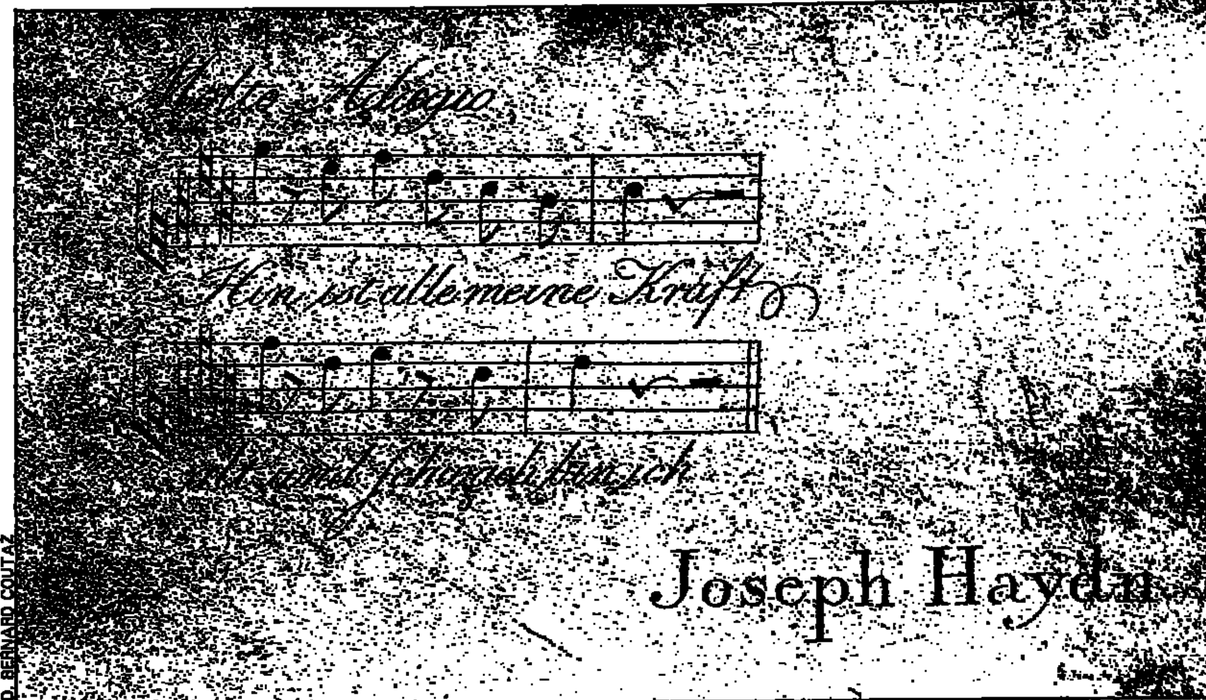
Catherine Ringer et Fred Chichin, seul groupe français de dance-music.

LE TROISIÈME FORUM INTERNATIONAL DU QUATUOR A CORDES DE PARIS

Le cœur secret de l'Europe

Par GERALD STIEG

Le quatuor à cordes est né vers le milieu du dix-huitième siècle, au cœur de l'époque qui, pour toujours, portera le nom glorieux des « Lumières ». Son père s'appelle Joseph Haydn, dont les fils spirituels allaient porter cette forme à des sommets absolus.



La carte de visite de Haydn (vers 1805) : *« Toute ma force s'en est allée, je suis vieux et faible. »*

HAYDN et le jeune Mozart étaient, par leur statut social, encore quasiment des serfs. Leur rôle était de servir les besoins de représentation ou de divertissement de leurs maîtres. C'est la cour ou l'Église – ou leur amalgame à Salzbourg – qui déterminait la fonction de la musique. Autant dire la représentation, en premier lieu, du pouvoir ecclésiastique ou séculier.

Les grands maîtres du «baroque» n'ont jamais rechigné – au moins publiquement – devant cette tâche, ils produisaient à la chaîne messes, cantates, opéras, musiques de fête. L'art était au service d'un pouvoir qui se considérait de droit divin, donc incontestable. Haydn et Mozart ont donc entamé leur œuvre dans ce monde particulier qui les forçait à une soumission totale.

Si le souverain que servait Haydn – le prince Esterhazy – avait été un fanatique du droit écrit, il aurait pu considérer les œuvres de son musicien comme « propriété privée » ! La même situation prévalait à la cour du prince-archevêque de Salzbourg.

L'Europe d'aujourd'hui, qui se cherche une identité au-delà des intérêts marchands, est une enfant du XVIIIe siècle. Si, après les cruelles régressions de 1914-1918 et de 1933-1945, elle est redevenue une valeur désirée, elle le doit à ses origines, au siècle des Lumières. Cette naissance était en même temps un acte d'affranchissement, d'émancipation. Les philosophes et les poètes se mettaient à la recherche d'un langage universel n'obéissant qu'à la raison humaine. Personne ne peut nier les progrès accomplis dans l'unification logico-mathématique du monde depuis cette période.

LE REVE D'UN LANGAGE UNIVERSEL

Mais, dans le domaine littéraire et philosophique, les barrières dressées par les langues nationales restaient solides malgré le désir manifeste d'une *Weltliteratur* (littérature universelle) formulé par Goethe. Toutes les tentatives de créer un langage universel à partir de la sculpture (et de l'architecture) grecques étaient condamnées à l'échec par la portée limitée des «signes naturels» dont se servaient les artistes. En plus, l'esthétique de la statuaire n'était que difficilement réconciliable avec la dynamique émancipatrice.

Dans ce contexte, entre l'arbitraire des langues, l'imitation par les signes naturels et le règne abstrait naissant des mathématiques, la musique, jusque-là bonne servante de ses maîtres, allait jouer un rôle inattendu. Elle seule allait se révéler capable de répondre à l'exigence rationnelle d'un langage universel, affranchi de toute servitude religieuse ou féodale.

Lorsqu'au siècle des Lumières la musique s'affranchit de toute tutelle, elle se reconnut dans une forme jusqu'alors totalement inconnue : le quatuor à cordes. Forme tout à l'opposé de tout ce qui peut être considéré comme «représentation» ou «symbole» de masse et de puissance : rien que la musique elle-même et les musiciens eux-mêmes. Le quatuor est, d'un point de vue philosophique et politique, le refus de l'obéissance inhérente jusque-là à toute musique (si l'on excepte les «saltimbanques» de toutes les époques).

Le quatuor à cordes et certaines de ses variantes, du trio au sextuor (à l'exception des formes concertantes avec instrument solo qui obéissent à d'autres lois), ont donc échappé au processus de resacralisation qui s'est opéré pour la symphonie. Le quatuor est donc un paradoxe esthétique et social : en lui le rêve d'un langage universel (du moins pour l'Europe) prend forme. C'est pour cela qu'il devient le champ expérimental avancé des musiciens qui travaillent à l'élargissement de leur propre langage. L'universalité et le particulier ont leur point de rencontre dans cette réunion de quatre personnes. Pourquoi ? Elle est par essence la forme musicale du dialogue socratique.

Il n'est pas difficile de démontrer que le XVIIIe siècle constitue une répétition phénoménale du Ve siècle avant Jésus-Christ : Socrate fait tomber la mythologie antique, le XVIIIe siècle le mythe biblique. Socrate, figure emblématique à tout jamais de la conscience européenne – la haine que lui vouait Nietzsche au nom de l'ivresse dionysiaque et de la volonté de puissance en est la preuve, – Socrate a trouvé sa réincarnation dans cette forme totalement affranchie des nécessités sociales et politiques du siècle.

Les esprits des Lumières ne sont pas des anarchistes, ils sont seulement à la recherche d'une autre expression de l'ordre. Tout ordre donné tend vers la représentation publique : symphonie, concerto, opéra vont vite emplir l'espace public abandonné par les rituels religieux ou féodaux. Le quatuor à cordes, forme pure de la pensée nouvelle, est l'expression idéale de l'action pensée par des individus éclairés. Donc nécessairement instrument de dialogue. Car l'individu réellement affranchi de la tutelle du pouvoir de droit divin devait se remettre à la méthode socratique, la maïeutique, l'accouchement de la vérité par l'interrogation mutuelle, et non par un diktat.

L'IDÉAL D'UNE « COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL »

La configuration du quatuor est le contraire de l'anarchie : elle demande une soumission librement consentie, elle exige une conscience éveillée, car elle est l'enfant d'un nouveau paradigme : le pouvoir n'est plus représenté par un délégué d'en-haut, il est inhérent aux relations sociales et à leur désir producteur. Dans le quatuor à cordes, le pouvoir change de visage : il a besoin du libre consentement, mais ce consentement n'est pas lié à une quelconque démagogie ou tyrannie. Sans chef visible, quatre adultes autonomes travaillent ensemble à l'accomplissement d'une tâche complexe qu'aucun d'entre eux, malgré ses dons et ses facultés, ne pourrait achever seul.

Le quatuor à cordes devient ainsi l'idéal d'une «communauté de travail» exigeante, productrice d'objets cristallins, d'une pureté voulue absolue. C'est pourtant ce modèle sublime de coopération musicale qui exprime d'une façon exemplaire le triomphe de la logique des choses, autrement dit l'aboutissement de la logique technique héritée des Lumières.

Angelo Rinaldi disait à propos de Mallarmé : *« Le livre est l'ultime parade accordée à l'homme, dans une société aliénante de toutes les manières, pour préserver le mystère de son individualité. Dans un univers qui fourmille, grouille, pollue, travaille, aime et meurt en cadence, le seul havre de liberté, bientôt, ne sera plus que le* « vide papier que sa blancheur défend ». *Le papier du poète... »*.

Malgré les ressemblances de la poétique de Mallarmé avec le dépouillement du quatuor à cordes, il faut constater que la forme musicale est une forme sociale opposée aux rêves de l'art pour l'art. Contrairement à la pratique solitaire de l'art absolu, le quatuor à cordes est bâti sur l'échange socratique. Mallarmé produit des objets d'art purs ; le quatuor, quant à lui, correspond plutôt au symbole stendhalien de la cristallisation opérée par l'amour.

Travail *et* amour ; passion de la chose bien faite en commun : le quatuor à cordes est bien *le cœur secret* de la culture européenne. Si, aujourd'hui, il s'impose dans la grande salle (sans parler du walkman), il témoigne d'abord de la vitalité intacte de l'esprit de notre Europe : Socrate. Mais pour le moment, nous assistons en consommateurs aux prouesses des quatuors professionnels. Le cœur de l'Europe battra vraiment le jour où les spectateurs-consommateurs se transformeront, comme au XVIIIe siècle, en exécutants éclairés, au-delà de la surface médiatisée de la musique, qui paraît sombrer dans un processus massif de *« musicalisation déraisonnable »* (Serge Moscovici).

L'emblème parfait du rêve politique d'une vraie démocratie pourrait donc être ce quatuor à cordes, auquel on peut appliquer la définition, ô combien spécieuse, que Hegel donne de la liberté : *« La reconnaissance de la nécessité »*.

► Gerald Stieg est professeur à l'université de Paris III-Sorbonne nouvelle.

Des heures de musique divisibles par quatre



Le quatuor Arditti, qui créera *Time Zones* de Pascal Dusapin le 19 octobre au Théâtre des Champs-Elysées.

Qui aurait cru, il y a cinq ans encore, que Paris accueillerait un Forum international du quatuor à cordes ? Que ce forum réunirait les formations les plus prestigieuses du monde entier ? Et qu'il servirait de tremplin à des quadriges moins expérimentés mais sélectionnés dans les cinq continents ?

Ce forum est l'émanation de l'association Pro Quartet créée par un ancien de France-Musique : Georges Zeisel. En trois ans d'existence, le forum est devenu indispensable, s'est émancipé d'une programmation strictement thématique (Haydn en 1988 ; Beethoven, Chostakovitch, seconde Ecole de Vienne en 1989), pour tendre les bras cette année aux écoles nationales européennes et à la création contemporaine. Et rêver sans excès d'utopie, grâce au soutien ministériel, de se métamorphoser à terme en centre international pour la pratique et l'étude du quatuor à cordes : constitution d'une bibliothèque, d'une médiathèque, aménagement d'un lieu de rencontres permanent pour les professionnels. Le projet devrait galvaniser toutes les parties concernées, dans notre petite France si fort mobilisée par la musique de chambre.

Six pointures internationales sont accueillies cette année, entre le 15 et le 27 octobre, par le Théâtre des Champs-Elysées : il s'agit du Quatuor Borodine (avec le pianiste Valery Afanassiev, dans les quintettes de Dvorak et de Brahms, le 15) ; du *Quatuor* de la Philharmonie de Berlin (en compagnie du clarinettiste Michel Portal dans Wolf, Brahms et Reger, le 16) ; des Arditti (création de *Time Zones* de Pascal Dusapin, Quatuors de Bartok, Dutilleux, Berg, le 19) ; des Borodine à nouveau (le 23) ; du Quatuor Orlando et de l'Ensemble Amadeus (*Quatuor* de Smetana, *sextuors* de Martinu et de Dvorak, le 26). Hatto Beyerle, l'ex-altiste du Quatuor Alban Berg, le contrebassiste Marc Marder et le pianiste Georges Pludermacher rejoindront enfin les Amadeus dans le *Trio opus 100* et le Quintette *la Truite* de Schubert (le 27).

Les débuts de soirées, toujours au Théâtre des Champs-Elysées, seront consacrés aux jeunes quatuors : les Japonais Subaru (le 15), les Suisses Euler (le 16), les Polonais Silesian (le 18), les Américaines Cassatt (le 19), les Hongrois Keller (le 22), les Tchèques Martinu (le 25, à 18 h 30).

Ouverts au public pour la première fois cette année, les cours d'interprétation convieront au chevet des jeunes ensembles invités les maîtres Max Rostal, violoniste (le 17), Hatto Beyerle, altiste (le 20), Norbert Brainin, violoniste (le 23), Martin Lovett, violoncelliste (le 24, à 14 h 30, au Studio de l'Opéra-Bastille). Quant à Walter Levin, premier violon du Quatuor LaSalle, il dispensera ses cours en huis clos, du 8 au 13 octobre, au château de Villarceaux, haut lieu architectural du Vexin.

Et en admettant que quelque chauvin en vînt à regretter l'absence de jeunes Français au programme de ce forum, qu'il consulte d'un peu plus près le programme de l'Année Mozart à l'Amphithéâtre de l'Opéra-Bastille. Entre le 4 janvier et le 5 avril y sont en effet attendus, pour la plus grande gloire de Wolfgang Amadeus, et toujours à l'instigation de Pro Quartet, les Quatuors Ravel (4/1), Parisii (9/1), Manfred (19/1), Arpeggione (23/1), Ludwig (30/1), Rosamonde (8/3), Manfred derechef (16/3), Ysaye (21/3), Rosamonde à nouveau (28/3) et encore Parisii (5/4).

Suivront à la télévision, produites par Zeisel pour l'INA et la SEPT, quatre émissions d'une heure, série documentaire sans précédent sur « Les musiciens du quatuor ». Et un ouvrage, à paraître chez Fayard : *le Quatuor et ses interprètes*.

A. R.

► Renseignements et réservations : association Pro Quartet, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Tél. : 48-04-54-13.

هكذا من الأصل

LA QUATORZIÈME ÉDITION DU NANCY JAZZ PULSATIONS REÇOIT WAYNE SHORTER

L'ange du bizarre

Le Nancy Jazz Pulsations ne se présente jamais comme le plus important festival européen : il l'est. Il l'est par son audace sans bruit, son goût de l'invention, son indépendance. Une fois encore, le programme a des airs d'évidence et de mystère. Comme cette invitation lancée au saxophoniste Wayne Shorter.

CONTRAIREMENT aux festivals où l'on sait tout par cœur avant le lever de rideau, à Nancy nous en saurons plus à la fin. Au milieu des légendes et des inconnus, le choix de Wayne Shorter comme exclusivité d'une «Nuit de toutes les musiques» a le sens d'un manifeste.

Entre tous les saxophonistes contemporains, Wayne Shorter tranche. Il tranche par sa discrétion même. Au milieu des survivants magnifiques (Johnny Griffin, Rollins), des orphelins bavards (orphelins de Hawkins, de Coltrane ou de Bird) et des blancs-becs impatients, il dépare. Il a l'air ailleurs, venu d'une autre Terre. Il a cet air qu'avait Coltrane de promener un regard mélancolique sur la part du monde qui nous échappe, mais il ne lui ressemble pas. Quand il parle, il dit des choses étranges qu'on serait mal inspiré de rapporter à la folie douce ou à l'originalité. Ce sont des propos décalés qui disent une autre réalité. Il faut les entendre. Il serait temps.

C'est comme compositeur que Wayne Shorter surprend. Ne cherchant jamais l'effet ni la puissance. Il se glisse dans la musique comme d'autres dans un rôle. Il est à lui seul ce lyrisme froid, douloureux, souvent éblouissant, parfois pathétique, qui arrive encore à nous emporter. Il a ce côté pensif. Il sait donner, au soprano surtout, cette impression de musique sans retour, comme une perte, comme une disparition. C'est ce qui fait que l'on songe à lui attribuer l'image que Maurice Blanchot donne à Michaux : il est l'ange du bizarre.

Cette rassurante étrangeté qu'il promène en scène comme un corps qui ne lui appartiendrait pas tout à fait, sauf lorsqu'il joue, impérieusement fixé alors sur la note, sur le son, sur l'espoir d'une impossible perfection qu'il atteint, cette étrangeté oublieuse de l'inquiétude tranche elle aussi sur ce qui la rend possible : le parcours dont elle est le repère, le terme, ce qu'on appelle une carrière, c'est-à-dire une série incohérente de joies, de peines et de rencontres.

LOIN DE L'ENFERMEMENT, HORS DES COURANTS

Wayne Shorter découvre la musique qui le bouleverse et qu'il va chanter, à la radio, le soir, quand son père rentre du boulot. Monk, Bird, Bud, Lester, Beans : les surnoms entrent dans sa vie. Il est né en 1933, à Newark, New-Jersey. La suite pourrait servir de matrice à la biographie de bon nombre de musiciens quinquagénaires. Mais tous ne sont pas Wayne Shorter.

Un bref passage chez Horace Silver, un été chez Maynard Ferguson, où il rencontre Joe Zawinul (en 1959), un remplacement au poste de ténor des Jazz Messengers dont il devient bientôt directeur musical, la découverte de l'Europe et du Japon, et, l'été 1964, le quintette de Miles Davis (jusqu'en 1970), c'est en somme une carrière repérable, classique.

La chance de Wayne Shorter est de se dégager de ce qui le guette : la reproduction, le droit fil, l'enfermement des héritages (Coltrane). Les sorties de Wayne Shorter sont sa force. Sortie du jazz, sortie des courants dominants, sortie de l'attente. Il fonde avec Zawinul et Miroslav Vitous, puis avec l'impensable Jaco Pastorius, Weather Report. Weather Report échappe au jazz, gagne le grand public, déçoit les premiers cercles. Wayne Shorter va vers les chanteurs – Joni Mitchell, Pino Daniele – ou les nouvelles venues : Geri Allen et Marilyn Mazur.

Sa sonorité lumineuse, à peine étranglée, rauque dans l'instant, son balancement indécidable entre les arrangements sophistiqués et les formes ultrasimples, cette hésitation qui le penche vers le simplisme ou la glaciation des électroniques, le recours énigmatique à la voix et, soudain, un chant violent comme une femme qui accuse, tout le retire à lui-même et à l'image qu'on se fait de lui.

Wayne Shorter est un des rares à toucher à la poésie sans phrases. On la perçoit mal. Il ne facilite pas les choses. On est souvent dupe. On erre. Nancy Jazz Pulsations ne s'y trompe pas.

FRANCIS MARMANDE


CHRISTIAN DUCASSE

Wayne Shorter : la musique vécue sans retour, comme une perte, une disparition.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Haendel
Silla
Véronique Dupuy, Dominique Rocamora, Raphaëlle Farman, Martine Midoux (sopranos), Susanna Moncayo, Cécile Le Ray (mezzo-sopranos), Jean-Louis Serre (baryton), Gabrielle Marcq (direction musicale), Christian Daumas (mise en scène).

Une découverte ? Doublement. *Silla*, annoncé par la compagnie Devaux-Dumas comme un « *opéra miniature* », a été oublié depuis que Haendel le fit représenter dans les salons d'un châtelain anglais. L'hôtel des Monnaies accueille pour la première fois cette année une mini-saison lyrique. Et visiter le beau bâtiment du Quai Conti est un privilège rarement autorisé.

Les 12 et 13. Hôtel de la Monnaie, 20 h 30 (et les 17, 19, 20 et 21 octobre). Tél. : 42-81-23-44. De 70 F à 120 F.

Stravinsky
Symphonies pour instruments à vent

Berio
Calmo

Ferneyhough
Carceri d'invenzione III

Schoenberg
Suite op. 29
Elisabeth Laurence (mezzo-soprano), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction).

Deux créations au programme de rentrée de l'InterContemporain. Avec *Calmo*, Luciano Berio confirme qu'il ne renonce toujours pas à son terrain d'exploration préféré : la voix ; et s'allie Elisabeth Laurence, mezzo dont on n'oubliera jamais qu'elle fut Cybèle dans *Atys*. Quant à Brian Ferneyhough, il ne renonce pas non plus. A la complexité formelle comme moyen de communication. Existe-t-il des univers, des caractères aussi opposés que ceux de l'Anglais et de l'Italien ?

Le 16. Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 10

Kodaly
Danses de Galanta

Mozart
Concertos pour violon nᵒˢ 4 KV 218 et 5 KV 219

Stravinski
Le Baiser de la fée, divertimento
Anne-Sophie Mutter (violon), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Anne-Sophie Mutter est la plus grande violoniste vivante, disons-le sans fard, au risque de recevoir un abondant courrier. Ça se discute, c'est vrai. Mais ce qui ne se discute pas, c'est l'aubaine de pouvoir entendre deux concertos de Mozart successivement sous l'archet de la grande artiste allemande.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 11). Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 210 F.

Tchaïkovski
Beethoven
Yefim Bronfman (piano), Cho-Liang Lin (violon), Gary Hoffman (violoncelle).

Un violoniste chinois né à Taïwan ; un pianiste soviétique naturalisé israélien ; un violoncelliste américain... voila un trio qui pourrait très vraisemblablement avoir conclu leur alliance sous les grands arbres de Marlboro, plaque tournante du réseau international des chambristes. Elève de Léon Fleischer et de Rudolf Firkusny, Bronfman est le plus connu des trois, parce qu'il est pianiste, et qu'il joue très souvent (et enregistre) avec Shlomo Mintz. Mais tous ont une carrière de soliste : s'ils jouent ensemble, c'est qu'ils aiment ça.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 70 F à 90 F.

Scriabine
Satanic poeme op. 36
Sonates pour piano nº 6 op. 62 et nº 10 op. 70
Trois études op. 65
Vers la flamme op. 72
Kun Woo Paik (piano).

Rien que du Scriabine sous les doigts de ce pianiste coréen de quarante-quatre ans qui a beaucoup fréquenté le répertoire français (son enregistrement des concertos de Ravel avec Bertini n'a pas laissé de souvenirs immortels). Paik aime suffisamment Liszt pour s'être risqué à une intégrale en concert, voici huit ans, à Paris. Scriabine, lui aussi, est un auteur très spécial, et assez peu joué ces temps-ci. Ce fut la spécialité incontestée des pianistes russes. Pourquoi pas celle d'un Coréen, élève de Kempff...

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Jeudi 11

Tchaïkovski
Yefim Bronfamn (piano), Cho-Liang Lin (violon), Gary Hoffman (violoncelle).

Pour ce qui concerne la personnalité des interprètes, on se reportera au concert de mercredi soir *(lire ci-dessus)*. Ajoutons, à l'intention des tchaïkovskiens peu convaincus que tout change pour la musique dite « sirupeuse » du musicien russe quand elle est parfaitement jouée. Et ce pourrait bien être le cas cette fois.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 45 F.

R. Strauss
Wolf
Debussy
Messiaen
Boulez
Berg
Lieder et mélodies
Michael Lévinas, Alain Neveux (pianos), Catherine Dubosc (soprano), André Cazalé (cor).

➡

Têtes d'affiche

Avec son programme pléthorique et multidirectionnel (Rimbaud : « en tous sens et dans toutes les directions »), imprenable, le Festival de Nancy réussit cette prouesse d'éviter les plaies des festivals d'aujourd'hui : le conformisme dirigé (par les entrepreneurs de tournées) et l'éclectisme benêt (par souci, comme en politique, il faut croire, d'ouverture).

Joachim Kühn et Helen Merril, présents à l'ouverture des Nancy Jazz Pulsations (le 10), passent la main (le 11) au quartet d'Aldo Romano – surveiller le trompettiste Paolo Fresu – au rassemblement des Flûtes Europe Express, création des N. J. P., et à Evan Lurie Group, soit une soirée jeune, « ten-dance », son d'aujourd'hui. Le 12, plateau plus familier : Brésil (Uakti), Myra Melford Trio et le prince de l'orgue, star des années 60, Jimmy Smith ; on comparait alors âprement son jeu de jambes, les basses, avec celui du challenger parisien Lou Bennett. Les temps ont changé.

Le 13 : « Nuit de toutes les musiques », avec Oscar D'Léon (exclusivité), Kasse Mady Diabate et The Wayne Shorter Group (exclusivité), nuit chaude, populaire, chapiteaux et flonflons.

Le 16, soirée sérieuse, animée, mode, avec Ultramarine, groupe mixte, Michel Petrucciani Quartet (de retour des Etats-Unis) et le bassiste du Who's who du jazz changé en leader à succès, Eddie Gomez (avec, avis aux amateurs, Jeremy Steig à la flûte). Le 17, en direct de Lafayette, New-Orleans, Erath et de toute la Louisiane, grand rassemblement cajun, blues et zydeco (Buckwheat Zydeco, Eddie Lejeune, The Roadmasters) : spécialités de Nancy, distribution de potée aux haricots rouges. Le 18 : Sonny Rollins (Rollins !). Le 19 : abondance de biens ne nuisant vraisemblablement pas, l'affiche aligne Buckwheat Zydeco (*bis*), Frank Morgan (bopper superbe), Ray Anderson (trublion de génie) et The Very Big Carla Bley Band (toujours très attendu).

Le 20 : Afrique du Sud (Tananas), Louisiane (The Rebirth Brass Band) et Maroc (Orchestre arabo-andalou de Tanger), ce qui peut paraître bizarre, mais rappelons qu'à Nancy il s'agit de pulsations. Le 21 : « New generation in jazz », John Scofield (les guitaristes apprécieront), Pat Meheny (les guitaristes comprendront) et le Big Band de McCoy Tyner, soit la légende (il est à jamais le pianiste de Coltrane), l'assurance (le big band réunit de vraies pointures) et la surprise (McCoy est un compositeur de premier plan).

★ Nancy Jazz Pulsations fait des percées à Puligny, Longuyon, Neuves-Maisons, Verdun, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Essey, Freyming, Merlebach, Lunéville et Épinal. Renseignements et réservations : Office de tourisme de Nancy. Tél. : 83-35-22-41. Nancy Jazz Pulsations. Tél. : 83-35-40-86.

MUSIQUES

➡

Le Festival de l'Ile-de-France a essentiellement choisi cette année de répartir sur sept week-ends, jusqu'au 28 octobre, des concerts joyeusement divers et informels, doublés d'une visite guidée des lieux (châteaux d'Ecouen, de Maisons-Laffitte...), concerts mêlant, d'aventure, le jazz et l'œnologie. Mais le Festival de l'Ile-de-France concerne aussi Paris et investit deux fois (11 et 18 octobre) l'hôtel de Sully. Michael Lévinas, compositeur et pianiste, invite ici trois de ses amis pour un panorama de la musique du vingtième siècle qui va de Strauss à Boulez. Au son du cor d'André Cazalé.

Hôtel de Sully, 20 h 30. Tél. : 42-66-54-84. De 40 F à 70 F.

Samedi 13

Schoenberg
Quatuor à cordes nº 2 avec soprano

Chausson
Chanson perpétuelle

Honegger
Pâques à New-York

Ravel
Chansons madécasses
Marie Atger (soprano),
Jeff Cohen (piano),
Pierre-Yves Artaud (flûte),
Quatuor Anton.

Ça ressemble dangereusement à un gala empesé. La soirée est d'ailleurs offerte par l'Action musicale Philip Morris, au bénéfice des jeunes artistes. L'accès est réservé aux seuls invités. Mais l'on peut très bien se porter candidat au gala en composant le numéro de téléphone suivant : 47-38-26-60. Et si l'on a raté Marie Atger dans l'*Européra 3* de Cage à la Bastille (*le Monde* du 5 octobre), on la retrouvera là *(voir notre photo légendée)*.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. Entrée libre.

Dimanche 14

Le Bosquet d'après Mozart
Inge Dreisig,
Laurence Jouanne,
Hélène Obadia (sopranos),
Terence Newcombe (ténor),
Patrice Verdelet,
Franck Leguerinel
(barytons),
Frédéric Jouannais
(direction musicale),
Christian Daumas (mise en scène).

Ce *Bosquet* n'est pas un opéra de Mozart miraculeusement exhumé à la veille de célébrations anniversaires que l'on sait. Ce sont des trios, des quatuors, des duos de concert, en fait de véritables saynètes, ici montées autour d'un fil dramatique forcément un peu artificiel. On y croisera Mozart dans l'intimité : les dames qu'il aimait savaient généralement chanter.

Hôtel de la monnaie, 15 heures. Tél. : 42-81-23-44. De 70 F à 120 F.

Berlioz
Carnaval romain, ouverture

Beethoven
Concerto pour piano nº 5 « l'Empereur »

Stravinsky
Le Sacre du printemps
Georges Pludermacher (piano),
Orchestre des Concerts Lamoureux,
Jean-Claude Bernède (direction).

Georges Pludermacher aux Concerts Lamoureux ! La vieille association parisienne aurait-elle décidé de secouer ses programmes poussiéreux ?

Salle Pleyel, 17 h 45. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 150 F.
Le 13 à Breuillet (91) à 21 h.

Lundi 15

Mendelssohn
Schumann
Brahms
Melos Quartet.

Voici un quart de siècle que Wilhelm Melcher décidait d'associer son nom à celui des frères Voss pour former, par contraction, le nom du Quatuor « Melos », formation à laquelle devait s'associer le violoncelliste Peter Buck. Trois concerts successifs, c'est un bel anniversaire que se donne, et nous offre, le quadrige allemand ; composant au passage, avec leurs invités ou non (le clarinettiste Ulf Rodenhauser pour le *Quintette opus 115* de Brahms, le 17) un florilège des pages majeures de la musique de chambre germanique. Les Melos sont bien sûr enregistrés par Deutsche Grammophon.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 200 F.
Le 17 à 20 h 30 Mendelssohn, Schumann, Brahms. Le 19 à 20 h 30 Brahms, Schumann.

Satie
Poulenc
Chabrier
Saint-Saëns
Ravel
Pièces et mélodies
Colette Alliot-Lugaz (soprano),
Pascal Rogé (piano).

Pascal Rogé, pianiste sans cesse invité dans les hauts lieux à l'étranger, fait une rentrée parisienne discrète, dans le cadre des « Concerts rares » au Musée Grévin. Nul n'est prophète en son pays.

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10.

Mardi 16

Mozart
Idoménée roi de Crète, version concert
David Rendall (ténor),
Jeanne Piland (mezzo-soprano),
Mariette Kemmer,
Luana DeVol (sopranos),
Ensemble vocal Audite Nova,
Ensemble orchestral de Paris,
Armin Jordan (direction).

On a entendu *Idoménée* avec le même David Rendall le printemps dernier, à l'Opéra-Comique. Eh bien, on recommencera, en version de concert cette fois.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 170 F.

Dutilleux
Les Métaboles pour orchestre

Bartok
Concerto pour violon nº 2

Schumann
Symphonie nº 2 op. 61
Kyung Wha Chung (violon),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Un programme pour formation symphonique de série A ; mais comment va sonner l'Orchestre philharmonique sur la scène de l'Opéra Bastille ? Le Gewandhaus de Leipzig ayant déclaré forfait (en revanche, il viendra au Châtelet : réservez vos places pour novembre), ce *concert bien équilibré sera* le coup d'envoi de la saison symphonique du nouvel Opéra parisien. Avec, en soliste, la sœur de monsieur le directeur musical de la maison : la très brillante Kyung Wha Chung.

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 220 F.

Prokofiev
Harsanyi
Martinu
Kammerensemble de Paris,
Aldo Brizzi (direction).

On sait que le Tchèque Martinu fit, avant la seconde guerre mondiale, un séjour dans notre capitale qui devait durer quelques jours et se prolongea, en fait, dix-sept ans. L'auteur de *Julietta* fréquenta là tous les émigrés des pays de l'Est, fuyant l'éveil du nazisme. Ils formèrent un groupe, appelé école de Paris. C'est à cette école que Nicolas Bacri, patron de la musique de chambre à Radio-France, consacre les trois concerts successifs de ce mardi.

Maison de Radio-France, 18 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Harsanyi
Quatuor à cordes

Martinu
Fantaisie et Toccata pour piano
Quintette avec piano nº 2
Radoslav Kvapil (piano),
Quatuor Kocian.

(Lire ci-dessus.)

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Lajtha
Markevitch
Martinu
Lazar
Stravinsky
Alexander Baillie (violoncelle),
Andrew Ball (piano).

(Lire ci-dessus.)

Maison de Radio-France, 22 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Donizetti
Rossini
Schubert
Liszt
Airs et lieder
Rockwell Blake (ténor),
Denise Messé (piano).

Quand on se lamente sur la disparition des ténors, quelqu'un en vient toujours *à corriger vos* allégations avec un nom : celui de Rockwell Blake. Voici en effet un ténor de la meilleure eau : rossinien. Hôte régulier, donc, du Festival de Pesaro. Il ne figure pas au générique de l'enregistrement de l'admirable *Dame du lac* dirigée *par Pollini (DG), mais il* l'a chantée à Hambourg. On l'a entendu, plus près de nous, dans Mozart (*Mithridate* au Festival d'Aix), et même dans Meyerbeer et *Robert le Diable*. Dans ces musiques italiennes et françaises que presque plus personne ne peut chanter, beaucoup d'espoirs reposent donc sur les épaules de cet Américain.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

ERIC FEUILHERADE

Marie Atger n'est peut-être pas notre Isolde moderne, comme on l'a prétendu un peu vite. Mais ce soprano, au physique aussi peu classique que la voix – on n'oubliera pas sa prestation dans le ballet *K.O.K.* de Régine Chopinot, – a peut-être une vraie carrière devant elle dans la musique contemporaine. C'est en tout cas ce que suggère son apparition dans *Européra 3* de Cage. Elle chante le 13, salle Gaveau, pour la fondation Philip Morris. On la retrouvera le 7 novembre au Festival d'art sacré dans *le Déluge*, oratorio de Saint-Saëns.

JAZZ

Sonny Rollins

Rollins dans son art du monologue soutenu, Rollins *dans sa fureur ambulatoire*, Rollins dans sa sérénité contagieuse, le grand Rollins, en pleine possession de son jeu, l'un des derniers des géants au Grand Rex (à Nancy le 18, à Bordeaux le 22, à Toulouse le 24).

Le 16, 20 h 30, Grand Rex. Tél. : 45-55-92-69.

Eddie Gomez

Le comparse de Bill Evans avec son propre groupe au programme de Nancy *(lire l'article de Francis Marmande page précédente)*.

Le 16, à Nancy, Jazz Pulsations. Tél. : 83-35-40-86.

Tommy Flanagan

Tommy Flanagan a beaucoup accompagné les chanteuses. C'est un brevet de qualité extrême et de grande discrétion au piano. Il vient d'enregistrer *Jazz Poet* (Timeless CD SJP301). Il en mérite le titre.

Le 17, au New Morning. Tél. : 45-23-51-41.

ROCK

Arthur H
Paul Personne

Double tête d'affiche : *pour* alimenter leur vague à l'âme, l'un, Paul Personne, est allé de l'autre côté de l'Atlantique, à Chicago et dans le delta du Mississippi ; l'autre, Arthur H., a battu le pavé parisien, des années 30 à nos jours, de Fréhel aux squats du vingtième en passant par les caves de Saint-Germain.

Le 12. Fontenay-sous-Bois. Salle Jacques-Brel, 20 h 30. Tél. : 48-75-44-88. De 30 F à 50 F.

Double Nelson
Under Neath What

Le trio nancéien et ses collages sauvages, son rock destructuré et son comique de situation (Double Nelson est sur scène, nous sommes dans la salle, même au bout d'un an c'est toujours drôle) et en première partie Under Neath What, groupe un peu hard-core, un peu bizarre, assez séduisant.

Le 12. Ris-Orangis. Le Plan, 21 heures. Tél. : 69-43-03-03.

Vincent Absil

Vincent Absil est *affligé* d'une condition rare, qu'il partage avec Paul Personne ou Bill Deraime : il chante le blues en français. Accompagné d'un groupe solide, il tourne habilement autour de cette contradiction existentielle.

Le 13, 20 heures ; le 14, 17 heures. Café de la Danse. Tél. : 43-57-05-35.

Tina Turner

Où le Palais omnisports se transforme en décor de soap opera. Premier épisode, Tina Turner, femme mûre, avec un passé, revient faire ses adieux après un concert malheureux au parc de Versailles juste avant l'été. Cette attention délicate ne va quand même pas jusqu'à offrir l'entrée gratuite aux gogos versaillais. Ce sera donc l'occasion d'évoquer avec plus ou moins de goujaterie le rapport entre l'âge de Tina Turner, sa voix, son anatomie. Et aussi de regretter qu'elle ait laissé loin derrière elle le genre dont elle était la reine : le rhythm'n'blues à haute température.

Les 15 et 16. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 h 30. 180 F.

Janet Jackson

Second épisode : Janet Jackson, qui pourrait être la fille, voire la petite-fille de Tina Turner, mais n'est que la sœur de Michael, vient démontrer qu'on peut être bien née et réussir à la force du poignet. Témoin le succès planétaire de *Rhythm Nation*, son dernier album, machinerie lourde et bien-pensante (production de Terry Lewis et Jimmy Jam, textes humanitaires). Chorégraphies au millimètre et interpellations niaises entre les chansons garanties.

Le 14. Palais omnisports de Paris-Bercy, *20 h 30. Location* Fnac. 180 F.

Jeff Healey

Après un début fulgurant, l'enfant prodige de la guitare n'en finit plus de tourner en rond. On peut s'attendre à des démonstrations pyrotechniques, à des reprises solides et n'apportant rien aux originaux, bref à une soirée pépère malgré la débauche de décibels.

Le 15. Palais des Sports, 20 heures. Tél. : 48-28-40-90. Location Fnac. 147 F.

Buckwheat Zydeco

Vocaliste et accordéoniste féroce, Buckwheat Zydeco est le boute-en-train de la scène cajun. Il flirte sans complexes avec le blues et le rock (il a repris *Beast of Burden* des Stones sur son dernier album) avec des fortunes diverses mais toujours avec la même lubricité joyeuse.

Le 16. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Seguridad Social

Les groupes espagnols se succèdent au nord des Pyrénées avec une belle régularité, sans, jusqu'ici, arriver à établir une tête de pont. Seguridad Social appartient à la descendance européenne du Clash, rock militant, martial par moments, le genre de musique qui s'écoute Doc Marten's aux pieds.

Le 16. New Moon, 0 heure. Tél. : 49-95-92-33.

TSF

Groupe vocal jazzifiant et positif, TSF chante à la croisée de plusieurs traditions, dont celle de la soirée sans souci passée au music-hall.

Les 12 et 13. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00. Location Fnac. 134 F.

RÉGIONS

Ambronay

Bach
L'Art de la fugue

Adrian Chamorro (violon),
Jean-Philippe Vasseur (alto),
Christophe Coin,
Ageet Sweistra (violoncelle).

Le Festival d'Ambronay est le royaume automnal de la musique ancienne, royaume où le consensus n'est pas roi puisque chaque exécution repose sur un choix (option systématique pour les instruments anciens, mais pas seulement ça). Ainsi cet *Art de la fugue* fera couler beaucoup d'encre, interprété par une curieuse formation réunissant un violon, un alto et deux violoncelles (dont un, piccolo). Nouvelle réalisation sonore de l'ultime œuvre de Bach dont on a prétendu qu'elle devrait n'avoir d'existence qu'intellectuelle.

Le 12. Abbaye, 20 h 30. Tél. : 74-35-08-70. De 70 F à 90 F.

Metz

Mahler
Symphonie nº 7

Orchestre philharmonique de Rotterdam,
James Conlon (direction).

La plus belle et la plus complexe des symphonies de Mahler. Un bon orchestre hollandais – depuis Mengelberg, – les Pays-Bas sont la seconde patrie du Viennois. Un bon chef, qui a été le patron attitré de cette formation. Une salle acoustiquement au-dessus de tout soupçon... que demande le peuple ?

Le 16. Arsenal, 20 h 30. Tél. : 87-74-16-16. De 180 F à 220 F.

MUSIQUES DU MONDE

Marcia Maria Rosinha de Valença

Rosinha de Valença, qui accompagne Marcia Maria, est une des meilleures guitaristes du Brésil, qu'elle a *déserté* il y a quelques mois pour raisons économiques au profit de la France, et ce malgré une très grande carrière en son pays aux côtés de Paulo Moura, Maria Bethania et bien d'autres. A preuve, l'album *Guitares du Brésil* (Globo/Vogue), où on la retrouve avec d'autres maîtres du genre : Baden Powell, Toquinho, José Barrense-Dias et Paulinho Nogueira. Quelques passages éclairs sur les scènes parisiennes (la Nuit de la guitare à Bobino, Viva Brazil au New Morning) n'ont pas encore permis au public français de découvrir cette excellente instrumentiste.

Du 11 au 14. Baiser salé, 22 h 30. Tél. : 42-33-37-71.

Leny Andrade

Elle a fait ses classes avec le trio de Sergio Mendes, avant de s'abandonner à la bossa-nova, et surtout au jazz. Les Français aiment le genre, et nombreuses sont les chanteuses à la voix suave qui nous viennent du Brésil après être passées par les chemins américains (en l'occurrence, pour Leny, Paquito D'Riveira, Herbie Hancock). Mais celle-ci n'est pas tout à fait la même. Elle porte en elle toute une génération de musiciens des années 60, habitués des boites new-yorkaises, du Blue Note au Village West, et des allers-retours Rio-Mexico-Buenos-Aires. Des chanteurs de charme versés dans le swing. Un peu et injustement oubliée chez elle, Lenny Andrade, aujourd'hui dame respectable, reprendra à Paris les titres de *Luz Neon*, son dernier et bel album (Belafon/DAM), produit avec le pianiste Cesar Camargo Mariano. Une page d'histoire.

Le 11. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Chœur de femmes Fukuoka Josei Gasshô-dan

Des chants et des contes du Japon ancien à l'occasion du centenaire de l'arrivée de l'écrivain et journaliste américain Lafcadio Hearn, grand prêtre de la culture nippone auprès des Américains. Avec le chœur de femmes Fukuoka Josei Gasshô-dan.

Le 11. Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-41-42. De 70 F à 90 F.

Tananas

Des Sud-Africains hyperactifs, mélange de bossa, de jazz, de mysticisme et de musiques zoulous. Drôles, bizarres et enchanteurs.

Le 12. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Silvia Malagugini

Une très belle voix à l'italienne, et du goût dans le choix des textes.

Le 12. Café de la Danse, 20 heures. Tél. : 43-57-05-35.

Baster

La Réunion a ses hauts et ses bas. Baster fait une musique de haute volée, vigoureuse, inspirée, sans concession majeure. Les douze musiciens et chanteurs qui composent le groupe s'amusent bien, revendiquent leur identité créole et ils sont convaincants. Le guitariste Thierry Gauliris met du souffle dans cette sorte de folk-maloya. Première tournée française.

Le 13. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Bi Kidudé

Les rivages esclavagistes du littoral tanzanien ont fait surgir de bien étranges compositions : du violon arabe, des accordéons occidentaux, des tambours africains. En provenance du Festival des musiques urbaines du monde de Bordeaux, tout comme Tananas et Baster qui passent au New Morning, *(lire ci-dessus)*, voici dix-sept musiciens adeptes du *taarab*, la musique populaire de Zanzibar. En vedette, une vieille dame, Bi Kidudé, voix grave détentrice de tous les secrets de cette musique composite.

Le 13. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 65 F.

Mercedes Sosa

Une très grande dame de la chanson sud-américaine, à la voix argentée. Elle était revenue l'année dernière à l'Olympia après six ans d'absence des scènes européennes, pendant lesquels elle avait renoué avec son pays, l'Argentine d'après les généraux. Superbe mélange de profondeur et de légèreté, pareille à la gravité de l'enfance. Un folklore mis au rang de la poésie pure. Elle sera accompagnée à Mogador de guitares et de bandonéons et présentera en première partie un jeune poète et guitariste argentin, Leon Gieco.

Le 15. Mogador, 20 h 30. Tél. : 48-78-75-00. De 80 F à 180 F.

DANSE

Paris

Ballet de l'Opéra Hommage à Serge Lifar

En deux programmes légèrement différents. Suite en blanc, apothéose du néo-classicisme lifarien, et les poétiques *Mirages* figurent aux deux. Dans le premier (jusqu'au 13), *Istar*, solo héroïque transmis par Yvette Chauviré à Isabelle Guérin, et *Variations*, compétition pour six étoiles féminines, se laisseront sans doute revoir avec plaisir. Mais pourquoi, dans le second, à côté de l'historique *Icare* (décors et costumes de Picasso), avoir déterré le ridicule pas-de-deux *Roméo et Juliette* ?

Palais Garnier, jusqu'au 20 octobre, à 19 h 30. De 30 à 320 F. Tél. : 47-42-53-71 et 40-17-35-35.

Angelin Preljocaj Amer America

Des émigrés en attente sur le quai. Décor superbe, *éclairages vénéneux*, musique prenante. Mais la chorégraphie laisse un peu sur sa faim, car Preljocaj sacrifie trop à la sempiternelle guerre des couples.

Théâtre de la Ville, jusqu'au 13 octobre, à 20 h 30. De 70 et 120 F. Tél. : 42-74-22-77.

Min Tanaka Le Sacre du Printemps

En création mondiale, un *Sacre* japonais, qui célèbre le cycle des saisons sur une musique de Ninoru Noguchi.

Opéra-Comique, jusqu'au 13 octobre, à 20 heures. De 20 à 200 F. Tél. : 42-60-04-99.

Marseille

Ballet Roland Petit La Belle au bois dormant

Un grand classique revisité par Roland Petit, comme il le fit pour *Casse-Noisette* et *Coppelia*. Avec une fée Carabosse inattendue : Zizi Jeanmaire. Roberto Plate a signé les décors.

Opéra de Marseille, du 10 au 21 octobre. De 110 à 150 F. Tél. : 91-47-94-88.

La Rochelle

Régine Chopinot

Ana, une création de Chopinot inspirée par *Alice au pays des merveilles*. Costumes de Jean-Paul Gaultier, bien sûr.

Maison de la culture de La Rochelle, 12 et 13 octobre, à 20 h 30. Tél. : 46-41-17-75. 100 et 120 F.

La sélection « Musiques » a été établie par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne. « Danse » : Sylvie de Nussac

REPRISE DE « UN HOMME QUI DORT », DE GEORGES PEREC

Filmer les mots, dire les images

« Les Choses *commence par un panoramique latéral* », disait Georges Perec (1). Les premières pages de son premier livre soulignaient déjà son goût pour le cinéma. Cinéphile, Georges Perec s'est souvent approché de la création de films, sans s'y lancer tout à fait. *Un Homme qui dort* témoigne des rapports ambigus de l'écrivain avec la caméra.

OUTRE un fort bon aphorisme (*« Tu lis* le Monde *ligne à ligne, systématiquement. C'est un excellent exercice »*), le livre décrivait la tentative d'un jeune homme de s'abstraire peu à peu du monde, en limitant son activité aux fonctions vitales minimum, pratiquées avec une totale indifférence. Peu à peu le personnage, à qui l'auteur s'adresse en disant « tu », devient *« invisible, limpide, transparent »*.

Deux ans avant le record du monde du lipogramme qu'allait être *la Disparition*, *Un homme qui dort* racontait déjà une disparition, plus exactement un essai de dilution du corps et de l'esprit dans l'espace et le temps. Curieux projet que de transposer cette « métamorphose » (Kafka rôde effectivement aux marges du livre) à l'écran, qui par définition rend visible. L'invisible existe au cinéma : c'est le hors-champ, ce qui échappe au cadre.

Mais le personnage, interprété par Jacques Spiesser, reste bien présent à l'image, ce qui trahit le projet du livre. Les auteurs, Perec et le réalisateur Bernard Queysanne qui cosignent le film, cherchent une tension dramatique dans le montage d'images chargées d'émotion, alors que le texte était une nomenclature admirablement ordonnancée de gestes les plus quotidiens, d'objets les plus anodins.

Entre l'écriture du livre en 1967 et le tournage du film en 1974, sept ans et un bouleversement, mai 68, ont passé. Le Paris minutieusement décrit par le texte a changé, et l'esprit du temps plus encore : le livre était une dérive solitaire, un décrochage individuel, le film évoque la révolte d'une génération, la tentative, en vogue dans les années 70, de rupture avec « l'idéologie dominante ».

Glissement sensible dans les images, et plus encore dans les mots, dits en voix off par Ludmila Mikael. Le ton du texte écrit était d'une tristesse un peu lasse, un peu compatissante, qu'il s'adressât au personnage ou évoquât la foule des passants. Celui du texte dit devient agressif, protestataire, même si les mots restent les mêmes : le « tu » n'est plus descriptif, il semble ordonner au piètre héros la mise en jachère de sa propre vie, puis lui en faire reproche. La description navrée du monde extérieur devient un cri de rage : ce n'est plus la confidence d'un mal-vivre généralisé, c'est Léo Ferré sur la scène de la Mutualité à un congrès anarchiste. (2) A ce texte, qui reste d'ailleurs admirable, s'ajoute la très belle bande musicale composée par Philippe Drogoz et Eugénie Kuffler, qui retrouve, elle, les aphasies et les grincements intimes du texte d'origine.

UN FOU DE ROMANS ET DE SÉRIES NOIRES

On songe à un autre grand écrivain très « littéraire » et également tenté par le cinéma, Marguerite Duras. Pour constater que si la technique d'écriture de Perec utilisait des procédés cinématographiques, c'est bien l'auteur d'*India Song* qui a su trouver à l'écran les équivalences de ses textes. Georges Perec, grand joueur devant l'Eternel, a dû aimer les variantes et les ouvertures que le film introduisait dans son œuvre, force est de constater qu'il n'en a pas réussi la « transsubstantiation ». Ce qui n'empêche évidemment pas *Un homme qui dort*, Prix Louis Delluc 74, d'être un fort beau film, servi par l'onirisme de ses images en noir et blanc transformant les rues de Paris en monde fantasmagorique, qui évoque parfois *la Jetée* de Chris Marker – ou, curieusement, anticipe certains plans de *Un monde sans pitié*.

Georges Perec n'a tourné, comme réalisateur, qu'un film : *les Lieux d'une fugue*, en 1976 – austère moment d'autobiographie, sans aucun personnage. Mais il a beaucoup « tourné autour » du cinéma. Il n'est que de lire *Je me souviens* : le cinéma est, de loin, le thème le plus fréquemment évoqué (40 souvenirs sur 480). Perec a attaché son nom à une dizaine de films, à l'occasion de nouvelles collaborations avec Bernard Queysanne, de la production des *Jeux de la Comtesse Dolingen de Gratz*, de Catherine Binet, ou de l'écriture, de *Récits d'Ellis Island*, réalisé par Robert Bober (3).

Mais sa contribution la plus marquante restera le scénario – d'après Jim Thompson – et les dialogues de *Série noire* réalisé par Alain Corneau. Le seul film où il ait donné libre cours à sa verve éblouissante. *« Georges était ravi de collaborer au film*, se souvient le cinéaste. *Il avait envie de travailler pour le cinéma et il était un fou de romans et de films noirs. Il se plaignait que réalisateurs et producteurs ne viennent d'habitude le chercher que* « pour des trucs compliqués », *selon sa propre expression. »* Très lié également à Jean-Paul Rappeneau – à qui il devait dédier une devinette à sa manière (4) – Perec avait travaillé avec lui à un scénario, *le Prince Michel*, qui ne fut jamais tourné. *« C'était l'histoire d'un descendant de famille régnante d'un pays d'Europe de l'Est, qu'un groupe de fanatiques voulait remettre sur le trône à la place d'un pouvoir communiste »*, raconte Rappeneau, nostalgique de l'incroyable inventivité de ce *« fils de Queneau »*, disparu en 1982.

« Perec voulait faire de la mise en scène, mais son incessante activité d'écrivain ne lui en a pas laissé le loisir », dit Rappeneau. *« Il cherchait l'équivalent cinématographique de son écriture »*, ajoute Corneau. Cet équivalent, il ne l'a pas trouvé. La nature de son travail d'écrivain butait sur la différence entre les deux modes d'expression, même si l'un rendait hommage à l'autre : *« Il y a un travelling sur (les) objets*, disait-il à propos de *la Vie mode d'emploi* (1). *C'est dans ma manière d'écrire depuis tout le temps. C'est un mode d'écriture qui est très influencé par le cinéma, surtout au niveau du montage, des successions d'images, de cette progression qui permet d'arriver sur un objet et puis, une fois qu'on est dessus, d'oublier tout le reste »*.

Précisément, son livre-somme est l'archétype de l'anti-film. Moins du fait des innombrables jeux sur les mots, dont Perec fut un champion inégalé, que par un rapport radicalement différent au temps : les cinq cent soixante-dix-sept pages du récit de *la Vie mode d'emploi* se déroulent en une fraction de seconde, celle de la mort de Bartlebooth. Alors que le cinéma ne peut échapper à la durée.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Dans *Entretien avec Gabriel Simony*, édité par Le Castor Astral.

(2) A ce titre, la reprise du film dans le cadre d'une rétrospective *Cinéma français des années 70* (au cinéma L'Entrepôt, 7, rue Francis-de-Pressensé Paris 14e) se justifie parfaitement.

(3) « Le Monde sans visa » du 13 octobre publiera un reportage de Michèle Champenois sur la rénovation d'Ellis Island où vient d'ouvrir un musée de l'immigration.

(4) *« En voyage dans la petite ville d'Eu, en Normandie, Madame Bovary se moqua de ses habitants, dont la lenteur est proverbiale. »* Réponse : L'Emma riait des lents d'Eu – *les Mariés de l'an II* (*Vœux*, aux éditions du Seuil).



CLAUDE SCHWARTZ

Sur le tournage de *Un homme qui dort*, Bernard Queysanne (derrière la caméra), réalisateur, et Georges Perec, cinéaste-écrivain, adepte des techniques d'écriture proches du cinéma : successions d'images, travellings sur les *objets*...

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Les Armes de l'esprit

de Pierre Sauvage.
Français (1 h 25).

D'autres villes ou bourgades ont une spécialité culinaire ou une curiosité touristique. La « spécialité » du Chambon-sur-Lignon est d'avoir, à une échelle inconnue ailleurs, protégé les juifs persécutés durant la seconde guerre mondiale. Ce documentaire fait revivre cette période et rend hommage à la population.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

Caste criminelle

de Yolande Zauberman.
Français (1 h 10).

Ils ont été qualifiés par les colonisateurs anglais de « criminels-nés ». Quarante ans après l'indépendance de l'Inde, ces parias filmés pour la première fois continuent de subir l'ostracisme et la misère.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Henry & June

de Philip Kaufman,
avec Fred Ward,
Uma Thurman,
Maria de Medeiros,
Richard E. Grant,
Kevin Spacey.
Français (2 h 14).

Une évocation très hollywoodienne de la rencontre torride entre Anaïs Nin et Henry Miller dans le Paris littéraire et bohème des années 30.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Lung Ta

de Marie Jaoul de Poncheville,
Franz-Christoph Giercke,
avec la voix d'Isabelle Adjani.
Français (1 h 30).

Un document sur la civilisation des populations tibétaines qui vivent sous la domination chinoise, populations qu'aucune caméra n'avait jusqu'alors filmées.

La Pagode, 7e (47-05-12-15).

Metropolitan

de Whit Stillman,
avec Carolyn Farina,
Edward Clements,
Christopher Eigeman,
Taylor Nichols,
Allison Rutledge-Parisi,
Dylan Hundley.
Américain (1 h 30).

Ce n'est pas parce qu'on est jeune, (très) riche et américain que l'on est forcément heureux. Entre Noël et le Jour de l'an, quelques jours dans la vie de la jeunesse dorée new-yorkaise font une comédie intimiste et introspective.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Présumé innocent

d'Alan J. Pakula,
avec Harrison Ford,
Brian Dennehy,
Raul Julia,
Bonnie Bedelia,
Paul Winfield,
Greta Scacchi.
Américain (2 h 07).

Dans la grande tradition américaine des « films de

➡

CINÉMA

➡

procès », les démêlés d'un séduisant procureur avec la justice, qui le soupçonne d'être coupable d'un crime dans une affaire qu'il suivait à titre professionnel.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16). VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

Promotion canapé

de Didier Kaminka,
avec Thierry Lhermitte,
Grace de Capitani,
Michel Sardou.
Français (1 h 32).

Didier Kaminka devient un spécialiste de la transformation des « problèmes de société » en prétexte à comédie bien de chez nous. Après *les Cigognes n'en font qu'à leur tête* qui s'attaquait à l'adoption d'enfants, il s'en prend cette fois au harcèlement sexuel dans l'entreprise.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Sex & Perestroïka

de François Jouffa
et Francis Leroi,
avec Elena Massourenkova,
Genia Krukova,
Ekaterina Inovenkova,
François Jouffa,
Olga Kopocova,
Hélène Koutcherenko.
Français (1 h 30).

L'évolution des mœurs intimes de la jeunesse moscovite sous l'influence de la libéralisation gorbatchevienne, par deux spécialistes de la question (érotique, pas soviétique).

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46). VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SÉLECTION PARIS

Les Affranchis

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Lorraine Bracco,
Paul Sorvino.
Américain (2 h 21).

L'histoire d'Henry Hill, second couteau de la Maffia new-yorkaise, offre à Martin Scorsese l'occasion de donner libre cours à toutes les facettes de son immense talent : c'est vertigineux, émouvant, drôle, effrayant. C'est superbe.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16). VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Alberto Express

d'Arthur Joffé,
avec Sergio Castellito, Nino Manfredi,
Marie Trintignant,
Marco Messeri,
Thomas Langmann,
Michel Aumont,
Jeanne Moreau.
Français (1 h 30).

Est-ce un rêve ou un cauchemar ? C'est l'aventure d'une nuit d'Alberto à bord du train qui, de Paris à Rome, l'emmène vers le passage à l'âge adulte à travers des rencontres loufoques ou attendries.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Bouge pas, meurs, ressuscite

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov,
Dinara Droukarova,
Elena Popova.
Soviétique, noir et blanc
(1 h 45).

Aux portes d'un camp de concentration sibérien, la vie de deux enfants est un combat de tous les jours. En grande partie autobiographique, *Bouge pas, meurs, ressuscite* est un terrible et formidable cri de vie contre le désespoir.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Daddy Nostalgie

de Bertrand Tavernier,
avec Dirk Bogarde,
Jane Birkin,
Odette Laure,
Emmanuelle Bataille,
Charlotte Kady,
Michèle Minns.
Français (1 h 45).

Daddy, vieil Anglais chic et joueur, va mourir. Chacune à leur manière, sa femme et sa fille tentent de garder la trace de cette existence qui s'éteint, dans un tendre et dérisoire effort. Deux rôles en or pour Bogarde et Birkin, et, plus en retrait, Odette Laure éblouissante.

U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

Dick Tracy

de Warren Beatty,
avec Warren Beatty,
Al Pacino,
Glenne Headly,
Charlie Korsmo,
Madonna,
Dustin Hoffman.
Américain (1 h 47).

La transposition à l'écran des aventures de l'invincible détective de bande dessinée offre à Warren Beatty l'occasion de créer un univers de couleurs et de sentiments primaires où évoluent des malfrats formidablement grimés, et de réussir l'impossible mariage cinéma-BD.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50). VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Halfaouine

de Ferid Boughedir,
avec Selim Boughedir,
Mustapha Adouani,
Rabia Ben Abdallah,
Mohamed Driss,
Hélène Catzaras,
Fatma Ben Saidane.
Franco-tunisien (1 h 38).

Les rues d'Halfaouine, faubourg de Tunis, appartiennent aux hommes. Les maisons appartiennent aux femmes. Mais les terrasses appartiennent aux rêves, aux rencontres imprévues, aux légendes... et aux enfants, comme Noura qui découvre les premiers émois de l'adolescence.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (46-22-47-94).

Le Mari de la coiffeuse

de Patrice Leconte,
avec Jean Rochefort,
Anna Galiena,
Roland Bertin,
Maurice Chevit,
Philippe Clévenot,
Jacques Mathou.
Français (1 h 20).

Un jour, le petit Antoine sut quelle serait sa vocation, et même son Destin : épouser une coiffeuse. Devenu grand, il accomplit sans coup férir ce noble projet, et vit aux côtés de sa dulcinée une folle histoire d'amour émaillée d'incidents cocasses ou doux-amers. D'étreintes sur le fauteuil à shampouiner en danses arabes délirantes, comment tout cela finira-t-il?

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Roger et moi

de Michael Moore,
avec les habitants de la ville de Flint.
Américain (1 h 31).

Roger, c'est le patron de General Motors. Moi, c'est Michael Moore, journaliste natif de la ville de Flint entièrement vouée à la compagnie automobile. Le jour où G.M. décide de fermer l'usine, Moore revient à Flint témoigner des conséquences et tenter de mettre la main sur celui qui a décidé la mise à mort d'une cité. Il en tire une dénonciation au vitriol des mœurs reaganiennes, qui est aussi un grand moment de cinéma comique.

VO : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

S'en fout la mort

de Claire Denis,
avec Isaach de Bankolé,
Alex Descas,
Jean-Claude Brialy,
Solveig Dommartin,
Christopher Buchholz,
Valérie Monnet.
Français (1 h 31).

L'amitié de deux organisateurs de combats de coqs dans l'« infraville » de Rungis est l'occasion pour la réalisatrice de *Chocolat* de créer une très impressionnante atmosphère, entre documentaire et fantastique, un monde sombre comme celui d'une tragédie antique zébré des lumières de la violence contemporaine.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).



ACCATONE

En 1966, *Trains étroitement surveillés* révélait au monde le troisième mousquetaire de la nouvelle vague tchèque (avec Milos Forman et Ivan Passer) : Jiri Menzel. Adaptée d'un roman de Bohumil Hrabal, son évocation de la vie d'une petite gare basculait avec brio de la chronique rabelaisienne au drame. Avec l'exil de Forman et Passer, on crut le cinéma tchèque décapité par la fin du Printemps de Prague, jusqu'à ce que *Mon cher petit village*, puis *Alouettes, le fil à la patte* s'en viennent prouver que Menzel, resté au pays, n'avait rien perdu de sa verve.

REPRISES

Anne Trister

de Léa Pool,
avec Albane Guilhe,
Louise Marleau,
Lucie Laurier,
Guy Thauvette.
Canadien, 1985 (1 h 40).

Injustement passé inaperçu à sa sortie, *Anne Trister* est une très juste et émouvante variation sur le thème de la solitude dans les grandes villes (Montréal en l'occurrence) et la rédemption d'une crise par la création artistique (de très belles fresques murales).

Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Céline et Julie vont en bateau

de Jacques Rivette,
avec Juliet Berto,
Dominique Labourier,
Marie-France Pisier,
Bulle Ogier,
Barbet Schroeder,
Philippe Clévenot.
Français, 1974 (3 h 12).

Une promenade rigolote, inquiétante et méditative entre d'étranges mondes parallèles. Jacques Rivette mène ce jeu dont il semble inventer les règles au fur et mesure avec une rigueur souriante et une élégance que partagent les quatre grandes actrices qu'il a prises pour ambassadrices.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Dode's Caden

d'Akira Kurosawa,
avec Zushi Yoshitaka,
Din Sugai,
Junzaburo Ban.
Japonais, 1970 (2 h 10).

Méconnu au point que son échec public faillit entraîner Kurosawa dans la mort, *Dode's Caden* est pourtant l'un des plus beaux films du maître japonais : une évocation fantasmagorique des exclus qui vivent dans une décharge publique, où il donne libre cours à son inventivité visuelle en même qu'il proteste contre l'injustice et la misère.

VO : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Pas de printemps pour Marnie

d'Alfred Hitchcock,
avec Sean Connery,
Tippi Hedren,
Diane Baker,
Martin Gabel.
Américain, 1964 (2 h).

Kitsch, ironique et paroxystique, un Hitchcock de grande facture qui est aussi un exercice de vulgarisation amusante (et effrayante) des théories psychanalytiques. Et Sean Connery.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Trains étroitement surveillés

de Jiri Menzel,
avec Vaclav Neckar,
Jitka Bendova,
Vladimir Valenta,
Josef Somr,
Alois Vachek,
Jiri Zelenohorska.
Tchèque, 1966, noir et blanc
(1 h 30).

Voir notre photo légendée.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Un homme qui dort

de Georges Perec,
Bernard Queysanne,
avec Jacques Spiesser,
la voix de Ludmilla Mikael.
Franco-tunisien, 1974, noir et blanc (1 h 21).

Georges Perec a lui-même adapté pour l'écran son livre consacré à un jeune homme qui tente de s'abstraire du monde : images oniriques et voix off.

(Lire notre article page précédente.)

L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Vera-Cruz

de Robert Aldrich,
avec Gary Cooper,
Burt Lancaster,
Denise Darcel.
Américain, 1953 (1 h 32).

Il y a le Mexique et un trésor, l'amitié et la cupidité, et deux acteurs formidables : c'est assez pour composer un western baroque et crépusculaire, bourré d'action et de rebondissements, et aussi plein d'humour.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La sélection cinéma a été réalisée par Jean-Michel Frodon

هكذا من الأصل

RENCONTRE AVEC LE METTEUR EN SCÈNE CHANTAL MOREL

Une chasse à l'homme

C'est à Grenoble que Chantal Morel, considérée, avec raison, comme une figure majeure des nouvelles scènes françaises, poursuit ses recherches autour d'un théâtre du dialogue à l'usage des hommes sans voix. On peut le vérifier à l'occasion de son passage à l'Athénée, où elle met en scène *Un jour, au début d'octobre*, d'Agueev.

CHANTAL Morel, en une phrase – *« c'est la même musique mais on a légèrement monté le son »* – mesure le temps, quinze ans, passé dans la bouche d'ombre du théâtre, à la chaleur des livres, ou bien dans les bars, à celle des causeries.

En 1980, elle crée une compagnie dramatique, Alertes, un beau nom, un ordre du jour aussi, respecté sans entorse ni compromis. Nommée en 1988 codirectrice, avec Ariel Garcia-Valdès, du Centre dramatique national des Alpes, elle démissionne six mois plus tard et retrouve son indépendance. Farouche. De Grenoble, sa ville, au Festival d'Avignon, naissent des spectacles fulgurants, silences, douleurs insondables. Les mots simples de petits vieux (*Home*, de David Storey), ceux d'un boiteux (*Groom*, de Jean Vautrin), ceux encore de paumés à la parole empêchée (*Lettre morte*, de Robert Pinget; *Léopold, le jour se lève*, de Serge Valletti), autant de voix d'êtres humains inadaptés au monde.

« Pour dire la sensation de différence que certains êtres portent en eux, dit Chantal Morel, *j'emploie le mot inadaptation. Dans mon dictionnaire personnel, il signifie que la difficulté d'être me semble aussi naturelle que d'avoir deux jambes... Bien sûr, le théâtre nécessite un minimum d'adaptation sociale, mais sur des bases qui me semblent plus justes et honnêtes que celles proposées par la société. Il permet l'accident, la panne. Chaque jour il nous est accordé de fabriquer le temps, de le remplir, et non de le passer; d'arrêter la machine pour écouter ces petites voix que d'ordinaire on n'écoute plus, tant on fait de bruit.*



BRIGITTE ENGUERAND

Chantal Morel : loin des mondes toc et surfaits

ENTRE TERRE ET CIEL

» Adorno, préfaçant la réédition d'un de ses livres, posait une question immense : pourquoi les hommes, au lieu de s'enfoncer dans une condition vraiment humaine, s'enfoncent-ils toujours plus dans la barbarie? Cette question est la seule qui compte. La barbarie est la conséquence de tous nos petits actes, de nos petites paroles. Ce sont ces actes et ces paroles qui m'intéressent. »

Inutile de tenter de parler avec Chantal Morel d'anecdote, de cuisine théâtrale. Elle situe d'emblée la conversation ailleurs. *« Certains jours, je sens la terre sous mes pieds, physiquement, comme une matière qui a mal, et certains autres, le ciel, cette étendue dont on nous parle et dont on n'a aucune conscience, forcément : l'homme est tellement fini! Je fais partie d'un tout, et j'en suis une parcelle, presque abandonnée. Entre l'individualisme et la fusion – la folie – il n'y a pas de réponse tranchée. Je navigue à vue et hisse le drapeau blanc!*

» La seule manière de ne pas me tromper est de me laisser habiter par la voix d'un auteur dont j'ai lu le livre, celle des comédiens, dont la simple présence a toujours été plus forte que mes pauvres petites idées.

» Il me faut du temps avant de commencer un spectacle. A chaque fois, c'est une grande entreprise de nettoyage. Impossible de cacher la poussière sous les tapis. On ne peut pas tricher! Il faut faire le vide, gommer toute velléité d'expression de soi. Je ne suis pas certaine d'avoir quelque chose à dire ou, plutôt, je n'ai de choses à dire qu'à la condition qu'on me parle. Tarkovsky a, dans le Temps scellé, *un livre posthume, une phrase extraordinaire :* « Le contact spirituel de l'artiste avec l'autre exige tant de sacrifices et de douleurs qu'il serait ridicule de faire tout ce chemin si c'était simplement pour entendre sa propre voix. » *Bien sûr, rester conscient, perméable, est aussi fatigant que de courir un 100 mètres! »*

Chantal Morel ne veut pas faire de théâtre pour un public de spécialistes. Elle cherche une autre voie. Si elle n'a pas encore de méthode, elle suit des pistes qui l'ont menée loin de Paris et des grandes concentrations urbaines tout en lui offrant la possibilité de dialoguer avec les individus.

« Quand je vais acheter une baguette de pain, je brûle de demander à ceux que je rencontre ce qu'ils font dans la vie, quelle est leur situation sociale... Et il m'arrive souvent de me demander si le fait que je fasse du théâtre a une quelconque importance pour eux. Certainement pas. Pourtant, je sais de manière certaine – et je veux faire partager cette idée – que le théâtre est nécessaire. Il demeure le garant d'un moment vivant de parole, donc de poésie, à un moment où les machines de l'argent et de l'information s'emparent de manière définitive de l'imaginaire de l'homme et créent des mondes toc et surfaits.

» Le public est la grande question d'aujourd'hui. Plus je réfléchis, plus je pense qu'il faut retourner vers l'individu, le singulier, aller là où rien n'est acquis. Un jour, à Hérisson, un petit village de l'Allier, un retraité m'a dit : « C'est bien que vous soyez là, vous apportez la vie. »

Propos recueillis par
ODILE QUIROT

★ *Lire page suivante, sous notre rubrique « Sélection Paris », les renseignements pratiques concernant* Un jour, au début d'octobre *à l'Athénée.*

SPECTACLES NOUVEAUX

Boris

de Jacques Mandoloni,
mise en scène
d'Yves Pignot,
avec Sylvie Tamiz,
Valérie Karsenti,
et Yvan Garrouel.

La première pièce d'un romancier qui a aussi bourlingué dans le cinéma et la chanson. Une fantaisie musicale qui swingue assurément, mais avec les coups de patte de l'auteur d'En avant la zizique contre les auteurs, plagiaires, éditeurs et producteurs lâches et malhonnêtes.

Théâtre de Boulogne, 60, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne. A partir du 12 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-03-60-44. 110 F et 130 F.

Brecht, une biographie

de Robert Cantarella,
mise en scène
de Jean-Christian Grinevald,
avec Didier Brice,
Phil Deguil,
et Gérald Robert-Tissot.

De la Forêt noire au Berliner Ensemble, faire revivre en un spectacle sous-titré « Cinquante-huit ans d'aventures et d'amours » la vie du dramaturge le plus mythique, le plus adulé, joué, critiqué et commenté du siècle. L'entreprise a un brin d'irrévérence amoureuse. Brecht, avec ou sans piédestal ?

Théâtre de la Main d'Or-Belle de mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. A partir du 10 octobre. Du lundi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 48-05-67-89. 75 F et 110 F.

Coulisses

d'après Cami, Karl Valentin,
Harold Pinter, etc.,
mise en scène
de Mehmet Ulusoy.

Une brochette burlesque attrayante, de Cami, l'humoriste noir et troublant, à Karl Valentin, le roi grinçant du cabaret berlinois des années 20, avec la présence plus insolite de Pinter et Sophocle. Ce spectacle a été créé en 1989 avec toute l'énergie et la fougue de jeunes acteurs de la rue Blanche.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 12 octobre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 110 F et 130 F.

Je ne suis pas Rappaport

d'Herb Gardner,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Georges Wilson,
Jacques Dufilho,
et Serge Feuillard.

Reprise d'un succès, un affrontement formidable entre deux vieillards rejetés par la société, entre deux comédiens délicieusement retors : Georges Wilson et sa *raideur digne qui* cache une souffrance, Jacques Dufilho, souple et matois. Dans la jungle des villes, ils souffrent et tentent de survivre, pour notre grand bonheur.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 10 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 220 F.

Les Justes

d'Albert Camus,
mise en scène
de Catherine Brieux.

Décidément, on revient à Camus. Après *la Chute* par François Chaumette, *la Peste* par Francis Huster, une jeune équipe réveille la voix de celui qui sut ne jamais renier les enthousiasmes et les espoirs, ou illusions de sa jeunesse.

Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, 13e. A partir du 10 octobre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 45-80-51-31. Durée : 2 h 10. 50 F et 80 F.

Kontrabas

de Patrick Süskind,
mise en scène
de Martin Huba,
avec Martin Huba
et Bozena Berkyova.

Venu du Studio S de Bratislava, un des invités de la quinzaine tchécoslovaque du Festival d'automne, le monologue désormais célèbre d'un contrebassiste, revisité avec des accents dostoïevskiens par l'une des grandes figures dramatiques du pays dont le président est un dramaturge. A voir également cette semaine la *Séance* de et par Boleslav Polivka, auteur et interprète espiègle qui ne craint pas la compagnie des marionnettes.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. A partir du 13 octobre. Le samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. De 60 F à 80 F.

Lady Maï-Lien

de Benoît Marbot,
mise en scène
de l'auteur,
avec Robert Delarue
et Isabelle Gonzalez.

Déjà deux pièces parues aux éditions Actes Sud/Papiers : à vingt-huit ans, Benoît Marbot, ancien animateur du groupe théâtral de l'université de Nanterre compose cette fois une histoire d'amour meurtri par les guerres, celle des Khmers rouges encerclant Phnom-Penh, celle d'une petite communauté française s'obstinant à régler des comptes.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 16 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.

THÉATRE

➡

Roundja la jeune fille plus belle que lune et rose

de Taos Amrouche,
mise en scène
de Laurence Bourdil,
avec Laurence Bourdil
et la participation de
Derri Berkani.

C'est une magnifique histoire de famille, l'histoire d'une tradition perpétuée avec passion, amour et grand talent, de génération en génération.

Laurence Bourdil est une comédienne dont on connaît l'éclat vibrant mais dont on ignore peut-être qu'elle est la fille de Taos Amrouche, la voix d'or des proverbes, poèmes et légendes des Berbères de Kabylie. Elle interprète un conte qui tient de l'épopée initiatique et de la lutte de l'homme avec l'ange, annonciateur ou exterminateur.

Théâtre National de l'Odéon *(petite salle), 1, place Paul-*Claudel, 6e. A partir du 10 octobre. Du mardi au dimanche à 18 h 30, le dimanche à 21 heures et 21 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 45 F à 65 F.

SÉLECTION PARIS

Didascalies III à la recherche d'une conversation

d'Evelyne *Didi*,
mise en scène
de Georg Maria Pauen,
avec Ami Flamer,
Tadhg Mac Sweeney,
Gilles Lacombe
et Evelyne Didi.

Par l'une de nos grandes comédiennes, un spectacle farouchement insolite, des jeux de miroirs avec des metteurs en scène absents dont Bob Wilson, Jourdheuil, Peyret, Vincent, Walter Le Moli. Un champ de fouilles sur le temps, l'espace, la présence de l'acteur et le théâtre comme objet diablement vivant. Une troisième version. On aimait déjà beaucoup la première, créée il y a deux ans à l'Athénée.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. *Tél. : 48-31-11-45. 90 F* et 120 F.

Ecchymoses

d'Itaa Aagaard,
mise en scène
de Benoît Theberge,
avec Itaa Aagaard,
Michel Borotra
et Thierry Dubost.

Au château de Vincennes, il n'y a pas seulement une caserne, mais une salle de théâtre, pleine de magie, aménagée par une troupe très particulière, formée de sourds-muets. Ils accueillent un spectacle où il est question de voyage et d'empêchements.

International visual théâtre, tour du Village, château de *Vincennes, 94000* Vincennes. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-65-63-63. *70 F et 90 F.*

Elle

de Jean Genet,
mise en scène
de Bruno Bayen,
avec Maria Casarès.

C'est au TNP *qu'a été lu* en public pour la première fois ce texte inédit (écrit en 1955) *de Jean Genet*. C'est au Festival de Parme qu'il a été créé. C'est en quelque *sorte une ébauche du Balcon.* C'est l'histoire d'un pape, un vrai, qui pose pour un photographe, *et il se trouve que* ce pape est Maria Casarès. Elle est unique.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. *Du mardi au* samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

Les Enfants Tanner

de Robert Walser,
mise en scène
de Joël Jouanneau.

C'est l'histoire d'un type « né pour être un cadeau », par un metteur en scène *qui* se délecte des coups distordus, des contes maléfiques, des *dérives de langage*, de l'arythmie des battements de cœur... Un metteur en scène *qui* se *délecte* du *talent* des comédiens et les comédiens le lui rendent bien. La dou*leur de vivre et un spectacle* bonheur.

Théâtre de la Bastille, 76, rue *de la Roquette, 11e. Du mardi* au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 50. 70 F et 90 F.

Fin de partie

de Samuel Beckett,
mise en scène
d'Hubert Japelle.

Par l'un des magiciens français de l'art de la marionnette. Et c'est toujours, avec Beckett, un éternel recommencement.

Théâtre de l'Usine, rue de la Papeterie, 95000 Eragny. Les *lundi, mardi, vendredi et* samedi à 21 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 30-37-84-57.

La Fonction

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec *Pierre* Vaneck,
Sabine Haudepin
et Jacques Bonnaffé.

Seconde pièce jouée de Jean-Marie Besset, qui avait provoqué un petit scandale en mettant en scène de Gaulle et Pétain dans sa *Villa Luco.* Une fois encore il va surprendre avec les jeux perfides et pervers d'un homme blessé.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du *mardi au samedi à 20 h 30.* Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil.

A Avignon, cette année, l'enfant du pays Daniel Auteuil a fait exploser la jauge de la Cour d'honneur. Son Scapin à rouflaquettes, plus désabusé que canaille, courant sur les toits de Naples, grugeant le Géronte de Mario Gonzalès le Magnifique, a soulevé les foules.

Théâtre des Amandiers, 7, av. *Pablo-Picasso*, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 45. De 90 F à 120 F.

Emma B. Veuve Jocaste

d'Alberto Savinio,
mise en scène de
Pier Luigi Pizzi,
avec Adriana
Asti.

Une équipe *ita*lienne de charme et de talent : un écrivain féru de glissements de perspective, un maître de l'image absolue, et une comédienne dont on a pu découvrir la vivacité et l'intelligence chez Alfredo Arias, dans *la Locandiera* de Goldoni.

Théâtre Renaud-Barrault, *av. Franklin-*Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche *à 15 h 30. Tél. :* 42-56-60-70. De 80 F à 150 F.

Le Grand Kabuki : Migawari Zazen, Sumida-Gawa

Masque de fard blanc et noir de la vie des ombres, netteté *des gestes, somptueuse* rigueur des costumes, présence orgueilleuse et immémoriale des *onnagata*, avec ici un maître, Nakamura Utaemon dont Mishima disait *qu'il* était *« l'acteur représentant notre époque ».* Des retrouvailles attendues avec une compagnie fondée il y a deux siècles, qu'on a pu admirer à plusieurs reprises à Paris depuis sa toute première venue en 1966 au Théâtre des Nations. Au programme, une farce du Moyen Age sur les rapports d'un couple dont la femme porte la culotte, et un drame dansé, une mère à la recherche de son fils

Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à *15 heures. Tél. : 47-20-*36-37. Durée : 1 h 40. De 70 F à 300 F.
Dernière représentation le 14 octobre.



PIERRE CHIQUELIN

C'est avec *Titus Andronicus* que Peter Brook avait déboulé en France, avec *Timon d'Athènes* qu'il a ouvert les Bouffes du Nord. C'est avec *la Tempête* qu'il revient à Shakespeare dans son théâtre dont les murs lézardés sont devenus légendaires. A ses comédiens cosmopolites, est venu se joindre l'étrange et sensible David Bennent.

Le Laboureur de Bohême

de Johannes von Saaz,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Jean-Marc Bory,
Serge Maggiani
et Laurent Poitrenaux.

Le nouveau directeur du Centre dramatique national de Reims tire de l'oubli l'un des joyaux de la littérature médiévale, un dialogue entre un pauvre laboureur et la Mort qui lui a ravi sa compagne. Un jeune metteur en scène pétri de talent et des comédiens chevronnés non *moins talentueux* : on y court.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à *20 h 30. Matinée dimanche à* 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Le *Misanthrope*

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart.

Jacques Weber, Alceste costaud et fulminant. Emmanuelle Béart, Célimène calme, décidée. L'affrontement toujours renouvelé de l'homme et de la femme provoque encore et encore des émotions, des réflexions, des rires. Depuis Adam et Eve, et même sans doute auparavant, l'histoire ne change pas. Tant mieux.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 h 30. De *90 F à 230 F.*

La Nonna

de Roberto Cossa,
mise en scène
de Jorge Lavelli.

Pas très loin d'Eduardo de Filippo, une farce violente, *burlesque et noire, l'histoire* d'une famille pauvre dévorée par une grand-mère à l'appé*tit farouche. Un grand texte* traversé des rumeurs des tangos de Buenos-Aires et du vacarme *de la misère du* monde, par un Argentin que Jorge Lavelli nous fait *découvrir.*

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du *mardi au samedi* à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 130 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François *Berleand.*

De Bernanos à Claudel, n'y *a-t-il qu'un pas, ou un uni*vers? Brigitte Jaques nous avait déçu avec Bernanos, la *saison passée, au Théâtre de* la Ville mais son univers est rare, et elle sait réunir des *acteurs de grand talent.* On attend beaucoup de sa rencontre avec la passion claudélienne.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à *21 heures. Matinée dimanche* à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 120 F à 240 F.

Pièce sans titre

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Anne Alvaro.

Evidemment très attendue, la première mise en scène du successeur de Giorgio Strehler. Lluis Pasqual est fidèle au poète assassiné de son pays. Il nous a déjà prouvé avec *le Public* qu'il sait en dire avec une simplicité et une maestria de toute beauté la quête passionnée, qu'il *sait en traverser les miroirs* multiples où vérités et mensonges s'épousent en noces fabuleuses, où théâtre, vie et Histoire rugissante se mirent d'un même regard prémonitoire. Du 13 au 17 octobre, on pourra comparer la version française de Lluis Pas*qual avec la mise en scène de* cette même *Comedia sin titulo* qu'il réalisa en Espagne avec des acteurs de son pays. Un double regard à coup sûr passionnant.

Théâtre national de l'Odéon, *1, place Paul-Claudel, 6e.* Les mardi et samedi à 20 heures, *du mercredi au vendredi à* 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 1 heure. De 28 F à 145 F.

Tartuffe

de Molière,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Aude Briant,
Maria Casarès,
et André Marcon.

Décidément, nous entrons dans les années Molière. Les metteurs en scène habituellement spécialisés dans les auteurs contemporains, français ou étrangers, s'y mettent tous ensemble. C'est comme un *passage obligé*, et chacun a sa version. Ici la tragédie est centrée autour du person*nage d'Orgon, un honnête* homme un peu trop sentimental et aveugle : André Seweryn face à *André* Marcon, Tartuffe monolithique qui n'a qu'à apparaître pour réveiller les fantasmes et *les* désirs d'amour, ou de retour aux valeurs morales.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 45. 80 F et 110 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Brook.

Voir notre photo légendée.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

Tonkin-Alger

d'Eugène Durif,
mise en scène
de Charles Tordjman.

Un jeune auteur à la voix rare, qui sait des enfants les étincelles perdues et de la mémoire de l'Histoire les oublis et les hontes. C'est une nuit de bal dans un quartier de Lyon, la dernière nuit pour ceux qui s'aiment, avant le grand départ vers un pays inconnu qui pour beaucoup d'appelés sera un non-retour. Un air d'accordéon, des paroles qui font du *mal. Une création à découvrir*, chez Micheline et Lucien Attoun, l'occasion notamment d'une rencontre renouvelée entre Charles Tordjman et Serge Valletti, cette fois en personnage hâbleur prénommé La Brocante.

Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 20. 75 F et 95 F.

Un jour, au début d'octobre...

d'après « *Roman avec cocaïne* » de *M. Aguéev.*

Lire l'article d'Odile Quirot page précédente.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. *Le mardi à 19 heures,* du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 65 F.

***La sélection théâtre* a été établie par Odile Quirot.**

LA DONATION FOURNIER DES ARTS DE L'HIMALAYA AU MUSÉE GUIMET

Voyage au goût de l'enfer

La donation Lionel Fournier propulse le Musée Guimet au premier rang international dans le domaine des arts de l'Himalaya. Elle invite à découvrir toute la richesse et la splendeur de l'art tantrique, jusqu'ici méconnu, habile, coloré, diablement inspiré.

L'*HISTOIRE* est simple, et de celles dont rêve la nuit tout conservateur de musée : un jour, un industriel fortuné, Lionel Fournier, se prend de passion pour la peinture et la sculpture bouddhiques de l'Himalaya. Pendant vingt-cinq ans, il œuvre à la réunion d'une collection de premier ordre, achetant sur le marché des pièces si précieuses que le Musée Guimet ne peut alors les acquérir. Puis, quand il estime sa collection cohérente, il en fait don sous réserve d'usufruit audit musée.

D'un seul coup, grâce à sa générosité, grâce aux cent une pièces de sa donation, les séries himalayennes du Musée national des arts asiatiques passent de l'honorable à l'exceptionnel. Elles peuvent enfin se comparer à celles, longtemps les premières au monde, du Los Angeles County Museum, et les conservateurs français considérer leurs collègues, par exemple les Londoniens du British Museum, avec quelque aimable condescendance. Comble de bonheur : la présentation de la donation coïncide avec la rénovation des salles népalaises et tibétaines, dont le circuit électrique agonisait et dont les peintures s'écaillaient misérablement.

La donation Fournier a deux immenses mérites : elle enrichit Guimet de pièces d'époques anciennes, dont le musée était jusqu'ici dépourvu ; et ces pièces *sont pour la plupart d'une qualité esthétique remarquable*. Autrement dit, elle assure la cohérence de la collection tout en décuplant son pouvoir de séduction.

Pour être sensible à la première de ces vertus, il faut au néophyte quelque application et quelques éléments de géographie et d'histoire. Les peintures et les sculptures les plus anciennes exposées ont été exécutées au treizième siècle, les plus récentes au début de ce siècle, soit sept cents ans plus tard. Or, puisque tangkhas – on nomme ainsi les gouaches sur toile ou soie – et objets votifs obéissent tous aux règles fortement codifiées et au système de symboles du bouddhisme tantrique, la tentation est grande de croire à l'immobilité de cet art.

Il ne serait alors que perpétuelle répétition d'une iconographie ennemie de toute évolution, accomplissement immuable d'un rituel définitivement fixé. Opinion fausse, naturellement : l'art tantrique de l'Himalaya, comme tout autre, peinture occidentale, sculpture africaine, etc., a ses styles différents, ses époques distinctes, ses écoles régionales et provinciales, ses centres et ses périphéries, influencées par le Népal ou la Chine.

Ce qui complique un tant soit peu l'affaire, c'est que les datations actuelles ne peuvent, d'ordinaire, se fonder que sur des critères stylistiques, eux-mêmes ordonnés en chronologie suivant quelques principes (non sans *a priori)*, tel que celui, par exemple, qui professe que le réalisme précède nécessairement la stylisation. De trop rares inscriptions aident à vérifier les déductions des spécialistes, à commencer par celles, très prudentes, de Gilles Béguin, le commissaire de l'exposition. Ce qui achève de brouiller la question, c'est que la provenance des œuvres demeure obscure : la révolution culturelle, ruinant les monastères du Tibet, a achevé de disperser des peintures qui avaient auparavant déjà circulé de temple en temple, de vallée en vallée, au gré des offrandes et des ambassades.

Des œuvres qui finissent aujourd'hui leur course à Guimet. Lesquelles ont été exécutées dans le Tibet central, lesquelles dans la vallée de Katmandou, lesquelles dans le royaume de Guge, qui s'étendait entre Tibet central et Ladakh, lesquelles au Sikkim et au Bouthan ? On ne sait, on ne peut savoir.

R.M.N.

Mahâkâla, dieu protecteur de la foi (Mongolie, 1800).

Quelques gouaches « tardives » – du dix-septième siècle – avouent assez franchement l'influence de la peinture chinoise contemporaine, à laquelle elles empruntent volutes décoratives et joliesse des détails. Quelques figures de dieux et démons portent la marque de traditions plus « barbares », mongoles probablement. Au quinzième et au seizième siècle, la culture newar, venue du Népal, a fortement affecté les arts du Tibet méridional. Fort bien. L'œil, quand il s'est habitué à la géométrie des mandalas, ces diagrammes cosmogoniques propres au bouddhisme et *au baroquisme – mais faut-il user d'un terme occidental* à propos d'œuvres si singulières ? – des sculptures de cuivre et de bois, soupçonne en effet des parentés et croit reconnaître le fil d'une évolution logique.

A l'évidence, la donation Fournier suscite une infinité de questions et d'hypothèses. Exemple : on y trouve une suite d'instruments de culte en cristal de roche admirablement taillés. Ils n'ont vraisemblablement pas servi à la célébration. Mais qui les a commandés, pour quel cadeau, à quelle occasion ? Un second : à quelle époque, en quel endroit, ont été gravées et peintes ces « racines de dent fossilisée » (dixit le catalogue) qui ressemblent étonnamment à des molaires de mammouth ? Conservateurs et érudits n'en sont qu'au début de leurs recherches et de leurs analyses.

HARMONIES CHROMATIQUES ROUGE SANG ET BLEU NUIT

Ces précisions sont-elles nécessaires à la jouissance esthétique ? Quoi qu'il risque de peiner à distinguer Mahâkâla sous son aspect « Gur-gyi mgon-po » de Mahâkâla sous son aspect « mgon-po phyag-drug », le visiteur s'effare de la beauté des harmonies chromatiques à fond rouge sang ou bleu nuit, de l'habileté et de la souplesse des dessins – et de l'état de conservation des peintures. Il pénètre dans le plus sanglant des enfers, où le susdit Mahâkâla, dieu protecteur de la foi et non point diable en dépit des ses féroces apparences, piétine des corps exsangues, brandissant d'une main un couperet, de l'autre une voûte crânienne. Il a la peau outremer, ses trois yeux sont rouge et blanc, il est coiffé d'un diadème orné de cinq autres crânes humains.

Autour de lui, sa suite danse d'étranges gigues. Ses assesseurs dégustent des entrailles et font des pirouettes dans un charnier. Les Citipati, frère et sœur incestueux réduits à l'état de squelettes, s'étreignent sur un trône en forme de lotus, au milieu d'un fleuve de sang. Goules volantes, loups, monstres à quatre bras et tête d'éléphant, divinités courroucées et grimaçantes peuplent ces mauvais rêves raffinés.

Un objet de cuivre doré, fer et bois parfaitement surprenant figure Padmasambhava, qui fut en réalité un saint homme au huitième siècle, sous la forme d'un dragon ailé ayant un poignard pour arrière-train. De la pointe, il perfore un malheureux, tout en agitant un scorpion entre ses doigts. S'il est un art du macabre poussé jusqu'au grotesque et à l'outrance qui puisse se comparer à celui des primitifs rhénans et de Bosch, c'est assurément celui-ci, effrayante suite de cauchemars et de méditations sur la souffrance et la mort.

Et s'il en est un capable de compositions symboliques qui suggèrent un ordre du monde et de la pensée, c'est assurément celui des gouaches « abstraites », disposées selon des lignes orthogonales ou des corolles concentriques, où le noir et le blanc alternent et s'équilibrent, principes antagonistes et nécessaires l'un à l'autre. On n'en finirait pas de détailler et de célébrer les richesses de cet art que sa rareté et son ésotérisme – plus apparent que réel – ont maintenu jusqu'à aujourd'hui au second rang. Il est grand temps qu'il s'en évade et que l'on sache que les moines tibétains, tous anonymes, tous inconnus, étaient d'admirables artistes.

PHILIPPE DAGEN

★ Musée Guimet. Lire les renseignements pratiques dans notre rubrique « Nouvelles expositions » ci-contre.



R.M.N.

Mahâkâla (Tibet, quinzième siècle).

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Art ésotérique de l'Himalaya

Lire notre article ci-contre.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Du 13 octobre au 28 janvier 1991. 23 F.

L'œuvre gravé de Goya

« Caprices », « Désastres », « Tauromachie » et « Disparates ». Soit une exposition réunissant 218 gravures originales de Goya prêtées par la fondation Juan-March à Madrid.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Du 12 octobre au 6 janvier 1991. 25 F.

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme *en témoigne cette exposition* de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf *lundi de 11 h 30 à 18 h 30*, jeudi jusqu'à 22 heures. Du 10 octobre au 31 décembre.

Thomas Struth

Tenant de la nouvelle objectivité allemande, élève des Becher, mais formé par Gerhard Richter, Thomas Struth, 36 ans, considère son travail comme un témoignage politique et social de notre époque. Prolongeant ses portraits frontaux, paysages et vues d'architectures, l'attitude mimétique des visiteurs dans les musées évoque la *« Trilogie du revoir »* de Botho Strauss.

Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes, Paris 11e. Tél. : 40-21-89-69. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Du 13 octobre au 17 novembre.

SÉLECTION PARIS

Albert André

Cent tableaux, cent dessins pour la plus importante *rétrospective jamais consacrée* à ce peintre postimpressionniste, ami de Bonnard et de Vuillard, et trouvant tout naturellement sa place dans le groupe des « intimistes ».

Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche de *10 heures à 19 heures*. Jusqu'au 3 novembre.

Aux grands hommes, David d'Angers

Pour David d'Angers, la sculpture avait une mission : celle d'honorer les grands *hommes. Aussi ce bon républicain* a-t-il laissé, outre le fronton du Panthéon, de nombreuses effigies des célébrités de son temps : statues, bas-reliefs, bustes, médaillons, dessins... Qui font l'objet de l'exposition.

Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 78470. Tél. : 30-85-69-89. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. 10 F.

Werner Bischof

Première rétrospective d'un photographe suisse mort à trente-huit ans, en 1954, dans un ravin de la cordillère des Andes. Entré à l'agence Magnum en 1949, il réalisait pour *Life* et *Paris-Match* des reportages sur la misère et la guerre, aux antipodes des recherches abstraites de ses débuts, lorsqu'il était captivé par la spirale de l'escargot et des coquillages marins.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (entrée du musée).

Carnet de voyages

Rencontrés dans dix pays d'Europe à l'occasion de voyages effectués par l'équipe de la Fondation Cartier, seize artistes peu connus ou inconnus en France.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 février 1991. 25 F.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était parmi les plus célèbres. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Chris Killip

Entre Brandt et Koudelka, cet opérateur britannique – grand prix Cartier-Bresson 89 – a réalisé durant quinze ans un reportage sans concession sur le nord-est de l'Angleterre. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en rapporte des images de désespoir et de

➡

➡

terreur. Répudiés, dans les ténèbres de l'indifférence, les oubliés de la croissance suscitent la honte et l'épouvante.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Les nouveaux promeneurs solitaires

L'idée de randonnée, de balade, de déambulation sert de prétexte à cette réunion de six photographes français. Des sous-bois et de la montagne aux flâneries provençales, à travers une série d'instants suspendus, le récit collectif d'une expérience personnelle du paysage. Qui reflète la diversité du sentiment de la nature aujourd'hui.

Centre Georges-Pompidou, Galerie du la BPI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 décembre.

Daniel Pontoreau

Au commencement de la sculpture, pour Daniel Pontoreau, il y a la terre, cuite, émaillée ou non, qu'il livre en tas, en stèles ou en poteries, confrontée à d'autres matériaux : polyester, verre et acier, en cônes, en tiges ou en plaques. Tout cela se met en place dans l'espace, non sans subtilité, non sans magie.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 46-70-15-71. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'œuvres issues de la photographie, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 24 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Rétrospective Pierre Klossowski

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant pour scandaleux, qui fit de Sade son « prochain », puis de Roberte le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin au point que, depuis les années 70, cette activité, qu'il a portée à grande échelle, a dévoré l'autre. L'aventure, on le reconnaîtra est, pour le moins, singulière.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 décembre. 10 F.



Le thème de l'*« Élégie à la République espagnole »* a toujours occupé une place essentielle dans l'œuvre du grand peintre américain Robert Motherwell. Qui, depuis quarante ans, n'a cessé d'accrocher la mort à la vie de ces formes évoquant de gros fruits noirs menacés d'écrasement. Dans le beau choix de peintures et collages récents de l'artiste, que propose Artcurial, plusieurs tableaux lui sont consacrés.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 28 F.

GALERIES

Jacobsen

Les sculptures récentes d'un Viking qui a depuis longtemps croisé le fer, pour en tirer une calligraphie particulière nous renvoyant à la trame d'une ville du vingtième siècle, avec immeubles, échangeurs et ponts.

Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 octobre.

Robert Motherwell

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 10 novembre.

Irmgard Sigg

Irmgard Sigg, un sculpteur qui n'est plus une gamine, aime à donner au bronze et au fer une tournure étrange qui fait penser parfois au modern style et sa ligne en coup de fouet. Elle propose, comme toujours chez Darthea Speyer, une dizaine de grandes pièces récentes sur le thème du double.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre.

Takis

Takis, qui, en 1974, avait conçu pour la Défense un paysage de 1949 *Signaux lumineux*, y revient. Avec un nouvel ensemble de ces sculptures capteuses-diffuseuses d'énergie, qui sont installées au pied de la Grande Arche. Avec, aussi, une exposition d'œuvres récentes, dont un *Bœuf de Vénus* en suspension, porté par un champ magnétique.

Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 novembre.

RÉGIONS

Aix-les-Bains

Degas

Ce n'est pas une très grosse exposition, mais elle vient à point pour rappeler que le Musée Faure possède d'intéressantes collections, notamment quatre Degas, dont deux petits bronzes de danseuses. Qui sont présentés entourés d'autres bronzes venus du Musée d'Orsay et de quelques gravures venues de la BN.

Musée Faure, 10, boulevard des Côtes, 73100. Tél. : 79-61-06-57. Mercredi, vendredi, samedi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, dimanche, lundi, jeudi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 14 novembre. 15 F.

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez (1876-1942)

Gonzalez fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler *« à quatre mains »* avec Picasso. Le musée d'Antibes a donc quelques bonnes raisons de le saluer par une importante rétrospective (cent cinquante sculptures et dessins de 1902 à 1942).

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Carcassonne

Bernard Moninot

Depuis ses premiers tableaux de vitrines et de serres, ce fin dessinateur n'a cessé de travailler sur et sous verre, pour y fixer des constructions compliquées, spirales, croisillons et roues voltigeant dans la poussière de graphite et les lavis d'encre de chine. C'est souvent beau.

Musée des Beaux-Arts, 11000. Tél. : 68-77-71-28. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Chambord

Le Bel Age

Supports/Surfaces entre au château, et quel château ! Chambord, à l'occasion, paraît-il, de ses vingt ans. Ainsi l'a voulu notre ministère de la culture, qui, ayant passé onze commandes à onze artistes ayant participé au mouvement, a tenu à les présenter dans un cadre prestigieux.

Château de Chambord, 41250. Tél. : 54-20-31-32. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

Gravelines

La bibliothèque imaginée de Collectif génération

Une exposition de livres d'artistes du Collectif génération, dont le maître d'œuvre, Gervais Jassaud, se souvenant de Vollard, d'Iliazd ou de Tériade, entend faire fructifier la rencontre d'artistes contemporains, d'écrivains, de techniciens du livre et d'éditeurs. Une centaine d'ouvrages sont présentés.

Musée du dessin et de l'estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-08-13. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Grenoble

Piero Dorazio

Piero Dorazio est un peintre italien peu connu en France. Un abstrait qui, après s'être intéressé aux recherches des avant-gardes du début du siècle, a noué des liens avec l'école new-yorkaise, tout en demeurant fidèle aux moyens traditionnels de la peinture. Le résultat : un art non objectif ni strictement géométrique ni tout à fait informel.

Musée de Grenoble, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Lyon

Collection USArt

Exposées ensemble pour la première fois, les œuvres d'artistes américains acquises par le Musée d'art contemporain de Lyon depuis 1984, date de sa création. LeWitt, Wiener, Huebler, Baldessari, Byars, Flavin, Sonnier, Kosuth et quelques autres y sont représentés. Comme quoi Thierry Raspail, le conservateur du musée, en six ans, n'a pas perdu son temps.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Édouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 octobre.

Edouard Vuillard

Tous les aspects de l'œuvre trop souvent sous-estimée de ce beau peintre du tournant du siècle y sont évoqués : la peinture des intérieurs bourgeois, les jardins, les portraits, les dessins, les travaux pour le théâtre, les panneaux décoratifs. Cette importante rétrospective est organisée à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Vuillard par les Musées des beaux-arts de Lyon et de Nantes et la fondation Caixa de Pensions de Barcelone.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 novembre.

Nîmes

Matta

En quelques soixante-dix dessins depuis 1937, l'univers d'un des enfants du surréalisme qui se destinait à l'architecture avant de bâtir, en peinture, ses visions, entre réalité et science-fiction, sexe et politique.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de l'Hôtel-de-Ville, 33033. Tél : 66-76-70-01. Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

Nouans-Sartoux

Le Carré libéré

Quelque part entre Grasse et Mougins, un château. Où vient de s'ouvrir, autour d'une collection particulière - celle de Sybil Albers-Barrier - un centre d'art voué à l'« art concret ». Entendre par là l'art abstrait pouvant se réclamer de Mondrian et Malevitch. Près de quatre-vingts artistes figurent au catalogue, de Josef Albers à Marcel Wyss en passant par Max Bill, Gottfried Honegger, Niele Toroni et Bernard Venet.

Espace de l'art concret, Château de Nouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 juin 1991.

Troyes

Gina Pane

L'exposition, qui salue l'artiste disparue en mars dernier, retrace son parcours depuis la fin des années 60, moment où Gina Pane ancrait ses recherches dans l'art corporel. Son engagement quasi mystique d'elle-même comme écriture à part entière, c'est-à-dire comme moyen de communication, pouvait alors aller jusqu'à la blessure ou la brûlure. Lors d'actions pénibles dont la trace demeure sous forme de dessins, de photographies et de textes.

Cadran solaire, chapelle de l'Hôtel-Dieu, quai des Comtes-de-Champagne, 10000. Tél. : 25-76-13-78. Tous les jours sauf mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

Vernon

L'art allemand de l'expressionnisme au néoréalisme

Dix, Feininger, Grosz, Heckel, Kirchner, Macke, Munch, Nolde, et quelques autres. En une bonne centaine d'estampes, dessins et aquarelles venus du Musée des beaux-arts d'Oldenburg. Pour le Festival d'automne en Normandie.

Musée municipal A.-G.-Poulain, 12, rue du Pont, 27200. Tél. : 32-21-28-09. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 5 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

BILLET

Les conservateurs préfèrent la route

Les conservateurs britanniques n'aiment pas beaucoup le train, ce symbole du collectivisme, et lui préfèrent nettement la voiture, source de liberté individuelle. Au premier jour du congrès annuel du parti, mardi 9 octobre à Bournemouth, le ministre des transports, M. Cecil Parkinson, a expliqué que les Britanniques n'ont pas besoin d'un TGV, *surtout* pas entre Folkestone (la future sortie du tunnel sous la Manche) et Londres alors qu'ils manquent encore de routes et d'autoroutes...

Au congrès travailliste de Blackpool une semaine plus tôt, le leader du Labour, M. Neil Kinnock, avait prononcé un vibrant éloge du mode français d'économie mixte et en particulier du TGV. M. Parkinson a réaffirmé à Bournemouth qu'il ne consacrerait pas l'argent du contribuable à des projets de ce genre. La liaison à grande vitesse entre Folkestone et Londres est désormais quasiment sinistrée avec ce nouveau et solennel refus de l'autorité publique.

Le ministre des transports a d'abord affirmé que *« 600 millions de livres* (6 milliards de francs) *étaient actuellement dépensés pour améliorer le réseau routier dans le Kent, car il ne fallait pas oublier que la moitié du trafic du tunnel sous la Manche sera constitué par des voitures et des camions »*. De surcroît, la liaison ferroviaire entre Folkestone et Londres n'assurera qu'une faible proportion du trafic passagers et marchandises avec le continent : *« L'essentiel continuera de quitter le pays par des moyens traditionnels. » « Nous sommes une nation insulaire. Nous dépendrons toujours de nos ports et de notre activité maritime qui resteront un de nos plus grands atouts »*, a poursuivi M. Parkinson. La liaison Folkestone-Londres aurait coûté trop cher (2 milliards de livres au minimum), à l'Etat, lequel ne peut se permettre de *« subventionner »* une seule ligne aux dépens de toutes les autres.

Ce que le ministre des transports ne dit pas, mais qu'il a cependant certainement présent à l'esprit, est que le gouvernement a l'intention de privatiser British Rail dans les mois qui viennent s'il remporte les prochaines élections.

Ce n'est donc pas vraiment le moment de se lancer dans un projet jugé pharaonique, car il faudra pour faire plaisir aux écologistes et aux habitants du Kent, enterrer au moins un tiers du parcours entre Folkestone et Londres et, pour accéder à la gare londonienne de King's Cross, percer une galerie de plusieurs kilomètres sous la capitale.

D. Dh.

INSOLITE

TGV buissonnier

Une rame du nouveau TGV *Atlantique, qui fonctionne* dans le Sud-Ouest depuis le 1er octobre, a *« pris des vacances »* samedi soir 6 octobre. Arrivée à Dax normalement vers 18 heures, l'élégante chenille orange a pris la direction d'Hendaye et de la frontière espagnole au lieu de se diriger, comme prévu, vers Tarbes, via Pau. Il s'agissait d'une erreur d'aiguillage...

Le conducteur s'est bien vite aperçu de la méprise et a demandé des instructions à sa direction, à Dax. Mais un TGV, ça ne peut pas faire demi-tour. Il a donc gagné Bayonne, *puis, à* l'allure d'un convoi normal, il a rejoint Pau. Il est arrivé à Tarbes avec une demi-heure de retard après cette balade imprévue.

Un entretien avec M. Guy Le Fur

« L'agriculture dite la plus compétitive est celle qui récupère le plus de fonds publics » s'inquiète le porte-parole de la Confédération paysanne

A la veille du grand débat sur l'agriculture prévu le 11 octobre à l'Assemblée nationale, le porte-parole de la Confédération paysanne (orientée à gauche), M. Guy Le Fur, demande une redéfinition de la mission de l'agriculteur dans la société française. Dans un communiqué de Matignon publié le 9 octobre, le gouvernement estime que la proposition de la Commission de Bruxelles de réduire de 30 % en 1996 le niveau des subventions versées aux 9 millions d'agriculteurs des Douze n'est *« pas satisfaisante et devrait être améliorée »*.

« Qu'attendez-vous du débat parlementaire qui s'engage sur l'agriculture ?

– Deux hypothèses sont offertes. Soit on continue à « faire joujou » avec l'agriculture et son devenir en débattant sur la base idéologique de chaque groupe. Soit on fixe un cadre et une mission à l'agriculture de l'an 2000. Les grandes lois d'orientation ont trente ans. En l'espace d'une génération, l'agriculture s'est modifiée plus qu'au cours des deux siècles précédents. De nouveaux problèmes ont surgi, la qualité des produits, la préservation de l'environnement, l'occupation du territoire. Je souhaite qu'on mette à plat la destination des 80 milliards de francs d'aides publiques versées à l'agriculture (1). Il faut un audit de la compétitivité des modèles. Actuellement, l'agriculture dite la plus compétitive est celle qui récupère le plus de fonds publics !

« Quel bilan dressez-vous de la politique agricole de ces dernières décennies ?

– Trente ans de cogestion de la politique agricole entre la FNSEA et les pouvoirs publics ont provoqué des dégâts considérables. Les deux tiers des agriculteurs ont été éliminés, sans permettre à ceux qui restaient d'avoir un revenu valable. La profession n'est pas assez attrayante pour inciter les jeunes à s'installer.

» La politique menée à conduit a des déséquilibres importants. Jamais les inégalités de revenus entre exploitants n'ont été aussi grandes. 20 % des agriculteurs assurent en outre 80 % de la production. Les aides restant proportionnelles aux volumes, les plus gros peuvent se placer « sous les robinets » et récupérer les aides publiques. Dans le même temps, la moitié des exploitants ont un revenu inférieur au SMIC et 150 000 familles sont en situation de faillite.

» Les déséquilibres se sont aussi creusés entre les régions : la moitié de la production nationale provient de 15 départements. 15 000 communes rurales ont vu leur gestion remise en cause par la diminution sensible du nombre d'agriculteurs qui servaient de moteur économique. Cela représente la moitié du territoire.

Briser la spirale de violence

« Quelles incohérences relevez-vous dans les choix proposés aux agriculteurs ?

– La crise est considérée comme un agent de régulation de l'offre et de la demande. Chaque crise provoque l'élimination de producteurs et une plus forte concentration de l'offre. En agriculture, une décision de produire a des effets sur la marché trois à six ans plus tard. 2 % d'excédent peuvent entraîner une chute des prix de 20 à 30 %.

» Ceux qui prônent l'économie de marché en agriculture utilisent les crises pour inciter le gouvernement à prendre des mesures qui, ajoutées les unes aux autres, sont incohérentes. *On aide ainsi certains* exploitants à intensifier en accroissant leur production. A coté, on encourage l'extensification par des appuis bénéficiant à ceux qui réduisent de 20 % leur production... On aide les productions hors-sol (taurillons, porc, serres), mais on laisse le sol sans production à travers le gel des terres.

« Vous avez installé début septembre 31 fermes de l'avenir dans de nombreuses villes. Quel était le sens de cette opération ?

– Le premier objectif était de briser la spirale de violence de l'été. Nous déplorions que le mécontentement se traduise par des manifestations qui dégénéraient, comme si la colère devait se mesurer à l'ampleur des dégâts causés. Cette spirale entraînait un isolement des agriculteurs vis-à-vis du reste de la société.

Nous voulions encore sensibiliser les citadins de façon agréable. Ce fut une réussite totale : 500 000 urbains sont venus, de nombreux débats ont eu lieu. Nous avons touché une foule d'élus, de responsables d'associations (sauf à Paris), des députés et des sénateurs en vue des discussions par-



lementaires. A la fin de cette opération le 8 octobre, nous avons demandé la mise en chantier d'une nouvelle loi d'orientation agricole et rurale. Le président de l'Assemblée nationale nous recevra le 11 octobre.

« Quelles missions assignez-vous à l'agriculture dans la société française ?

– Si les tendances actuelles se poursuivent, avec une agriculture contenue dans sa mission de production, il n'y aura plus que 200 000 paysans à la fin du siècle. Aussi devons-nous redéfinir le rôle de l'agriculteur comme producteur de quantité et de qualité, comme protecteur de l'environnement et acteur indispensable d'un milieu rural vivant. Pour cela, il faut un contrat social entre les paysans, les collectivités territoriales et l'Etat, un contrat qui crée des droits et des obligations pour chaque partie. Dans un tel scénario, 800 000 agriculteurs seront nécessaires. Pour réussir, plusieurs conditions sont requises :

» – Un partage des droits à produire et des moyens de production entre les hommes et les régions, car nous voulons conserver une mission de production à tous les agriculteurs.

» – Il faut établir un prix garanti pour rémunérer les exploitants, mais ce prix doit être plafonné par actif. On ne doit plus seulement raisonner en volumes mais en valorisation des potentiels agronomiques des sols.

» – En contrepartie, l'agriculteur s'engagera à fournir des produits alimentaires de qualité en suffisance, à adopter des pratiques préservant l'environnement, à entretenir l'espace pour le rendre accueillant. Tout cela peut correspondre aux aspirations des citadins et de la société.

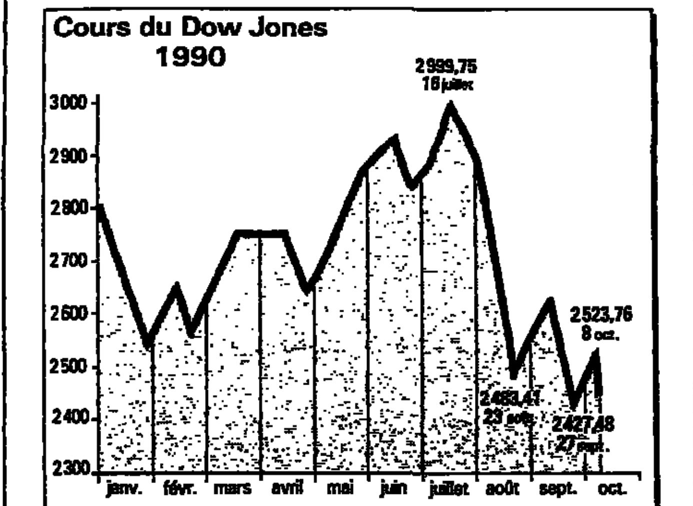
Propos recueillis par
ÉRIC FOTTORINO

(1) Hormis les 60 milliards de francs versés au titre de la compensation démographique.

(Lire également page 9, le débat sur l'agriculture au Sénat.)

Le dollar et Wall Street chutent

Les morts de Jérusalem, la réaction immédiate de M. Saddam Hussein et l'aggravation du risque de guerre ont immédiatement secoué tous les marchés mardi 9 octobre, provoquant une hausse du prix du pétrole, une baisse des marchés boursiers et du dollar. Les cours du pétrole ont bondi au-dessus de 40 dollars le baril. A Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu mardi plus de 3 %, à 2 445,54, retombant ainsi au voisinage de son plus bas niveau de l'année, touché le 27 septembre. A Londres, un recul de 3 % a succédé à l'enthousiasme provoqué par l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen à partir du lundi 8 octobre. A Francfort et à Paris, les indices cédaient 2 %. C'est donc le retour à l'inquiétude après le léger regain d'espoir et l'attente d'une hypothétique baisse des taux d'intérêt.



A New-York, l'échec du plan d'économies budgétaires présenté la semaine dernière devant le Congrès et les difficultés que rencontre l'élaboration d'un nouveau compromis ont affecté le dollar, qui a battu à nouveau son record historique de baisse vis-à-vis du mark, tombant à 1,52 DM contre 1,54 DM à la fin de la semaine dernière. A Tokyo, la devise américaine est revenue aux alentours de 130 yens, au plus bas depuis dix-neuf mois, et à Paris elle s'échangeait mercredi à 5,10 F contre 5,1185 F lundi à la cotation officielle. Ce fléchissement du billet vert n'a entraîné aucune réaction des banques centrales, pour l'excellente raison qu'il arrange tout le monde : à Washington, on estime que la baisse du dollar favorise les exportations et contribue à diminuer le déficit commercial, et en Europe, cette baisse atténue la hausse des prix du pétrole. La seule ombre au tableau est le risque d'un regain d'inflation aux Etats-Unis, de nature à rendre plus aléatoire les assouplissements de la politique de la Réserve fédérale en matière de crédit.

F. R.

Une communication du ministre du travail en conseil des ministres

M. Soisson satisfait du « bon départ » des négociations sur les bas salaires

L'appel lancé par le gouvernement aux branches professionnelles pour qu'elles engagent avant le 1er octobre des discussions pour la remise à niveau des bas et moyens salaires a été entendu, estime M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Mercredi 10 octobre, le ministre devait présenter en conseil des ministres une communication selon laquelle *« toutes les branches contactées ont entamé un processus de négociations »*.

En juin, soixante trois branches professionnelles de plus de 10 000 salariés avaient été invitées à ouvrir des négociations. A l'heure actuelle, indique le ministère du travail, quarante et une ont répondu positivement et celles qui ne l'ont pas fait ont effectivement engagé des démarches. *« Dès à présent, des résultats concrets peuvent être constatés »*, souligne M. Soisson qui précise que vingt-sept branches s'engagent à négocier ou poursuivre une négociation sur la mise à niveau des salaires minima par rapport au SMIC. Quant à la réforme des classifications, quarante-quatre branches *« se sont engagées à mener une réflexion sur ce thème »*.

Outre le bâtiment, qui vient de mener à bien un accord sur les classifications, le notariat, les laboratoires d'analyses médicales, le commerce de la chaussure ont accepté de faire passer les salaires minima conventionnels au-dessus du SMIC. D'autre part, certaines professions (boulangerie-pâtisserie industrielle, équipements thermiques, maroquinerie, notamment) sont sur le point d'aboutir. Autant de *« signes d'un bon départ des négociations salariales »*, assure M. Soisson qui observe toutefois que *« ces résultats ne permettent pas encore de préjuger de l'issue des négociations »*. Le ministre reconnaît d'ailleurs que des blocages apparaissent en divers endroits (habillement, grands magasins, textile). L'impact de la prime d'ancienneté, le problème des garanties de rémunération annuelle, mais aussi l'accélération de la hausse des prix, imputable aux événements du Golfe, expliquent ces difficultés.

J.- M. N.

ÉCONOMIE

La mort d'Eugène Descamps

Suite de la première page

Il sera alors successivement aide-tisserand, aide-greffeur, garçon boulanger puis manœuvre dans une fabrique de céramique où un de ses premiers actes sera de refuser une carte de la CGT...

Eugène Descamps ne renie par ce refus ni son père ni le mouvement ouvrier, mais déjà son engagement est ailleurs. La rencontre d'un prêtre lui a fait connaître ce christianisme qui lui était étranger. *« Le Vendredi saint,* raconte-t-on (1), *il interrompt son travail au milieu de ses camarades, effectue le signe de croix, s'agenouille et prie. »* Il adhère à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), où son engagement est complet. Il « disparaît » en 1943 pour ne pas subir le STO et devient un « résistant vagabond ». A la Libération, il est permanent régional de la JOC en Lorraine avant d'exercer jusqu'en mars 1950 l' « interim » du secrétariat général de la JOC.

Son chemin oblique alors vers le syndicalisme. *« Je vais à la CFTC,* disait-il (1), *avec la volonté de la changer – elle est le wagon qu'on va pouvoir attacher au train, qui va peut-être modifier le train et même se transformer en locomotive. Quand j'adhère, je suis un homme fait, mon choix est le résultat d'une réflexion qui n'a rien de sentimental. »* Descamps veut faire vivre son christianisme et l'enrichir. A la CFTC, on va vite remarquer « Gégène ». S'il ne rejoint pas le courant Reconstruction, qui veut sortir la CFTC du giron de l'Eglise catholique et du MRP, *il en est proche. Lors d'un* congrès à Nantes en 1952, il parle de socialisme et de syndicalisme « de masse ». Le président de la CFTC, Gaston Tessier, le blâme mais, en 1954, il est élu secrétaire général de la fédération de la métallurgie. Ses démêlés avec la majorité confédérale qui, comme les militants de la métallurgie, fait l'expérience tour à tour de la gentillesse et des coups de gueule de « Gégène », ne l'empêchent pas de gravir d'autres échelons. En 1959, il devient vice-président et cette même année, *la centrale chrétienne adopte la « planification démocratique ».* Le 4 juin 1961, le leader des métallos, le catholique militant, l'anticolonialiste patenté qu'est Descamps est élu – à sa grande surprise semble-t-il – secrétaire général de la CFTC .

Changer la CFTC

Pour Descamps, la déconfessionnalisation de la CFTC est non seulement souhaitable. Elle est inéluctable. Il faut, dit-il, *« détruire les barrières entre les chrétiens et les laïcs ».* Malgré les réticences à l'époque d'hommes comme Edmond Maire, *il accepte un amendement* mentionnant dans le préambule des statuts de la future CFDT : *« Les apports des différentes formes d'humanisme dont l'humanisme chrétien. » « Nous n'avons pas d'arrière-pensée politique,* lance-t-il d'emblée au congrès extraordinaire de novembre 1964, *mais nous avons une pensée politique. »* Mais le rassembleur échoue et la minorité « maintient » une CFTC. Pour Descamps, le succès de la déconfessionnalisation a un goût amer d'échec.

Eugène Descamps – qui n'a jamais été tenté par le marxisme qu'un prêtre ouvrier lui fit découvrir – tente de jouer la carte de l'unité d'action syndicale. *« Mon idée est simple,* confie-t-il (1), *elle est de rassembler les syndicats libres, FO puis la FEN, de fusionner nos forces. Après, on pourra négocier avec la CGT dans un rapport de forces favorable. »* Dès 1964, Descamps tend la main à Benoit Frachon, secrétaire général de la CGT. Le 10 janvier 1966, un accord d'unité d'action est conclu. Une unité qui devait connaître des hauts et des bas. *« Nous sommes sévères avec la CGT,* s'écrie-t-il en octobre 1965, *parce que nous l'aimons bien, comme nous sommes sévères avec nos enfants pour les corriger. »*

La CGT et FO

Chez Descamps, l'affectif joue aussi beaucoup et il nouera de bonnes relations personnelles avec Georges Séguy avec lequel un projet de livre commun est même envisagé un moment. Par contre, André Bergeron, pour FO, refuse l'unité pour éviter toute esquisse de rapprochement avec la CGT.

Les événements de mai 1968 surprennent Eugène Descamps mais ne le déroutent ni le rebutent. C'est alors l'image d'un homme épuisé *physiquement mais infatigable qui* obtient à l'arraché la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Déjà, la CFDT prépare l'adoption par son congrès de 1970 de l'option socialiste autogestionnaire. Visiblement, Descamps se méfie d*es schémas trop théoriques. L'*autogestion ? C'est pour lui *« un objectif intéressant »* et surtout *« un élément complémentaire à la planification démocratique ».* Sans plus. Toutefois, il accepte pleinement le « tournant » de 1970. A ce congrès, son rapport d'activité recueillera un *« quitus »* de 92 % !

Mais « Gégène » ne pourra impulser les étapes suivantes. La fatigue a raison de sa résistance. Ses problèmes cardiaques deviennent plus aigus. En 1971, il lâche la barre sans avoir pu préparer sa succession. Il pense alors à Jean Monnier, le futur maire d'Angers, et peut-être même à Jacques Chérèque. Son dauphin, c'est clair, n'est pas Edmond Maire, ce chimiste qui l'avait accusé un jour de pratiquer *« la démocratie de l'applaudimètre ».* Descamps s'incline pourtant et, le 22 avril 1971, Edmond Maire est élu secrétaire général.

Eugène Descamps va-t-il sauter le pas de la politique ? Il adhère au nouveau Parti socialiste, né cette année-là à Épinay avec à sa tête M. François Mitterrand. Il devient enseignant associé à Nanterre, adhérent du SGEN-CFDT et partage son temps entre l'enseignement et sa famille, sa femme Carmel qu'il a épousée en 1951 et dont il a deux enfants. Il évitera de gêner son successeur, même s'il ne se retrouve pas toujours – tant s'en faut parfois – dans la ligne qu'il imprime à la CFDT.

En 1982 seulement, deux ans après avoir démissionné du PS pour marquer son désappointement devant la querelle des chefs Mitterrand-Rocard, il sortira du silence pour critiquer le nouveau gouvernement socialiste : *« Le pouvoir,* déclare-t-il aux Informations catholiques internationales, *donne trop l'impression « d'octroyer », alors que le changement de société ne peut se réaliser qu'avec les gens eux-mêmes en vue d'objectifs précis. »* Dans *le Monde* daté 16-17 mai 1982, juste avant un congrès de la CFDT difficile pour M. Maire, il dénoncera les *« dégâts de l'absence d'unité dans l'action »* en soulignant que *« le pluralisme dont l'aspect négatif est la division, la concurrence sauvage, doit être corrigé par une volonté d'unité d'action à tous les échelons ».* Ultime message d'un syndicaliste authentique, sans lequel la CFDT n'aurait pas le visage qu'elle a aujourd'hui.

MICHEL NOBLECOURT

(1) *La Deuxième Gauche,* d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, éditions Ramsay.

Avant chaque assemblée générale de la SARL éditrice du *Monde,* depuis quelques années, nous nous posions la question : Eugène pourra-t-il venir ? Eugène, c'était Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la CFDT, qui avait succédé à André Catrice, en 1973, comme porteur de parts de notre société. Nous ne nous le demanderons plus. Il est mort, le 8 octobre des suites de la maladie coronarienne qui nous privait trop souvent de sa présence, ce dont il ne manquait jamais de s'excuser par des lettres où perçait à chaque ligne son attachement à notre journal.

Ce vieux militant syndicaliste appartenait à une espèce rare : il était bon, d'une bonté toute naturelle, sans affectation ni naïveté, patiente, attentive aux êtres, sachant que la confiance appelle la confiance et qu'à ceux qu'on sait écouter on peut généralement beaucoup demander. Ses conseils ont toujours été extrêmement précieux. Il va beaucoup nous manquer. Que *Mme Descamps trouve ici l'*expression de notre très vive sympathie.

A. F.

Un homme du désintéressement

C'est avec consternation que j'apprends le décès d'Eugène Descamps, d' « Eugène » comme beaucoup d'entre nous l'appelaient.

Eugène Descamps est devenu porteur de parts de la SARL Le Monde en 1973 après la mort d'André Catrice, cogérant du *Monde*. Les parts de ce dernier dans la SARL ont été dévolues à Eugène Descamps et Michel Houssin.

Eugène Descamps a donc été depuis de longues années un des associés dits « A » du *Monde. Il était très attentif* à la marche de l'entreprise, examinateur sourcilleux des documents sur lesquels les associés devaient se prononcer, et son expérience lui permettait d'intervenir aux assemblées *générales avec lucidité et autorité.*

Tout récemment, lorsque les associés de la SARL personnes physiques ont cédé leurs parts à l'Association Hubert Beuve-Méry, il a soutenu sans hésitation cette opération, manifestant, si besoin en était, le désintéressement *dont il a toujours fait preuve.*

L'Association Hubert Beuve-Méry était fière de le compter parmi ses membres.

MICHEL HOUSSIN,

► Président de l'Association Hubert Beuve-Méry.

CONJONCTURE

Les comptes nationaux du deuxième trimestre

Net ralentissement de la croissance française

La publication par l'INSEE, mardi 9 octobre, des comptes nationaux de la France au deuxième trimestre a confirmé la croissance très lente (+0,2 %) du produit intérieur brut (PIB) marchand entre avril et juin. Au cours des trois premiers mois de l'année, le PIB marchand avait progressé de 0,6 %. La croissance de consommation des ménages s'est *sensiblement ralentie, passant de* + 1,1 % au premier trimestre à + 0,6 % au deuxième. Selon l'INSEE, l'investissement des sociétés et quasi-sociétés accuserait un repli de 1,8 %, après une hausse de 3,2 %. Au deuxième trimestre, les importations en volume ont baissé de 0,8 %, après avoir crû de 1,5 % trois mois plus tôt. Les exportations ont subi un repli de 3,9 %, après la hausse de 2,8 % du premier trimestre.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

LOGEMENT

Le prix du pétrole et le froid vont alourdir les charges des locataires de HLM

La hausse moyenne des loyers dans les logements HLM ne devrait pas, en 1991, dépasser 2,8 %, estime M. Marcel Lair, président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM (une des cinq familles du logement social, gestionnaire de près de la moitié des logements locatifs du secteur) et vice-président de l'Union des HLM, qui recevait la presse mardi 9 octobre. En effet, chaque année, le gouvernement « recommande » aux bailleurs sociaux de limiter le rythme de progression moyenne à celui retenu pour les prix de détail dans le projet de budget. L'impact de cette hausse pour les gestionnaires ne sera en fait que de 1,8 %, en raison du poids de la taxe foncière sur les propriétés bâties, dont les HLM ne sont plus exonérées.

La simple hausse des loyers pourrait ainsi être parfaitement supportable pour les locataires, si les charges locatives, particulièrement le chauffage, ne risquaient pas d'aggraver la situation budgétaire de bien des familles. En effet, la hausse inévitable des coûts du fioul domestique, même tempérée par la baisse du dollar, risque de se conjuguer avec les rigueurs de l'hiver.

Après deux hivers très doux, qui ont allégé les dépenses de chauffage, le simple retour à un hiver normal représenterait une dépense supplémentaire normale de 12 %, quel que soit le système de chauffage. Or, un peu plus du quart des logements HLM (26 %) sont chauffés au fioul. La hausse du carburant se rajoutera dans ce cas à la facture des dépenses de logement, sans que la réévaluation du forfait de charges compris dans les aides personnelles allocations logement (AL) et aide personnelle au logement (APL), qui est cette année de 2,5 %, permette d'amortir l'impact de cette hausse. Et les organismes ne peuvent pas, légalement, pratiquer une péréquation entre les différents immeubles de leur patrimoine. Enfin, la facture, pour les locataires, peut varier, d'un organisme à l'autre, d'un groupe d'immeubles à l'autre, en fonction de la prévoyance de l'organisme gestionnaire, selon que celui-ci aura fait remplir les cuves du précieux liquide en juin dernier – avant la crise du Golfe et la flambée des cours du brut – ou aura attendu le début de l'hiver pour s'en préoccuper.

Le mal-vivre des jeunes

Tous ces paramètres confondus, la hausse des charges de chauffage, pour le locataire, pourrait ainsi varier de 33 % à 35 % ou plus, pour peu que tout se ligue pour composer le renchérissement maximal.

A propos des événements de Vaulx-en-Velin, qui le *« consternent »*, M. Lair a souligné qu'ils *« ne doivent pas remettre en cause les efforts faits par l'Etat, les collectivités locales et les organismes HLM »* et que *« le logement, qui n'est pas nécessairement le grand responsable, ne suffit pas à expliquer le mal-vivre de nos jeunes contemporains »*.

Enfin M. Lair, qui reproche à l'Etat de vouloir *« une politique de justice sociale généreuse mais à coût budgétaire nul »*, s'inquiète de la diminution de la collecte du livret A des caisses d'épargne, source financière des logements locatifs aidés (PLA). Selon le vice-président de l'Union des HLM, *« il faut assouplir le financement du logement social »* et permettre à la Caisse des dépôts d'avoir recours au marché financier : les taux d'intérêt y seront plus élevés, *« mais les prêts anciens sur les livrets A ménagent aujourd'hui des bénéfices substantiels »* qui *« pourront permettre un abaissement du coût des prêts nouveaux »*.

JOSÉE DOYÈRE

Mis en cause par « le Canard enchaîné »

Le CNPF se défend de détourner des crédits publics

Un rapport de l'Inspection des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) *« accuse le CNPF de puiser dans les caisses des foyers d'immigrés qu'il gère grâce aux subventions – généreuses – de l'Etat »*, affirme *le Canard enchaîné* dans son édition du mercredi 10 octobre.

Le patronat, qui dirige depuis 1987 l'Association des foyers de la région parisienne (AFRP, organisme gérant 7 000 lits), a utilisé cette structure pour *« éponger les pertes d'un bureau d'études du CNPF, l'Agence de gestion d'organismes et de sociétés (AGOS), créé par le syndicat patronal pour conseiller ses militants »*, selon le rapport cité par l'hebdomadaire. Les salariés de l'AFRP ont été transférés à l'AGOS, qui *« désormais encaisse avant de présenter la facture à l'AFRP, laquelle doit débourser le triple de ce qu'elle aurait payé à ses propres employés »* : 4,7 millions de francs en 1987 et 7,3 millions en 1988.

Interrogé par l'AFP, M. François Delachaux, président de l'union patronale régionale d'Ile-de-France et président de l'AGOS, a rejeté les affirmations du *Canard enchaîné*. *« Au contraire*, a-t-il déclaré, *le rapport de l'IGAS a complètement blanchi l'AFRP »*, qui a connu, selon lui, *« d'énormes difficultés il y a cinq ou six ans »*. *« Que les fonds transitent quarante-huit heures à l'AGOS, c'est possible. Mais si l'AGOS prélevait 1 centime à l'AFRP, ce serait une escroquerie. »*

INDUSTRIE

Achevant la première phase de son plan de redressement

Philips supprime un tiers des emplois de son secteur informatique

Le groupe néerlandais Philips a rendu public, mardi 9 octobre, le plan de réorganisation de ses activités dans l'informatique. Placé sous le double signe d'un resserrement de la gamme des produits et d'une réduction de l'appareil commercial, cet ensemble de mesures se traduira par la suppression d'un tiers environ des 15 000 emplois de la division.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le président de Philips, M. Jan Timmer, est un homme de paroles autant que d'actes : il dit ce qu'il va faire et il le fait. La restructuration du secteur informatique n'est, ni plus, ni moins, que la mise en œuvre de son discours d'intronisation le 2 juillet dernier. La philosophie du plan présenté est double : d'une part, Philips va abandonner des développements maison pour développer des configurations et des programmes, à partir de composants électroniques et d'ordinateurs mis au point par des tiers (les américains Motorola et Intel), d'autre part, le groupe va se concentrer sur les micro-ordinateurs.

En termes industriels, cette nouvelle politique signifie l'abandon progressif du développement et de la production des mini-ordinateurs. C'est, en effet, sur la base d'un matériel standard que la multinationale néerlandaise tentera de valoriser ce qu'elle estime être ses deux points forts : les systèmes d'informatisation clés en main pour les banques, les compagnies d'assurances, les administrations et les organismes de voyage ; l'application aux systèmes d'automatisation de bureau de la technologie du stockage optique des données. Se désengageant de la conception et de la fabrication de ses propres appareils informatiques, Philips concentrera ses efforts et ses moyens sur le service informatique au sens large. La moitié des quelque 4 900 suppressions de poste annoncées touche ce département.

Le second volet du plan concerne les personnels commerciaux. Philips a non seulement moins de produits à vendre, mais elle a, de surcroît, constaté une évolution structurelle de leur mode de commercialisation. Celle-ci est de plus en plus fréquemment assurée par des distributeurs, au détriment des fabriquants. En conséquence, environ deux mille cinq cents représentants et vendeurs vont devoir rendre leur tablier. Mais la multinationale, se refusant à préciser combien de personnes font actuellement partie de son armada commerciale (de dix mille à douze mille emplois, selon les sources), il est difficile d'apprécier la portée de cette réduction d'effectifs. De même, Philips n'a-t-elle fourni aucune indication quant à la situation financière réelle de sa division informatique, qui est gravement déficitaire. Le but proclamé de la restructuration est le retour à la rentabilité. Une fois celle-ci rétablie, le groupe néerlandais n'exclut pas de signer des accords de coopération.

Pour l'heure, M. Timmer vient d'achever la première phase du plan de redressement présenté au début de l'été. Les deux secteurs inscrits alors dans son collimateur – les composants électroniques et les ordinateurs – sont passés « sur le billard » à un mois d'intervalle (*le Monde* du 6 septembre). La double opération se solde par l'amputation de près de neuf mille emplois, chiffre qui doit être porté, comme prévu, à dix mille par des mesures générales de compression des coûts. Selon les syndicats, Philips ne s'arrêtera certainement pas là. D'autres réductions d'effectifs pourraient notamment découler de l'« opération Centurion », que la direction a discrètement lancée au mois d'août. Il s'agit, selon la presse néerlandaise, de remobiliser le management, qui serait tenu personnellement responsable du succès ou de l'échec de ses décisions, ainsi que du respect des engagements budgétaires. Changer les méthodes de travail et la mentalité au sein de l'entreprise : telle est la deuxième phase du plan Timmer. Les observateurs estiment qu'elle est au moins aussi décisive que la première.

CHRISTIAN CHARTIER

Nouvelle guerre des normes dans les cassettes

Philips a annoncé, mardi 9 octobre, qu'il travaillait à la mise au point d'un lecteur de cassettes audio-numériques capable de lire aussi les actuelles cassettes audio (enregistrée sous forme analogique). Ce DCC (digital compact cassette), qui devrait être commercialisé au début de 1992 et coûter entre 500 et 600 dollars (environ 3 000 francs), devrait constituer une concurrence de taille aux systèmes DAT (digital audio-tape) qui sont eux incompatibles et forcent les consommateurs à remplacer intégralement leurs anciennes cassettes.

Cette annonce devrait relancer une nouvelle guerre des normes dans cette industrie après celle des magnétoscopes dans les années 70 et celle actuelle de la télévision haute définition. Le marché des lecteurs de cassettes numériques DAT, malgré un lancement fracassant par les groupes japonais, n'a jamais réussi à décoller, à l'inverse des lecteurs de disques compacts qui ont pris le dessus sur les platines classiques.

Pour attirer les « meilleurs » salariés

Le patronat veut mobiliser l'opinion sur l'« impératif industriel »

Le CNPF (Conseil national du patronat français) organisera le 14 novembre une journée de mobilisation en faveur du *« nouvel impératif industriel »*. Les sept fédérations professionnelles veulent d'abord que cette journée contribue à redorer l'image de l'industrie, encore entachée par les années noires de la crise. L'objectif est d'y attirer des salariés : le CNPF déplore par exemple que 5 000 des 14 000 ingénieurs formés chaque année en France préfèrent s'orienter vers des carrières dans la banque ou les services. Pourtant *« l'industrie a besoin des meilleurs »*.

La deuxième raison qui pousse le CNPF est son inquiétude née du déficit industriel du pays de 55,9 milliards de francs en 1989 : *« Nos échanges industriels sont devenus déficitaires depuis quatre ans, pour la première fois depuis la guerre. »* Le patronat veut rappeler que *« c'est la puissance et le dynamisme industriels qui font la richesse des nations »*, contrairement à ce que certains imaginaient à la fin des années 70 autour du *« mythe de la société postindustrielle »*. Le patronat veut mobiliser l'opinion et les pouvoirs publics pour *« créer les conditions d'un nouvel élan industriel »* en France.

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Par une action conjointe de l'Etat et du département

Les Hauts-de-Seine partent en guerre contre la toxicomanie

Le département des Hauts-de-Seine organise du 15 au 19 octobre une Semaine anti-drogue, point d'orgue d'une mobilisation générale décrétée à la fois par le conseil général et la préfecture. La collaboration entre l'Etat et les collectivités locales a permis, dans ce département, la mise en place d'une politique globale exemplaire de lutte contre la toxicomanie.

Cela tient sans doute aux façades de pierre cossues de Neuilly et au dynamisme béton-acier des tours de la Défense : une image d'Eldorado colle à ce département, né riche et bien portant en 1964. Pourtant, les Hauts-de-Seine ne connaissent pas une prospérité homogène. Gennevilliers ou Asnières, au nord, n'ont pas les mêmes soucis que Saint-Cloud, Ville-d'Avray ou Meudon, au sud. Accrochée au flanc ouest de Paris, cette banlieue enviée n'échappe pas aux maux de toute agglomération urbaine.

En prenant son poste, il y a un an, le nouveau préfet, M. Charles-Noël Hardy, a observé un taux anormalement élevé de la délinquance liée à la drogue : 1823 interpellations en 1989 contre 1531 en 1988. Cette augmentation de 19 % dépassait nettement la tendance nationale (+8 %). Les décès de jeunes par overdose (16 pour le premier semestre de 1989) avaient créé un début de psychose dans les quartiers et les communes les plus touchés. Face à cet état de fait, M. Hardy ne pouvait que constater *« la dispersion complète des efforts »*, à commencer par ceux des services de l'Etat, mais aussi ceux des collectivités locales, *« qui n'ont pas toujours le dynamisme souhaitable »*, et de *« la société civile qui se contente de discours »*.

La semaine anti-drogue organisée conjointement, du 15 au 19 octobre, par la préfecture et par



le conseil général n'est pas seulement un événement médiatique plein de bonnes intentions : *« Alors qu'il y a dans la psychologie collective un découragement face au fléau, une sorte de résignation devant la fatalité de la drogue, nous voulons montrer que nous avons une stratégie collective, des solutions concrètes »*, explique le préfet. Depuis plusieurs mois, il est vrai, le département des Hauts-de-Seine s'est attaché à mettre sur pied une politique anti-drogue dont l'originalité vaut par sa *« volonté de globalité »*.

Pour s'attaquer efficacement au problème de la toxicomanie dans toutes ses dimensions, le conseil départemental de prévention de la délinquance – assemblée de notables qui ronronnait – a été dépoussiéré et a fusionné avec le comité départemental de lutte contre la toxicomanie. Afin de marquer la nécessité d'un *« pilotage départemental fort »*, le préfet a lui-même pris la présidence d'un exécutif restreint, réunissant chaque trimestre un vice-président du conseil général, le président de l'Association des maires et le procureur.

Une politique contractuelle volontariste

L'action conjointe de l'Etat et des collectivités locales ne pouvant s'inscrire que dans une politique contractuelle volontariste, MM. Charles Pasqua, président du conseil général, et Charles-Noël Hardy ont paraphé, lundi 8 octobre, le premier contrat d'action et de prévention jamais conclu entre un département et l'Etat. Une bonne partie des 4 millions de francs du contrat sera consacrée à la lutte contre la toxicomanie, en particulier par le biais d'une fondation dont le but sera la formation de bénévoles. *« Actuellement, il n'y a qu'une soixantaine de personnes spécialisées dans la prévention de la toxicomanie pour un département de 1,4 million d'habitants,* précise M. Hardy. *Notre ambition est de lever une armée de bénévoles préalablement formés. Ce sera le rôle de la Fondation 92, dont l'objectif est de former 300 bénévoles par an. »*

La lutte en ordre dispersé étant vouée à l'échec, cinq communes du nord du département, parmi les plus touchées par le trafic et la consommation de drogue, ont décidé d'unir leurs efforts. Asnières, Clichy, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne devaient signer, jeudi 10 octobre, un contrat intercommunal de prévention. Une véritable union sacrée contre la drogue, puisqu'il y a là deux municipalités communistes, une socialiste, une RPR et une UDF. L'accord prévoit notamment la création d'un centre anti-drogue intercommunal. Déjà, la transformation des conditions de l'îlotage dans les quartiers à risques porte ses fruits : à Gennevilliers, le taux de délinquance a baissé de 6 % au cours des huit premiers mois de 1990, alors qu'il avait progressé de 8 % pendant la même période de 1989.

Les autorités départementales souhaitent articuler cette politique de prévention à la politique de la ville. Dans chacun des six contrats DSQ (développement social des quartiers) et des trois conventions de quartier qui seront conclus d'ici à la fin de l'année, le préfet des Hauts-de-Seine impose un volet consacré à la lutte contre la toxicomanie. Persuadé que l'aire d'action idéale pour endiguer la spirale de l'échec social n'est pas le quartier, ni même la commune, mais l'agglomération, M. Hardy espère convaincre les cinq communes du nord du département déjà impliquées dans la prévention de la délinquance et de la toxicomanie de s'associer pour élaborer un contrat de ville intercommunal.

L'expérience des Hauts-de-Seine montre le rôle moteur que peut avoir l'Etat, à condition d'associer les collectivités locales à une ligne d'action claire. L'objectif ultime étant de mobiliser la société civile. Ainsi, les promoteurs de la Fondation 92 espèrent bien que les fonds privés prendront rapidement le relais du financement public.

La Semaine d'information organisée dans les trente-six communes du département devrait toucher les *« 4 000 jeunes en danger de toxicomanie »*, mais aussi leurs familles, les élus, les enseignants, les magistrats, les gardiens d'immeuble, etc., tous ceux qui, peu ou prou, sont confrontés à la drogue. Pour montrer à chacun que la toxicomanie n'est pas un mal inéluctable. *« Notre objectif stratégique,* résume le préfet des Hauts-de-Seine, *c'est de redonner espoir à la société. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET

Vigneux-sur-Seine et Massy sur les rangs

Grand Stade : l'Essonne deux fois candidate

« Ici, il y aura les parkings ; là, la gare Massy-Grand-Stade... » M. Claude Germon, député socialiste de l'Essonne et maire de Massy, embrasse du regard des petites buttes envahies par les herbes et rêve à voix haute. Tout est déjà organisé dans sa tête. Pour lui, c'est là que s'élèvera, bien avant la fin de ce siècle, le Grand Stade dont doit se doter la capitale, pour prétendre organiser la Coupe du monde de football en 1998.

Les 60 hectares du projet défendu par M. Germon bordent l'A-87, qui relie les autoroutes A-6 et A-10. Orly est si proche que, du haut des gradins, les spectateurs pourront voir les avions toucher le seuil des pistes. Surtout, il y aura la gare d'interconnexion des TGV qui ouvrira en septembre prochain. Massy à trois heures des grands fiefs de l'Europe du ballon rond, l'argument doit faire mouche.

Terrains inondables

Pourtant, à l'origine, la deuxième ville de l'Essonne n'était pas candidate. M. Claude Germon, jamais avare d'anecdotes, répète que l'idée lui a été soufflée par M. Jean Glavany, le délégué interministériel pour le Grand Stade, *« en raison de la qualité d'ensemble du site »*. Du coup, le maire de Massy en a fait sa priorité. Une priorité devenue vitale depuis que la SNCF projette de construire, dans le centre de l'Essonne, une ligne nouvelle reliant les voies du TGV Atlantique à celles du TGV Sud-Est avec une gare d'interconnexion à Melun-Sénart. Cet arrêt, qui pourrait capter, à une lointaine échéance, la majorité des rames interconnectées en Ile-de-France, renforcerait un pôle économique concurrent de Massy, au sud de la capitale.

Massy a rejoint sur la ligne de départ la commune de Vigneux-sur-Seine aux frontières est de l'Essonne. Cette candidature d'une ville elle aussi dirigée par la gauche reçoit l'appui sans réserve du conseil général. Son président, le député RPR Xavier Dugoin, permet ainsi au parti de M. Jacques Chirac d'être dans la course. A noter qu'une partie des terrains prévus appartient à la famille de l'épouse du maire de Paris. Le site est baigné par la Seine. *« Des bateaux-taxis venant du centre de Paris pourront y acheminer 5 000 supporters par heure »*, plaide le préfet, M. Philippe Kessler, chargé de mission auprès du président Dugoin. Revers de la médaille, la zone est inondable lors de grandes crues. Toute construction y nécessitera des fondations spéciales.

A Massy, M. Germon doit faire face à la fronde de la majorité des élus socialistes de son conseil municipal. Craignant d'être mis en minorité, il avait d'abord annoncé qu'il s'en remettrait à la population et organiserait un référendum le 21 octobre. Il attendait aussi le soutien des 7 500 licenciés sportifs de la commune. Mais très éprouvé par la catastrophe qui, la semaine dernière, a endeuillé sa ville lors de l'explosion d'un immeuble, il déclare maintenant renoncer au référendum, estimant que ses concitoyens ont d'autres soucis en tête.

La situation est tout aussi confuse à Vigneux. M. Lucien Lagrange, le maire communiste, a renoncé à sa neutralité bienveillante et vient de signifier son veto. Le groupe socialiste, dirigé par le conseiller régional Patrice Finel, n'en continue pas moins à se battre pour le projet. Les clameurs montent aussi d'Athis-Mons, dont les berges, sur la rive gauche du fleuve, font face à celles de Vigneux. Mme Marie-Noëlle Lienemann, député socialiste et maire d'Athis-Mons, redoute, entre autres, que la construction du Grand Stade soit le prétexte pour imposer la liaison A6-RN7-RN6 qui défigurerait sa commune. Ironie du sort, Mme Lienemann est à la ville l'épouse de M. Finel.

PATRICK DESAVIE

Fête des vendanges à Suresnes

Le nectar du mont Valérien

« J'avais mon pompon en revenant d'Suresnes, tout le long d'la Seine, je sentais qu'j'étais rond... ». Ils étaient nombreux, dimanche dernier à Suresnes, à se sentir grisés par la fête, à moins que ce ne fût par un petit verre de trop. Cela fait longtemps qu'il charme, le vin blanc du mont Valérien, dans les Hauts-de-Seine. Depuis l'empire romain, il a cependant connu splendeurs et décadences, jusqu'à être remplacé par un vin rouge de si mauvaise qualité qu'il saoûlait et tachait à tire-larigot.

Suresnes avait gagné sa réputation grâce au blanc. Un blanc gouleyant à souhait, avec une belle bouche et une charpente qui tournait la tête. Ni doux, ni vert, laissant un palais agréable, c'était le vin blanc typique du Paris du seizième siècle.

En 1965, ce vin a retrouvé ses lettres de noblesse grâce au fils d'un maître de chai du Sauternais, responsable de la vigne du Clos du Pas-Saint-Maurice, à Suresnes, M. Etienne Lafourcade. Il a entrepris un réencépagement noble des 70 ares de vigne et, à la suite de recherches aussi scientifiques que passionnées, a retrouvé ce vin si doux qu'on a l'impression, dit-il, *« d'avoir la grappe dans la bouche »*.

Deux bouteilles par personne

La denrée est rare. Mais les habitants de Suresnes peuvent, durant la Fête des vendanges, acheter jusqu'à deux bouteilles par personne. Ils ne s'en privent pas, tout heureux de faire valoir qu'à Paris ce sont plutôt les tableaux vendus en prime avec les bouteilles qui font monter les enchères du côté de Montmartre. Le vin de Suresnes, lui, est vendu 45 francs la bouteille, ce qui permet l'autofinancement de la vigne.

La mairie vient d'ailleurs d'acheter encore un lopin, ce qui portera à 1 hectare la surface dans deux ans.

Ce week-end, l'heure était, de toute façon, plus à la fête qu'aux comptes. On a chanté à Montmartre samedi, et l'on a passé la journée à danser sur le mont Valérien dimanche. Les spectateurs sont rentrés chez eux avec une bouteille de ce vin clairet qui n'a décidément pas fini de faire tourner les têtes. Les 4 000 à 5 000 bouteilles annuelles du Clos du Pas-Saint-Maurice sont même reconnues outre-Atlantique, puisqu'elles ont reçu les honneurs des viticulteurs de la Wapa Valley, en Californie. On produit là-bas un nectar dont on jurerait qu'il est le cousin germain du vin des Hauts-de-Seine.

ADELINE CHENON

La Fureur de lire à Paris

Des livres rares en cadeaux

« Collection capitale » : c'est l'opération lancée par la mairie de Paris à l'occasion de la Fureur de lire 1990. Pendant les deux jours du week-end, les 13 et 14 octobre, près de 250 librairies parisiennes, dont certaines exceptionnellement ouvertes le dimanche, remettront à leurs clients, pour tout achat de 150 francs de livres, un ouvrage de la « Collection capitale ». Ce sont quatre livres réputés introuvables que la Mairie de Paris a réédités, et tirés, au total, à 50 000 exemplaires. Le lecteur emportera autant de « cadeaux » que le montant de ses achats comptera de tranches de 150 francs, et il choisira lui-même ses titres parmi les quatre retenus.

Ces introuvables ont été sélectionnés au fil d'un processus de choix où sont intervenus des éditeurs, les conservateurs de bibliothèques de la Ville de Paris, des professionnels du livre, des étudiants et des personnalités. Comme il s'agit, selon le directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, M. Bruno Racine, de *« faire redécouvrir le plaisir de la lecture dans toute sa diversité »*, quatre genres ont été définis : littérature, policier, livre de jeunesse et histoire de Paris.

En littérature, le lauréat est Verlaine. Ses *Confessions* étaient pratiquement introuvables, depuis la dernière édition par Le Bateau ivre en 1946. Le policier sélectionné est *le Mystérieux Inconnu* de Guy de Téramond, classique oublié avec l'inspecteur Lapipe, archétype de l'enquêteur au siècle dernier. En livre de jeunesse, *les Aventures prodigieuses de Cyrano de Bergerac* ont remporté une palme méritée. L'album reproduit le texte et les illustrations de Henriot, édités vers 1890 par la maison Pellerin d'Epinal. Enfin, trois textes de Huysmans *Croquis parisiens, A vau l'eau, Un dilemme,* représentent la catégorie guide et histoire de Paris.

Les quatre ouvrages de la « Collection capitale » ne seront disponibles que pendant le week-end de la Fureur de lire. La Mairie de Paris a investi 3,5 millions de francs dans l'opération, qui sera, c'est déjà décidé, renouvelée l'an prochain.

CHARLES VIAL

▶ La liste des librairies qui participent à l'opération est accessible sur Minitel. Code 3615.

□ **Des policiers îlotiers dans le XIIe arrondissement de Paris** – Une nouvelle expérience d'îlotage vient d'être lancée dans le XIIe arrondissement de la capitale, par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe. Quarante-huit policiers en tenue, tous volontaires, vont désormais patrouiller à pied et en voiture dans ces quartiers de l'Est parisien. Une expérimentation similaire avait été récemment mise en œuvre dans le XIe arrondissement *(le Monde* du 19 juillet). C'est à l'issue de ces expériences pilotes que l'îlotage sera *« éventuellement généralisé à l'ensemble de la capitale »*, a précisé M. Joxe.

CORRESPONDANCE

Les pouvoirs publics face à la spéculation

Dans le premier article publié sous ce titre le 27 septembre, M. Bruno Rajaud, directeur de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'Ile-de-France, déclarait, à propos de la flambée des prix des terrains : « A Montesson ou à Carrières-sous-Poissy, c'est le délire... » *M. Daniel Blervaque, maire (divers droite) de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), conteste cette appréciation et nous écrit :*

Est-ce dans cet état d'esprit qu'il faut aborder le problème de la spéculation foncière ? Citer nommément Carrières-sous-Poissy comme secteur géographique où la spéculation foncière est au zénith ?

En tant que maire de la commune, mon devoir est de remettre les points sur les i. (...) Tout d'abord, tout élu qui a pour ambition le développement de sa commune doit le faire en harmonie avec les promoteurs, les investisseurs et ce n'est pas l'Etat qui en fixe les orientations. Il n'y a pas de spéculation, mais vente au juste prix, chacun étant maître de juger la valeur de ses biens familiaux gérés en bon père de famille. Il ne faut pas confondre la gestion légitime avec la spéculation délictuelle.

Mon inquiétude est grande, quand l'Etat prétend résoudre les problèmes des logements sociaux en demandant aux communes de faire pression sur les propriétaires pour qu'ils vendent moins cher leurs terrains. Carrières-sous-Poissy n'acceptera pas cette pression ; son développement, son urbanisation passent d'abord par une volonté communale de gérer le devenir de la ville.

Le schéma directeur de 1965, soucieux de résorber le logement, a fait du village de Carrières une cité dortoir. A cette époque les paroles étaient tout aussi rassurantes de la part des services de l'Etat ; alors comprenez la méfiance des élus face aux belles paroles.

Carrières ne spécule pas, si ce n'est sur l'avenir. Le prix moyen des terrains non viabilisés est de 250 F à 350 F.

هكذا من الأصل

Le Monde de l'International

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
recherche

2 AGENTS TEMPORAIRES HAUTEMENT QUALIFIÉS
(m/f) catégorie A - niveau A5 / A4

★ **RÉF. 4T / 90: Agriculture, mesures budgétaires et de contrôle. Fonctions:** travaux de conception, d'analyse et de contrôle concernant l'audit des systèmes informatisés instaurés dans les Etats membres pour la comptabilisation et l'administration des dépenses du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) secteur garantie, ainsi que le contrôle des dépenses déclarées par les Etats membres. **Qualifications requises:** □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; avoir une formation complémentaire d'expert comptable; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans, dont 5 ans au moins dans des tâches d'audit et de traitement électronique de l'information; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 50 ans maximum.

★ **RÉF. 10T / 90: Politique générale de la Commission, Cellule de prospective. Fonctions:** dans le cadre des activités de la Cellule de prospective, suivre et analyser, dans une perspective à moyen et à long terme, l'évolution des pays d'Europe centrale et orientale sur les plans politique, économique et social et évaluer son incidence sur les relations entre ces pays et la Communauté économique européenne. **Qualifications requises:** □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme en économie de préférence; □ avoir une bonne connaissance des mécanismes monétaires, commerciaux et industriels internationaux; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans, dont trois ans au moins dans des fonctions impliquant des travaux d'analyse et d'interprétation d'événements politiques et sociaux; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. Une bonne connaissance de l'allemand est souhaitable; □ être âgé de 50 ans maximum.

1 AGENT TEMPORAIRE QUALIFIÉ
(m/F) catégorie A, niveau A7

★ **RÉF. 7T / 90: Information, Communication et Culture. Politique et production audiovisuelle. Fonctions:** au sein de l'unité chargée de la définition, de la promotion et de la mise en œuvre de la politique audiovisuelle communautaire: □ coordination de l'élaboration de textes juridiques et de propositions d'action qui tiennent compte des caractéristiques politiques, économiques, technologiques et culturelles du secteur audiovisuel; □ consultation des milieux professionnels concernés; □ conception et mise en œuvre d'actions de promotion dans le cadre des festivals, prix et autres manifestations. **Qualifications requises:** □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 3 ans, notamment dans les milieux de la presse et des médias; □ avoir de bonnes connaissances du droit communautaire et des affaires communautaires; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. Une bonne connaissance des langues française et anglaise est souhaitable; □ être âgé de 35 ans maximum.

1 AGENT TEMPORAIRE QUALIFIÉ
(m/f) catégorie A

★ **RÉF. 11T / 90: Information, Communication et Culture.** Bureau de représentation de la Commission en France (Paris). **Fonctions:** □ suivre, analyser et évaluer les décisions, prises de position et analyses des milieux politiques, économiques et sociaux français concernant, ou en rapport avec, la construction européenne; assurer un contact permanent avec ces milieux; □ informer sur les politiques de la Communauté. **Qualifications requises:** □ être ressortissant d'un des États membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 5 ans notamment dans des fonctions d'information et de communication avec les milieux professionnels; □ avoir une bonne connaissance des politiques et des activités communautaires; une connaissance du rôle des institutions et des procédures communautaires est indispensable; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. La maîtrise de la langue française est indispensable.

1 AGENT TEMPORAIRE
(m/f) catégorie B, niveau B/5

★ **RÉF. 8T / 90: Information, Communication et Culture; Politique et production audiovisuelle. Fonctions:** □ assistant chargé des travaux de support dans la réalisation de projets liés à la promotion de l'industrie audiovisuelle européenne; □ actions de coordination avec les organismes extérieurs intéressés par l'audiovisuel. **Qualifications requises:** □ être ressortissant d'un des États membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études secondaires supérieures sanctionnées par un diplôme ou posséder une expérience professionnelle d'un niveau équivalent; □ avoir une expérience professionnelle appropriée à la fonction; □ avoir une connaissance approfondie des activités de la Commission dans le domaine audiovisuel; avoir des connaissances de l'activité communautaire et du rôle des institutions; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. Une bonne connaissance des langues française et allemande est souhaitable; □ être âgé de 35 ans maximum.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage très vivement les candidatures féminines. Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération. Le contrat sera proposé pour une durée minimale de 3 ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans. Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié, 4 pages maximum, (accompagné des pièces justificatives) au plus tard le **12 / 11 / 90** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Unité Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, **en précisant, sur l'enveloppe également, la référence.**

CETE apave international — **MAROC**

recherche son

CHEF DE SUCCURSALE
INGENIEUR

diplômé d'une grande école, ayant une solide expérience de l'industrie afin de diriger une équipe qui pratique des vérifications techniques en électricité, levage, appareils sous pression, etc.
Agé de 40 ans environ.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à CAI, 32 rue Edmond-Rostand, 13292 Marseille Cedex 06. Renseignements par tél. au 91.04.29.00.

MEDIA-SYSTEM

Institut Universitaire Européen (Florence)

20-30 BOURSES DE RECHERCHE JEAN MONNET 1991/92

Les candidats, titulaires d'un doctorat, doivent proposer un sujet personnel de recherche d'intérêt européen qui contribue au programme général de l'Institut en histoire moderne ou contemporaine, économie, droit ou sciences politiques et sociales. Les bourses sont également ouvertes aux universitaires confirmés en congé sabbatique.

La bourse est de 24.000.000 à 36.000.000 lires nettes pour l'année en fonction de l'âge, plus allocations familiales.

Pour les formulaires de candidature, s'adresser à
Dominique Delaunay, Institut Universitaire Européen, C.P. N° 2330, 50100 FIRENZE Ferrovia, Italie.
Tél : 055-50921; Télex. 571528 IUE; Fax: 055-599887;
BITNET adresse: SERVAC @ IFIIUE.

Date limite: 30 Novembre 1990.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN

ANDRÉ & Cie S.A.

désire s'adjoindre un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

afin de poursuivre ses activités variées à Luanda/Angola.

Résident sur place durant une période de 3 ans minimum, il suivra, développera et créera des transactions exigeant :

- l'expérience du commerce international ;
- la maîtrise du portugais et du français, ainsi que des connaissances d'anglais.

Veuillez adresser votre candidature à:
M. Pierre André, Directeur du Personnel
ANDRÉ & Cie S.A.
Ch. Messidor, 7, C.P., CH-1002 Lausanne.

Imaginez un monde
qui vous mette en relation directe
avec votre futur employeur

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Le Monde des Cadres

Rech.

DIRECTEUR RÉGIONAL

Trimble Navigation, leader de l'équipement GPS de navigation et de mesurage, est actuellement à la recherche d'un cadre expérimenté pour joindre notre entreprise en pleine croissance. Cette personne sera responsable d'établir en France un bureau de ventes et de soutien. Son secteur de responsabilité englobera tous les produits Trimble en France et dans les pays du Benelux. Le candidat devra posséder au moins 7 ans d'expérience de vente directe et au moins 2 ans en tant que chef des ventes. Pratique courante de l'anglais et du français et licence dans une discipline technique. Parmi les marchés de Trimble, citons : mesurage et cartographie, électronique aérospatiale, localisation de véhicules et équipement militaire.
Ce poste convient parfaitement à une personne ayant des qualités de gestion et souhaitant travailler pour une société dynamique en pleine croissance. Le salaire dépendra des qualifications du candidat.
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur c.v. en anglais à : Trimble Navigation Europe Ltd, attn : Managing Director, 12 Tonbridge Chambers, Pembury Road, Tonbridge, Kent, TN9 2HZ, Angleterre ou le télécopier au (19-44) 732-35-19-86.

Société recherche
REPRÉSENTANT OUTILLAGE, SOUDAGE ET ROBINETTERIE INDUSTRIELLE. Paris, banlieue, expérience souhaitée. Tél. : 48-05-48-46.

École supérieure d'ingénieurs en Génie-Électrique (Rouen) recrute

3 ENSEIGNANTS

permanents ou vacataires
– en électromagnétisme ;
– électronique analogique ;
– micro-processeur.
ACTIVITÉS : cours T.D/T.P.
– Formation continue, développement industriel.
DIPLOME : ingénieur et/ou doctorat, agrégation.
Prendre contact pour candidature avec ESIGELEC, 58, rue Méridienne, BP 1012. 76171 ROUEN Cedex
Tél. : 35-72-80-94

PARIS-1er
Sté crédit immobilier recherche
RESPONSABLES
chargés d'animer une équipe de correspondants. Env. c.v. + photo à SMO, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

CONSEIL EN MATIÈRE DE RETRAITES
100 % INDÉPENDANT
Je suis sur un créneau, mais j'ai besoin d'un
OUVREUR DE PORTES
Cadre 55-60 ans environ, acceptant initialement commission sur honoraires si succès, possibilité emploi plein temps ccial et technique

Envoyer CV et lettre manuscrite : BEPSA
155, bd Haussmann, Paris 8e

ASSOCIATION

recrute

RESPONSABLE

d'équipement de quartier. Exp. exigée. A.G.D.E.S.A. CDD 10 mois. Écrire à la HARPE 13140 MIRAMAS

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur technico-ccial, 48 ans exp. France, export, anglais, russe courant (bonne base d'all.), spécialisé plastique, composite et trait. de surf., ch. poste responsable. Tél. : 47-33-22-57 répondeur.

Homme 31 ans
DIRECTEUR COMMERCIAL
Niveau maîtrise d'économie.
Aptitude à motiver. Cherche à donner nouvelle impulsion à sa carrière. Étudie ttes propositions sérieuses. Écrire ss réf. M/11 à HYPERBOLE 2, bd de Magenta 75010 q. transm.

RESPONSABLE PERSONNEL

44 ans, grande expérience secteur industriel et financier, bonne maîtrise de l'outil informatique et des relations sociales tous niveaux, étudie propositions sur PARIS ou département 45 ou 89. Faire offre sous réf. 5103 à D.M.C.A. CONSEILS
101, av. Gal-Leclerc, 75014 Paris

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS
SHAR-PEI
MALES ET FEMELLES
nés le 18 août 1990
A RETENIR
(16) 86-88-49-10
(après 20 heures)

Bijoux

GILLET
SPÉCIALISTE bijoux anciens
19, rue d'Arcole, Paris-4e
43-54-00-83
Mo Cité ou Hôtel-de-Ville

Free-Lance

F. ayant exp. de la conception d'expo dans galeries et centres commerciaux, organisation de Salon ch. collaboration en Free-lance
Ecrire sous no 8080
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Jeune fille au pair

Cherche J. F. de langue allemande pour garder fille de 8 ans et garçon de 3 ans. 12 h par semaine dans Paris 19e arrdt. contre chambre. Tél. après 19 h 42-08-28-55.

Offres de particuliers

VENDS collection reliée SÉLECT. HEBDOMADAIRE DU MONDE 1958 à mars 1984. Tél. : 85-91-58-11.

capitaux propositions commerciales

Agence espagnole de traductions et télétravail cherche représentants en France. 19-341-555-79-58.

Rech. PARTENAIRE FINANCIER pour lancement produits de luxe + galeries d'art. Tél. : 42-88-09-01.

Vidéo

A VENDRE URGENT
cause double emploi
LECTEUR VIDEO DISC PAL
3 mois, état neuf, 3 000 F.
Laisser message sur répondeur.
46-24-05-81

Vacances

Tourisme

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

POUR VOTRE SÉJOUR A NICE, louez votre appart. aux CITADINES GROSSO. Toutes durées. Tél. : (16) 93-44-39-00.

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).

TOUSSAINT-NOEL

Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe siècle confortablement rénovée, chbres 2 ou 3 avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, initiat. échecs, fabrication du pain. 1 800 F sem./enft. Tél. : (16) 81-38-12-51.

JURA 3 h. Paris TGV près Métabief
Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités : salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine, location matér. sur place. Énormes possibil. de randonn. pédestres. Tél. 16/81-49-00-72.

automobiles

de 12 à 16 CV

Vends MERCEDES Cabr. 250 SL, année 1968, 14 chevaux, 100 000 km. D'origine, extérieur gris métallisé, intérieur rouge. Bon état.
Prix 140 000 F.
Tél. ap. 18 h jusq. 22 h au 48-21-80-47

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

BOURDONNAIS 70 m²
Bel immeub. pierre de t.

MARAIS BEAUBOURG
DUPLEX 70 m².

R. BUDE 110 m²
Ravissant immeub. XVIIe.

14e MAISON ARTISTE
175 m² + JARDIN

R. ST-DOMINIQUE
Beau 165 m². Im. pierre de t.

QU. CÉLESTINS 150 m²
DUPLEX. Vue magnifique.

EMBASSY
45-62-16-40

2e arrdt

RUE VIVIENNE TERRASSE
2/3 pièces, charme, soleil 2 000 000. 42-33-07-80

Palais Royal : rue Molière, 33 m² duplex, part. cuis. équipée, s.-de-bns, tt cft, décor rustique, exceptionnel 1 200 000 F 42-60-43-46

3e arrdt

MARAIS-PICASSO
3-4 p., 4e ét., belle rénovation, vue except. 3 950 000 F Tél. : 43-50-94-50

4e arrdt

EXCEPTIONNEL MARAIS
2 STUDETTES
250 000 F chaque, possible réunir. 48-04-35-35.

MARAIS
EXCEPTIONNEL
DUPLEX CARACTÈRE 130 m². 42-79-01-91.

MARAIS. Bel immeuble, STUDIO, kitchen., douche. 6e étage, CLAIR. PRIX 355 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

HOTEL DE VILLE. 2 PIÈCES, coin cuis., petits travaux, imm. pierre de t. PRIX 550 000 F. Crédit. Tél. : 43-27-81-10.

RAMBUTEAU. 2 P. 50 m² env. cuis. américaine équipée rustique. Bar. 1 380 000 F.
3615 IMMOB
43-87-86-76

BASTILLE. 2 P. 45 m² env. Refait neuf, cuis. éq. Gde salle de bains. 1 290 000 F.
3615 IMMOB
43-87-86-76

5e arrdt

Me GOBELINS
STAND., BEAU STUDIO + LOGGIA, VUE DÉGAGÉE. 950 000 F. 43-54-25-70.

RUE ST-JACQUES
Beau studio de caractère clair, poutres. Très bel immeuble 17e. 835 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

PANTHÉON. P. de t. 3 P. + bur. 75 m². A revoir. 4e ét. Vue dég. 2 750 000 F. 43-35-18-36

DUPLEX STYLE MAISON 6/7 p., 2e et dernier étage, square, calme, verdure, plein soleil, part. 8 700 000 F 45-87-27-92, répondeur

CONTRESCARPE PRÈS
Ptaire vd ds bel imm., asc., beau studio, tt cft, ref. nf, soleil. 43-45-37-00.

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
45-48-22-70
5, RUE LITTRÉ
PARIS 6e

Observatoire. Vue, vrai 3 P. 1 250 000 F.

SÈVRES-BABYLONE, 3/4 P. 5e ét., asc., soleil. 2 800 000 F.

ODÉON. Bel imm. Vrai 5 P. Asc. 5 600 000 F.

VANEAU, 6e ét. Studette équipée, soleil. 450 000 F.

ODÉON, 4e étage. Studio s/jardin. à rafraîchir. 690 000 F.

CLUNY. GRAND SÉJOUR s/rue piétonne, 2 chambres autour d'un patio, 2 bains. Charme provinc. 3 500 000 F. Serge Kayser, 43-29-60-60.

6e arrdt

RUE DE SÈVRES
Bel immeuble récent STUDIO + PARKING
Balc., cuis. séparée, salle de bains, asc., gardien. 1 250 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43

VUE PRIVILÉGIÉE
ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Très bel imm. p. de t. STUDIO charme, 6e asc. rare. Prix élevé justifié. Exclusivité. 45-25-26-06

6e, rue de Rennes, sup. imm. p. de t., 4e ét. asc., balc. 10 m. 5 pces, hall ent., cuis., s.-bns, wc, dress., 7 300 000 F. 40-54-02-66

CŒUR RIVE GAUCHE
Agréable pied-à-terre. Ensoleillé. 1 130 000 F. Serge Kayser. 43-29-60-60.

OBSERVATOIRE
VUE. Vrai 3 pièces à rénover. 1 250 000 F. François Faure, 45-48-22-70.

DUROC. STUDIO CONFORT. 480 000 F. ODÉON, 4e ét. Studio à rafraîchir. 690 000 F. François Faure, 45-48-22-70.

7e arrdt

BD ST-GERMAIN rare ancien couvent 18e. Beau studio caractère, séjour très clair, cuisine séparée équipée. Bains. 1 260 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

VANEAU Beau studio tout confort bien situé, 2e étage. Bel immeuble poutres charme. 880 000 F. LA TRIBUNE 80, rue de Sèvres 45-66-43-43.

QUARTIER
INVALIDES
Beau 2 p. 62 m² tt cft + parking. Tél. : 45-51-05-98

RUE DU BAC
DANS UN SQUARE PRIVÉ 4-5 p. + service RARE 7 000 000 F 43-41-34-86

LATOUR-MAUBOURG, 2 P. parfait état, charme, sur verdure, soleil. 42-88-64-01

Pour artiste ou esthète, non conventionnel, superbe 3/4 p. à rénover, bd de la Tour-Maubourg, 5e asc., 3 expositions, verrière, charme, calme et lumineux. 47-05-61-71.

SAINT-PÈRES. Immeub. 17e 80 m² env.. Clair. Calme. 3 P. s/cour + service. Prix 3 650 000 F T. 45-44-81-12. Ag. s'abst.

PRÈS Me BAC. RARE. Atelier artiste. Calme. Ensoleillé. Imm. 1930. Serge Kayser, 43-29-60-60.

ÉCOLE MILITAIRE
5e ét., asc., soleil. Séjour. 3 ch., cuis. équipée, 2 bains. Entièrement rénové. Calme. Vue dégagée. 5 000 000 F. Serge Kayser, 43-29-60-60.

8e arrdt

AVENUE MARCEAU
3e ét. Asc. Interphone. Gardiens. Appartement 8 P. Services. Caves.
NOTAIRE
46-33-15-87

9e arrdt

ST-GEORGES
110 m², appt. angle, 2e ét., clair, poss. park. Tél. : 42-58-14-17.

CONDORCET
Superbe 5 p., 131 m², cheminées, balcons, étage élevé, caractère. Tél. : 42-58-14-17.

Près Trinité, dernier ét., asc., imm., p.d.t., 150 m², 5/6 p., exc. état, balcons, caractère. 42-58-14-17.

RUE DE DUNKERQUE
Beau 2 p., imm. pierre de taille, vue SACRÉ CŒUR. Px 720 000 F. 42-71-87-24.

Prox. TRUDAINE, RARE DBLE LIVING + 3 CHBRES. Imm. angle, pierre de t. 2 290 000 F. Tél. : 42-81-02-56.

Limite RUE DES MARTYRS, SUPERBE STUDIO refait nf, cuis. équipée, s. de bns, w.-c. 460 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48.

AV. TRUDAINE (angle), BEAU 2 PIÈCES, cuis., entrée, s. de bns, w.-c. 695 000 F crédit possible. 48-04-85-85.

MÉTRO CADET
Chambre avec douche et lavabo. Px 250 000 F. 42-71-87-24

RUE DE BRUXELLES
Beau studio, tt conft. Étage élevé. Prox. 490 000 F. Tél. : 42-71-87-24

10e arrdt

Av. Parmentier prox., charmant 2 p., idéal placement, clair. 620 000 F à saisir. 47-34-82-58.

MARCHÉ ST-QUENTIN
Dans bel imm. ravalé, 2 PIÈCES, tt confort, à rafraîchir. 535 000 F. Créd. possib. 48-04-35-35.

RUE LA FAYETTE, prox. gare Nord/Est, part. vd beau 2 p., imm. p. de taille, vte possible tt équipé 950 000 F. 40-34-22-44

Me République, part., appt de caractère rénové 100 m² + terrasse 20 m², calme, ensoleillé 2 650 000 F Tél. : 42-41-76-49 ou 40-29-97-63

11e arrdt

Me PHILIPPE-AUGUSTE EXCEPTIONNEL 2 P. entrée, cuis., sal. eau, w.-c., cave, imm. ravalé. 599 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

Me PARMENTIER. GRAND STUDIO, cuis. équipée, s. de bains, parfait état. 2 fenêtres sur rue. 589 000 F. 43-27-95-83.

Me République, dble séj. + 2 chbres, 2 bns, cuis. éq. 96 m² + gd balc. impeccable, 5e asc. Récent. 2 650 000 F. 48-22-22-56

Me PÈRE-LACHAISE
Pptaire vd ds imm. récent beau 2 P., tt cft. Box s/sol. 43-45-37-00

12e arrdt

DAUMESNIL, près métro, urgent, gd séj., coin cuis., w.-c., bains, vue dégagée. SOLEIL. 367 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

MÉTRO DAUMESNIL. Beau 2 p., cuis. américaine équip., s. de bns, dble vitrage, ravalement payé. 780 000 F. Tél. : 43-27-95-83.

FAUBG-ST-ANTOINE (près). bel immeuble, BEAU 2 P., cuis., entrée, sal. de bains, w.-c. 700 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

BD BASTILLE
Grand studio, tt conft. VUE SUR PORT DE PLAISANCE. 795 000 F. 42-71-87-24

13e arrdt

MAISON 170 m² + JARDIN 75 m²
6 800 000 F. 45-46-26-25

BD DE L'HOPITAL
LOFT 55 m², superbe rénovation, possib. profess., idéal architecte, possib. habitat., idéal non conformiste. Px 1 200 000 F à débattre. 42-61-72-06.

14e arrdt

ALÉSIA 3-4 p. 75 m² tout conf. clair. Bien distribué. Bel immeuble, asc., gardien, interphone 1 730 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

MÉTRO PLAISANCE, 2 PIÈCES, cuis., sal. eau, w.-c., à rafraîchir. 559 000 F. Crédit total. 48-04-08-60.

Rue d'Alésia, 3 pièces. 67 m², terrasse 50 m², 9e étage, plein sud, parking 3 600 000 F 45-45-43-53

14e
Zone en pleine restructuration. A vdre 2 P., cuis., salle d'eau, w.-c. Cave. A rénover. Tél. : 43-35-09-10.

TERRASSE. VUE
Pied-à-t. Dernier ét. Près Montparnasse. 1 800 000 F. Serge Kayser, 43-29-60-60.

RUE HALLÉ
5 PCES. 3 250 000 F. François Faure, 45-48-22-70.

15e arrdt

Me VOLONTAIRES
Profess. libérale poss.
BEAU 2 P.
cuis. équipée, bains, cave, gardien, interphone. 1 360 000 F. 45-66-43-43.

SÈVRES-LECOURBE
à saisir, ds bel imm. récent, beau studio s. jardin, cuis., bains, cave, asc., gardien. 885 000 F. 45-66-43-43.

BD GRENELLE, SUPERBE 2-3 P., balc. 15 m², vue imprenable Tour Eiffel, 5e ét., asc. 2 670 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

BEAU 5 P.
82 m² env., terrasse, prix intéressant si rapide, clair, à voir. 42-56-46-97.

CONVENTION. Immeuble pierre de t., 2 PIÈCES, cuis., tt cft, sur jardin, gardien. 795 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

PLACE ALLERAY (près) BEAU 2 PIÈCES. 3e ét. s. rue, balcon, asc., tt conft. Px : 890 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

MONTPARNASSE
5 mn gare, ancien, calme IDÉAL PIED-A-TERRE entrée, 2 p., cuis. équipée, s.-de-bns, parfait état CIME 43-20-28-28

Me DUPLEIX.
4e étage 2 pièces, confort, jolie charpente. 1 000 000 F. 42-88-64-01.

16e arrdt

BOISSIÈRE-KLÉBER.
Bel appart. 2-3 p., 61 m², 6e étage, asc., superbe imm. pierre de taille 2 300 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

GEORGE-V rue Bassano
5e ét., asc., Superbe pierre de t. appart. d'exception. Séj. et chambre s/balc. S. de bains, cuis. équipée. 3 700 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

16e FERDINAND-BUISSON
BEAU STUDIO 35 m²
Balcon, 5e étage, ascenseur 910 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43.

RUE PASSY
Petit studio.
Tout confort. Étage élevé. PRIX 490 000 F. 42-71-87-24

16e NORD VOIE PRIVÉE
Calme. Soleil. Pierre de t.
BEAU 6 P.
Service park. S/pl. jeudi de 12 à 15 h. 4, R. HÉRRAN

Me JASMIN. Pierre de taille, 4e ét., asc., liv. double, 2 chbres, impec. soleil, box + service. 42-88-64-01.

PASSY
Très beau pierre de t. 4e ét. asc. Soleil. Interphone. Appart 6 P. Services. Caves. Px 8 240 000 F.
NOTAIRE
46-33-15-87

MÉTRO FOCH
2/3 P. 65 m² à voir absolument. 2 278 000 F. AVIS 16e. 40-71-86-60.

JASMIN
Très beau 3 P. habitable immédiatem. 2 650 000 F. AVIS 16e. 40-71-86-60.

Imm. ancien 420 m², 3 serv. + park., étage élevé. Etude St-Jacques, 45-89-59-25.

17e arrdt

17e, PTE CHAMPERRET, bel imm., pierre de t., PROFESS. LIBÉRALE POSS. Beau 3 p., tt cft, jouissance exclusive de la cour. 1 795 000 F. 45-66-43-43.

BD GOUVION-ST-CYR
Idéal investisseur ou étudiant 2 p. très clair 29 m² 7e étage. Superbe immeuble 540 000 F. 45-66-01-00.

17e IMPECCABLE, 2 P. 6e ét. asc., cuis. équipée, salle de bains, wc. A SAISIR 720 000 F. Crédit. 45-66-43-43

AVENUE DE VILLIERS
Bel imm. vue s. contre-allée et square, 2/3 pces, tt cft. asc. 1 685 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

MÉTRO GUY-MOQUET
Exceptionnel, pierre de t., 2 p., entr., cuis., s. eau, w.-c. + balc. s. verdure. 589 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

MÉTRO MALESHERBES. Imm. ravalé, BEAU STUDIO s. rue, cuis., s. de bns, w.-c., cave. 570 000 F crédit possib. 48-04-85-85.

RUE LEGENDRE
Très beau 3 P. 80 m². Prix 1 990 000 F. Tél. 40-55-09-30

18e arrdt

MAIRIE
2 pièces, 32 m², bon état, 5e. 567 000 F. Tél. : 42-58-14-17.

EXCEPTION. MARX-DORMOY
4e ét. Bel imm. pierre. 2-3 P. A rénover. S/gd balc., très clair. 845 000 F. 45-66-01-00.

2 p., 40 m² à rénover, 3e ét., plein sud, sans vis-à-vis, cuis., w.-c., dche, bon immeuble. 540 000 F. 45-66-01-00.

Me MARX-DORMOY except., cse mutation, beau 2 p. s. rue, cuis., entrée, tt cft, pl. sud. 540 000 F. Crédit total possible. 48-04-84-48.

MARX-DORMOY. EXCEPT. 40 m², 2 pces, cuis., sal. d'eau, w.-c., dble expo. 639 000 F créd. total poss. 48-04-08-60.

Me BLANCHE. 2 appts de 2 p., cuis., bains, soleil. Vendus ens. ou séparément. 1 refait nf et 1 à rénover. Les deux : 1 320 000 F. 43-27-81-10.

VILLA DES ROSES. BEAU 2 PCES. coin cuis., sal. d'eau, w.-c., cave, refait nf, soleil, bel imm. 509 000 F. 43-27-81-10.

18e. 2-3 P. dans bel imm., pierre de t. Expo Sud/Est. Gd balc. Cave. Concierge. Faibles charges. 845 000 F. créd. poss. - 48-04-35-35

18e BEAU 2 P., tt cft. plein sud. Cave. Gardien. Faibles charges. Chauff. ind. 495 000 F. créd. tot. poss. 48-04-35-35

VUE EXCEPTIONNELLE
S/JARD. DU SACRÉ-CŒUR ET PARIS
Beau 2/3 P., imm. bourgeois. Asc. 1 500 000 F
LERMS 42-55-65-65

19e arrdt

EXCEPTIONNEL. 50 M PARC BUTTES-CHAUMONT, s. cour arborée, 2 p. à rénover. 35 m², 545 000 F. 45-66-01-00.

BUTTES-CHAUMONT, av. S.-Bolivar, bel imm., 2 pces, coin cuis., w.-c., bains, asc., chauff. centr. 585 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

20e arrdt

PYRÉNÉES, imm. récent, stand., beau studio s/rue, balc., asc. 415 000 F. 42-71-62-79 – Autres affaires : 3615 TRIMOB

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

78-Yvelines

LE CHESNAY
Proximité écoles, commerces, dernier étage. 83 m², clair, verdure, 1 140 000 francs. 39-54-66-00.

91 - Essonne

A LA COLLE-SUR-LOUP (Alpes-Maritimes)
30 mn de l'aéroport de Nice, bel appt 3 p. principales + bureau en duplex. 2 sanit., terrasse, garage, tt proche commerces. A saisir 1 250 000 F. Agence MALIBERT Tél. : 93-58-36-45

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX
prox. Paris et transports

2 p. 45 m²	740 000 F
GARE ISSY 2P.	680 000 F
MAIRIE 2 P. 40 m²	720 000 F
GARE 3 P.	1 200 000 F
MAIRIE 3 P.	1 800 000 F

Crédit. 45-66-43-43

NEUILLY-PERRONET
VUE MAGNIFIQUE
2 p., 40 m², balc., plein soleil. Pptaire 43-20-34-46.

3 p. LEVALLOIS 62 m² refait neuf, calme, expos. S.O., cave porte blindée, interphone, prox. tte commodité. 1 100 000 F à débattre. Tél. : 47-53-52-14/47-39-79-49.

BOULOGNE NORD
Me JEAN-JAURÈS
RÉSIDENCE GRAND STANDING

MAGNIFIQUE DUPLEX TRAVERSANT 144 m²
AVEC JARDIN ET PATIO

Livraison septembre 1991

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

43-27-15-12

Province

Avignon, quartier des Papes, part. vend bel appt. imm. XVIIe rénové, 95 m², 3 p., terrasse, 650 000 F. Tél. (1) 47-43-05-57.

SÈTE La Corniche
2 PIÈCES 30 m² + terrasse et loggia de 35 m², au 3e et dern. ét. Etat impecc. Vue mer et Mont-Saint-Clair. Prix 360.000 F. Tél.; 69-01-08-05.

appartements achats

Recherche studio ou 2 p. pour pied-à-terre. PAIE CPT M. BOREL Tél. : 42-71-93-00.

URGENT rech. comptant STUDIO OU 2 PCES TOUT PARIS. J.-P. VALLAT. Tél. : 45-66-91-91.

ACHÈTE
APPT S. PARIS
PAIE COMPTANT
M. GOLDBERG 42-81-02-58.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

FRANK STORK rech. PARIS ou proche banlieue studio ou 2 p. 700 000 F maximum. 42-71-12-00 ou le soir 60-05-88-12.

Rech. 1 à 3 P Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 8e 12e avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
Paris-7e et Paris-6e
5, RUE LITTRÉ

Spécialistes rive gauche. estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-48-22-70.

locations non meublees offres

Paris

AV. DE VERSAILLES. Imm. de stand. Studio 50 m² env. 6 335 F charges comprises. Chauffage dans charges.
3615 LOCAT
43-87-86-76

QUARTIER DU MARAIS
2 P. de 69 m² env. Cave. Placards. 7 730 F charg. compr. Commiss. 5 344 F.
3615 LOCAT.
43-87-86-76

Région parisienne

Part. loue pavillon Vélizy 2 chambres séjour double s. de bains, w.-c., garage, terrain 400 m². 9 000 F par mois. Tél. : 30-24-05-75.

Province

BORDEAUX
3 pièces grand standing garage + parking, proche CHR et FAC. 3 500 F + ch. Cabinet BOUJARD à Bordeaux. Tél. : 56-44-55-68.

ORNE. 130 km de Paris Maison de campagne, confort. Terrain. Tél. : (16) 37-37-22-84.

locations non meublees demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, R. Vaneau, Paris-7e 42-22-14-61. 42-22-24-66

Collaborateur permanent journal rech. 2/3 p. Paris, proche banlieue ouest, revenus annuels 180 KF, aval possible. Tél. : h.b. 45-53-31-70 Mlle Chehu.

locations meublees offres

Paris

Appart. à louer tout conf. de préférence à un diplomate. 43-35-55-95 après 20 h.

locations meublees demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 8, place Vendôme
40-20-96-00
Recherche pour sa clientèle multinationale et internationale. APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

propriétés

MONFLANQUIN (47) vds mais. de maître, 19e s., 8 p., 200 m² S.H. + 100 m² cave + 100 m² gren. aménageable, 830 m² dépend. sur 13 400 m² (parc boisé, cour, pré). 680 000 F. Poss. ach. jusq. 19 ha. 53-36-53-25.

FORGES-LES-EAUX
110 km de Paris sur 6 000 m² (3 000 paysagés, 3 000 constructibles), maison contemporaine, env. 500 m² (10 pièces) sur 4 niveaux, 160 m² env. au sol, séj. cathédrale 50 m² avec chem., cuis. avec barbecue, 5 chbres, 5 s.d.b., 4 w.-c., 2 cuis., 1 terrasse 65 m² env., gar. 3 voit., 2 caves dont 1 cellier. (16) 35-94-39-07 le soir.

Vends 5 km Compiègne, superbe propriété 7 000 m², bord riv., 370 m² habit., gde réception. Px : 2 700 000 F. Tél. : 44-40-05-10.

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
MAISON 5 P.
110 m², cuis. équipée, véranda, garage, beau jard. clos. 1 250 000 F. 45-66-43-43.

pavillons

95 PLESSIS-Bd
20 mn Paris RER et A 15. 5-6 p., 145 m² + terrain 230 m². Px : 1 400 000 F. Tél. : 34-15-80-60 le soir.

FOSSES 95
30 mn Châtelet - Les Halles par RER
15 mn Roissy par la route Quartier calme, proche RER et lycée. Pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 wc. Sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m². 117 m² habitables. 800 000 F (1) 34-72-24-08 et/ou (1) 34-72-99-50

Pavé de LARDY : 8' de la gare à pied. RER C 38' de Paris. Sur 650 m² arborés. Pavillon, salle de séjour, salon, cheminée, cuisine, 3 chambres, grande salle de bain, wc, sous-sol, laverie, atelier, garage, cave, combles aménageables, chauffage électrique, survitrage. Tél. 64-58-42-14 ou 42-72-04-61

02 AISNE
40 min. Eurodisney. Vend PAVILLON 6 P., entr., salle de bns, w.-c., cuis., 3 ch., séj., chem., mezz., bureau, sal. de jeux, garage s/terr. paysagé 640 m². Prox. gare et commerces. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49.

villas

A SAISIR
1 h de Paris autoroute Sud.
DORDIVES (45)
Villa caractère sur ss/sol. Salon, séj., cheminée, cuis., 4 chbres, bns, s. d'eau, wc, s. jeux. Dble gar. Combles aménageables. 2000 m² arboré clos. 800 000 ttc. Crédit 90 %.
ACTIF, IMMO. EUROPÉEN 2, r. Gambetta. Montargis (16) 38-85-99-62. 7 jrs/7.

maisons de campagne

LUBÉRON. Part. vd maison ancienne restaurée dans hameau 180 m² hab. + dépend., 1 100 m² terrain. 1 100 000 F. 41-20-04-34 (prov.).

immeubles

XVIe, imm. exceptionnel
GD STAND. 2 000 m²
42-89-28-83

INVESTISSEURS
(94) SAINT-MAUR, PRÈS RER
Pptaire vd bel imm. de burx Récent. Libre. R + 6. asc 18 parkings. 43-45-00 75

AVENUE DAUMESNIL
Entre Opéra Bastille et Bois de Vincennes. superbe imm. d'angle, pierre de taille. 1 350 m² environ Pptaire : 42-89-16-06.

9e. RUE DE CLICHY
Excel. emplacem., murs d'hôtel entièrement rénové. 2 étoiles NN, 24 numéros. Pptaire : 42-89-15-05

11e LEDRU-ROLLIN
Splendide imm. pierre de t. R + 6, 1 050 m² environ dont 700 m² libres. Pptaire : 42-89-15 05.

viagers

Libre Asnières/Courbevoie imm. récent, gd 3 P., park. Vue s/Paris 950 000 + 6 800 F/mois. fme 74 ans. Viagers Cruz. 42-66-19-00

A SAISIR. TRÈS RARE
EN VIAGER
Au cœur forêt Orléans SITE IMPRENABLE 70 mn Paris Sud BELLEGARDE (45) 10 mn bord de l'Oise. Vd en rente viagère en partie libre. Propriété en 2 maisons entièrement aménagées Tt cft s/son parc clos.
5 HECTARES
av. plan d'eau, dépendance. Boxes chevaux. Apport 150 000 F + rente viagère. T. 16 (38) 85-22 92, 24 h/24.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'annuaire des propriétaires des immeubles recense 38 000 propriétaires de 30 000 immeubles. SEESAM, 46-22-99-33

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

• BUREAUX - ACTIVITÉS •
À VENDRE OU À LOUER
90 000 m²

Départements : (93) (94) (95) (77)
ARGENTEUIL – CRÉTEIL – LOGNES – CERGY
ERMONT – CHARENTON – NOISY-LE-GRAND
LIEUSAINT – LE PLESSIS-TRÉVISE

TÉL. : 43.21.87.57

Nous concevons des espaces de vie

bureaux bureaux

Locations

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minitel, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.

ETOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 8e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25

+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 80 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

BRUXELLES-CEE
OPÉRATION IMMOBILIÈRE
5-10 000 m² de bureaux
Tél. : (32-2) 646-03-20
Fax : (32-2) 648-70-41
JPC CONSEIL

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions. Ttes durées, ts services. Adresse commerciale.
ACTE

Boulogne	46-03-38-32
Marne-la-Vallée	60-17-55-00
La Boétie	43-59-77-55
Fbg-St-Honoré	43-59-77-55.

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28

NOTRE-DAME-LORETTE
Burx sur 60 m² env. Refait neuf. Sans reprise. 1 320 F HT/M2/AN
3615 BURCOM
43-87-89-29

PÈRE-LACHAISE, 9 burx sur 173 m² environ. Sans reprise. 1 500 F HT/M2/AN
36 15 BURCOM
43-87-89-29

locaux commerciaux

Locations

20e. Bd Devout, part. loue local tte profes. lib., 110 m². duplex, 15000 F/mois + studio adjac. 3000 /mois. Tél. 42-53-74-41 apr. 19 h.

ALLEMAGNE
Locaux industriels + burx, prox. Stuttgart, très représentatifs. Construction 1987. Archit. design. 4540 m². Telefax : RFA 1949-7251-83707

fonds de commerce

Ventes

CENTRE TOULOUSE
Cause retraite, cède droit au bail, local 210 m². Tél. : 61-23-14-73.

Me POISSONNIÈRE
proche rue La Fayette
Hôtel 2 étoiles
Superficie env. 850 m² + ss-sol, R + 4 avec asc., 22 chbres avec s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 5e étage Terrasse, balcon	7 & 7 *bis*, rue St-Gilles **SEFIMEG 43-21-63-21**	8 752 + 709

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 69 m², 4e étage	*14, quai des Célestins* **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	6 591 + 1 139 + 5 344

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 53 m² 1er étage	50, rue de Bourgogne **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 136 + 998 + 5 732
3 PIÈCES 61 m², 2e étage	80-82, rue St-Dominique **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 450 + 1 092 + 5 301

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI 40-16-28-71**	9 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ *20 m² sur jardin*	HOME PLAZZA NATION ***HOME PLAZZA 40-09-40-00***	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Récent. 48 m², 7e ét. *Asc. chauff. ind. électr.*	76, rue de Bercy **LOCARE 40-61-66-10** *Frais de commission*	4 449 + 363 + 3 915
3 PIÈCES Park., 67 m², 5e étage, cave	66-68, cours de Vincennes **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	6 200 + 810 4 412

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², balcon 4e ét. Poss. park.	67, bd Auguste-Blanqui **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	3 250 + 995 2 610

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 88 m², 6e étage	3, place Violet **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 100 + 1 314 + 5 763
3/4 PIÈCES 100 m², rez-de-ch. Poss. park. Terrasse	17-19, rue Bausset **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	7 500 + 1 700 + 5 670

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 7e étage + chbre de service	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-71**	7 159 + 1 223
3 PIÈCES 77 m², 1er étage	7/9, rue Nicolas-Chuquet **L'ÉPARGNE DE FRANCE 40-54-25-72**	10 000 + 900

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Neuf, 50 m² box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	4 350 + 455
3 PIÈCES Neuf, 63 m² Box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 030 + 566
3 PIÈCES Neuf, 66 m², box Cave, balcon 14 m²	139, rue Manin **SEFIMEG 45-65-37-02**	5 477 + 590
3 PIÈCES Park., 77 m², 1er ét. Immeuble neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 42-66-61-05**	6 400 + 853 + 4 554
4 PIÈCES Park., 86 m², rez-de-ch. Immeuble neuf	46 *bis*, rue de la Mouzaïa **SAGGEL 42-66-61-05** Frais de commission	6 950 + 946 + 4 945
4 PIÈCES Parking, 88 m² *10e étage*	27, rue Rébeval **AGIFRANCE 47-42-17-61** *Frais de commission*	5 400 + 1 394 + 4 035

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 75 m², 4e ét., balcon	52/56, rue des Haies **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	4 800 + 1 000 + 3 726

77 – SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 72 m² *Rez-de-chaussée*	**NOISIEL** 68, cours des Roches ***AGIFRANCE 47-42-17-61*** Frais de commission	3 390 + 790 + 2 674

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Park., 110 m² 3e étage	**LE CHESNAY** 40, bd St-Antoine **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 950 + 987 + 4 445
2 PIÈCES Park., 51 m² 2e étage	**VERSAILLES** Résidence Grand Siècle, 3, promenade Venezia **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	3 050 + 560 + 2 170
3 PIÈCES 89 m², poss. park. Parfait état incluant chauffage	**VERSAILLES** 6, boulevard du Roi **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	7 754 + 871 + 6 501
6 PIÈCES Park., 116 m² 1er étage	**VERSAILLES** 96, avenue de Paris **SAGGEL 46-08-95-70 46-08-80-36** Frais de commission	7 900 + 1 041 + 5 621
3/4 PIÈCES Park., 80 m² *Balcon, 4e étage*	**VIROFLAY** 2, rue J.-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 540 + 1 125 + 4 979

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 76 m² 1er étage	**GIF-SUR-YVETTE** Résidence Les Grandes-Coudraies **GCI 40-16-28-70**	3 600 + 790

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 66 m² 5e étage Cave	**BOIS-COLOMBES** 11-17, rue du Gal-Leclerc **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	4 400 + 930 + 3 131
4 PIÈCES Park., 93 m² 1er étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL 46-08-96-70 46-08-80-36** Frais de commission	6 300 + 749 + 4 483
3 PIÈCES Park., 72 m² Rez-de-chaussée	**GARCHES** 21, rue des Quatre-Vents **SAGGEL 46-08-95-70**	3 955 + 981 + 2 814
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage Cave	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 12, rue Diderot **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 900 + 750 + 4 198
3 PIÈCES Park., 70 m² 3e étage	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 46-08-96-70** Frais de commission	6 100 + 776 + 4 340
3 PIÈCES Park., 73 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69** Frais de commission	5 800 + 1 097 + 4 127
3/4 PIÈCES Park., 90 m² Rez-de-chaussée	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	7 500 + 985 + 5 337
4 PIÈCES Park., 85 m² 4e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 46-08-95-69** Frais de commission	7 000 + 1 285 + 4 981
2 PIÈCES Park., 55 m² 4e étage Cave	**SAINT-CLOUD** 9, square de l'Hippodrome **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	4 520 + 450 + 3 216
3 PIÈCES Park., 68 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 4, place du Moustier **SAGGEL 46-08-95-70 46-08-80-36** Frais de commission	5 400 + 493 + 3 842
2 PIÈCES Park., 43 m² 4e étage	**SÈVRES** 37, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	3 343 + 513 + 2 908
3 PIÈCES Park., 66 m² 2e étage	**SÈVRES** 47, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 + 4 226
4 PIÈCES Park., 80 m² 1er étage	***SÈVRES*** 10, route des Pavillons **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	4 800 + 909 + 3 273

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 90 m² 1er étage	**CHARENTON** 158, rue de Paris **LOC INTER 47-45-19-97**	6 525 + 1 116
5 PIÈCES Park., 106 m² 7e étage Immeuble neuf	**JOINVILLE** 4, rue Halifax **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 800 + 835 + 5 550
2 PIÈCES Récent. 43 m² 4e étage Ascenseur	**SAINT-MANDÉ** 7, rue de l'Amiral-Courbet **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	4 034 + 634 + 3 599
4 PIÈCES Park., 86 m² 4e ét., balcon	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	8 033 + 859
3 PIÈCES Park., 73 m² 2e étage	**SUCY-EN-BRIE** 2, rue du Lys-d'Or **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	3 250 + 738 + 2 660
4 PIÈCES Park., 91 m² 3e étage Cave	**VINCENNES** 21-35, rue du Petit-Parc **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 710 + 920 + 5 486
5 PIÈCES Park., 99 m² 3e ét., balcon	**VINCENNES** 86, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	8 484 + 1 000

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



Commercialisation SNC PHENIX GESTION







RÉSIDENCES HÔTELIÈRES HOME PLAZZA

L'EPARGNE DE FRANCE



LOCARE



saggel vendôme
GROUPE UAP

sefimeg

CIGIMO
GROUPE GTF

SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

Importante dévaluation du rouble commercial d'ici au 1er janvier 1991

Deux projets de loi jettent les bases d'un nouveau système bancaire en URSS

L'Union soviétique devrait bientôt être dotée d'une banque centrale indépendante du gouvernement et organisée sur une base fédérale, ainsi que de banques commerciales aussi bien soviétiques qu'étrangères. Deux projets de loi examinés mardi 9 octobre par le Soviet suprême et qui doivent maintenant être discutés en commission parlementaire jettent ainsi les bases d'un système bancaire entièrement rénové, *« fondé sur l'expérience de la Réserve fédérale américaine et de la Bundesbank allemande »*, selon un haut fonctionnaire de la Banque centrale soviétique.

Le président de la Gosbank (Banque d'Etat de l'URSS), M. Victor Guerachtchenko, a précisé lors d'une conférence de presse que la future banque centrale serait responsable devant le Parlement, qui nommerait son président et deux vice-présidents pour une durée de sept ans. Les banques centrales des Républiques délégueront à la Gosbank les fonctions d'émission monétaire et de contrôle de la masse monétaire et du crédit.

Le chef de la Gosbank a par ailleurs indiqué qu'un nouveau cours pour le rouble commercial serait introduit, au plus tard au 1er janvier 1991. Les opérations d'import-export s'effectueront désormais à un cours d'environ 2 roubles pour 1 dollar, contre 0,6 rouble pour 1 dollar actuellement.

De l'étude à la production

Pratt & Whitney et General Electric vont étudier ensemble un moteur de supersonique

Les deux motoristes américains Pratt & Whitney et General Electric ont annoncé mardi 9 octobre un accord pour étudier ensemble un moteur destiné à des appareils long-courriers atteignant des vitesses de Mach 1,5 à Mach 3,5. Le programme comprend l'étude technologique, celle du développement, de la certification et de la production, et pourrait conduire à un moteur produit en commun.

Rolls Royce et SNECMA avaient conclu un accord similaire à la fin de 1989. Les deux Américains veulent travailler *« en étroite collaboration avec les avionneurs »* pour étudier les possibilités de mise sur le marché d'un appareil à partir de 2005 : les constructeurs Aérospatiale, British Aerospace, Boeing, McDonnell-Douglas et Deutsche Aerospace ont constitué en mai dernier un groupe d'étude sur les conditions de faisabilité d'un supersonique.

Le FMI redéfinit les droits de tirage spéciaux

Le Fonds monétaire international a annoncé, mardi 9 octobre, la modification de la composition des droits de tirage spéciaux (DTS). Ce panier de monnaies, utilisé par le FMI comme unité de compte, repose sur les cinq devises les plus couramment utilisées dans le commerce international. Son mode de calcul est modifié tous les cinq ans.

A partir du 1er janvier 1991, la part du dollar dans le calcul de la valeur des DTS sera légèrement réduite (de 42 à 40 %), de même que celle du franc (de 12 à 11 %) et de la livre (de 12 à 11 %), tandis que le poids du mark augmentera (de 19 à 21 %) ainsi que celui du yen (de 15 à 17 %).

EN BREF

□ **L'accord Renault-Volvo sera examiné par la Commission européenne.** – La Commission européenne va examiner l'accord conclu entre les firmes automobiles française Renault et suédoise Volvo, aux termes du nouveau règlement sur le contrôle des concentrations entré en vigueur le 21 septembre. Il s'agit de la première application de ce règlement. L'accord devrait néanmoins être facilement entériné par Bruxelles. – *(AFP.)*

□ **Accident d'Habsheim : l'instruction reste à Colmar.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mardi 9 octobre, un pourvoi des pilotes de l'Airbus accidenté le 26 juin 1988 à Habsheim, lors d'une démonstration en vol. L'arrêt rend définitif le dessaisissement du tribunal de Mulhouse au profit d'un juge d'instruction de Colmar, décidé le 21 juin par la chambre d'accusation.

□ **Fin de la grève à Météo-France.** – En dépit de la fin du mouvement de grève qui avait perturbé, mardi 9 octobre, la diffusion des prévisions de Météo-France, nos lecteurs ne trouveront pas, dans cette édition, leurs renseignements habituels, compte tenu des délais de remise en route des services météorologiques. Selon la direction de Météo-France, la production ne devait, en effet, redevenir normale que mercredi après-midi. Les agents grévistes des services parisiens, qui protestaient contre un projet de délocalisation de quelque quatre cents agents à Toulouse, ont décidé de suspendre leur mouvement après avoir obtenu une entrevue pour jeudi matin avec des responsables du ministère de l'équipement.

NEW-YORK, 9 octobre ↓

Déprime

Une relance de la tension au Proche-Orient suivie immédiatement d'une flambée des prix pétroliers a profondément déprimé Wall Street, mardi *(lire p. 33)*. Dans un marché peu actif, les prix pétroliers et les taux d'intérêt remontaient fortement. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes retombait sous la barre des 2 500 dès les premiers échanges, puis sous celle de 2 450 pour clôturer à 2 445,54, en baisse de 78,22 points (3,10 %), sa plus mauvaise performance depuis le 6 août dernier.

Quelque 147 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse dépassait largement celui des hausses : 1 307 contre 287, les cours de 379 titres étant inchangés. La hausse des cours du pétrole qui ont dépassé 40 dollars le baril (niveau record), a suivi le regain de tension au Proche-Orient. Les risques d'une hausse de l'inflation sont du même coup relancés, estimaient les analystes. Les problèmes du déficit budgétaire américain étaient relayés au second plan.

La hausse des cours du brut a immédiatement entraîné une remontée à 8,96 %, contre 8,81 % la veille du taux des bons du trésor à trente ans.

VALEURS	Cours du 8 octobre	Cours du 9 octobre
Alcoa	61 7/8	59 3/4
ATT	32 5/8	31 7/8
Boeing	49 7/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	12 5/8	12 5/8
Du Pont de Nemours	34 3/8	33 3/4
Eastman Kodak	38	35 1/8
Exxon	50 3/8	49 3/4
Ford	32 3/4	31
General Electric	54 1/2	52 7/8
General Motors	37 1/2	35 3/4
Goodyear	16 7/8	16 1/4
IBM	109 1/2	105 5/8
ITT	44 5/8	42 5/8
Mobil Oil	61	59 1/2
Pfizer	75 1/8	73 3/4
Schlumberger	62 1/4	60 5/8
Texaco	60 5/8	61
UAL Corp. ex-Allegis	91 1/4	88
Union Carbide	15	14 7/8
USX	33	32 3/4
Westinghouse	28 7/8	28 1/8
Xerox Corp.	34 1/2	33

LONDRES, 9 octobre ↑

Forte baisse (– 3,06 %)

La Bourse londonienne a terminé en très forte baisse mardi et effacé l'avance acquise lors de la séance précédente, après l'entrée de la livre dans le sytème monétaire européen (SME). L'indice Footsie des cent grandes valeurs a chuté de 67,5 points, à 2 134,1, soit un repli de 3,06 % par rapport à la clôture de lundi. La crise dans le Golfe était à nouveau au centre des préoccupations, suite à l'intervention de Saddam Hussein sommant Israël de quitter la Palestine. Le marché s'est montré moins actif que la veille tout en maintenant un total équivalent au double de celui d'une séance ordinaire. 819,6 millions de titres ont changé de mains contre 1 080,6 millions lundi.

La plupart des secteurs se sont affaiblis, notamment les alimentaires, les magasins, et surtout les valeurs internationales, comme ICI, Glaxo et Cable and Wireless, déprimées par la fermeté du sterling. En revanche les pétrolières se sont redressées, soutenues par la nouvelles hausse des cours du brut à environ 40 dollars le baril. Le groupe alimentaire Cadbury a nettement baissé après que General Cinema eut cédé sa participation de 16,7 % au-dessous du cours du marché. La compagnie textile Laura Ashley s'est dépréciée suite à l'annonce d'un déclin de 95 % de son bénéfice semestriel.

PARIS, 10 octobre ↓

Poursuite de la baisse

La baisse revenue dès mardi Rue Vivienne (– 2,19 %) s'est poursuivie mercredi sur un marché bruissant de rumeurs et donc peu enclin à prendre des initiatives. L'indice CAC 40, après avoir ouvert en baisse de 0,8 %, perdait plus de 1,7 % en début d'après-midi peu avant l'ouverture de Wall Street. Une fois encore les tensions au Proche-Orient dominent l'actualité après les événements dramatiques de Jérusalem et les déclarations agressives du président irakien vis-à-vis d'Israël. Les intervenants redoutent tant un embrasement général de cette région que le moindre bruit est pris pour argent comptant. En fin de matinée, sur le MATIF, le contrat notionnel se dépréciait vivement, sur l'information donnée pour sûre d'une entrée des troupes américaines au Koweït. Démentie quelques minutes plus tard, cette nouvelle est révélatrice de la nervosité des opérateurs. Ces derniers observent avec inquiétude également la flambée du cours du brut pétrolier. Le brent de la mer du Nord, l'un des deux indicateurs de l'évolution de l'or noir avec le WTI, s'échangeait à 38,40 dollars à Londres dès l'ouverture contre 38 dollars la veille.

Sur le plan français, l'annonce d'un ralentissement de la croissance au deuxième trimestre (0,2 % après 0,6 % au premier trimestre), confirmé hier par l'INSEE, et pouvant conduire à une expansion limitée de 2,6 % seulement cette année, a également contribué à l'alourdissement de la tendance. Parmi les évènements boursiers de la séance figurait l'annonce de la fusion d'Unibail et de Prétabail Sicommerce, dans la perspective de la modification fiscale du statut des Sicomi. Les parités retenues sont sept Unibail pour cinq Prétabail Sicommerce. Enfin, au chapitre des rumeurs, Paribas a démenti l'une d'entre elles évoquée avec insistance : la cession de la SCOA.

TOKYO, 10 octobre

Clos

Tous les marchés boursiers et financiers japonais ont chômé mercredi 10 octobre pour célébrer la fête du sport.

FRANCFORT

Des options sur indice DAX

La Deutsche Bank émet par l'intermédiaire de sa filiale Deutsche Bank Capital Markets 500 000 options de vente ainsi que 500 000 options d'achat sur le DAX, l'indice de tendance de la Bourse de Francfort, a annoncé lundi 8 octobre la banque dans un communiqué. Le prix des options est de 28 DM pour les options d'achat (call) et de 15,40 DM pour les options de vente (put). La valeur du DAX de référence est de 1 450 points pour les options d'achat et de 1 300 points pour les options de vente. Chaque lot de 10 options donne droit à la différence, payée en DM, entre le niveau du DAX du jour de dénouement choisi et celui pris comme référence (1 300 ou 1 450 points selon le type d'option). Le droit d'option court du 31 octobre 1990 au 25 octobre 1991, à tout moment.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Accor prévoit 800 millions de francs de bénéfice en 1990.** – Le groupe hôtelier français Accor prévoit une hausse de 30 % de son bénéfice net courant en 1990. Au premier semestre, celui-ci s'est élevé à 331 millions de francs contre 210,6 millions sur la même période de 1989, en raison du bon niveau de l'hôtellerie en Europe, de la progression des résultats des titres de service, de la cession d'activités de restauration non rentables et de la vente du Sofitel Invalides. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 11,6 % sur la même période.

□ **Rhône-Poulenc-Rorer va lancer une OPE sur Roger Bellon.** – Le groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc-Rorer a annoncé, mardi 9 octobre, qu'il allait lancer une offre publique d'échange (OPE) sur les actions non encore en sa possession de sa filiale à 76,2 %, Laboratoires Roger Bellon coté au règlement mensuel. Les modalités de l'opération doivent être annoncées dans les prochains jours, après son examen par le conseil d'administration et le comité d'entreprise de Roger Bellon. Les actionnaires de Roger Bellon se verront reconnaître la possibilité d'échanger leurs titres contre des actions Rhône-Poulenc-Rorer, dans un rapport qui reste à définir. Le recours à l'OPE évite à Rhône-Poulenc, groupe endetté, d'avoir à débourser les 522 millions de francs qu'aurait représentés une offre publique d'achat (OPA) sur la base du dernier cours de l'action.

□ **La Henin : bénéfice de 60,75 millions de francs au premier semestre.** – Le bénéfice net consolidé de la Banque La Henin (groupe Suez) a plus que doublé au premier semestre 1990 en s'établissant à 60,75 millions de francs contre 28,86 millions sur la même période du dernier exercice. L'encours des crédits portés par la Banque La Henin est passé de 29,326 milliards de francs au 31 août 1989 à 34,483 milliards de francs au 31 août 1990, en augmentation de 17,58 %.

□ **Résultats semestriels en baisse pour Renault Véhicules Industriels.** – Le résultat consolidé avant impôts de Renault Vehicules Industriels (RVI) au premier semestre 1990 est en baisse de 34,6 % par rapport au premier semestre de 1989. Les difficultés de sa filiale américaine, Mack Trucks, sont à l'origine de cette baisse, a déclaré M. Jean-Pierre Capron, président de RVI. M. Capron estime que le redressement de Mack Trucks devient *« l'urgence numéro un »* de sa société.

□ **Delalande acquiert un laboratoire italien.** – Les laboratoires pharmaceutiques français Delalande ont annoncé l'acquisition du laboratoire Isnardi, situé à Imperia en Italie, qui réalise un chiffre d'affaires de 70 millions de francs. Delalande a pris 100 % du laboratoire italien et porte ainsi à 100 millions de francs son chiffre d'affaires en Italie.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	398	395	Idianova	130	129
Asystel	105	....	I.M.S.	969	962
B.A.C.	200	....	IN2	280	..
B.I.C.M.	850	850	I.P.B.M.	128	129
Boiron (Ly)	384	370	Loca investis.	320	314
Boisset (Lyon)	205	..	Locamic	88 20	86
Câbles de Lyon	3030	3000	Metra Comm	130 10	130 10
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1007	983	Molex	186 50	186
Calberson	423 90	407	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	428	420	Presbourg	90	90
C.E.G.E.P.	193	189 40	Publ.Filipacchi	483	418 10 o
C.F.P.I.	252	245	Razel	609	605
Ciments d'Origny	510	510	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
C.N.I.M.	921	...	St-H. Matignon	205	200
Codetour	286 70	272	Select Invest (Ly)	95	
Comareg	281	280	Serbo	440	422 40
Conforama	815	830	S.M.T. Goupil	185	178
Creeks	310	318 90	Sopra	180	
Dauphin	393	387 30	Supra	183 20	180
Delmas	815	800	Thermador H. (Ly)	242 50	236
Demachy Worms Cie	541	....	Unilog	160	156
Desquenne et Giral	249	229 10	Union Fin. de Fr.	381	380
Devanlay	800	788 o	Viel et Cie	130	....
Deville	495	495	Y. St-Laurent Groupe	830	824
Dolisos	184	184			
Editions Belfond	185	190			
Europ. Propulsion	407	410			
Finacor	139	....			
GFF (group.fon.f.)	353	342			
Grand Livre	427	428			
Gravograph	185	180 10			
Guintoli	787	780			
I.C.C.	234	230			
IDIA	305	304			

Marché des options négociables le 9 oct. 1990

Nombre de contrats : 20 367

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	–	32	–	–
CGE	400	79	–	10	–
Elf-Aquitaine	680	28	30	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	2,65	6	6,20	
Euro Disneyland SC	70	–	19,50	2	–
Havas	520	–	41	–	–
Lafarge-Coppée	360	17	25	–	–
Michelin	60	5,40	10	4,95	6
Midi	920	38	–	–	–
Paribas	400	54	–	–	–
Pernod-Ricard	1 000	–	–	60	–
Peugeot SA	520	32	56	44	–
Rhône-Poulenc CI	240	12	–	21	–
Saint-Gobain	380	21	–	–	36
Source Perrier	1 800	8,40	4	–	–
Société générale	400	9	–	48	–
Suez Financière	280	10	24	26	–
Thomson-CSF	90	12,50	–	2,90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 oct. 1990
Nombre de contrats : 57 616

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,06	97	97,20
Précédent	97,36	97,40	97,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,31	1,87	1,16	1,75

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1170 F ↓

Après sa forte baisse de mardi 9 octobre, le dollar restait très faible mercredi, s'échangeant à Paris 5,1170 F contre 5,1185 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs étaient affectés par la montée de la tension au Proche-Orient et la nouvelle glissade des principales places financières.

FRANCFORT	9 octobre	10 octobre
Dollar (en DM)	1,5293	1,5286

TOKYO	9 octobre	10 octobre
Dollar (en yens)	129,95	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 octobre) .... 9 7/16 - 9/16 %
New-York (9 octobre) .... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	74,80	73,20
Valeurs étrangères	81,40	80,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	428,37	427,54
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 585,67	1 549,07

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	2 523,76	2 445,54

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	1 705,70	1 640,50
Mines d'or	179,30	178,20
Fonds d'Etat	80,74	80,22

TOKYO

	9 oct.	10 oct.
Nikkei Dow Jones	23 495,11	Clos
Indice général	1 728,69	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1020	5,1040	+ 66	+ 76	+ 130	+ 150	+ 460	+ 510
$ can.	4,4365	4,4421	– 127	– 96	– 213	– 170	– 493	– 418
Yen (100)	3,8970	3,9006	+ 59	+ 76	+ 108	+ 139	+ 315	+ 372
DM	3,3467	3,3495	+ 37	+ 50	+ 70	+ 94	+ 207	+ 259
Florin	2,9689	2,9718	+ 33	+ 44	+ 64	+ 82	+ 189	+ 234
FB (100)	16,2748	16,2916	+ 81	+ 191	+ 207	+ 375	+ 685	+ 1052
FS	3,9953	4,0000	+ 61	+ 82	+ 111	+ 143	+ 322	+ 400
L (1 000)	4,4627	4,4684	– 59	– 31	– 85	– 48	– 265	– 196
£	10,0127	10,0217	– 371	– 331	– 676	– 606	– 1579	– 1437

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
Yen	7 1/2	7 3/4	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4
DM	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 3/4	8 7/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	8 3/4	9	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16	9 1/16	9 5/16
F.S.	7 1/2	7 3/4	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8	8 3/16	8 5/16
L (1 000)	10	11	10 1/4	10 5/8	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/4
£	13 11/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16	13 7/16	13 9/16
F franç.	9 7/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3765	3766	3765	....
980	B.N.P. T.P	980	980	980	....
1130	C.C.F. T.P	1135	1138	1135	....
1090	Cr.Lyon. T.P	1063	1065	1068	+ 0 47
1580	Renault T.P	1402	1400	1395	– 0 50
1850	Rhone Poul. T.P	1491	1491	1491	....
1083	Saint Gobain T.P.	1117	1100	1100	– 1 52
1135	Thomson T.P	1039	977	977	– 5 97
685	ACCOR	710	703	696	– 1 97
610	Air Liquide	635	630	623	– 1 89
1340	Alg.Superm.	1500	1500	1480	– 1 33
360	A L S P I	352	341	338	– 3 98
1570	Arjom. Prioux	1764	1730	1711	– 3 00
960	AGF Sté Centrale	840	839	837	– 0 36
820	Aux. Entrepr	840	837	822	– 2 14
240	Avenir H. Média	247	241	238 60	– 3 40
163	Axa Midi Ass.	176 10	172 10	170	– 3 46
247	Balip	214	218	220	+ 2 80
190	Bail-Equipem.	175	173	173	– 1 14
765	Bail Investiss.	765	760	764	– 0 13
380	Bancaire	378	375	375	– 0 79
585	Bazar H.-V.	619	600	610	– 1 45
795	Beghin-Say	753	745	759	+ 0 80
1120	Berger (M)	1091	1091	1100	+ 0 82
540	Bic	575	576	574	– 0 17
740	B.I.P	809	800	803	– 0 74
315	BIS	341	351	326	– 4 40
310	B N P (CI)	260 80	251 50	252 80	– 3 07
910	Bollore Tech.	798	775	800	+ 0 25
2830	Bongrain	2450	2430	2340	– 4 49
645	Bon-Marché	680	655	652	– 4 12
425	Bouygues	403	402	400	– 0 74
113	BP France	111 90	108 10	110	– 1 70
735	B S N	757	759	748	– 1 19
890	Canal Plus	893	881	881	– 1 34
385	Cap Gem.S.	360	345	348	– 3 33
3220	Carrefour	3355	3335	3346	– 0 27
123	Casino	119 50	118 60	118 40	– 0 92
98	Casino ADP	99 40	99	98 20	– 1 21
940	Castorama D.I.	920	920	921	+ 0 11
160	C.C.F.	149 80	149 80	145 50	– 2 87
65	CCMC Ly	64 60	64 50	64 80	+ 0 31
335	C.D.M.E	353	346	348 50	– 1 27
425	C.E.G.I.D.	460	455	459	– 0 22
230	Centrest (Ny)	236	236	236	....
475	C.E.P. Comm.	500	500	510	+ 2 00
181	Cerus	150	146 50	146	– 2 67
340	Cetelem	390	380	381	– 2 31
380	C F A O	398	395	397	– 0 25
360	CF Int.	350	345	344	– 1 71
490	C G E	536	531	528	– 1 49
280	CGI Info.	315	312 60	314 80	– 0 03
925	C G I P	822	807	816	– 0 73
500	CSP	509	482 10	490	– 3 73
780	Chargeurs S A	738	720	699	– 5 28
585	C I C A (M)	550	550	560	+ 1 82
1140	Ciments franc.	1057	1021	1044	– 1 23
405	Club Méditer.	400 10	399 90	387	– 3 27
120	CMB Packa.	111	111	109 20	– 1 62
104	Codetel	98	98	98	....
475	Colas	445	437	446	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	249	248	248	– 0 40
995	Compt Mod.	1110	1080	1090	– 1 80
147	Concept S.A.	145	140	139	– 4 14
370	CPR (Paris Réa.)	326	328	325	– 0 31
960	Créd. Foncier	860	860	850	– 1 16
630	Cr Lyon (CI)	580	578	567	– 2 24
1060	Credit Nat.	1002	1000	1001	– 0 10
215	CSEE	204	201	201	– 1 47
2260	Damart	2280	2201	2182	– 4 30
495	Dassault Aviation	490	480	470	– 4 08
270	Dassault Electr.	290	285	282	– 2 76
1400	De Dietrich	1340	1300	1340	....
200	Dév.R.d.C.I.(L)	197	198	199	+ 1 02
255	Dév.R.Sud-Est	274 90	270	271	– 1 42
380	D M C	351 50	353 20	350	– 0 43
3110	Docks France	3700	3611	3542	– 4 27
600	Dumez	597	586	586	– 1 84
2070	Eaux (Gle)	2183	2160	2164	– 0 87
320	Ecco	315	316	310	– 1 59
695	Elf Aquitaine	660	660	655	– 0 76
490	– (Certific.)	489	489	480 10	– 1 82
895	Epeda B.-F.	945	940	955	+ 1 06
365	Essilor	250 10	252	255	+ 1 96
190	Essil.Int.(DP)	186	183 10	181	– 2 42
730	Esso	683	689	685	+ 0 29
1400	Eurafrance	1380	1370	1345	– 2 54
1510	Eurocom	1720	1689	1655	– 3 78
81	Eurodisneyland	85 65	84 90	83 55	– 2 45
3020	Euromarché	3083	3085	3000	– 2 69
930	Europe 1	1000	990	990	– 1 00
40	Eurotunnel	45 45	44	43 10	– 5 17
1360	Exor	1357	1350	1332	– 1 84
1220	Facom	1200	1198	1190	– 0 83
135	Finextel	139 90	138 80	138 50	– 1 00
225	Fives Lille	230	226	234	+ 1 74
1820	Fromager. Bel	1651	1651	1655	+ 0 24
1750	Gal.Lafayette	1582	1581	1582	....
1780	G.A.N.	1740	1725	1740	....
320	Gascogne (B)	361 50	361 50	362	+ 0 14
1220	Gaz et Eaux	1100	1100	1115	+ 1 36
1410	Geophysique	1140	1127	1123	– 1 49
400	Gerland Ly.	380	373 10	378	– 0 53
695	Groupe Cité	625	650	639	+ 2 24
1340	GTM-Entrep.	364 50	349	350	– 3 98
920	Guyenne-Gas.	932	920	921	– 1 18
188	Hachette	176 50	172	167 80	– 4 93
485	Havas	486	482	477 60	– 1 75
490	Henin (La)	510	510	510	....
710	Hutchinson	851	855	850	– 0 12
230	Imétal	224	219 90	214	– 4 46
90	Immob. Phénix	100	99 10	100 10	+ 0 10
94	Ingénico	76 50	76 35	78	+ 1 96
2910	Inst. Mérieux	3000	3080	3000	....
370	Interbail	385	385	385	....
1000	Intertechnique	1050	1020	1030	– 1 90
655	J. Lefebvre	620	625	619	– 0 16
765	Labinal	745	732	730	– 2 01
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	342 50	339	331	– 3 36
1041	Lebon	338	338	338	....
3300	Legrand	3375	3349	3355	– 0 59
1810	Legrand (DP)	1850	1851	1851	+ 0 05
525	Legris Industries	518	515	517	– 0 19
700	Locabail Imm.	779	752	756	– 2 95
405	Locafrance	405	412	405	....
620	Locindus	598	600	604	+ 1 00
380	Luchaire	331	335	340	+ 2 72
3320	L.V.M.H.	3491	3450	3390	– 2 89
470	Lyonn. Eaux	447	445 50	437 20	– 2 19
220	Majorette Ly.	215	222 50	208	– 3 26
310	Mar. Wendel	287	286	290 90	+ 1 36
230	Matra	218	215	207	– 5 05
490	Merlin-Gerin	455 20	450	451	– 0 92
92	Metaleurop	85 95	85	86	+ 0 06
120	Métrologie In.	120	118 30	115 10	– 4 08
65	Michelin	59 50	59	59 20	– 0 50
850	Midi (Cie)	871	864	852	– 2 18
95	Midl. Bk Sa *	93	92	90	– 3 23
340	Min. Salsig (Ny)	360	360	361	+ 0 28
102	MMB	94	95	91 90	– 2 23
80	Moulinex	82 30	80 10	80 50	– 2 19
1380	Navig. Mixte	1321	1324	1310	– 0 83
132	Nord-Est	126 70	126	126	– 0 55
450	Nordon (Ny)	481	480	477	– 0 83
590	Nouv Galeries	582	555	555	– 4 64
545	Occid. (Gle)	585	590	580	– 0 85
1330	Omn. F. Paris	1340	1350	1350	+ 0 75
310	Olipar	308	300	295	– 4 22
480	Oréal	483	477	467	– 3 31
465	Paribas	427 90	420	416 50	– 2 66
1390	Pechelbronn	1323	1320	1301	– 1 66
107	Pechiney Int.	113 10	112	117 50	+ 3 89
250	Pechiney (CIP)	278	276 30	281 80	+ 1 37
450	Penhoet	484	464 90	480	– 0 86
1020	Pernod Ricard	963	952	942	– 2 18
530	Peugeot	496 10	495	490	– 1 23
430	Pinault	333 10	330 50	334 50	+ 0 42
270	Plastic-Omn.	262	268 50	262	....
390	Poliet	430	429	440	+ 2 33
855	Préabail-Sic.	948	950	966	+ 1 90
600	Primagaz	600	599	597	– 0 50
420	Printemps	499	481	485	– 2 81
1850	Promodès	1870	1862	1890	+ 1 07
410	Radiotechn.	385	388	384	– 0 26
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2720	2700	2740	+ 0 74
245	Rémy et Associés	234 40	232	233	– 0 60
215	R. Poulenc CIP	229 90	229	225 50	– 1 91
325	Robur Financ.	339	339	344	+ 1 47
47	Rochette(La)	50	49	49 80	– 0 40
1870	Roussel Uclaf	1660	1694	1690	+ 1 81
2850	R. Impériale Ly *	3000	3000	2996	– 0 13
183	Sade (Ny)	175	177	176	+ 0 57
1460	Sagem	1490	1475	1415	– 5 03
365	Saint Gobain	365 50	354	352	– 0 98
1130	Saint Louis	1255	1260	1254	– 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1120	1130	1110	– 0 89
410	Salvepar (Ny)	390	390	390	....
715	Sanofi	763	751	732	– 4 06
1720	S A T	1682	1740	1690	+ 0 48
245	Saul. Châtil.	235	235	235	....
1080	Saupiquet (Ns)	1250	1235	1248	– 0 16
755	Schneider	613	613	608	– 0 82
15	SCOA	17 60	17 30	16 60	– 5 68
1000	S.E.B.	1120	1035	1082	– 3 39
430	Sefimeg	411 10	428	412	+ 0 22
525	Sextant A.	590	585	577	– 2 20
1100	S F I M	1110	1100	1080	– 2 70
172	S.G.E.	169 20	168 90	166 40	– 1 65
550	Simco	546	553	546	....
920	Sk. Rossignol	919	900	880	– 4 24
900	Sligos	841	830	850	+ 1 07
435	Société Géné.	341 10	339	336 50	– 1 35
115	Sodecco(B)	123	125	120	– 2 44
150	Sodero(Ns)	145	....	....	....
395	Sodexho	475	476	473	– 0 42
86	Sogenal(Ny)	85	83	83 90	– 1 29
410	Sogerap	409	409 10	402	– 1 71
1120	Som-Allib.	1215	1200	1205	– 0 82
1190	Source Perrier	1048	1020	1010	– 3 72
470	Sovac	500	493	497 50	– 0 50
430	SPEP	447	436	436	– 2 46
465	Spie-Batignol.	488 50	479	460	– 5 83
980	Strafor	955	951	960	+ 0 52
300	Suez	260 30	257	256	– 1 65
490	Synthélabo	565	565	563	– 0 35
90	Thomson	99 50	97 10	96 90	– 2 61
690	Total	694	691	687	– 1 01
120	– (certif.)	115 60	114 30	116	+ 0 35
270	Truffaut Fin.	238	230	228	– 4 20
490	U.A.P.	484	486	473	– 2 27
210	U F B Locab.	203	205	201 50	– 0 74
900	U I C	892	910	892	....
575	U I F	561	560	550	– 1 96
745	U I S	765	740	734	– 4 05
730	Unibail	803	780	729	– 9 22
166	U.C.B.	146	144	150	+ 2 74
305	Valéo	298	299	295	– 1 01
285	Vallourec	262	245	246	– 6 11
385	Via Banque	384	380	380	– 1 04
945	Zodiac	888	899	871	– 1 91
1890	Elf Gabon	1750	1762	1760	+ 0 57
136	Amax	113	109 80	109 80	– 2 83
119	Amer. Express	108 50	102 80	102 80	– 5 25
180	A.T.T.	167	163 20	163 20	– 2 28
124	Anglo Amer.C.	129 80	130 50	130 50	+ 0 54
415	Amgold	427	432	432	+ 1 17
200	Banco Santander	210 60	209	209	– 0 71
710	B.A.S.F.	706	690	690	– 2 27
725	Bayer	720	714	714	– 0 83
77	Buffelsfont.	77 75	73 90	73 90	– 4 95
74	Chase Manh.	84 90	83 20	83 20	– 2 02
93	De Beers	92 10	92 05	92	– 0 11
2080	Deutsche Bank	2026	1991	1980	– 2 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1200	1196	1190	– 0 83
61	Driefontein	60 20	60 50	60 16	– 0 06
183	Du Pont-Nem.	174	170 10	170 10	– 2 24
220	Eastman Kodak	192	179 50	179 50	– 6 51
21	East Rand	23 50	23 70	23 50	....
66	Echo Bay	63 50	61 90	61 70	– 2 83
160	Electrolux	148	148	148	....
980	Ericsson	201	191	191	– 4 98
270	Exxon Corp.	257	255	255	– 0 78
181	Ford Motor	166	158	158	– 4 82
48	Freegold	49 80	50 70	50 70	+ 1 81
11	Gencor	11 80	11 50	11 50	– 2 54
295	Gén. Elect.	277 50	271 50	271 50	– 2 16
194	Gén. Motors	191 50	180	180	– 6 01
365	Gén. Belgique	316	310	310	– 1 90
54	Gd. Métropol.	57	56 75	56 75	– 0 44
68	Guinness	73	74 90	74 90	+ 2 60
18	Hanson PLC	20 20	19 40	19 40	– 3 96
42	Harmony Gold	46	45 55	45 55	– 0 98
174	Hewlett Packard	154 90	148	148	– 4 45
45	Hitachi	47 40	46 50	46 50	– 1 90
710	Hoechst	675	668	668	– 1 04
105	Homestake	103	102 30	102 30	– 0 68
82	Imp. Chemical	84 50	82 80	82 80	– 2 01
570	I.B.M.	553	538	538	– 2 71
265	I.T.T.	226	217	217	– 3 98
118	Ito Yokado	136	132 10	132 50	– 2 57
61	Matsushita	70	69	69 50	– 0 71
16 50	Mesvaal	14 40	13 80	13 80	– 4 17
138	Mc Donald's	138	136 80	136 80	– 0 87
405	Merck	399	384	384	– 3 76
415	Minnesota M.	398	386	386	– 3 02
350	Mobil corp.	312 50	303 50	303 50	– 2 88
173	Morgan J.P.	177 90	173 10	174	– 2 19
29200	Nestlé	29850	29100	29200	– 2 18
890	Nixdorf	877	868	868	– 1 03
210	Norsk Hydro	191	190 80	190 80	– 0 10
113	OFSIL	115	114 40	114 40	– 0 52
1690	Pétrofina	1694	1694	1694	....
240	Philip Morris	239	233 10	233 10	– 1 88
69	Philips	61	60 10	60	– 1 64
89	Placer Dome	88	86 25	86 25	– 1 99
260	Quilmès	275 20	274	274	– 0 44
24	Randfontein	26	25 30	25 30	– 2 69
430	Royal Dutch	409	411	411	+ 0 49
40	R T Z	42	41 20	41 20	– 1 90
3 60	Saat.& Saatchi	3 71	3 51	3 51	– 5 39
49	St Helena	48 30	47	47	– 2 69
355	Schlumberger	320	309 50	309 50	– 3 28
48	Shell transp.	47 20	47 30	47 30	+ 0 21
1850	Siemens	1852	1801	1801	– 2 75
250	Sony	260	255 50	255	– 1 92
65	Sumitomo Bank	61	61	60 90	– 0 16
190	T.D.K.	208	208	208	....
44	Telefonica	42	41 10	41 10	– 2 14
32	Toshiba	32	31 55	31 55	– 1 41
415	Unilever	422 10	415	414	– 1 92
260	Unit.Techn.	239	232 90	232 90	– 2 55
375	Vaal Reefs	369	369 90	369 90	+ 0 24
280	Volvo	256	258	258	+ 0 78
175	West. Deep.	185	183	183	– 1 08
205	Xerox Corp.	177	169 90	169 90	– 4 01
97	Yamanouchi	106	104 80	104 80	– 1 13
1 77	Zambia Cop.	1 82	1 82	1 82	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118	3 37
Emp.Etat 9,8%78	99	2 41
10,80% 79/94	100 55	1 08
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	101 40	9 24
Emp.Etat 13,4%83	107 72	10 76
Emp.Etat 12,2% 84.	103 85	0 06
Emp.Etat 11% 85	103 27	5 96
10,26% mars 86	99 20	5 96
OAT 10% 5/2000	97	3 72
OAT 9,8% 12/1997	98 80	8 16
OAT 9,8% 1/1996	99	5 79
PTT 11,2% 85	102	8 81
CFF 10,30% 86	96	6 67
CNB Bques 5000F	100 35	2 67
CNB Paribas 5000F	100 30	2 67
CNB Suez 5000F	100 20	2 67
CNE 11,5% 85	101 50	3 65
CNI 1/82 5000F	100 20	2 67
CNT 9 % 86	99 85	4 12
CRH 10,90% déc.85	99 80	7 63
CHARB FCE 3% 100	143	....
CNCA	1055	....
Cetus	1931	....
CGE 6 janv. 89/99	527	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	865	865
Applications Hydr.	1360	1355
Arbel	809	799
Astorg	283	272
Bains C.Monaco	962	947
B.Hypoth.Europ.	351 90	....
B.N.P. Intercont.	255	250
Beghin-Say (C I)	590	....
Bénédictine	3800	3467 o
Blanzy Ouest	2351	2421
B T P	78	78
Cambodge	660	669
Carbone Lorraine	750	741
Case Poclain	16	15 50
C.E.G.F (Frigor.)	360	370
Centenaire Blanzy	485	490
Cerabati	107	106
Champex Ny	135	131
CIC (CIP)	169	165
C.I.M.	749	750
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	406	438
Cofimeg	258	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	387	387
Comiphos	502	500
Cie Industrielle	4100	4010
Cpt Lyon Alemand	430	441
Concorde	735	741
Constr.Mét.Prov.	27	28
Crédit Gén.Ind.	399	400
Cr Universel (Cie)	630	574 o
Créditel	118	121
Darblay	670	670
Degremont	1379	1367
Delalande	1925	1895
Delmas Vieljeux	3480	3820 d
Didot Bottin	983	980
Eaux Bassin Vichy	2050	2075
Eaux Vittel	832	838
Ecia	192	186 30
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	310	307
E.L.M. Leblanc	699	691
Eurafi Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4100	4100
Eter (ex. Eternit)	1620	1585
Europ Soufres Ind.	54	29 50o
Finalens	245	255
F.I.P.P.	168	161 30o
F.N.A.C.	1895	....
Foncière (Cie)	670	656
Fonc.Lyonnaise	690	710
Foncina	490	482 10
Fougerolle	720	726
France I.A.R.D.	800	800
France SA (La)	1380	1380
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	925	921
Genefim	265	264
Gévelot	490	489 90
G.F.C.	385	390
G.F.I.I.	290 10	290 10
Grds Moulins Paris	1450	1470
Groupe Victoire	1320	1300
G.T.I (Transport)	500	500
Immobail	357	351
Immobanque	673	693
Im.Marseillaise	5910	5930
Imm. Plaine-Monceau	405 50	406
Immofice	425	421
Invest.(Ste Cle.)	3050	3030
Jaeger	67	69
Lambert Frères	260	260
Lille Bonnières	1650	1610
Loca-Expansion	272 50	265
Locafinancière	488 10	490
Locatel	293	....
Louis Vuitton	570	561
Louvre	3620	....
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40	41 60d
Mag.Uniprix	143	140
Magnant	742	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	495	....
Mors	149	144 60
Navigation (Nle)	230	225
Optorg	345	345
Oréal (CI)	212	210
Origny-Desvroise	1300	1280
Palais Nouveauté	960	950
Paluel Marmont	630	650
Parfinance	199 50	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	206	....
Paris Orléans	250	249
Parthena Invest	292	283 30
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2040	2100
PLM	323	....
Porcher	642	630
Promodès (CI)	1028	1019
Publicis	680	685
Rochefortaise	135	....
Rosario	269	238 10
Rougier	445	....
S.A.C.E.R.	370	383
S.A.F.A.A.	452	....
S.A.F.I.C Alcan	327	313 90o
SAFT	1189	1140
Saga	208	210
Salins du Midi	603	582
Satam	94 85	92
Savoisienne M.	159 60	....
S.C.A.C.	770	750
Senelle Maubeuge	430	418
S.Etud.Part. (M)	148	....
Silic	620	620
Slavin	290	285
S.I.P.H.	325	326
Sofal	675	668
Sofio	578	595
Soficel	1097	1097
Soficomi	543	567
S O F I P (M)	400	400
Sofragi	1444	....
Sophia-Bail	387	386
Sopagri	174	171
Souders Autogène	860	886
Sovabail	395	395
Stemi	725	....
Suez (CIP)	241	217 30
Taittinger	3411	3321
Télémécanique Elect.	4120	4090
Testut-Aequitas	830	825
Tour Eiffel	280	....
Ufiner	1048	1010
U.T.A.	2150	2540 d
Vicat	384	375
Vialprix	1780	1750
Vinix	149 50	....
Maroc Sté Brasserie	250	250

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo Nv Sico	232	....
Alcan Aluminium	104	....
American Brands	350	350
Arbed	608	494
Asturienne Mines	170 10	....
Banco Popular Espa.	410	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27500	27120
Can.Pacifique	80	76 10
Chrysler Corp.	54 60	....
C I R	13 45	13 40
Commerzbank	760	760
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	216	205
GBL (Brux Lamb.)	512	518
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	82 50	81
Goodyear Tire	84	81 05
Grace and Co (WR)	105	....
GTE Corp.	135	....
Honeywell Inc.	405	395
Johannesburg	1445	....
Kubota	26	26
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	69	67 30
Olivetti priv.	13	12 80
pakhoed hold.	540	538
Pfizer Inc.	379	372
Procter Gamble	382	401
Ricoh	30	....
Robeco	256 70	253
Rodamco NV	158 20	159 20
Rolinco	242 30	238 70
Salpem	5 50	5 70
Sama Group	56 20	53 10
SKF Aktiebolaget	88 50	88 50
Tenneco Inc.	255	....
Thorn Electrical	60	....
Toray Ind.	22 20	23 10
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1410	1400
West Rand Cons.	12 75	13 05

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	815	....
Calciphos	184	170 5
C G H Cogenhor	77 30	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	705	702
Drouot Assurances	178 90	185 20
Elf Antargaz	1910	....
Europ. Accum.	68	....
Gechot S.A.	88 10	77 d
Groupe Extension	200	....
Guy Degrenne	410	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	315	340 d
Marlin Immob.	240	....
Nicolas	960	....
Paternelle RD	820	....
Particip. Perrier	352	....
Rorento N.V.	176 10	176 10
St-Gobain-Emballage	1985	....
Serre Metra	258	....
S.E.P.R.	1580	....
S.P.R. act. B.	323	....
Ufiner	380	....
Waterman	1500	1500
Whitman Corp.	95 50	....
Wonder	868	755 o

SICAV (sélection) 9/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	963 18	939 69
Actilion	199 06	193 73
Agepargne	705 09	674 73
Ageplacement	6971 33	6971 33
Agepramme	105 84	105 52
AGF Actions ex CIP	1005 06	980 55
A.G.F. 5000	580 44	566 28
AGF ECU	1013 11	1003 08
AGF Foncier	108 72	106 07
AGF Invest Sicav	102 68	100 18
AGF Interfonds	406 70	396 78
AGF Oblig.	1068 01	1062 70
AGF Sécurité Sicav	10950 69	10950 69
A.G.F.I.M.O.	597 03	582 47
AMERI-GAN	5613 34	5397 44
Amplitude	581 22	564 29
Arbitrages Court.T.	6185 93	6173 57
Associc	1123 89	1123 89
Atout Futur	331 53	323 44
Aurecic	1182 79	1148 34
Avenir Alizes	1534 95	1504 85
Avenir CIC	100 51	97 58
Axa Capital	140 48	134 43
Axa Europe	116 10	111 10
Axa Investissements	109 15	104 45
Axa NPI	97 41	93 22
Axa Valeurs PER	113 23	108 35
Capimonétaire	5469 08	5463 62
Capioblig	5576 06	5493 66
Capitacic	1112 11	1095 67
Capital-Monde	345 44	337 01
Casden Pierre	28 77	28 07
Coexis	1129 01	1101 47
Comptavalor	6047 50	6038 44
Convertimmo	362 58	348 62
Credinter	443 24	430 33
Credit Mutuel Capital	1104 63	1082 87
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60♦
Diese	1117 52	1090 28
Drouot France	749 67	717 39
Drouot Investiss.	898 57	859 88
Drouot Sécurité	230 24	220 33
Drouot Sélection	135 12	129 30
Ecucic	1052 42	1036 87♦
Ecupar	119 50	114 35
Ecureuil Capitalisation	2173 20	2151 68
Ecureuil Invest	359 17	347 74
Ecureuil Monepremière	57481 24	57481 24♦
Ecureuil Monétaire	33886 28	33886 28
Ecureuil Trésorerie	2102 28	2102 28
Ecureuil Trimestr.	1954 52	1935 17
Elicash	392578 78	392578 78
Energia	271 81	258 48
Eparcic	3091 71	3091 71
Eparcourt-Sicav	4310 02	4299 27
Epargne Associat.	25018 57	24881 10
Epargne Capital	8955 86	8867 19
Epargne Court Terme	583 64	583 64
Epargne Croissance	1477 38	1437 84
Epargne Industrie	84 76	82 49
Epargne J.	60177 45	60177 45
Epargne Long Terme	183 34	178 43
Epargne Monde	1144 37	1113 74
Epargne Obligat.	184 36	179 43
Epargne Première	12521 87	12428 66
Epargne Quatre	1078 18	1049 30
Epargne-Unie	1213 46	1183 86
Epargne Valeurs	408 84	397 90
Epsilon	1149 64	1138 26
Eufinvest	585 77	568 71♦
Eurocic Leaders	943 77	918 28
Eurodyn	1070 17	1044 07
Euro Gan	6548 11	6287 22
Euromaf	26 66	26 17
Fonsicav	12325 59	12325 59
FRANCE-GAN	8728 69	8392 97
France Garantie	261 27	260 75
France Investiss.	438 69	428 97♦
France Oblig.	452 44	447 96
Francic	400 51	398 84
Francic Pierre	103 46	100 46
Francic-Régions	1161 65	1128 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 73	30 73
Fructi-Capi	35 19	34 67
Fructi Court	122289 50	122289 50
Fructidor	230 31	226 91
Fructi-Ecu	550	541 87♦
Fructi-Epargne	28 52	27.82
Fructifrance	776 71	767 77
Fructimmo	27 72	27 04
Fructi-Première	10267 19	10115 46
Fructivar	4683 81	4682 10
Futuroblig	1204 58	1175 20
Gestilion	12577 19	12545 83
Gest.Associations	149 35	146 06
Gest. F. Sécur	10584 83	10080 79
Horizon	1068 07	1058 38
Interepar	100504 55	97577 23
Interoblig	11843 86	11388 32
Intersélection Fce	488 81	474 57
Japacic	146 40	142 14
Jeunepargne	247 42	243 76
Laffitte Amérique	183 32	175 01
Laffitte Europe	242 13	231 15
Laffitte Expan.	238 27	227 47
Laffitte France	301 74	288 06
Laffitte Immobil.	231 79	221 28
Laffitte Japon	401 82	383 60
Laffitte Oblig.	136 65	129 50
Laffitte Rendement	178 62	170 52
Laffitte Tokyo	360 34	334 45
Latitude	5845 12	5836 37
Lauzai C.T.	10896 85	10896 85
Lauzai L.T.	5914 88	5742 60
Lion Association	11391 31	11391 31
Lion Institution	24849 40	24787 43
Lionplus	830 85	814 38
Lion Trésor	2101 08	2080 26
Lion 20 000	22799 66	22799 66
Livret Bourse Inv.	485 10	470 97
Livret Portefeuil.	630 90	612 52
Méditerranée	167 76	160 54
Mensuel CIC	10064 66	9964 01
Mondial Investissem.	381 12	363 84
Monecic	5416 68	5416 68
Monedan	58165 07	58165 07
Mone.J.	62787 60	62787 60
Monévalor	70618 51	70618 51
Mutualité dépôts	11637 08	11613 85♦
Mutuelle Unie Sél.	140 07	134 04
Natio Court Terme	243957 00	243957
Natio-Epargne	15049 48	14900 48
Natio-Ep. Ret.	112 37	109 36
Natio Eparg.Trésor	6684 24	6650 94
Natio-Immo.	1128 75	1098 54
Natio-Inter.	1158 71	1127 70
Natio-Monétaire	21988 78	21988 78
Natio Obligations	501 90	488 47
Natio-Patrimoine	1357 38	1321 05
Natio-Placements	65714 74	65714 74
Natio-Revenus	992 04	982 22
Natio Sécurité	12214 03	12214 03
Natio-Valeurs	754 69	734 49
Nippon-Gan	5681 99	5367 30
Nord Sud Dévelop.	1281 25	1278 69♦
Obli-Associations	124 58	123 33
Oblicic-Mondial	2304 66	2270 60
Oblicic-Régions	1007 06	992 20
Oblig. très cett.	153 13	150 97
Obligon	1128 24	1117 07
Obligécurité	11078 33	11078 33
Opéinter	31825 71	30898 76
Orection	1019 58	994 69
Orvalor	5785 10	5557 69
Paribas Epargne	17871 92	17836 25
Paribas Opportunités	112 44	107 86
Paribas Patrimoine	510 29	499 49
Paribas Revenus	89 29	88 41
Patrimoine Retraite	190 16	186 43
Pervalor	610 24	592 47
Phénix Placement	286 10	277 77
Pierre Investissements	704 93	687 74
Placement A.	1189 85	1166 53
Placements C.T.	7705 35	7689 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6221 73	6208 31
Placement Premier	5662 36	5651 06
Pléiade	116 19	113 08
Poste Gestion	58382 58	58382 58
Première Oblig.	10824 29	10813 48
Priv. Ecureuil	106 74	105 68
Privassociation	25360 47	25360 47
Proficic	1052 57	1026 90
Quartz	117 15	114 29
Réalvalor	832 53	808 28
Rentacic	158 11	155 77
Revenus Trimestr.	5262 79	5200 78
Revenu-Vert	1134 78	1118 01
St Honoré Bio-Alim.	842 94	804 72
St Honoré Global	234 37	223 74
St Honoré Mat Plac.	194 37	186 56
St Honoré Pacifique	548 10	523 25
St Honoré PME	479 23	457 50
St Honoré Real	12929 59	12878 08
St Honoré Services	464 26	448 40
St Honoré Techno	695 63	664 09
Sécuricic	1515 39	1515 39
Sécuri-Gan	13150 69	12892 83
Sécuri-Taux	1204 93	1204 93
Sicasdon	689 41	679 22
Sicav Associations	1602 15	1599 75
S.F.I. fr. et étr.	604 27	586 67
Sicav 5.000	380 70	370 51
S.I. Est	1306 64	1260 37
Silvafrance	617 83	601 29
Silvam	390 27	379 82
Silvarente	203 91	199 91
Silvinter	399 34	388 65
S.N.I.	1074 15	1042 86
Sogépargne	305 46	294 42
Sogéroc	52968 08	51442 80
Sogevar	984 67	840 02
Soginter	1187 66	1133 80
Soleil Investissements	495 97	478 89
Solstice	2075 53	2070 35
Stratégie Actions	798 32	767 82
Stratégie Rendements	1209 22	1171 16
Technocic	968 40	931 48
Techno-Gan	5523 58	5311 13
Theora	558 47	552 94
Transplus	131 21	125 56
Trésor Avenir	104 21	103 18
Trésor Plus	1098 44	1085 58
Trésor Real	12378 39	12378 39
Trésoricic	111119 90	111119 90
Trilion	5027 65	4977 87
U.A.P.Investiss.	418 07	402 98
U.A.P. Act. F.	528 33	509 23
U.A.P. Act. Sél.	580 63	559 64
U.A.P. Aedif.	590 29	568 95
U.A.P. Alsaf.	199 13	191 93
U.A.P Abo.	162 93	157 04
UAP Moyen Terme	118 36	114 07
Uni-Associations	117 93	117 93
Uni-Foncier	1273 51	1242 45
Unifrance	523 97	511 19
Uni-Garantie	1315 02	1291 77
Uni Régions	1392 77	1358 80
Univente	2422 90	2363 80
Univar	208 75	206 75
Univers Actions	1167 35	1139 88
Univers-Obligation	1619 61	1580 11
Valorem	493 89	481 83
Valorg	1795 32	1793 53
Valrea	48014 53	45891 53
Vauban	24959 62	24834 66

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 118	5 117	5 040	5 490
Ecu	6 944	6 939	....	....
Allemagne (100 dm)	334 820	334 820	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 278	16 267	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 040	297 010	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 464	4 467	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 770	87 840	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	10 090	10 057	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 352	3 348	4 050	4 050
Suisse (100 f)	400 150	400 250	391	416
Suède (100 krs)	90 710	90 700	87	95
Norvège (100 k)	86 550	86 550	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 595	47 595	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 323	5 317	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 800	3 803	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 443	4 446	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 914	3 923	3 680	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/10
Or fin (kilo en barre)	65500	64900
Or fin (en lingot)	65750	64900
Napoléon (20f)	402	403
Pièce Fr (10 f)	434	.....
Pièce Suisse (20 f)	461	458
Pièce Latine (20 f)	378	379
Souverain	495	494
Pièce 20 dollars	2390	2340
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	875	.....
Pièce 50 pesos	2495	2475
Pièce 10 florins	396	392

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Après la démission de plusieurs conseillers

La crise municipale de Nice se développe dans la confusion

Le désordre règne à Nice. Vingt-quatre jours seulement après la démission de M. Jacques Médecin, quinze jours après l'élection de son successeur à la mairie, M. Honoré Bailet, la politique niçoise paraît être entrée dans la spirale de la désunion et de la désagrégation.

NICE

de notre envoyé spécial

En donnant mardi 9 octobre sa démission du conseil municipal et en invitant tous ses amis à le suivre, M. Christian Estrosi, député RPR, trente-cinq ans, médeciniste aux dents longues, a donné le départ de l'aventure (*nos dernières éditions du 10 octobre*). Président de la fédération RPR des Alpes-Maritimes, M. Estrosi a dit à son compagnon, le sénateur Bailet : quinze jours, ça suffit. Un maire condamnant Nice *« à l'immobilisme »*, reléguant cette ville *« au rang d'une banlieue marseillaise »*, une majorité chahutée *« par une quinzaine de clans »* et donc *« otage du PS et de l'administration municipale »* : pour M. Estrosi la situation n'est plus tenable.

Dimanche soir 7 octobre, il était à Paris dans le bureau de M. Jacques Chirac pour déballer ses états d'âme et prévenir de ses intentions. MM. Alain Juppé, Bernard Pons et Charles Pasqua, dont il est l'un des proches, étaient présents. Lui ont-ils vraiment donné le feu vert ? Les avis divergent. M. Chirac, d'après son entourage, aurait déconseillé à M. Estrosi de démissionner, l'avertissant que *« la décision prise serait de sa responsabilité »*.

Mardi, on expliquait encore au siège du RPR que M. Estrosi *« n'avait pour le moment pas la caution du RPR »* et que ce genre de problème local relevait des instances locales. Subtile nuance qui permet de comprendre que M. Estrosi se soit, dès dimanche soir, senti libre de ses actes.

Mardi, M. Pasqua indiquait d'ailleurs dans les couloirs du Sénat que le RPR soutenait M. Estrosi et que M. Bailet ne faisait plus l'affaire. Compte tenu des récents dérapages de M. Jean-Marie Le Pen, le moment est bien choisi, ajoutait-il, pour faire pièce sur place au Front national. Car tel est bien le drame, aujourd'hui, de la droite niçoise : continuer à vivre avec ses divisions ou s'exposer à faire définitivement le lit d'un Front national qui, pour mémoire, obtint aux élections européennes de juin 1989 plus de 27 % des suffrages dans la ville de Nice.

Pour provoquer de nouvelles élections municipales, la démission en bloc du tiers au moins du conseil (vingt-trois élus) est requise. Mme Martine Daugreilh, conseiller municipal, député RPR, a pris le pari que M. Estrosi échouerait. Dès mardi, deux conseillers municipaux ont démissionné : MM. Alain Dogliani et Jean-Robert Lefèvre, écologiste médeciniste.

Un adjoint quitte le RPR

Un autre conseiller municipal, M. Bernard Asso, devait faire de même mercredi. *« C'est un problème d'éthique politique*, confiait-il, *on ne peut pas continuer avec des élus qui ont peur des élections »*. Le deuxième adjoint, M. Michel Falicon, a quitté le RPR, accusant les états-majors parisiens d'avoir engagé *« un processus de désintégration »*.

Le groupe RPR ne compte plus que quatorze élus. Ce ne sera pas suffisant. Côté UDF, on demeure prudent. Le Parti républicain, influent sur place, souhaitait mardi que l'affaire soit présentée devant le bureau national de l'UDF. Son député des Alpes-Maritimes, M. Rudy Salles, a indiqué qu'il n'était pas question de démissionner. *« La majorité de droite du conseil a élu M. Bailet à l'unanimité, y compris M. Estrosi »*, faisait-il remarquer. Mais on sait aussi que M. Michel Mouillot, maire de Cannes et patron du PR dans le département, est un ami de M. Estrosi.

Le Front national, dès la démission de M. Médecin, avait réclamé tout de suite des élections. Sa position n'a donc pas changé. Ses sept élus sont prêts à démissionner, mais seulement s'ils sont assurés que leur démarche provoquera une élection générale. Les élus communistes et socialistes n'ont évidemment, sur le principe, aucune objection. Ils préfèrent simplement laisser le temps faire son œuvre. *« Il ne faut pas que notre appoint serve les ambitions de M. Estrosi »*, expliquait mardi leur chef de file, M. Pierre Joselet.

En attendant elle court, elle court, la rumeur d'un débarquement massif de « gros bras » parisiens. On cite pêle-mêle les noms de M. Jacques Toubon, de M. Pasqua, qui s'en amusent beaucoup, de M. Jean-Marie Le Pen, qui a déjà dit qu'il ne serait pas candidat, et de M. Jean-Louis Bianco. Niçois d'origine, secrétaire général de l'Elysée. Le feuilleton niçois continue.

DANIEL CARTON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Il ne se passe rien

CE matin, après avoir regardé la télé, écouté la radio et parcouru la presse, je descends en traînant les pieds à la rédac chef :

– De quoi voulez vous que je parle aujourd'hui ? Il se passe rien !

– Là, t'exagères ! T'as un truc très chouette, tu sais cette fillette qui avait disparu et qu'on a retrouvée, tuée de deux coups de couteau sur un terrain vague, hier, à Lille.

– Bof, ça fait jamais que la cent quatorzième en six mois. Vous voudriez tout de même pas que je me mette à ma lucarne chaque fois qu'on enlève, qu'on assassine, qu'on viole ou qu'on écrase un gamin à la sortie de l'école !

– T'as peut-être raison, les enfants, au fond, ça n'intéresse personne... Tiens, à propos de fonds, il y a encore eu des convoyeurs mitraillés dans leur fourgon à Lentilly près de Lyon. Tu me diras c'est banal, mais bon, un mort, deux blessés graves..

– Ouais, j'ai vu leurs copains rouscailler tout à l'heure sur la Cinq. Ils en ont marre d'être pris pour des chauffeurs-livreurs au volant de véritables cercueils roulants. Ils voudraient être aussi bien protégés que leurs coffres-forts. Les gens ont de ces exigences ! Au prix d'une vie, là, maintenant, le leur vaut pas trois francs six sous. Comment on peut comparer avec tout le fric qu'ils transportent ? C'est pas raisonnable.

– Et la nuit d'émeute à Vaulx-en-Velin, les bagnoles brûlées, les magasins saccagés, les jeunes qui se révoltent, les flics qui s'expliquent, ça te dit rien ?

– Ah ! non, la barbe ! Il y en a marre de ces goualantes sur la grande misère des banlieues ouvrières, des cités-dortoirs et des ghettos beurs ou noirs. C'est toujours pareil, ils viennent, ils chantent sous ma fenêtre, j'ouvre mon porte-monnaie et je leur balance des petits billets de condoléances : *C'est affreux, votre condition, c'est vrai, je vous plains de tout mon cœur.* Vous croyez qu'ils m'en seraient reconnaissants ? Tu parles ! C'est d'ailleurs précisément de ça qu'ils se plaignent : tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire !

– Et la tuerie en Israël ?

– Laquelle ?

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1990 a été tiré à 537 324 exemplaires.

Les cours du brut au-dessus de 40 dollars

Cheikh Yamani lance un appel à la coopération internationale pour contenir l'envolée des prix du pétrole

Les cours du brut à New-York ont repassé mardi 9 octobre la barre des 40 dollars le baril, clôturant à 40,40 dollars, le marché réagissant aux menaces proférées par l'Irak contre Israël. La veille, dans les salons de « L'Institut des directeurs », un des clubs privés les plus sélects de Londres, ministres et hauts fonctionnaires, analystes, traders et responsables à tous niveaux s'étaient bousculés pour venir écouter Cheikh Yamani. L'ancien ministre saoudien du pétrole avait bien choisi la date de son retour sur la scène pétrolière après quatre années de retraite. En pleine crise du Golfe, alors que les cours du brut frôlent leur maximum historique, la première conférence annuelle du Center for Global Energy Studies qu'il a créé était assurée de faire recette.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Tous les principaux acteurs du marché étaient là. Un parterre idéal pour permettre à l'ancien ministre saoudien du pétrole de lancer un appel pressant à la coopération internationale *« de toutes les parties prenantes de la chaîne pétrolière »* afin de contenir la hausse des prix aussi vite que possible et, à plus long terme, de *« protéger l'industrie pétrolière des influences de la politique »*.

Tous les intervenants, lundi, ont convenu que l'envolée récente des prix du pétrole, comme lors des crises précédentes, en 1973, en 1979 et en 1980, est d'origine plus psychologique que réellement économique. *« Il n'y a pas de pénurie physique. Les éléments fondamentaux du marché ne justifient pas une hausse des prix au-delà de 20 dollars par baril*, a expliqué M. Yamani, *mais les craintes habituelles pesant sur l'approvisionnement ont pris le dessus. »*

Utilisation judicieuse des stocks

Tout prix supérieur à 25 dollars est une *« prime de guerre »*, a renchéri Sir Peter Holmes, président de la Shell. Mais cette crise risque néanmoins, si elle se prolonge, d'entraîner les cours du brut dans une longue période de déstabilisation.

A 25 ou 40 dollars par baril, la demande mondiale chutera, et, si la tension politique retombe, les prix risquent alors eux aussi de retomber à 15 dollars, voire en dessous. Chute qui recréera, à terme, les conditions d'une nouvelle pénurie, etc.

Une stabilisation des prix mondiaux du brut est donc plus que jamais urgente. M. Yamani croit qu'elle est possible. Il a appelé la convocation d'une conférence internationale réunissant les producteurs disposant des plus grandes réserves, les sept principaux consommateurs, grossis de l'URSS, du Brésil et de l'Inde, ainsi que les compagnies pétrolières *« au moins en tant qu'observateurs »*. *« L'OPEP a joué son rôle, c'est au tour des compagnies et des gouvernements des pays consommateurs de prouver qu'ils peuvent faire quelque chose »*, a expliqué l'ancien ministre. *« Les prix peuvent être contenus par une utilisation judicieuse des stocks. »*

Vœu pieux ? La réponse des compagnies, comme celle des pays consommateurs, est décevante mais claire : que pouvons-nous faire, répond en substance le président de la Shell ; les stocks excédentaires ne dépassent pas en réalité huit jours et ils sont détenus, pour l'essentiel, par les revendeurs et les consommateurs finaux, pas par les compagnies. *« La quête d'une stabilisation du marché pétrolier s'apparente à la quête du Graal »*, tranche M. James Schlesinger, ancien secrétaire américain à la défense et à l'énergie.

« Depuis vingt ans, ajoute M. André Giraud, ancien ministre français de l'industrie puis de la défense, *il n'y a pas eu de crise pétrolière, seulement des crises politiques (...). On ne réussira aucun dialogue pétrolier sans un dialogue politique préalable. »* Le président de la compagnie Pétro-Canada est encore plus tranchant : *« Nous vivons une crise. Comment parler de coopération sans savoir ce que sera le monde après cette crise*, dit-il. *Qui sera au Moyen-Orient ? Qui dirigera l'OPEP ? »*

« Une hausse psychologique »

Si les Etats-Unis restent au Moyen-Orient, explique-t-il, et s'ils s'entendent avec le Koweït et l'Arabie saoudite pour maintenir les prix à 21 dollars, *« la coopération sera là : dans le dialogue particulier entre un pays consommateur majeur et deux producteurs de première importance... »*.

Quant au directeur de l'Agence internationale de l'énergie, Mme Helga Steeg, sa réponse est une fin de non-recevoir. *« Tout le monde est d'accord sur le principe d'une coopération*, dit-elle. *Le problème est de savoir entre qui, sur quels sujets et sur quels objectifs ? »*

A court terme, il n'est pas question d'utiliser les stocks stratégiques pour calmer les prix. *« Les stocks ne peuvent rien contre la hausse des prix tant que l'incertitude politique demeure »*, explique-t-elle.

« Ils iront dans votre système et les prix baisseront ; la récession sera évitée, réplique Cheikh Yamani, qui conclut, ironique : *« La hausse des prix actuelle est psychologique, mais la réticence des pays consommateurs à tirer sur les stocks stratégiques l'est aussi. »*

VÉRONIQUE MAURUS

La rentrée universitaire

L'UNEF-ID revendique une réforme des études

A la veille de la rentrée universitaire (*lire pages 1 et 15*), l'UNEF indépendante et démocratique, principal syndicat d'étudiants, estime que *« cette année doit être celle de toutes les réformes, celle de la réforme de l'Université »*.

M. Christophe Borgel, président de l'UNEF-ID, estime que la réforme des premiers cycles, où se concentre l'échec, est *« une priorité »* et doit reposer non sur la sélection mais sur une articulation entre les lycées et l'enseignement supérieur, appuyée par *« une véritable politique d'orientation »*. *« On prétend encore accueillir et former plus d'un million d'étudiants à l'Université, comme on le faisait pour 300 000 dans les années 60 »*, a déclaré M. Borgel, mardi 9 octobre.

L'UNEF-ID reconnaît que *« des efforts budgétaires sans précédent ont été réalisés »* mais constate que des étudiants restent sur des listes d'attente (Ile-de-France, Poitiers, Orléans, Lyon-II, Rennes-II, Grenoble-I), que certaines universités souffrent d'effectifs excessifs (Grenoble-I, Paris-I, Lille-I, Rouen, Nantes, Caen), et que des constructions promises ne sont pas livrées en temps utile.

□ **Arrestation du mari de Mme Benazir Bhutto.** - M. Asif Ali Zardari, mari de l'ancien premier ministre pakistanais destitué, Mme Benazir Bhutto, a été arrêté, mercredi 10 octobre à Karachi, ont annoncé ses proches. M. Zardari a été interpellé lorsqu'il sortait de la Haute Cour de la province du Sindh et conduit à un poste de police. Le mari de l'ancien premier ministre comparaissait devant le tribunal dans le cadre d'une affaire d'octroi de prêt « illégal ». – *(AFP.)*